# Une Histoire de Parçay-Meslay

## Tome 2

Par Robert PEZZANI

Edition 2023

Par Robert Pezzani

Édition 2023

# Une histoire de Parçay-Meslay

## Tome 2

L'Ancienne Mairie XIIème siècle

# Sommaire tome 2

.

**Chapitre 8 La reconstruction de l'église au XVe siècle.**

**Chapitre 9 Le Presbytère, « Grand'Maison » et la salle Saint-Pierre, le cimetière.**

**Chapitre 10 Le logis seigneurial ou Château de Parçay.**

**Chapitre 11 Les différents propriétaires.**

**Chapitre 12 Evolution des voies de communication.**

**Chapitre 13 Naissance d'un nouveau bourg.**

**Chapitre 14 L'école et la mairie de Parçay.**

***Annexe 1 Sépultures à l'intérieur de l'église***

***Annexe 2 Les Maires de Parçay-Meslay***

***Annexe 3 Généalogie Chicoyneau de Lavalette***

***Annexe 4 Les curés de la paroisse de Parçay-Meslay***

# Chapitre VIII
# La reconstruction de l'église au XVe siècle

**Figure 170** *La façade Nord de l'église fut reconstruite et modifiée au XVe siècle.*

### La résurrection

La guerre de Cent Ans s'arrête en 1453, donnant un nouvel essor économique. Parçay en bénéficie, le gérant de la Seigneurie, agrandira son superbe logis au nord de l'église. (Voir chapitre X).

En parallèle, les religieux de Marmoutier et les habitants de Parçay réunirent leurs efforts vers la fin du XVe siècle pour reconstruire l'église qu'avait endommagée la guerre de Cent Ans. Avait-elle brulée comme la grange de Meslay, le manque d'entretien consécutif à un manque de ressources avait-il généré des dégâts tels que l'éboulement du mur Nord ? Est-ce que la hauteur importante des murs, la largeur relativement imposante de la nef, peut-être une configuration de charpente sollicitant trop les murs de soutien étaient les causes de ces dommages. On décida alors de reconstruire mais en évitant que les problèmes constatés se reproduisent. Cette grande réfection fut rendue possible grâce au développement du commerce et à l'enrichissement du pays.

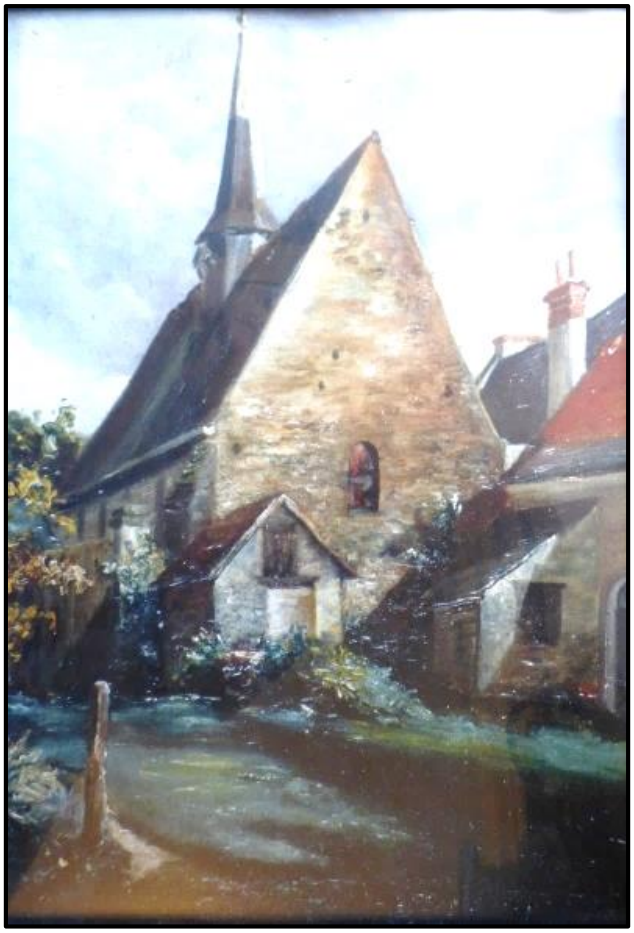

**Figure 171** *Le pignon Ouest tel qu'il apparaissait au début des années 1900 (tableau propriété de Germain Gautier)*

### Démolition, reconstruction et réaménagement des maçonneries de la nef

Le **mur Nord** de l'ancienne église sera reconstruit à 1.30 m plus au Sud, à l'intérieur de l'ancienne église ; on renforcera ce nouveau mur par des contreforts en éperons dans les angles et de trois contreforts carrés répartis sur la longueur du mur. Il s'agissait probablement d'éviter les désagréments rencontrés lors de l'effondrement du mur précédent.

Dans ce mur plus bas que le précédent d'environ 2.50 mètres, les baies d'origine ont disparu dans la partie arasée ; on perça quatre nouvelles baies entre les contreforts. L'espace entre deux contreforts marque les travées de l'église.

Côté Nord, une porte à linteau droit, actuellement condamnée donnait accès au milieu de la nef, elle offrait un passage direct à l'église depuis le logis seigneurial.

On reconstruira totalement le **pignon Ouest** à la position de l'ancien mur. On aménagea une fenêtre en

plein cintre en son milieu. Le portail Ouest que l'on peut voir actuellement ne date que de 1978[197].

Si on conserva le mur Sud, on en réduira la hauteur d'environ 2.5m faisant ainsi disparaître les anciennes baies romanes. Plus bas on perça trois nouvelles ouvertures en plein cintre. Pour consolider l'ensemble trois contreforts seront positionnée en symétrie de ceux de la façade Nord. Le parement de ce mur fut conservé et rénové par endroit. On reconstruit totalement l'encadrement de l'ancien portail principal roman, intégrant des claveaux plus conséquent et possédant un chanfrein permettant la mise en place d'une porte.

Un joli caquetoire formant un porche couvert dont la charpente révèle un bel assemblage vint abriter l'entrée du monument. Sur la gauche de cette espace se dresse la « *pierre à bannir* »

Debout sur un piédestal en pierre servant de tribune publique, à la porte de l'église, (*la pierre à bannir*), le bailli annonçait le passage des collecteurs à l'issue de la grand'messe mais aussi le ban des vendanges blanches ou rouges : date fixée pour la récolte de la vigne. Défense était faite de l'enfreindre sous peine de d'amende.

Extrait des registres de Parçay-Meslay : « *aujourd'hui 29ème jour de septembre 1793, à l'issue de la grand'messe ditte et célébrée en la dite église, sont comparus en présence, les citoyens, Jean Ruer, procureur de la commune de la commune de Parçay assisté de Jacques Duchamp, officier municipal, Louis Bruère , Jean Tranchant, Pierre Duchamp, Jean Peiche notable, Louis Bruère fils, François Pauvert, Claude Jean Gaultier, Mathieu Martin, Martin Thomas, Simon Braquier, Etienne Aubert, Pierre Gangeard, René Pierre Gangeard, le jeune Michel Duchamp, René Guillaume, Pierre Proust… après avoir délibéré entre eux ont abonné les vendanges rouges pour jeudi 3 Octobre prochain avec défense de vendanger avant le dit jour indiqué…* »

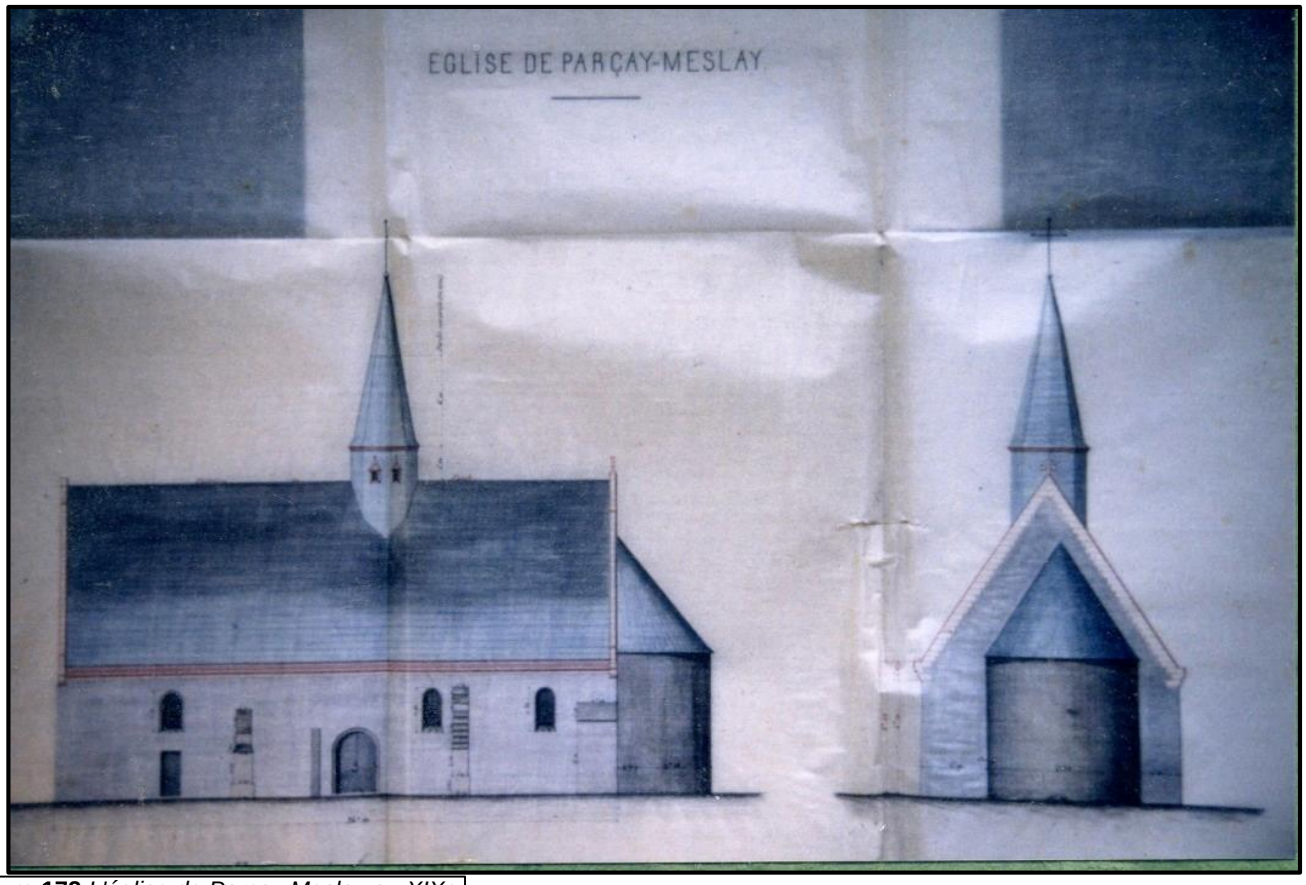


**Figure 172** *L'église de Parçay Meslay au XIXe*

[197] La création de cette porte sur le pignon Ouest était déjà envisagée en 1845 date à laquelle la Mairie acquit une bande de terrain permettant l'accès à ce nouveau porche. (Acte du 26 Avril 1845 : Denis Anathase Maupuy, notaire à Vouvray). Ces travaux ne seront réalisés qu'en 1978 à l'initiative de Pierre Gauthier, Maire.

**Figure 173** *Le porche couvert (caquetoire) avec sa "pierre à bannir"*

### Pourquoi avoir abaissé la charpente et rétréci la largeur de la nef ?

Les seules informations qui nous sont parvenues sont celles inscrites dans les stigmates de l'église, et les événements que nous connaissons des débordements de la guerre de Cent Ans dans notre paroisse. La probabilité première est que lors de l'incendie probable de 1422, le mur Nord s'effondra sous la pression de la toiture. La couverture n'était pas, alors d'ardoises comme aujourd'hui, mais de tuiles ; le poids est supérieur à celui des ardoises : on peut penser que la charpente répartissait mal les efforts sur les murs et que, lors de dégradations des charpentes dues aux sévices de la guerre, la pression devenue trop forte entraina une rupture du mur Nord. Il n'y avait pas de contreforts ce qui facilita l'effondrement de ce mur. Sans aucune certitude, deux configurations de l'ancienne charpente sont envisagées, elles sont basées sur des exemples possibles de charpentes d'avant le XVe siècle et qui ont survécu jusqu'à nous.

Noter, que contrairement aux églises de Rochecorbon, de Saint-Georges, Parçay ne semble jamais avoir possédé de clocher de pierre ; on peut imaginer, que comme aujourd'hui, ce dernier était de bois, et disposé sur la toiture, demandant à la charpente de supporter ce poids supplémentaire. Sa présence ne pouvant qu'amplifier les risques décrits.

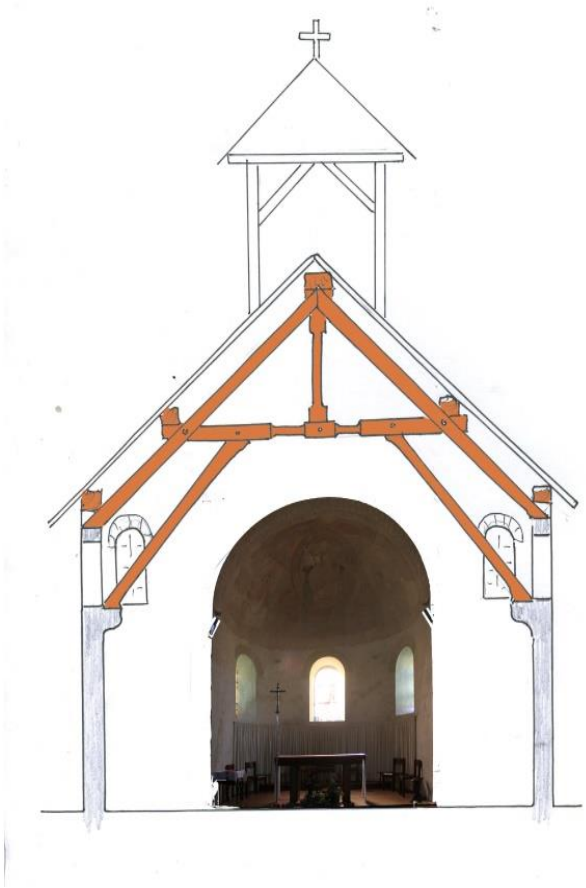

**Figure 174** *Hypothèse I*

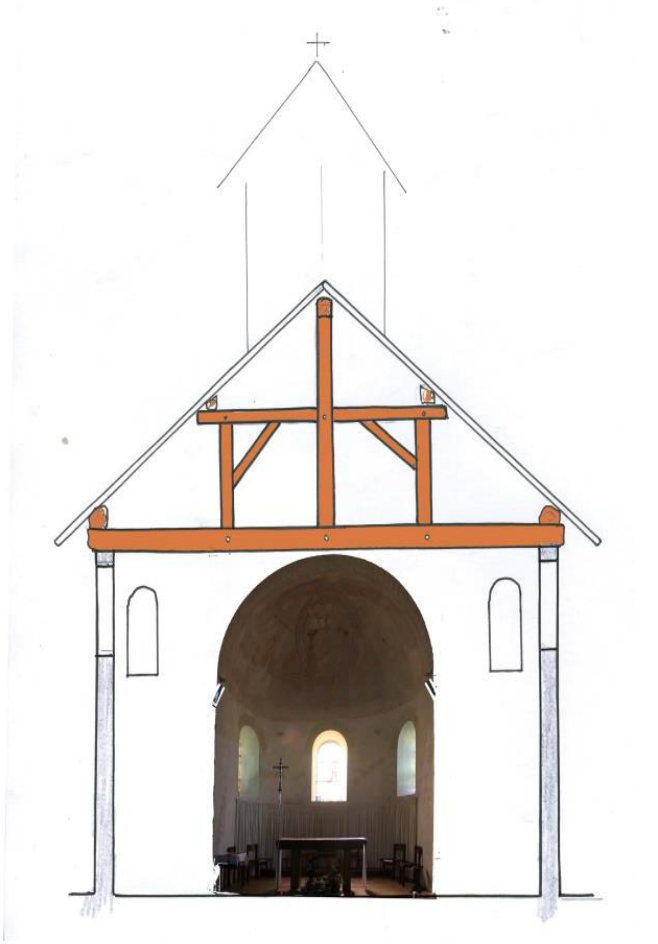

**Figure 175** *Hypothèse II*

| | |
|---|---|
| <u>Type de charpente</u> s'apparentant à celle de la grange de la Milletière.<br>- Ce type de charpente libère l'espace car ne possède pas d'entrait entre les murs.<br>- Par contre lorsque quelle vieillit, elle tend à écarter les murs pouvant entrainer l'effondrement de ceux-ci.<br>- La hauteur des murs latéraux, la configuration des fermes de charpente mettent en valeur l'abside qui reste totalement visible | <u>Type de charpente</u>, s'apparentant à celle de la grange de Meslay.<br>- Sa conception repose sur des poutres horizontales (entraits).<br>- Par contre ces derniers supportent tout le poids de la charpente et de la couverture. Les entraits finissent par fléchir, entrainant une poussée latérale sur les murs ; effondrement possible.<br>- Bonne perspective sur l'abside de tout point de la nef. Mais exige des murs latéraux élevés. |

## La charpente du XVe siècle

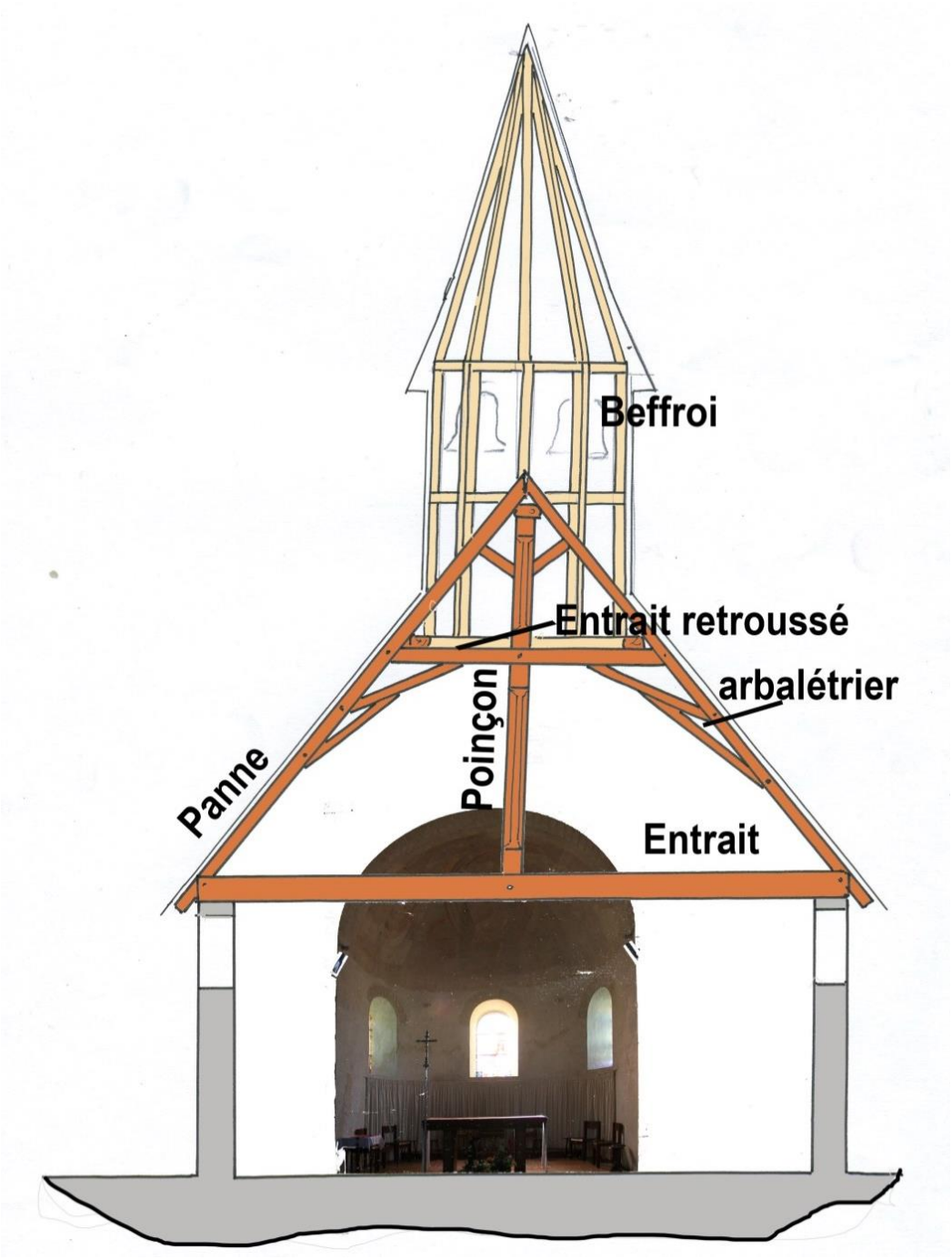


Figure 176 *Charpente de l'église reconstruite au XVe siècle*

**La charpente du XVe est la charpente actuelle. Elle est constituée :**

- D'une toiture plus pentue que l'ancienne, et moins large
- D'entraits, qui positionnés au sommet des murs évitent leur écartement.
- Les pannes en extrémité des entraits supportent tout le poids de la toiture et le répartissent sur les murs
- Le poinçon en milieu de l'entrait, évite le fléchissement de cet entrait

- Un « entrait repoussé » en milieu de charpente soutient le beffroi qui constitue le clocher et supporte les cloches : cet entrait répartit le poids du clocher sur les pannes, puis les murs.
- Plusieurs arbalétriers permettent de donner aux lambris de la nef cette allure de voute.
- Ces entraits sur des murs abaissés masquent le haut de l'abside, donc la fresque.

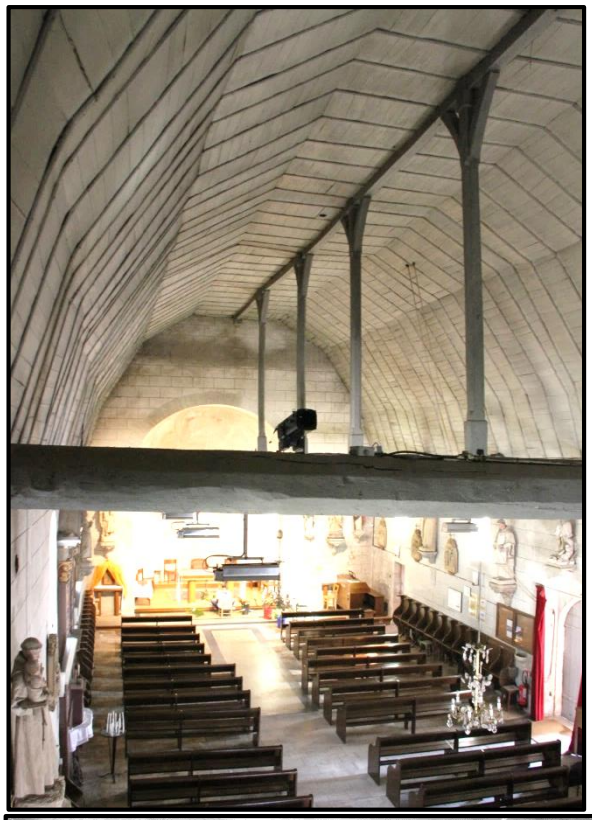

**Les problèmes posés par cette nouvelle configuration.**

Cette reconstruction a plusieurs conséquences

- Les baies sont moins nombreuses (deux ont disparu sur le pignon Est), celles des façades Nord et Sud sont plus basses, modifiant la luminosité de la Nef
- Le déplacement du mur Nord a détruit la symétrie de l'église, l'abside n'est plus dans l'axe de la nef. Certains expliquent que cette dysimétrie était une stratégie, car elle peut représenter, ce qui est parfois la cas, l'attitude du Christ en croix. Sa tête est inclinée sur une de ses épaules, créant ainsi un déséquilibre entre un coté et l'autre. Cette justification ne tient pas pour Parçay-Meslay.
- Les entraits de la charpente masquent partiellement la fresque de l'abside.

**Figure 177** *le bas de la charpente masquait le haut de l'abside, bien visible sur cette photo*

**Figure 178.** *L'église en 1906 ; la configuration interne est identique à celle du XVe siècle, après les réaménagements internes. On y voit parfaitement la fausse paroi Est avec ses peintures, elle crée une « pseudo » abside inscrite dans celle de pierre ; elle est dans l'axe de la nef. La porte de la sacristie (derrière l'autel) est ouverte sur la gauche. L'ancien chœur, réservé aux moines de Marmoutier est encore en place, ainsi que la chaire ; les deux grands tableaux sont accrochés de part et autre de la nef. Noter la similitude entre les deux statues d'anges de part et autre de l'autel et la peinture du fronton du retable.*

**Création d'un retable**

Pour pallier à ces difficultés on décida de construire un retable. Au niveau de la ferme de charpente, la plus proche de l'abside, on installa une cloison légère de bois atteignant les lambris de la nef. Dans cette cloison on aménagea côté Nord et côté Sud des niches pour recevoir des statues. Dans l'axe du chœur, empiétant sur l'abside de pierre on créa une absidiole de bois plus petite accueillant l'autel. Sa hauteur est alors inférieure à celle des entraits, et n'est, ainsi, plus masquée. La dissymétrie nef/abside a disparu. On profita du décalage entre la nouvelle abside et l'ancienne pour implanter une porte côté Nord dans cette paroi de bois ; cette porte permet d'accéder à la « pièce » ainsi créée ; cette pièce deviendra la sacristie.

La fresque n'est plus visible, mais la nouvelle paroi, un peu comme un décor de théâtre s'honore de peintures. L'ensemble devait voir fière allure. Une photo prise en 1905 et fournie par Jacques Gautier (fig.178) nous donne beaucoup d'informations sur l'aménagement interne de l'église et son mobilier entre le XV et XXe siècles. On peut constater que ce retable portait à son sommet une peinture représentant le Golgotha après la descente de croix ; cette dernière était enveloppé d'un suaire ; deux anges, ailes déployées agenouillés, portaient des bannières louant le Seigneur.

## Aménagement de l'église entre le XV$^{e}$ et XXe siécles.

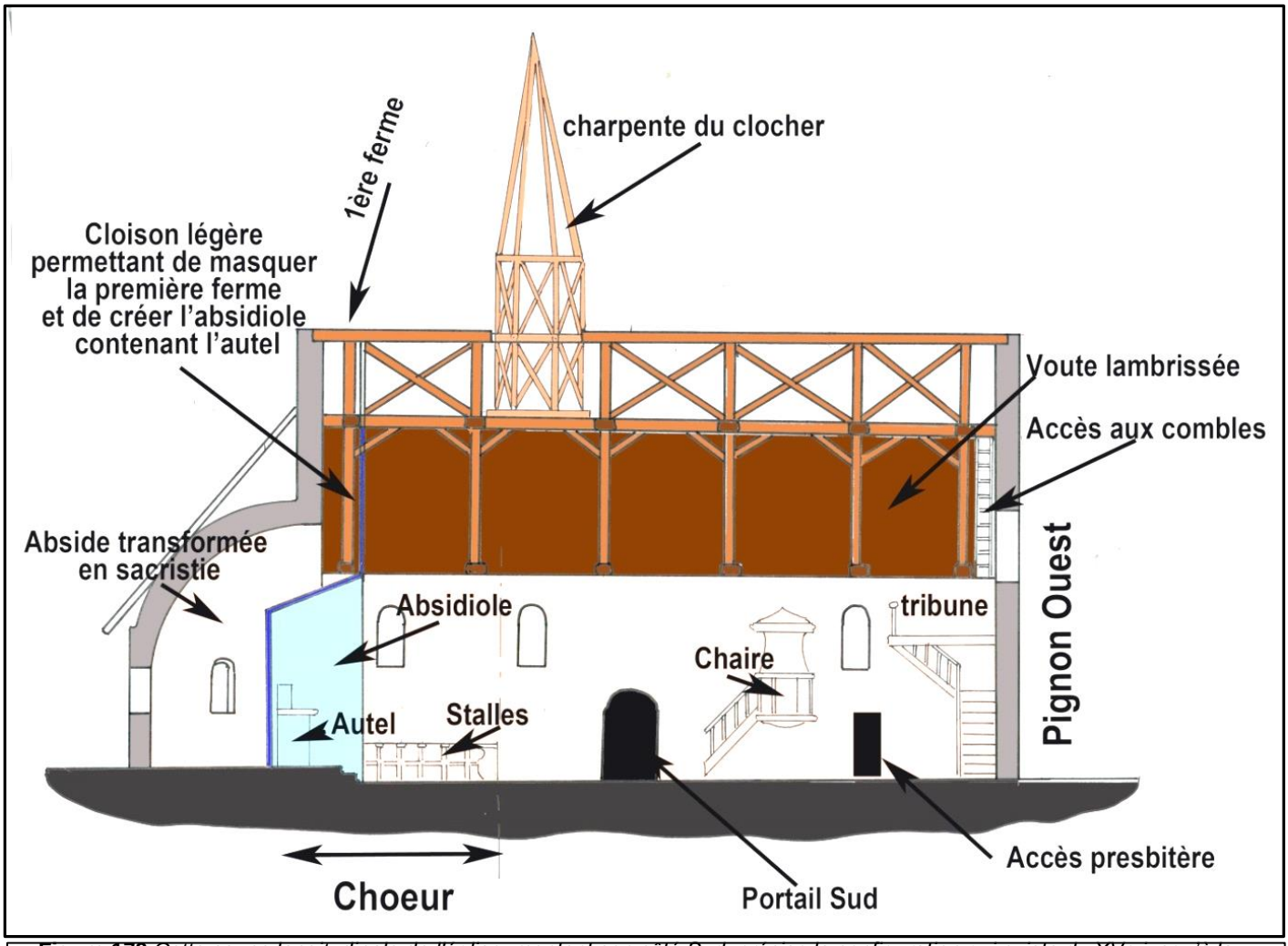


**Figure 179** *Cette coupe longitudinale de l'église, montant son côté Sud, précise la configuration qui exista du XVe jusqu'à la fin du XIXe siècle; présence d'une « fausse cloison » au niveau de la première ferme, sacristie derrière l'autel, la chaire, le Chœur réservé aux moines...*

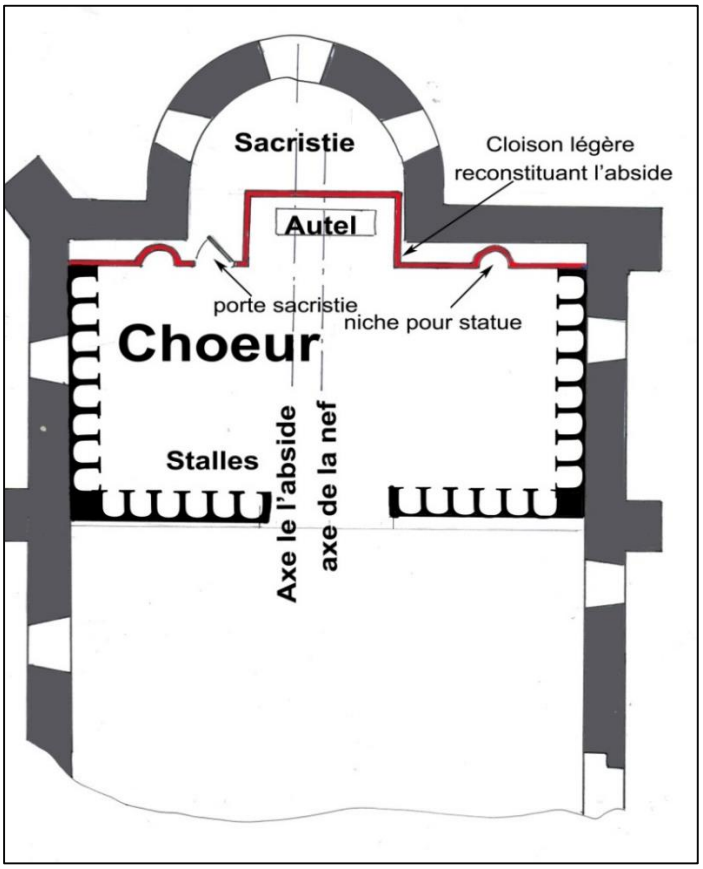


**Figure 181** *La construction de cette cloison légère au niveau de la première ferme, a permis de corriger le désaxage de l'abside en créant une absidiole contenant l'autel dans l'axe de la nef. Derrière cette cloison, la sacristie à laquelle on accède par une porte latérale à l'absidiole. Les stalles du chœur installées en 1787, délimitaient l'espace réservé aux religieux de Marmoutier. Elles remplaçaient celles de 1631, qui à la demande de l'archevêché, avaient été abaissées car elles masquaient la vue de l'autel aux fidèles assistant aux offices. Après la Révolution, ces stalles seront occupées par les Notables du bourg*

*Figure 180. Sur cette photo des années 1920 on découvre la disposition du chœur et des stalles réalisées par le curé Petit pour les moines de Marmoutier*

## Le mobilier de l'église.

Peu de chose demeure d'avant la révolution puisque tout fut saisi et vendu comme bien national. Par contre la photo de 1906 (fig.178) prise lors des incidents dans l'église comme celle de la figure190 donnent une visibilité de ce qui existait au XIXe siècle et peut être avant 1790.

**La chaire**

Positionnée sur l'arrière de l'église sur le flanc Sud, cette chaire fut probablement détruite en 1924 lors des réaménagements ; les traces sur le mur sont toujours visibles et permette d'imaginer sa configuration ainsi que la position de son escalier d'accès. La photo de la figure 178 nous fait découvrir sa position de l'époque.

**Les stalles du Chœur.**

**Figure 182** *Les stalles côté Nord, sont à leur place d'origine*

Mises en place par le curé Petit en 1787, elles sont toujours présentes en 1906. Leur utilisation avait évolué. Le curé Petit les avait destinées à l'usage exclusif des religieux de Marmoutier, lors de la réintroduction du culte après la Révolution, les Notables de Parçay se les « approprièrent ». En 1926 on les réaménagea en détruisant le chœur tel qu'il était, et on les disposa le long des murs à différents emplacements de l'église ; Seules, celles accolées au mur Nord, ont gardé leur implantation d'origine ; on y ajouta plus tard d'autres stalles qu'on reconnaît par leur facture différente.

**La Statuaire**

Il est difficile de reconnaître ce qui est ancien et ce qui l'est moins. La belle représentation de la Vierge trônant au-dessus de son autel et portant la mention « *vierge d'Autun* » est une copie d'une superbe statue en calcaire polychrome créée il y a 500 ans en Bourgogne. Nicolas Huron classe les autres statues au XIXe siècle. Si on s'en reporte à l'inventaire fait par Léon Palustre en 1888, il signale cependant une statue en terre cuite du XVIIIe, celle de Ste Marthe.

**Figure 183.** *Reproduction de la Vierge d'Autun*

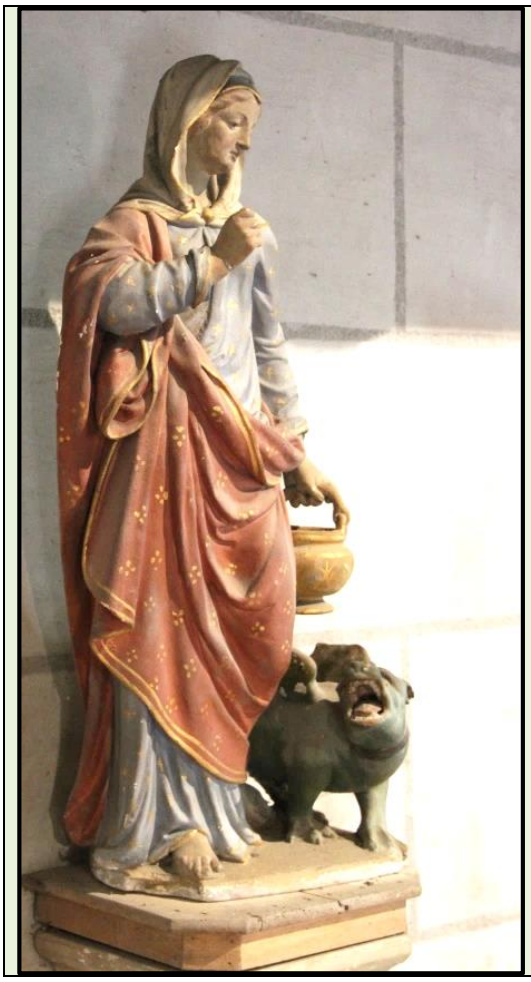

***Sainte Marthe.*** *A la mort de la Vierge, Marthe fut embarquée ainsi que son frère Lazare et sa sœur Marie Madeleine sur une barque fragile, Ils furent portés vers les rivages de la Provence. Là elle assista Lazare devenu évêque de Marseille et accompagna Marie Madeleine. Un abominable monstre connu sous la dénomination de Tarasque, jetait la terreur dans toute la contrée. Seule, elle s'avança, tenant une Croix dans sa main, vers la grotte qui abritait le monstre. À sa vue, le monstre baissa la tête et se mit à trembler. Marthe s'avança encore, enlaça le monstre avec sa ceinture et l'amena tel un trophée de victoire devant les habitants. Aussitôt, Tarasque tomba écrasé sous les coups vengeurs du peuple…*

***Par contre pour quelle raison trouve-t-on cette statue à Parçay ?*** *C'est étonnant car rien ne le justifie à priori ; le prénom n'est pas usuel dans la paroisse… Est-ce à voir avec la dévotion de Louis XI pour cette sainte : ce dernier, depuis son château de Plessis-Lès-Tours envoya au tombeau de la sainte, une chasse d'or destinée à contenir la tête de la sainte. Cet ouvrage fut réalisé à grand frais par André Mangot, joaillier à Tours. Commencé en 1463, ce travail ne fut terminé qu'en 1470 et porté alors à Tarascon*

**Figure 184** *Statue de Ste Marthe, située au fond de l'église, au niveau tribune; la ceinture permettant de tenir le dragon en laisse, manque.*

**Les grands tableaux**

Si on voit ces tableaux sur les photos de 1906 et 1920 (fig.178 et 189) leur position était celle décrite par Léon Palustre dans « *son inventaire des églises du Canton de Vouvray* »

**Côté Gauche** - *le centenier au pied du Christ – Toile*-Par A.Muraton- Copie du tableau de Jouvenet qui est au musée de Tours
**Côté droit**- *Multiplication des pains et des poissons*. Toile- signée ; *Joannes Devergnhes* : *pinxit anno 1742*

En l'année 2006, la commune de Parçay-Meslay a décidé de restaurer ces deux toiles peintes de grand format. Restaurées, en 2012 elles furent réinstallées dans l'église au-dessus de la tribune.

**Le Centenier aux pieds de Jésus**

Cette peinture fut exécutée par Alphonse Muraton[198]. C'est une copie d'un tableau de Jouvenet qui est au musée de Tours[199]. La date de réalisation de cette copie n'est pas connue.
L'original et la copie sont de fortes dimensions

[198] **Alphonse Muraton,** né à Tours le 16 avril 1824 et mort le 28 décembre 1911 à La Source de Macé à Saint-Denis-sur-Loire (Loir-et Cher), est un peintre français. Plusieurs de ces œuvres sont au musée de Tours.

[199] Huile sur toile H. 365 cm L. 247 cm. Dépôt de l'Etat, 1803. Transfert de propriété de l'Etat à la Ville de Tours, 2010 Inv. 1803-1-11
Né au sein d'une dynastie d'artistes à laquelle appartenaient les Restout, **Jean Jouvenet** se fixe à Paris dès 1661. Rapidement, la peinture religieuse devient sa spécialité et contribue à la gloire de son atelier, visité en 1714 par Philippe d'Orléans. Travaillant pour les églises parisiennes, celles de Versailles, de Rouen et de Rennes, cet artiste privilégie les grands formats dont le *Centenier aux pieds de Jésus* constitue un bel exemple.

.

(**Notice du Musée des Beaux-Arts de Tours)** Peinte en 1712 pour la chapelle du couvent des Récollets à Versailles, cette œuvre tardive dans la carrière du peintre accompagnait une de ses meilleures compositions, *La Résurrection du fils de la veuve de Naïm* exécutée en 1708, aujourd'hui à la cathédrale Saint-Louis de Versailles.
Le sujet, singulier au XVII$^{e}$ et XVIII$^{e}$ siècles, illustre un des miracles du Christ. Matthieu l'Évangéliste raconte qu'en entrant à Capharnaüm, Jésus est arrêté par un centurion romain qui se prosterne à ses pieds et lui demande la guérison de son serviteur (Matthieu, VIII, 5-13).
La composition, claire et simple, présente un caractère monumental rendu par la dimension des architectures qui occupent toute la hauteur de la toile et étouffent quelque peu la scène du premier plan. Celle-ci se compose de deux groupes soigneusement reliés par les gestes et les regards : celui du Christ entouré de ses disciples et celui des soldats romains. Les draperies sont simples, géométriques et larges, aux coloris assez vifs, élément essentiel de la palette du peintre.

### *La Multiplication des pains et des poissons*

**Figure 186** *Le centenier au pied du Christ*

**Figure 185** *La multiplication des pains et des poissons*

Ce tableau est signé et daté « JOANNES DESVERGNHES PINXIT ANNO 1742 ». En 2006 on rapprocha ce tableau avec d'autres repérés lors de restaurations entreprises sur le patrimoine disséminé dans les églises de Touraine. C'était la neuvième fois que cette signature apparaissait, et dans une fourchette chronologique assez précise, à savoir de 1742 à 1757, à chaque fois attestée par une signature et souvent une date en bas des œuvres. Il s'agit, dans tous les cas repérés, d'huiles sur toile allant du format de chevalet, c'est-à-dire

autour d'un mètre de haut, au très grand format, comme à Parçay-Meslay, avec une hauteur de 305 cm et une largeur de 234 cm. Il fut décidé, par arrêté du 6 juillet 2009 d'inscrire ce tableau sur l'inventaire supplémentaire de la liste des mobiliers des Monuments Historiques.

L'on demeure sans renseignement sur la vie du peintre Desvergnhes, si ce n'est un élément historique qui serait relatif à l'installation de la boutique d'un peintre nommé Desvergnhes, à Tours, le 29 décembre 1754, donc dans les années qui correspondent précisément à la période de production attestée[200].

La composition fait apparaître une sphère de personnages prolongeant les bras du Christ, sorte de couronne occupant les deux tiers inférieurs du tableau, dans une mise en page assez flottante. La partie supérieure est occupée par le ciel, sans que l'on puisse déterminer si l'ensemble de la scène n'est pas volontairement campé à mi-chemin entre ciel et terre, ce qui pourrait indiquer que le peintre a voulu faire de ce récit, au départ très concret, de la multiplication des pains, une préfiguration eucharistique, « pain du ciel » dans l'esprit du concile de Trente.[201]

## Les fonds baptismaux

**Figure 187** *Les fonds baptismaux*

Située à l'arrière de l'église, la vasque passe pratiquement inaperçue. C'est dans le mobilier d'une église une pièce essentielle. Les fonds baptismaux de l'église Saint Pierre ont été taillés dans un bloc de calcaire suivant la forme classique d'une vasque. On peut penser que cette vasque, manifestement très ancienne, pourrait datée de l'origine de l'église, on la modifia en divisant son bassin par une pierre enchâssée. Les traces d'usures qu'elle porte semblent confirmer son ancienneté. Elle est soutenue par un tabouret de fer qui, plus récemment, fut renforcée d'une colonne de pierre.

Sa localisation dans l'édifice évolua au cours du temps et des stratégies ecclésiastiques. Avant le percement du portail sur le pignon Ouest elle se positionnait dans l'axe de la nef à l'arrière de l'église. On la déplaça vers le mur Nord à la place qu'elle occupe aujourd'hui.

## Le bulletin Paroissial de Parçay Meslay

A partir de 1924, la paroisse, sous l'impulsion de son curé, l'abbé Vivien, va publier un bulletin mensuel. C'est pour nous une source riche d'information sur ce qui va se passer, dans l'église et autour durant ces années. Nous y puiserons beaucoup des informations qui suivent.

[200] Renseignement biographique fourni par M. François-Charles James, conservateur des monuments historiques à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre

[201] D'après « Découverte du milieu artistique tourangeau autour d'un peintre méconnu : Joannes Desvergnhes » par Guy DU CHAZAUD

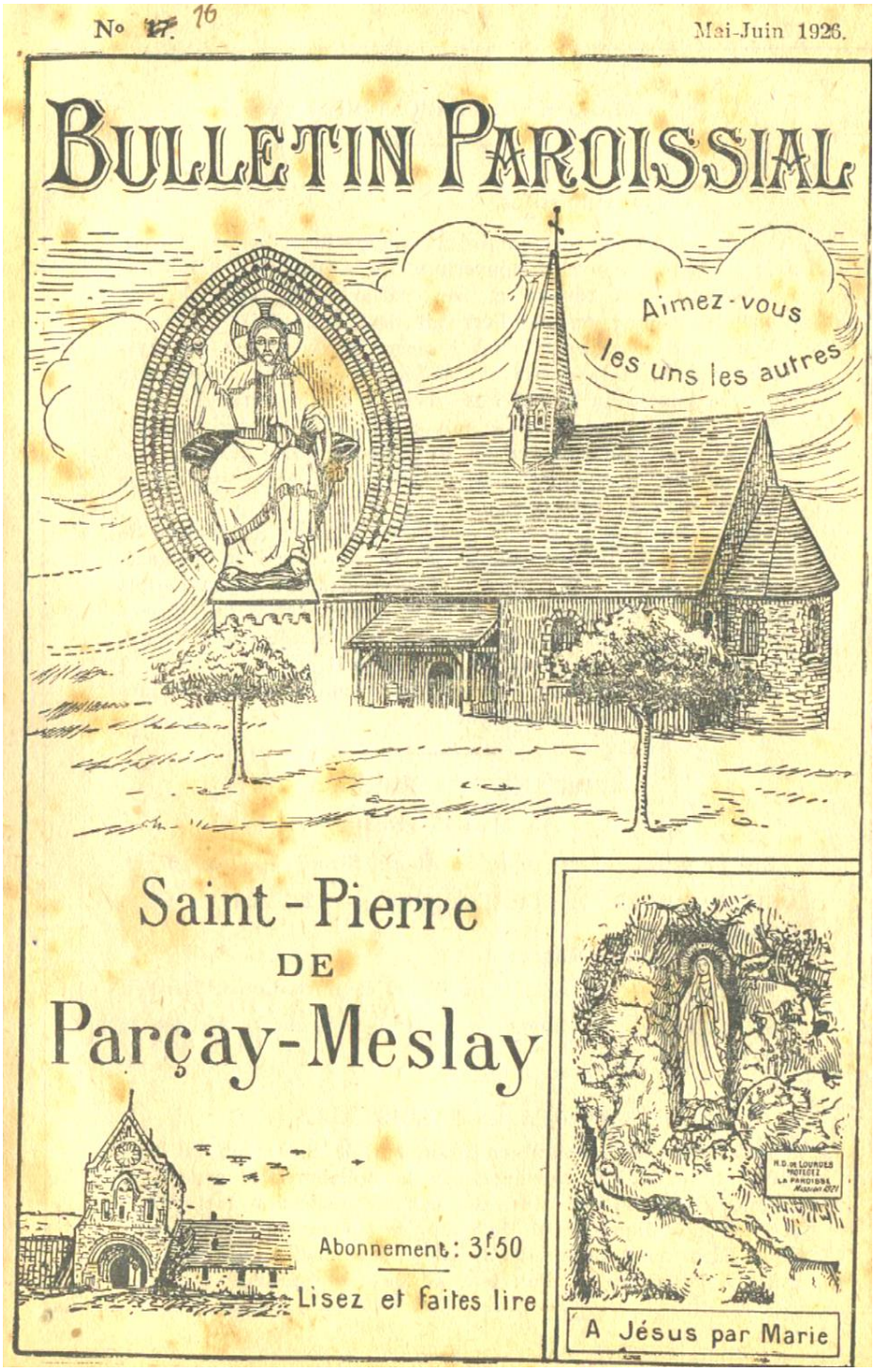


*Figure 188. Première page du bulletin paroissial représentant, le portail de Meslay, l'église, sa fresque et la grotte de Lourdes des Armuseries*

## Les incidents de 1906

**Le 9 décembre 1905, à l'initiative du député socialiste Aristide Briand, la loi de séparation de l'Église et de l'État est votée.** La loi est violemment critiquée par le Vatican. Le pape Pie X se plaint, à juste titre, d'une rupture unilatérale du Concordat et interdit aux catholiques français de l'accepter.

Avant de confier les biens des Églises aux associations cultuelles, la loi a prévu un inventaire des dits biens… La résistance est vive dans l'Ouest de la France et dans le Massif central. Des heurts et des manifestations provoquent plusieurs décès. En Ariège, à Cominac, en 1906, on voit même des ours pyrénéens dressés, garder l'entrée de l'église pour en empêcher l'inventaire ! À Parçay Meslay, l'émotion n'est pas moins vive.

Lors d'une discussion à ce sujet, Jacques Gautier rapporte les incidents qui frappèrent le bourg.

« En *1905 le prêtre de l'époque (Eugène Métivier), monta en chaire, et s'excusa auprès des paroissiens de ne pas avoir pu empêcher l'administration de procéder à l'inventaire des biens sacerdotaux. Les hommes prirent leur fusil, les chargèrent avec des chevrotines : il y avait peu d'habitants à Parçay à cette période (il n'y en aura qu'environ 400 en 1948 lorsque nous nous sommes mariés). Certains s'enfermèrent à l'intérieur de l'édifice, bloquèrent les portes de l'église avec les bancs, les femmes les avaient accompagnés ; elles priaient et se mirent à chanter des cantiques. Les gendarmes venus pour probablement saisir le matériel, avaient attaché leur cheval à l'extérieur à des anneaux encore visibles aujourd'hui. Des hommes retranchés dans la sacristie, y avaient stocké du soufre : ils y mirent le feu, une fumée âcre s'en dégagea et s'échappa vers le porche ; les chevaux irrités par cette fumée épaisse, s'agitèrent et brisèrent leur lien puis s'enfuirent… »*

*Figure 189 L'intérieur de l'église en 1906 lorsque les paroissiens se sont opposés aux forces de l'ordre. On distingue parfaitement la disposition des stalles délimitant le chœur comme dans la fig.178. Notez qu'il n'y a pas d'allée centrale dans la nef, elle ne sera établie qu'après l'installation du porche sur le pignon Ouest. (Source ; Jacques Gautier)*

Alain Levant raconte une vision un peu différente mais non contradictoire de cet événement :

*« Les esprits avaient été échauffés par un nommé Gouin[202] ; il se posait comme le défenseur de l'église et son attitude plutôt sectaire l'avait poussé à appliquer les consignes du Vatican, c'est-à-dire, s'opposer à l'inventaire demandé par l'état. C'est lui qui avait entrainé les gens à se barricader dans l'église, ce qui força la gendarmerie à enfoncer la porte avec un bélier pour pouvoir entrer. »*

Il existe un compte rendu[203] officiel de ce qui s'est passé à Parçay. Ce compte rendu dressé par les représentants de l'Administration en charge du recensement des biens de l'Église, diffère de

[202] Il s'agit probablement du donateur du vitrail central du chœur.
[203] Archives Départementales d'Indre et Loire Série V

ce que raconte la mémoire populaire ; Il est probable que les officiers administratifs ont cherché dans leur propos à minimiser la violence observée ; il faut prendre le texte tel qu'il est sachant que la vérité peut être ailleurs mais remarquons que l'opposition de la population y est confirmée.

**Séparation de l'Église et de l'Etat, inventaire de l'église de Parçay Meslay**

L'an mille neuf cent six, le trois Mars, à une heure et ½ du soir

« *Je soussigné Clion Louis Anatole receveur-contrôleur des Domaines dûment assermenté et commissionné … nous nous sommes transportés au chef-lieu de la commune de Parçay-Meslay pour procéder à l'inventaire des biens de la Fabrique de l'église paroissiale de cette commune. Après avoir vainement sonné à la porte du presbytère nous nous sommes dirigés vers la porte principale de l'église. Notre venue avait été signalée aux personnes situées dans l'intérieur de l'édifice par un certain nombre d'autres [qui] se tenaient à l'extérieur et sur le parvis, cette porte s'est entrebâillée pour laisser sortir Monsieur le Curé, puis elle s'est refermée de l'intérieur dernière lui. Après avoir décliné nos noms et qualité, nous avons demandé l'ouverture des portes, déclarant à Mr le Curé que nous n'écouterions les protestations qu'il se disposait à nous lire que dans l'intérieur de l'église. Nous avons renouvelé trois fois cette demande, à quoi Mr le Curé nous a répondu « qu'il n'avait pas donné d'ordres pour fermer la porte et qu'il n'avait pas à en donner pour l'ouvrir ». Ayant encore une fois tentés de l'ouvrir nous-mêmes, nous n'avons pu y réussir, la porte étant fermée à l'intérieur, nous avons déclaré, en conséquence, que nous nous retirions pour en référer à Mr le Directeur de l'Enregistrement à Tours. Nous avons rédigé un rapport des faits à deux que nous avons adressé à Mr le Directeur et nous sommes rentrés à Tours.*

*Signé : A.Clion*

*Et le jeudi 8 mars à six heures et demi du matin notification a été faite par Mr Serre Commissaire spécial à Tours, à Mr le Curé de Parçay-Meslay, parlant à sa personne, d'un arrêté pris le même jour par Mr le Préfet d'Indre-et-Loire, aux termes duquel les représentants légaux de la Fabrique étaient mis en demeure d'avoir à nous remettre les clés de l'église faute de quoi il serait procédé à sept heures du matin de ce jour, huit mars à l'ouverture des portes par un officier de police judiciaire .*

*A sept heures du matin nous nous sommes présentés à la porte de l'église, après avoir frappé à cette porte, en en demandant l'ouverture, nous avons prié Mr le Curé qui se trouvait avec nous, ainsi que Mr le Président du bureau des marguilliers de bien vouloir donner des ordres en conséquence. Sur leur refus, Mr Serre, commissaire spécial des chemins de fer à Tours a fait à haute voix les sommations légales en vue de l'ouverture. Après quoi la porte a été ouverte par deux serruriers requis à cet effet.*

*Étant entrés dans l'édifice, nous avons fait de même pour chacune des portes de la sacristie, du clocher et d'une porte fermant un placard dans l'intérieur de l'église.*

*Et nous avons procédé à l'inventaire, en présence de Mr Eugène Métivier, Desservant de la paroisse de Parçay-Meslay et Mr Jean Proust Propriétaire à Parçay, Président du bureau des Marguilliers, lesquels, sur notre demande, nous ont décliné leur nom et identité…*

*….Suit l'inventaire effectué… On y trouve quelques éléments intéressants entre autre la description du retable en bois encadrant le maitre autel, retable qu'on retirera une vingtaine d'années plus tard…*

### Extension de la sacristie au Sud de l'église.

La création d'une nouvelle sacristie positionnée au Sud de l'église daterait, suivant Nicolas Huron de 1923 ou 1924. On pourrait le croire car les photos de 1906 (voir fig.178 révélant le capharnaüm en 1906 à l'intérieur de l'église montrent que la porte de communication avec cette nouvelle sacristie n'existe pas. En réalité, cette sacristie existait bien en 1906. Elle avait été construite en 1903[204], comme l'accrédite la carte postale envoyée en 1907 (figure 200), Par contre, on y accédait par le passage, aujourd'hui bouché qui se trouvait entre la sacristie et l'église. C'est ici, que lors de la tentative d'intrusion en 1906, de la gendarmerie que quelques hommes de la paroisse se barricadèrent : Il fallait un certain courage pour le faire et s'opposer à la gendarmerie en s'enfermant dans ce cul-de-sac. Voyant la maréchaussée tentant d'enfoncer la porte de l'église, depuis le passage, entre l'église et la sacristie, les quelques hommes retranchés, incendièrent du soufre pour éloigner les gendarmes positionnés devant le porche de l'église et brisèrent la fenêtre de l'intérieur pour évacuer les fumées irritantes, pendant ce temps les gendarmes essayèrent de forcer la porte en y mettant le feu. Jacques Gauthier

[204] Avril 1902. Engagement sur timbre du curé de Parçay, l'abbé Métivier, d'une offre de 1650F pour la construction de la nouvelle sacristie. Acceptation du Conseil à condition que la porte s'ouvre sur l'extérieur.

ajoute « *ces fumées effrayèrent les chevaux de la maréchaussée, qui rompirent leur lien, ils s'enfuirent, poursuivis par les gendarmes qui cherchaient à les rattraper* ». La photo fig.190 accrédite ce récit. On peut voir les traces d'incendie sur la porte de l'église et sur le sol devant la sacristie.

Cette sacristie sera modifiée vers 1924 lui permettant de communiquer directement avec l'église, le passage sera fermé. Puis, à nouveau en 1971 nouvelle modification, dans le pignon Sud, : on ouvre une porte externe en lieu et place de la fenêtre, il s'agissait de respecter des règles de sécurité concernant une évacuation rapide de l'église.

*Figure 190. L'entrée de l'église avec sa sacristie ; des traces de violence sont clairement visibles sur la fenêtre de la sacristie et la porte de l'église.*

## 1924, découverte de la fresque

En 1903 le curé Métivier avait, donc fait construire une nouvelle sacristie à l'extérieur de l'église, à son emplacement actuel. Cette nouvelle construction permettait d'envisager la réhabilitation de l'ancien chœur roman. Ainsi en 1924, on retira la cloison qui masquait l'abside et lors de cette réfection l'abbé Vivien, curé à cette date, découvrit la fresque du Christ en Gloire.

**Bulletin de La Société Archéologique de Touraine, *Tome XXII***. *Le 25 juillet 1923, « M l'abbé Guignard signale à la Société Archéologique l'achèvement des réparations de l'église de Parçay-Meslay, qui lui ont restitué son plan du XIIe siècles, en lui rendant l'usage d'une abside depuis longtemps convertie en sacristie. M. le curé de Parçay [l'abbé Vivien], avec un zèle intelligent et hardi, a non seulement recueilli la somme destinée à ces travaux, mais il a découvert sur la voute de l'abside une fresque du XIIe siècle, sous un épais badigeon qu'il a décapé avec soin. Un Christ en majesté est assis sur un coussin, les pieds appuyés sur une bancelle ; il tient dans sa main*

*droite un globe[205], de la main gauche, le livre des Évangiles. L'amande et les nuages, figurés en ondes parallèles, qui entourent le Christ nimbé, sont cantonnés des quatre évangélistes. À droite, dans la partie la mieux conservée, on reconnaît St Pierre et d'autres apôtres.*
*Cette peinture, moins parfaite que celle du Liget, a plus d'analogie avec celle de l'église Saint Gilles de Montoire et surtout du prieuré de Grais. Elle doit être un de nos plus anciens documents iconographiques. »*

Le bulletin paroissial de Parçay dans son Numéro 2 de Janvier 1925 donne quelques détails.
« *Disons un mot de la fresque de notre église, fresque unique au monde. Elle a valu la visite de Mr Enlard, directeur du musée du Trocadéro ; de plusieurs érudits et de trois délégués des Monuments Historiques. Elle a attiré l'attention des Beaux-Arts qui proposent de s'y intéresser, comme vient de nous le faire savoir l'abbé Guignard. Entre autres appréciations citons le président de la Société Archéologique du Vendômois, dont la parole fait autorité surtout pour ce qui concerne le XII^e^ siècle et dont l'intervention et les conseils nous ont été si précieux…*
« *Je reviens, a-t-il écrit, absolument enthousiasmé de ce que j'ai vu. La peinture que vous avez eu le talent de découvrir, est une pure merveille qui se range parmi les plus belles productions du XII^e^ finissant…*
*Je ne connais nulle part figure aussi intacte, et il faut le dire aussi belle. Le fait que le Christ soit imberbe augmente encore l'intérêt, car ce parti pris iconographique est rare au moyen âge… »*
*« Parçay étant prieuré de Marmoutier… je considère comme évident que cette peinture a été exécutée sous l'inspiration des moines de cette grande abbaye… Songez bien que ces peintures du XII^e^ siècle sont nos primitifs, aussi intéressants que les plus belles toiles du Louvre, et qu'elles furent exécutées à une époque où l'Italie, la Mère, croyait-on jadis, de la peinture murale, ne possédait encore aucune manifestation d'Art… »*

À la suite de cette découverte, le Ministère classa l'abside de l'église parmi les Monuments Historiques (4 Janvier 1928)

## 1924, problème de la première ferme de la charpente

La suppression du retable qui servait de cloison Est à la nef, avait donc permis la découverte de la fresque ce qui justifia sa restauration, mais problème ; la poutre d'entrait de la première ferme masquait la visibilité de cette peinture ; on hésita, puis après réflexion on décida de l'enlever. Cette opération fragilisait la structure de l'édifice et on craignait un effondrement de la toiture. Benjamin Gautier, père de Germain était de cette opération. Il était un de ceux qui armés d'une scie accédèrent à l'entrait pour le couper au ras des lambris de la voute. Un d'entre eux s'était positionné à l'extérieur de l'édifice, surveillant si aucun incident de produisait ; sa mission était de prévenir ceux qui dans l'église opéraient pour qu'ils s'échappent au moindre danger. Rien ne se produisit, même si depuis cette date le bâtiment peut avoir montré quelques faiblesses. De même on arasa le poinçon de la ferme au ras des lambris.

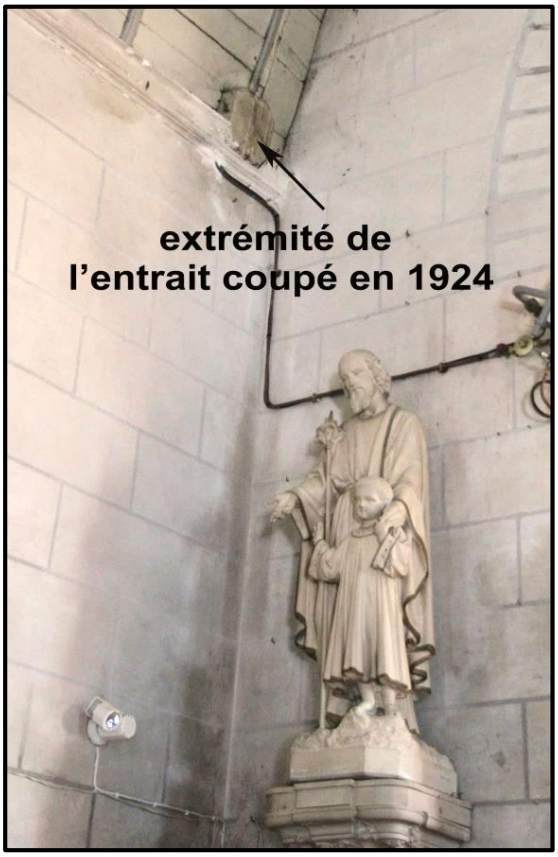


**Figure 191** *Au-dessus de St Joseph, on peut voir les restes de l'entrait qu'on avait coupé en 1924*

[205] En réalité une hostie

La vue se trouve ainsi dégagée sur la fresque, et depuis, tous ont oublié les désagréments que provoquait cette ferme. La charpente porte aujourd'hui les traces de cette mutilation (fig.191).

Le bulletin N° 4 de Mars 1925 décrit les travaux effectués.

« *Il y a un an notre église était un vaste chantier. Les travaux de démolition débutèrent le 24 Janvier 1924 et à partir du 4 février les offices du dimanche furent célébrés à l'autel de la Très Sainte Vierge. Le chœur et l'ancien sanctuaire étaient encombrés de matériaux de toutes sortes. Chaque samedi, au prix d'un travail opiniâtre, on remettait le plus d'ordre possible et d'immenses bâches recouvraient les travaux en cours.*

*Tandis que l'on piquait le mur nord (recrépi en 1768) on démolissait cette cloison de planches et de briques dont la plus grande partie datait de 1808 et on poursuivait activement le délicat travail de décapage (longues heures d'un patient labeur récompensé par la découverte de quelques-unes des merveilles de l'incomparable fresque)*

*Avant de supprimer le tirant dissimulé dans la cloison, et d'ailleurs remplacé par de forts chainages, on rétablissait l'entrée de l'ancienne voute du X ou XI^e^ siècle dont les mutilations constituaient un véritable péril. (Il fallut remettre 11 claveaux nouveaux). Le plancher du grenier de la sacristie, (antique abside) est descendu, de même côté Nord, la fenêtre à deux vantaux en bois datant de 1787[206]. Les trois baies sont reconstituées dans leur état primitif, la base de l'autel reportée vers le fond…*

*Bref, travail considérable, habilement et rapidement exécuté, à ce point que le 31 mars (1925) (Dimanche de la Quinquagésime) Notre Seigneur reprenait possession du véritable sanctuaire construit par vos ancêtres il y a 900 ans environ. Le Saint Sacrifice y était de nouveau célébré et Jésus-Hostie y recevait les adorations les hommages de réparations comme aux siècles passés…* »

*Signé Abbé Vivien*

Un peu plus loin, l'abbé Vivien poursuit :

« *Sans doute le gros œuvre était terminé. Les pauvres cloisons de planches et de briques qui d'ailleurs avaient été un peu remaniées en 1835 (comme en témoignait une inscription), lorsqu'on plaça les échelles conduisant aux combles, avaient donc disparu. Mais le sol était encore jonché de débris. Ce n'est que plus tard, le maitre-autel étant de nouveau déplacé, que les ouvriers terminèrent cet enduit de mortier et cette imitation d'appareil de pierres d'ailleurs fort bien réussie. Les claveaux de l'arc triomphal et des trois fenêtres furent maintenus ou restaurés avec leurs joints épais et saillants, suivant la coutume du XI^e^ siècle…*

*Avant de recouvrir le sanctuaire de la riche mais sévère mosaïque que nous y admirons, on a voulu faire quelques fouilles et on découvrit deux petits murs, dont l'un recouvert d'ardoises, au-dessous de l'entrée de la voute. Près de ce petit mur, divers ossements humains que les bouleversements avaient dispersés.* »

Germain Gauthier, poursuit par ce commentaire. « *Lors des travaux au centre de réfection de la nef, une dalle de petits carreaux en granit noir témoigne d'ossements rassemblés. Une petite croix en cuivre, légèrement piquée dont la date témoignerait de l'origine de notre ancienne église. Son emplacement précis est situé sous les six petits carreaux de granit blanc disposés en forme de croix à 1 mètre au Nord du carrelage souvenir. C'est sur cette dalle que l'on dispose maintenant le catafalque lors d'une cérémonie funèbre.* ». D'ailleurs lors du mariage de son père, Benjamin Gautier le 5 septembre 1924, le curé Vivien, dans son homélie donne quelques détails :

[206] *Probablement œuvre du curé Louis Petit*

*Figure 192. C'est là, où on découvrit une petite croix de cuivre et des ossements en 1924.*

*« Vous vous souvenez sans doute, mon cher Benjamin, de ce soir d'hiver, où, tandis que le village était endormi, nous travaillions sans trêve ni merci pour chercher sous cette dalle d'ardoise placée à l'entrée du chœur et qui avait éveillé notre pieuse curiosité ce qu'elle pouvait nous révéler du passé. Après un labeur opiniâtre, nous parvenons avec une émotion que je ne saurais dépeindre à trouver cette petite croix de cuivre près des restes mortels plus ou moins épars, pausément déposés là, jadis, il y a peut-être mille ans ou plus.*

*Humble petite croix qui avait résisté aux bouleversements et aux révolutions, mais qui redisait clairement les sentiments de foi, espérance et charité de tout un passé enchâssé dans cette terre natale à laquelle vous appartenez… »*

*Abbé Vivien*

## 1924 Les vitraux du Chœur

On profita de la réaffectation de l'abside et les travaux qui l'accompagnaient pour installer des vitraux dans les trois baies maintenant apparentes. Ces vitraux sont des dons de familles aisées fréquentant la paroisse.

. Le vitrail central représentant de Christ remettant à Saint Pierre les clés de son Église est un don de la famille Gouin-Duchamp. On reconnaît ci la dévotion de ce Gouin qui s'opposa en 1906 à l'inventaire de l'église par les représentants de l'Etat.

-

**Figure 193** *Les vitraux du chœur*

- Le vitrail de gauche dédié à la **bienheureuse Melle Legras** fondatrice des filles de la Charité.

> - ***Louise de Marillac*** *(Paris, 12 août 1591 - Paris, 15 mars 1660) est fondatrice avec saint Vincent de Paul des filles de la Charité*
> - *Le 5 février 1613, Louise de Marillac épouse en l'église Saint-Gervais Antoine Le Gras (1577-1625), issu d'une vieille famille de Montferrand qui accèdera plus tard à la noblesse. Son épouse sera appelée « Mademoiselle », titre alors réservé aux épouses et aux filles d'écuyers, c'est-à-dire de nobles non titrés.*
> - *Antoine Le Gras s'éteint le 21 décembre 1625*
> - *Fin 1624 ou début 1625, elle rencontre le père Vincent de Paul qui établit alors des confréries de Charité, il va bientôt fonder la congrégation de la Mission, dite des Lazaristes.*
> - *De 1625 à 1629, monsieur Vincent réussit peu à peu à tourner Mademoiselle Le Gras vers le salut des autres. Dans une lettre du 6 mai 1629, il en fait solennellement sa chargée de mission auprès des dames de la Charité.*
> - *Louise de Marillac sera béatifiée le 9 mai 1920 par Benoît XV, canonisée le 11 mars 1934 par Pie XI et proclamée patronne des œuvres sociales en 1960 par Jean XXIII.*

Ce vitrail est un don de la famille **Legras de Sécheval**. Mais malgré mes recherches, je n'ai pas trouvé de lien entre cette famille et la bienheureuse Melle Legras, si ce n'est le nom. Précisons que la famille Legras fut propriétaire du château des Armuseries au XIXe siècle. (Voir les chapitres sur les Armuseries dans « ***le Sud et le Seigneurie de Parçay et les « écarts » de Saint-Georges-sur-Loire*** » du même auteur.)

- Le troisième vitrail est un don des « de Woillemont », cette famille hérita des Armuseries des **Legras de Sécheval**. Noter que les Armuseries, faisaient partie de l'ancienne paroisse de Saint-Georges est à partir de 1808 de la commune de Rochecorbon. Par contre ce château se situe en limite du bourg de Parçay, ce qui explique que ses habitants fréquentaient l'église Saint Pierre de Parçay, la plus proche de leur domicile. Les relations entre les Armuseries et la Paroisse de Parçay fut toujours

très cordiales ; pendant des années, le parc entre La Planche et les Armuseries accueillit les kermesses de la Paroisse de Parçay.

**1925 une grande festivité pour marquer l'inauguration de l'église rénovée**

***Voici l'article qui parut dans le « Journal d'Indre et Loire » à propos de la restauration de l'église de Parçay Meslay en 1924, sous le titre « Une restauration »***

*« Qui n'a pas vu l'église de Parçay depuis un an n'en reconnaitra pas aujourd'hui l'intérieur. Sous la direction d'un habile architecte, un ouvrier du pays l'a restaurée avec un gout impeccable.*

*Depuis plus d'un an, curé et paroissiens s'étaient mis à l'œuvre. Contributions pécuniaires et personnelles, tout fut grand…*

*Ils peuvent être fiers de leur église. L'ancienne abside, devenue pendant des années et des années sacristie et débarras, est rendue à son affectation primitive. Trois magnifiques vitraux, dons Mr le Général Comte de Woillemont et de Mr Gouin-Duchamp, tamisent une lumière discrète sur la splendide fresque du XIIème siècle, l'une des plus belles de France.*

*Dimanche dernier fut le jour fixé pour fêter cette restauration.*

*La messe solennelle fut chantée devant un chœur rempli d'hommes par l'abbé Guignard, vicaire à Saint-Symphorien, assisté comme diacre et sous-diacre de Mr l'abbé Vivien et de Mr l'abbé J.Marcel.*

*Le même jour, avait lieu le pèlerinage traditionnel à la grotte[207] de Notre Dame de Lourdes. Le soir, à 3h30, après le chant des vêpres, les fidèles en longues théories, se rendirent en priant à la grotte. Là ils trouvèrent Mgr L'Archevêque accompagné l'abbé Gounin, vicaire général et entouré d'un nombreux clergé. Mrs les doyens de Vouvray et de St Symphorien, le RP Lambert, Mrs les curés de Villedomer, de Reugny, Rochecorbon, Ste Radegonde et de Notre Dame d'Oé et plusieurs séminaristes. Un cantique composé pour la circonstance prépara les auditeurs à entendre une courte allocution du prédicateur. Au retour de la procession, les pèlerins, presque un millier, ne purent tous entrer dans l'église. Dans le sanctuaire, Monseigneur prenait place sur un siège ouvragé que deux jeunes mariés venaient d'offrir à leur église comme cadeau de noce[208].*

*À sa Grandeur, Mr le curé (l'abbé Vivien) de Parçay, présenta l'œuvre parfaite que nous avions sous les yeux ; en mots heureux et délicats, il rappela le concours apprécié de l'Abbé Guignard, des paroissiens et des amis de Parçay. Mr l'Abbé Guignard avait accepté la mission de prendre la parole. Avec un à propos très personnel, il esquissa le rôle social de l'église de Parçay à travers ses transformations successives. Mgr l'Archevêque exprima toute sa joie et toute sa satisfaction à Mr le Curé et à l'orateur, aux fidèles, surtout aux deux cents hommes qu'il voyait à ses côtés. Pendant que la bourse de Mesdames Lefebvre et Féral[209] faisait appel à la générosité des assistants, la Société Musicale attentive au commandement de son chef Mr Reverdy, faisait savouré un morceau d'une douceur exquise, très bien réussi « Les chevaliers du Travail ». Surtout nous eûmes la bonne fortune d'entendre la « Schola de l'Odon »[210] sous l'experte direction de Mr Van de Velde, dont le talent n'a d'égal que sa modestie. Elle exécuta plusieurs motets, entre autres un « Ave Maria » et un « Tu es Petrus » dont les oreilles même incultes ont su, sinon apprécier, du moins deviner toute la perfection.*

*Quelle belle et bonne œuvre font les membres de cette Schola lorsqu'ils vont jusque dans les plus humbles églises de campagne, porter l'harmonie de leurs chants si suaves et si pieux ; ils développent le culte et le gout de la musique sacrée.*

*Merci à Mr le Curé et aux paroissiens de Parçay qui ont su mener à bien une si grande entreprise ! Merci à tous ceux, qui, Dimanche, en ont célébré le succès !!*

*Article probablement rédigé par Benjamin Gautier*

[207] Reproduction de la grotte de Lourdes construite après la guerre de 14-18 au voisinage des Armuseries

[208] Il s'agit de Geneviève Tulasne qui épousa Marcel Gautier ; ils eurent comme enfants, Jacques, Pierre et Thérèse.

[209] Lefebvre représentant Meslay et Féral, les Armuseries

[210] Probablement chorale de Bretteville sur Odon (Calvados)

## 1925, remplacement des deux cloches

Il y avait traditionnellement deux cloches au clocher de l'église tel que le racontent les registres de l'église.

> *« Le 4 Octobre 1731, bénédiction d'une cloche sous l'invocation de Sainte Anne, nommée par Mr Gilles Marchandeau de Frasne et Dame Anne Gille, veuve Ferrand, ladite cloche a pour inscription une invocation de Saint Pierre* »
> « *Le 31 Mars 1643 on a remplacé les cordes des cloches de cette église ; qui ont couté huit livres huit sols amassés par quête* »

> « Le *trois juin 1784 a été bénie par Mr le curé de Vouvray Doyen rural, une cloche nommée « Pierre » pesante 316 livres, en notre présence, le parrain a été le sieur F.L.Boulay, écuyer, conseiller du Roy, lieutenant du corps de la maréchaussée à Tours, la Marraine Damoiselle Anne Elisabeth Duchamp de la Frillière, fille du sieur L.Duchamp, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis et de dame Anne Elisabeth Chicoisneau. »*
> « *Le 24 juin 1784, à l'issue des vêpres a été bénie par nous curé soussigné (Louis Petit), notre seconde cloche pesante 229 livres, nommée Marie par le Sieur Augustin Louis Duchamp de la Frillière, fils et par Damoiselle Agathe Adélaïde Abraham épouse de Maitre François Louis Boulay lieutenant du corps de la maréchaussée à Tours »*

Il faut bien constater que les principaux donateurs sont les propriétaires des Armuseries, comme ce le sera en 1924 pour les vitraux ; les personnages impliqués sont de premières importances dans l'histoire Tourangelle et particulièrement celle de Saint-Georges-sur-Loire.

- Elisabeth Duchamp de la Frillière, a 15 ans en 1784, elle héritera des Armuseries et épousera René Legras de Sécheval (1757-1840), futur maire de de Saint-Georges, puis Maire de Tours[211].
- Son père était feu Louis Augustin Duchamp du Porteau (1746-1778), sa mère Anne Elisabeth Chicoisneau (1746-1826) Qui donna aussi son prénom à l'une des cloches.
- Son frère Augustin Duchamp de la Frillière (1767- ?), non évoqué lors de ces baptêmes, fut maire de Saint Georges puis Secrétaire de la Préfecture d'Indre et Loire
- Cette année 1784 est l'année ou les « *disputes font rages à l'église* », année où les Capucins ont cessé de dire la messe à Parçay… Par contre, *« le dimanche après le premier de l'an, est tombé sur terre et sur les arbres un verglas très épais par un vent de bise très violent, puis grande abondance de neige durant deux mois…**vin excellent** »*

> *« Aujourd'hui vingtième jour de Frimaire 1793, l'an II de la République Française, nous, Maire, Procureur de la commune, et Officiers Municipaux de ladite Commune de Parçay nous sommes transportés à l'église du dit Parçay suivant la loi, **pour y descendre une cloche, n'en ayant que deux.** Pourquoi après l'avoir cassé dans le clocher l'avons mise par différents morceaux avec dix chandeliers de cuivre, un bénitier, un encensoir, une navette[212], une lampe de tout cuivre tant jaune que blanchie… et le tout conduit au district de Tours… »*
> *Registres des délibérations du conseil municipal*

*Le bulletin paroissial n° 9 de sept/oct. 1925 rapporte ;*

***NOS DEUX CLOCHES***

*« Elles sonnent maintenant dans notre clocher restauré. Que de péripéties cependant depuis le jour où M. l'Architecte départemental venant inspecter l'état de la charpente fut surpris de constater le très grave affaissement du clocher jusqu'au jour où nous eûmes la tristesse de « repérer » la malheureuse fêlure de notre unique cloche !*

*Il semblait que les difficultés s'accumulaient au fur et à mesure des semaines et des mois.*

*Bref, grâce aux subsides qui furent votés l'an dernier pour la consolidation du clocher, grâce à l'avis favorable de M. l'Architecte qui nous valut l'autorisation du conseil municipal, grâce surtout à la libéralité des parrains et marraines, tout fut prêt pour le 30 Aout, qui en*

[211] Voir publication : « Saint Georges sur Loire » du même auteur
[212] Sorte de petit vase de métal qui est en forme de navire, où l'on conserve l'encens

*raison de la chasse fut choisi pour la bénédiction solennelle que le « **Journal d'Indre et Loire** » narrait en ces termes.*

***PARCAY-MESLAY. Bénédiction des cloches. -*** *Si les bâtisseurs de l'église avaient pu prévoir la journée du 30 aout dernier, ils auraient construit une plus large nef.*
*L'affluence était telle que le chœur regorgeait d'hommes et que les allées intérieures étaient remplies de fidèles debout. Beaucoup d'hommes même ne purent entrer.*

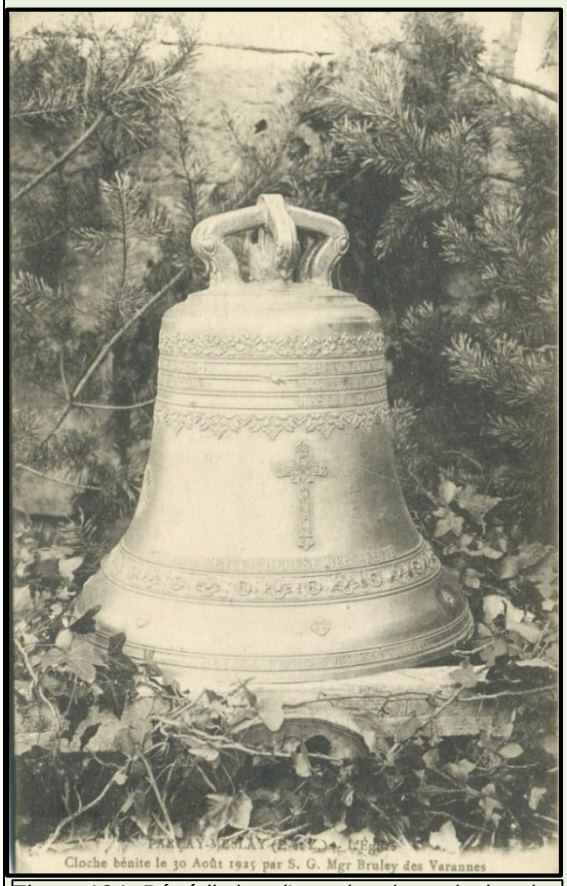


Figure 194. *Bénédiction d'une des deux cloches le 30 aout 1925*

*C'est que Parçay, ce jour-là, fêtait la Madone de Lourdes et demandait la bénédiction des deux cloches.*

*Après les vêpres, une longue théorie de paroissiens de Parçay et des communes limitrophes se rendait, en priant et en chantant, à la grotte de la vallée.*

*Là, la procession trouva Mgr Bruley des Varannes, archevêque de Claudiopolis[213].*

*M. le Doyen de Vouvray, M. le chanoine Guignard, MM. Les curés de Vernou, de Chanceaux, de Monnaie, de Notre-Dame-d'Oé, de Sainte-Radegonde, l'aumônier des Douets et plusieurs séminaristes escortaient sa Grandeur.*

*A l'église, M. l'abbé Gajard, d'une voix chaude et prenante, explique le symbolisme des cloches.*

*Elles sont la « voix de Dieu qui annonce à la terre la vie surnaturelle d'un nouveau chrétien, qui chante les mariages, pleure les morts et magnifie les victoires de nos armées.*

*Ensuite sa Grandeur[214] procéda à la bénédiction des deux cloches ; l'une portant les noms de Renée, Thérèse Bernadette (en mémoire de M.René Baranger et en raison de la canonisation et béatification récentes[215]) et généreusement offerte par M. et Mme Lesseux ; l'autre, Marguerite Marie Philomène Jeanne (en raison des noms de son aïeule avec le bronze de laquelle elle fut fondue grâce à la bienveillant générosité de M. J.B.Proust sacristain et de Mme Marguerite Proust[216])…*

*Le chœur des chantres et chanteuses interpréta un cantique de circonstance.*

*Puis Monseigneur donna la bénédiction du Saint-Sacrement et M. le curé de Parçay [l'abbé Vivien], en quelques mots émus, dit toute sa gratitude à sa Grandeur, aux prédicateurs, aux assistants et aux généreux donateurs qu'on ne saurait trop remercier. Après une pluie de dragées et de piécettes, le presbytère[217], vraie maison commune ouvrit ses portes à la foule immense de fidèles, tous invités à un vin d'honneur par les parrains et les marraines.*

*Rendons hommage à la Société Musicale, qui, précédée de sa nouvelle bannière et magistralement dirigée par son chef, M.Pinon, exécuta pendant la procession et la cérémonie des morceaux d'une exquise harmonie. Fête inoubliable qui honore grandement la paroisse et son pasteur ! »*

---

[213] Claudiopolis de Bithynie ou Bithynium, aujourd'hui Bolu, dans la province de Bolu en Turquie. Georges Prudent Marie Bruley des Varannes en fut l'évêque titulaire de 1924 à 1943. Il prit ce siège après avoir été évêque de Monaco de 1921 à 1924. Rappelons qu'il a des liens de parenté avec les Lefebvre de Meslay, ce qui explique probablement sa présence ; son père, Georges-Prudent Bruley, est né à Tours le 4 mars 1830 et mort aux Girardières à Vouvray le 23 octobre 1898, c'était un magistrat français, notoire comme auteur d'ouvrages historiques. Lui-même était le fils de de **Prudent Bruley**, préfet et d'Élisabeth Lévêques des Varannes (voir page 95)

[214] Les inscriptions portées sur les cloches indiquent qu'elles furent bénies par Mgr Nègre évêque de Tours et portent la date du 15 septembre qui fut avancé au 30 aout pour motif de chasse, celle-ci débutait le 1er septembre.

[215] Il s'agit de Bernadette Soubirous

[216] Marguerite Proust fut aussi la donatrice à l'APEP du terrain qui deviendra le parc Saint-Pierre.

[217] L'actuelle mairie

*Figure 196. Le beffroi du clocher après restauration*

*Figure 195. Les deux cloches de l'église*

Figure 198. Les cortèges religieux, partant de l'église sont accompagnés de la Société Musicale ; ici la fête Dieu. (Source T. Prade)

*Figure 197. Les cortèges se dirigent vers la grotte consacrée à ND de Lourdes, voisine des Armuseries*

## L'abbé Vivien.

L'acteur majeur de tous ces travaux et transformations est sans conteste l'Abbé J.M.Vivien. D'origine probablement rurale, manifestement un homme cultivé, Il est surprenant de constater à travers les différents articles de presse comme dans les bulletins paroisiaux la modestie qu'affiche en permanence le personnage. Il ne revendique à aucun moment la découverte de la fresque ; mais à la vue des travaux réalisés, il fallait qu'il dispose d'une force de motivation considérable pour pouvoir entrainer la population du bourg, la mairie, les corps constitués à transformer l'église. Il sut se montrer convainquant auprès des riches donnateurs qu'il sollicitait. La première action qu'il entreprit concerne la reproduction de la grotte de Lourdes en 1921[218]. Il avait une dévotion toute particulière pour Lourdes, Notre Dame et Bernadette Soubirous. Il avait su susciter la réalisation de cette grotte en remerciement à la Vierge : peu de Parcillons étaient tombés sur les champs de bataille de 1914/18 : en effet Parçay est sorti plus épargné que beaucoup d'autres villages de France. Alors qu'a cette date on dresse des monuments aux morts, il n'oubliait pas ceux qui en avaient réchappé. Elle fut aménagée par les jeunes de l'époque durant l'hiver 1921-22. La statue de la Vierge fut apportée en procession le jour de Noël 1921, et scellée dans son logement. Jusque vers 1950, le quatrième dimanche de septembre, la paroisse venait en procession de l'église à la grotte, en chantant des cantiques…

Par suite de sa modestie, il est difficile de collecter des informations sur le personnage, ne serait-ce que la durée de sont apostolat à Parçay-Meslay. D'ailleurs il n'y terminera pas sa vie comme d'autres ; l'histoire rapporte sans qu'on en ait la preuve formelle, qu'il ne bénéficia pas, localement, de la gentillesse et du respect qu'il méritait : son caractère conciliant lui faisait rechercher la bienveillance et éviter les conflicts. A cette période sévissaient les confrontations brutales et violentes de l'anticléricalisme. L'instituteur du Bourg Mr Ducol, athé convaincu était la bête noire du clan catholique qui voulait entrainer le curé dans sa réaction contre l'instituteur. Il semblerait que J.M.Vivien ait refusé d'entrer dans cette querelle… Une caballe s'éleva, on solicita l'archevêché de déplacer le curé de Parçay, réclamation à laquelle les autorités ecclésiatiques finirent par céder. Cet incident n'est pas confirmé et n'est pas reconnu par tous. Quittant Parçay-Meslay, il fut nommé curé de Chinon, ce qui manifestement était pour lui une promotion et une reconnaissance. Son départ semble être vers 1932, période où la prédominence du front-populaire dut exacerber les luttes entre catholiques et anticléricaux. Avant de partir il participa à la création de l'école de garçon qui s'installa dans la salle saint-Pierre qui fut construite sous son ministère.

**Figure 199** *Cette photo prise devant Grand'Maison, presbytère de l'époque regroupe des notables de Parçay-Meslay. Il serait intéressant de les identifier. Seulement, au centre, le curé de cette époque l'abbé J.M.Vivien est reconnu. Il apparait comme un individu volontaire et entreprenant, comme le démontre le poing serré sur son genou et cela sans mettre en cause son calme permanent, sa bienveillance naturelle qui le faisait apprécier par les parcillons, Il disposait d'une solide corpulence qui devait en imposer. (Source Photo. Thérèse Prade)*

[218] Pendant l'hiver 21-22, un pèlerinage avait eu lieu à Lourdes. Un fragment de la grotte de Massabielle de Lourdes a été scellé dans la paroi de la grotte de Parçay.

# Chapitre IX
# Le Presbytère, Grand'Maison et la salle Saint-Pierre, le cimetière.

## Le Presbytère.

L'ancien presbytère qui se dresse encore devant l'église, et qui deviendra au XXe siècle le bâtiment de la Poste de Parçay-Meslay avait été construit quelques années avant la révolution ; il n'existe pas sur le terrier de 1757.

> *« Le 3 mars 1793, René Gaultier, maire, et le conseil municipal donnent leur accord pour la construction d'un puits dans l'entrée du nouveau jardin et devant l'entrée presbytérale de la cure ». (registre des délibérations)*

La propriété sera saisie comme « bien National » en 1790 et vendue le 11 Messidor an IV (29 juin 1796) moyennant 3230 livres au citoyen René Pierre Guesdier de Tours[219].

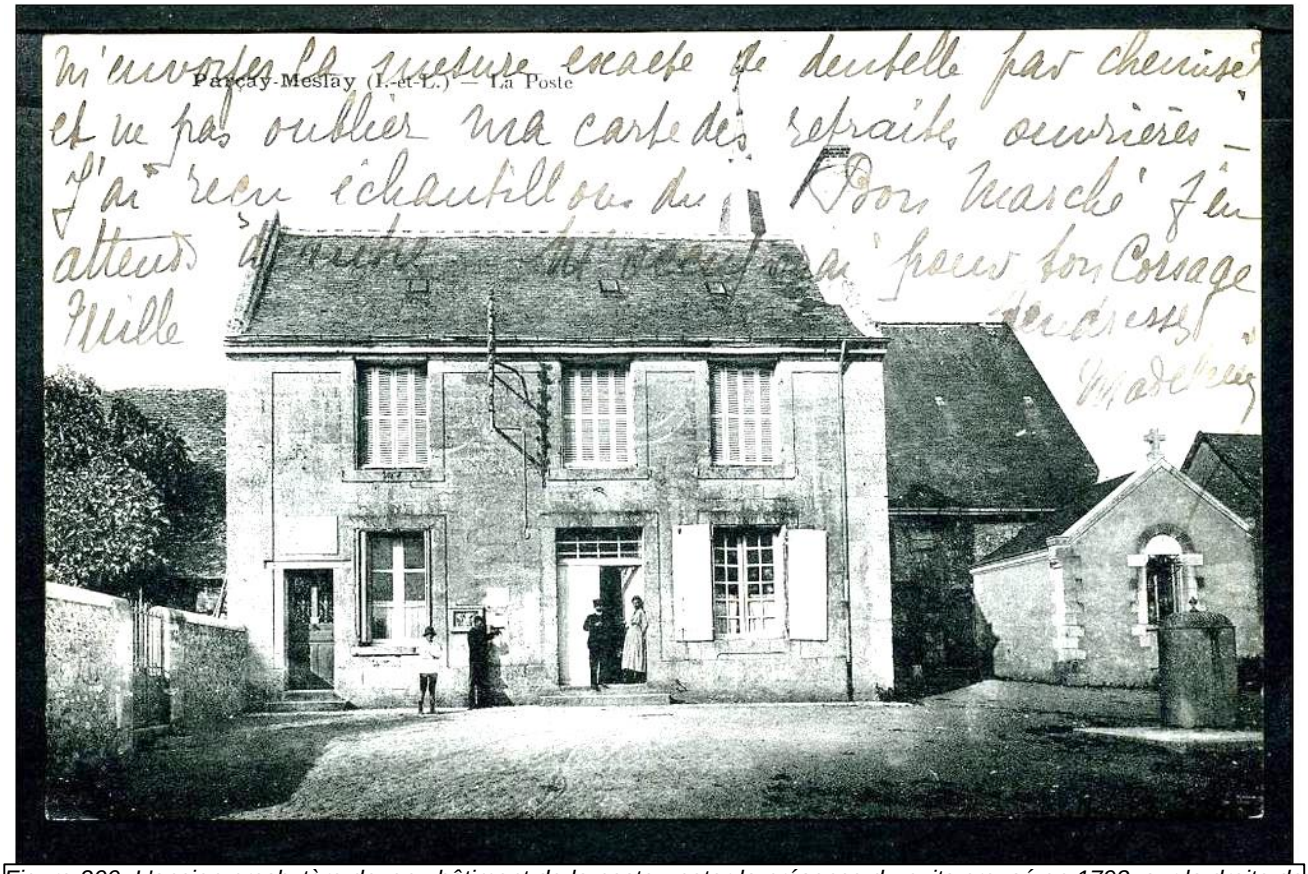


*Figure 200. L'ancien presbytère devenu bâtiment de la poste ; noter la présence du puits creusé en 1793, sur la droite de la carte, ainsi que le fait que le mur (Ouest) de la sacristie ne rejoint pas celui de l'église, laissant un passage permettant d'y accéder sans passer dans l'église comme aujourd'hui.*

Le 28 juillet 1810 le Curé François Louis Petit rachète le presbytère à Mr René Legras[220] (qui l'a obtenu semble-t-il par héritage) pour un montant de dix-huit cent livres tournois[221]. Lorsque le curé Petit décède on

[219] Article 2124, 1Q1098 ; comptabilité des revenus des biens nationaux Parçay articles 2018 à 2124. Ce même personnage avait acheté le logis seigneurial le 7 mai 1795.
[220] Propriétaire des Armuseries, futur maire de Tours
[221] Acte du 23 juillet 1810 devant René Meunier Notaire à Rochecorbon

respecte le testament qu'il avait rédigé le 30 décembre 1807 au profit de sa sœur Françoise Petit et Marie Porché. Celles-ci proposent un acte de cession en faveur de la mairie de Paray.

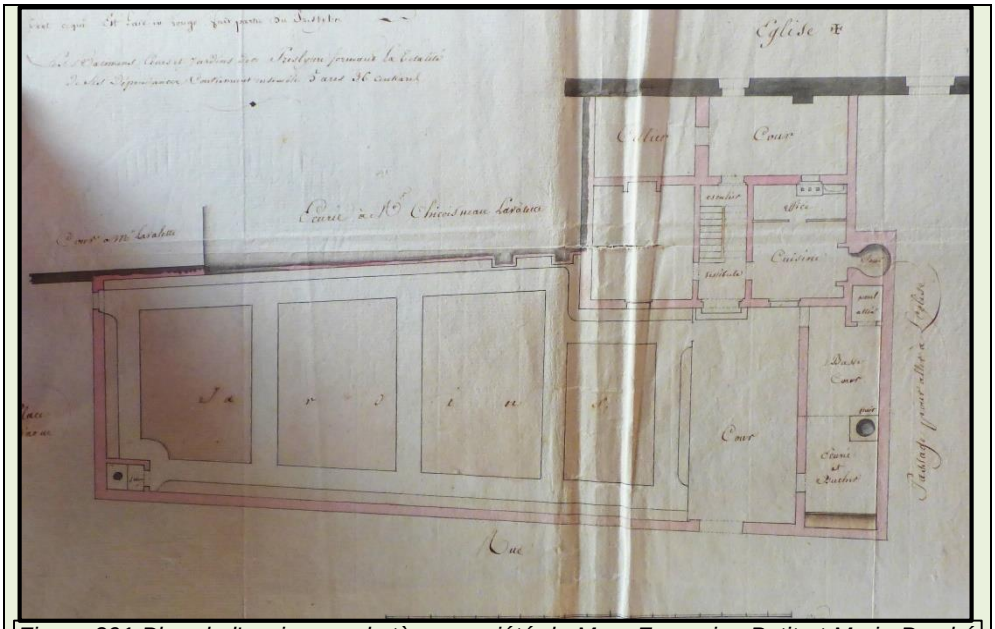


*Figure 201 Plan de l'ancien presbytère propriété de Mme Françoise Petit et Marie Porché (plan de 1812)*

**Après de décès de François Louis Petit, en 1813 vente du presbytère en viager à la mairie.** «Nous Françoise Petit et Marie Porché légataires de feu M. Louis François Petit desservant de la commune de Parçay, par son testament en date du 30 décembre 1807 et cette qualité (d'être) seules héritières dudit défunt et propriétaires de la maison appelée le presbytère située commune de Parçay, composée de deux chambres basses à cheminée dont une servant de cuisine avec four dedans, un vestibule entre les deux dites chambres, un escalier en bois dans le dit vestibule pour monter à deux chambres hautes aussi à cheminée, vestibule aussi entre lesdites deux chambres, grenier recarrelé, comble dessus, couvert en ardoise, une petite écurie dans la cour avec un petit toit à porc et un puits dans la cour du côté du midi, un petit jardin contenant environ quatre chainées, un lieu d'aisance au bout dudit jardin , le tout renfermé de murs, ayant une grande porte cochère pour entrer dans la cour, joignant du midi au couchant au chemin, et du levant et du nord à la ferme de Parçay et à l'église de ladite commune ; une petite cour entre ledit bâtiment et ladite église, un petit cellier dans ladite cour, le tout tel qu'il se poursuit et comporte, nous vendons, cédons et abandonnons ladite maison avec toutes appartenances et dépendances sans en rien conserver, à ladite commune de Parçay…. » (registre des délibérations)

Est-ce que ce bâtiment fut utilisé ou non comme Mairie dabs la première moitié du XIXe : nous n'en savons rien. Le 28 février 1907 location du presbytère par la commune représentée par son maire Jean baptiste Serrault au curé Métivier pour la somme annuelle de 150 francs. (Accord de l'Archevêché et de la préfecture).

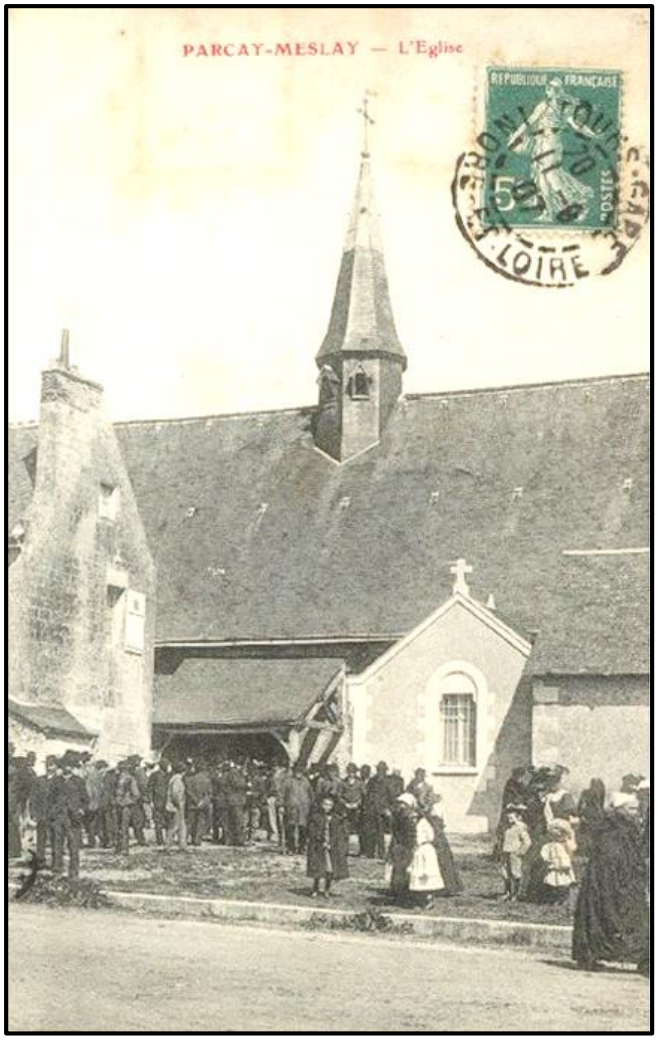


Le logement du curé sera transféré à « Grand'Maison » le 13 mai 1913, lorsque Émile Paul Germain Proust, vicaire de la cathédrale de Tours[222] acquit la propriété. Le 3 avril 1926, il en vendit la nue-propriété, l'usufruit devant y être réuni à sa mort « *au syndicat professionnel des membres du clergé du diocèse de Tours* »

Le 25 septembre 1980, le conseil municipal autorise le Maire (Pierre Gautier), à acquérir Grand'Maison pour y transférer la mairie et agrandir l'école. Après accord de la préfecture l'acte fut signé le 2 avril 1981. Toutefois ne faisait pas partie de la vente, un petit bâtiment au Sud du portail, réservé pour être le nouveau presbytère. Cette construction est aujourd'hui rasée. Les prêtres gérant la paroisse sont aujourd'hui regroupés à Vouvray ; le premier presbytère a été remis à la disposition du clergé.

*Figure 202. Photo d'avant 1907, sur le pignon EST de l'ancien **presbytère** on peut constater l'existence de l'ancien four à pain qui fut détruit vers 1913, lors de l'affectation du bâtiment au PTT*

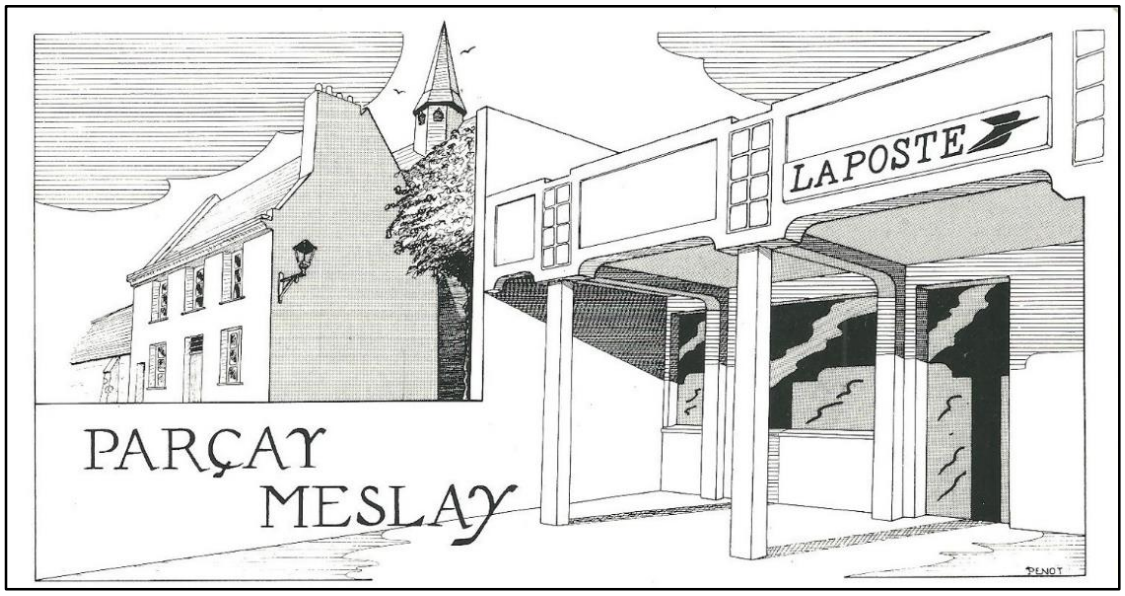


*Figure 203. La poste installée dans l'ancien presbytère, sera transférée dans les locaux neufs situés sous les arcades ; aujourd'hui il n'y a plus de Poste à Parçay-Meslay….*

[222] ADIL : Registres des enregistrements des hypothèques de Tours, Vol 4721, n° 26.

## La Grand' Maison.

Nous ne retiendrons que le nom de Grand'Maison, et non celui de « Maison du Bailly » qu'avait introduit Ranjard ; ce nom ne repose sur rien de tangible alors que le nom de Grand'Maison est utilisé dans tous les actes et se retrouve sur toutes les cartes anciennes.

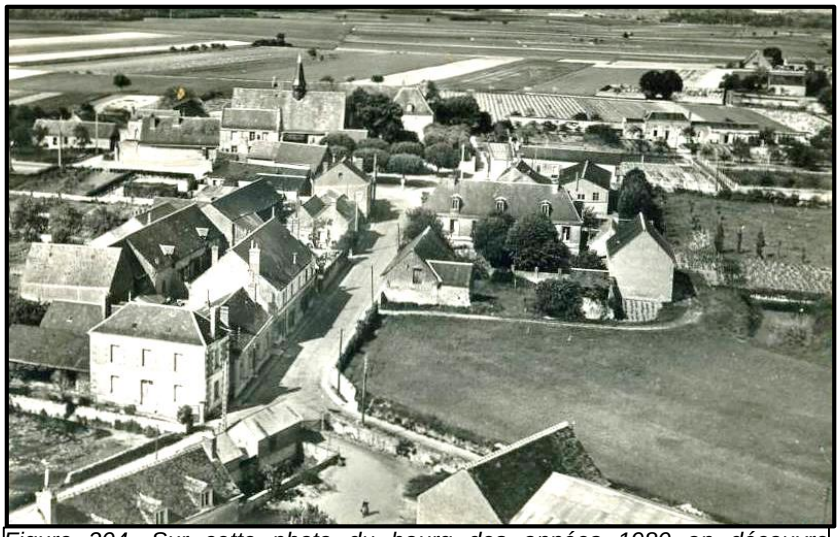

*Figure 204. Sur cette photo du bourg des années 1980 on découvre Grand'Maison dans la configuration initiale avec ses constructions annexes. L'ensemble est voisin de la représentation qu'en donne le terrier de 1754 et le cadastre napoléonien*

*Figure 206. Partie du cadastre napoléonien (1816) représentant Grand'Maison*

*Figure 205. Grand'Maison devenue la mairie de la commune de Parçay-Meslay. Toiture et façades ont été restaurée en 2020*

Suivons dans sa description André Montoux [223]; « *Lorsque l'on compare la description qui est faite le 21 Aout 1716[224] avec l'acte d'achat de la commune de 1981, on constate que très peu de choses ont changé entre ces deux dates. De l'actuelle rue de la mairie, on pénètre dans la cour par une porte piétonne, à la gauche d'un portail monumental, à l'arcature moulurée, en plein-cintre et à clé en saillie. Un des venteaux en bois est assujetti*

[223] André Montoux « Vieux logis de Touraine »
[224] ADIL acte Cottereau du 21 Aout 1716

*à l'intérieur par une barre de fer sur laquelle se trouve gravée la date de 1670, très proche certainement de celle où fut construit l'édifice.*

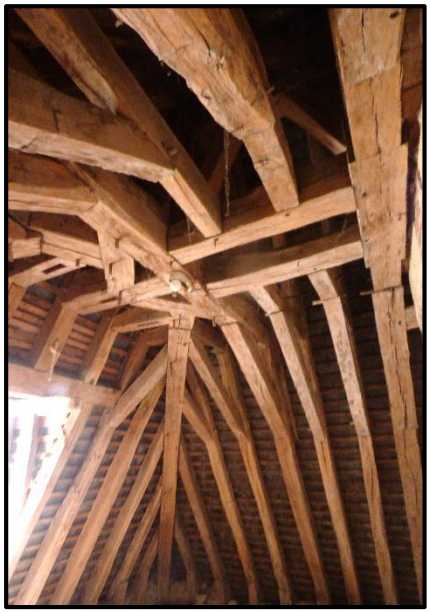

*Figure 207. La charpente en carène de navire inversée.*

*Figure 208. Le porche d'entrée et la façade SUD*

*Celui-ci se compose d'un bâtiment de forme rectangulaire, d'un rez-de-chaussée, et d'un comble éclairé par trois lucarnes aménagées dans le toit en ardoises à quatre pans. Le tout en surélévation sur un sous-sol partagé au centre par un couloir sous plancher. À gauche côté rue, on entre dans une grande salle dont les voutes d'arête dorment quatre grandes travées reposant sur un pilier quadrangulaire. À droite la même disposition existe, mais la perspective est altérée par la présence de cloisons. C'était l'ancienne cuisine avec sa cheminée, qui était munie en 1716 d'un four. L'entrée du vestibule est sous un perron accessible par une double volée convergente de huit marches. La porte du logis situé directement dans son axe, est à linteau droit à fronton triangulaire et semblable à celle du Nord. De part et autre s'ouvrent trois baies à huisseries à petits carreaux. Les allèges sont limitées par un bandeau plat au niveau des appuis et par un gros cordon mouluré en tore au niveau du plancher. Même la disposition intérieure apparait identique en 1984 ; on retrouvait l'escalier de bois du XVII^e^, d'une seule volée très raide tournant à droite aves des balustres à double poire inégale. Il accède au grenier carrelé formant un vaste vaisseau sous une charpente en carène de navire inversée. »*

N'oublions pas que le sous-sol a superbement été réaménagé pour y installer la bibliothèque municipale « LE LIVRE DANS LES VIGNES », et que la face Sud, donnant accès à cette bibliothèque a été creusé un théâtre de plein air semi-circulaire.

Figure 209. Le LIVRE DANS LES VIGNES, bibliothèque municipale de Parçay-Meslay dans le sous-sol de la mairie.

**Les propriétaires**

André Montoux. « *Le lieu closerie et métairie appelé Grand'Maison relevait censitairement*[225] *de la Seigneurie de Parçay, propriété de l'abbaye de Marmoutier. Au début du XVIIIe siècle, son propriétaire était François Pommier dont la succession fut partagée entre ses frères et sœurs. Grand'Maison échut à Jean et René Pommier qui la vendirent le 21 aout 1716*[226] *à Martin Mauduit, marchand fermier de la seigneurie.* Ce dernier fut enterré le 11 novembre 1725 dans l'église.

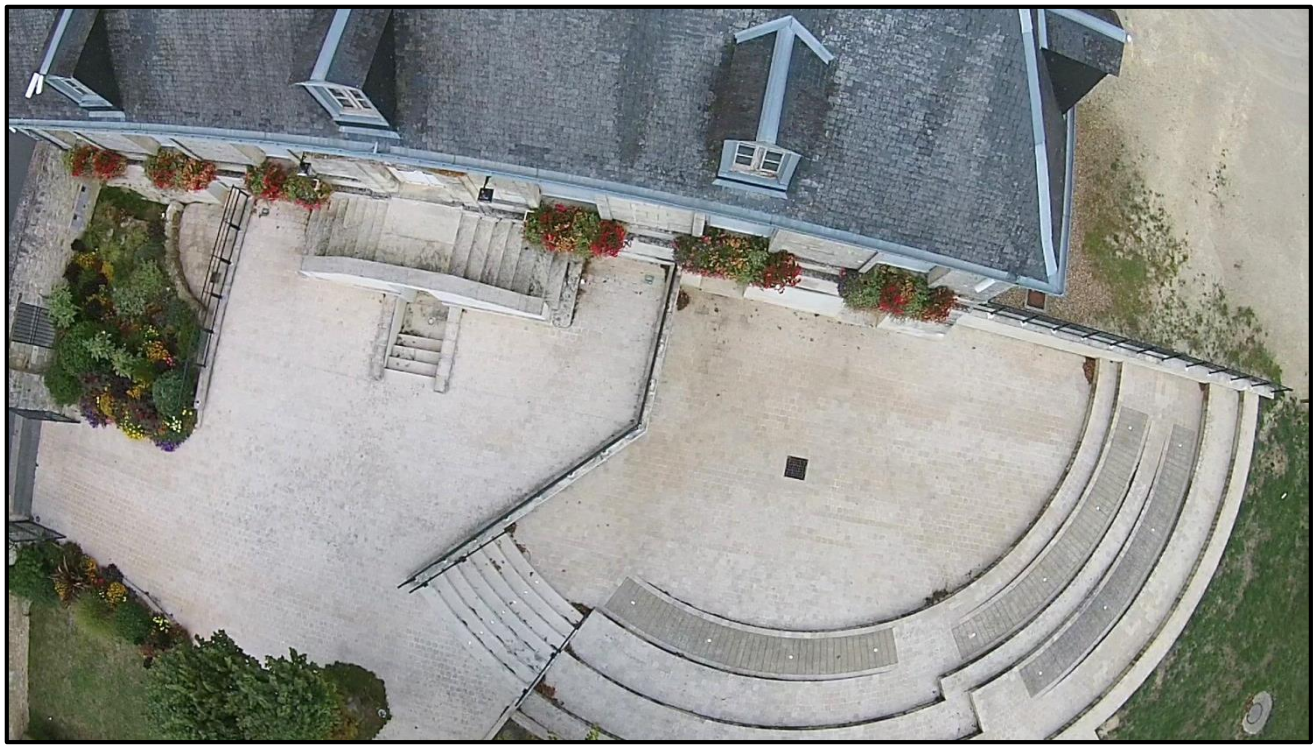

*Figure 210. Face Sud donnant accès à la bibliothèque municipale après avoir traversé le théâtre de plein air semi-circulaire (photo R.Pezzani)*

Le terrier de 1754 confirme cette propriété qui est alors gérée par la veuve de Martin Mauduit « *Ladite veuve Mauduit pour son lieu nommé la Grande Maison, composé de plusieurs bâtiments pour les maitres et le closier. Le tout renfermé de murs, chargé du droit de portoirée en outre le cens… »*

*La propriété passera ensuite, par héritage, à Marguerite Françoise Moreau dont la mère était Marie Mauduit. Elle épousa le 26 janvier 1768 Louis François Robin, directeur de la Poste de la ville de Loches et greffier en chef au grenier à sel de cette ville. Ils aliénèrent Grand'Maison le 4 Janvier 1782 à François Louis Boulay, écuyer, conseiller du Roy, capitaine de cavalerie et lieutenant de la maréchaussée de Tours et Agathe Adélaïde Abraham.* [Personnages qui participèrent au financement et baptême des nouvelles cloches de l'église en 1784]. *Devenue veuve, celle-ci vendit la propriété sauf les dépendances consistant « en terres, prés, bois taillis et patureau » qui avaient été cédés par son mari à Monsieur de la Frillière. Les bâtiments furent acquis en indivision par les deux beaux-frères. Olivier Duchamp et Claude Gaultier, celui-ci se portant garant pour celui-là. Mais le premier ne payant pas et ayant de nombreux créanciers, le second intenta une action en justice, et, finalement, resta seul propriétaire de la Grand'Maison en l'an XIII (1805). Sa famille*[227] *devait rester propriétaire jusqu'en 1897. [Voir annexe II, Claude Gaultier, page 252]*

Comme nous l'avons vu, en 1913 Grand'Maison devient le presbytère, puis à partir de 1985 l'Hôtel de Ville de Parçay-Meslay.

[225] Relevait censitairement = payait ses taxes à la seigneurie
[226] ADIL archive Cottereau
[227] En 1816, la matrice cadastrale identifie Jean Gaultier comme propriétaire ; il est reconnu comme adjoint de Parçay-Meslay

## Le parc de Grand'Maison et la salle Saint-Pierre.

**Ce parc** faisait partie des terrains qui furent séparés de Grand'Maison en 1826 en étant vendus à Monsieur de la Frillière ; probablement Augustin Duchamp de la Frilière, beau-frère de René Legras de Sécheval, seigneur des Armuseries.

D'après le bulletin publié par la mairie de Parçay-Meslay « *La vie quotidienne à Parçay-Meslay de 1900 à 1950 », publié en 2004 et complété d'informations transmises par Germain Gautier.*

*Figure 211 Le chanoine Georges et Raymond Hyron. Derrière, Jacques Gautier.*

« ***Ce magnifique parc de Grand'Maison**, d'environ un hectare en plein centre bourg est devenu un des centres de festivité du bourg ; en plus du théâtre en plein air, lieu favori de l'expression musicale locale telle que la fête de la musique ou des concerts estivaux, il attire des manifestations sportives comme la randonnée des vignes, voire des courses de vachettes (organisées par la Banda). Le parc borde sur son côté Ouest, la mairie et la salle Saint-Pierre.*

*Si cet espace est aujourd'hui un bien partagé, c'est grâce au don vers 1944, d'une bonne âme de la commune ; Marie Proust : sa fille Marguerite Proust épousa Maurice Deswarte, un belge qui fit souche à Parçay-Meslay durant la guerre 14/18. Le couple n'eut pas d'enfant et Marie Proust décida de donner ce terrain à l'Association Parcillonne d'Éducation Populaire (APEP). C'était une vigne et du terrain nu, et à l'initiative du chanoine Georges, un architecte élabora une étude de plantation d'arbres de différentes essences. Ce sont les jeunes Parcillons nés dans les trente premières années du siècle qui arrachèrent la vigne et plantèrent tous les arbres (hiver 46-47). Pendant longtemps, ce parc resta le privilège d'une certaine partie de la population qui se souvenait de la séparation de l'Église et de l'État[228]. Puis, les générations se succédant, les rancunes s'estompèrent et permirent une entente entre l'APEP et la municipalité. Ce parc, lieu de détente et de loisirs, est maintenant ouvert à tous et permet d'organiser de très belles fêtes. »*

**Création de la salle Saint-Pierre**. Elle fut construite quelques décennies avant la création du parc Grand 'Maison : dans les années 1924-1925 le besoin se fait sentir de disposer d'un local pour les activités récréatives et le sport. Suivons Germain Gautier dans ses commentaires.

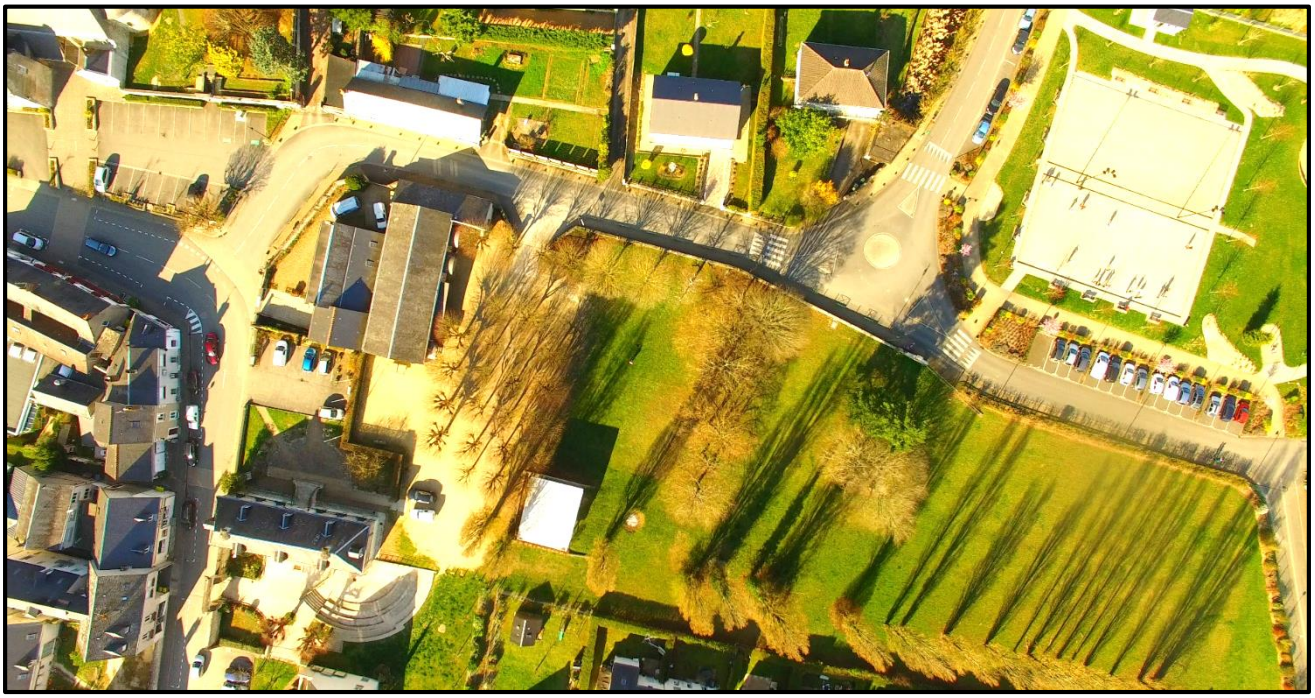

*Figure 212. Le parc Grand'maison, entre la Mairie et le terrain de boule*

[228] Les relations entre anticléricaux et pratiquants atteignirent leur paroxysme à cette période.

*« Un militaire de la base aérienne, fervent de gymnastique, s'appelant Raymond Hyron, qui avait épousé une jeune fille du village, Élisabeth Tuslane fille de Léon Tuslane, sut motiver une fraction de la jeunesse locale de pratiquer une activité sportive : la gymnastique. Mais pas de local approprié pour pratiquer la culture physique. On contacta une jeune fille du pays : Marguerite Proust, elle était propriétaire du terrain adjacent au presbytère (actuelle mairie) et à la maréchalerie et épicerie de la famille Bribard (actuellement l'annexe de la mairie). Elle accepta de céder son terrain. Mais fallait-il trouver les fonds pour y construire un bâtiment : cela fut rendu possible grâce à l'argent collecté lors de fêtes associatives, kermesses, tombolas… Le Maire de cette époque, était Léon Tulasne ; il regardait d'un œil favorable ce projet, tenta en vain de convaincre son Conseil Municipal de participer au projet, mais en vain ; ce fut donc des dons de toutes origines qui permirent au projet de se concrétiser, donc de construire une salle de sport qu'on appela « **Salle Saint-Pierre** »*

*Figure 213. Photo de l'Avionnette, l'association sportive de Parçay, membre de la Fédération des patronages de France. A gauche l'abbé Vivien, au centre Raymond Hyron, personne qui fut à l'origine de cette activité de gymnastique à Parçay-Meslay et particulièrement dans la salle Saint-Pierre dans laquelle la scène n'avait pas été aménagée ; on y trouvait les points de fixations pour y installer la barre fixe. L'avionnette participait à tous les concours régionaux. Bernard Gautier se souvient qu'en 1936 son père, Benjamin Gautier, l'avait conduit à Blois pour monter en tête de la pyramide humaine ; il affirme que « cette Fédération était très efficace et pesait lourd ». Au premier rang, le petit garçon en blanc est Robert Gilet Document source Germain Gautier.*

*« Le bâtiment s'éleva, avec un plateau supérieur pour le théâtre, le reste était destiné à la gymnastique, avec agrès, barre fixe ; les tendeurs étaient fixés à des plots en bétons que l'on déplaçait à la demande : la discipline des barres parallèles, qui sollicitait peu de surface se contentait du fond de la salle. »*

***L'Avionnette** : Créée en 1925 par M. Raymond Hyron, sergent mécanicien de l'armée de l'air, elle fut d'abord destinée à des adultes : barre fixe, barres parallèles et mouvements d'ensemble à mains nues.*
*Jusqu'en 1930, les exercices aux agrès ne pouvaient être pratiqués qu'à la belle saison dans la cour du presbytère. Après 1930 cette activité put se dérouler une grande partie de l'année Salle Saint-Pierre.*
*En 1936, création d'une section gymnastique pupilles garçons, avec les mêmes agrès assortis à la taille. Les mouvements d'ensemble se faisaient avec chacun un bâton (ça ressemblait un peu à une préparation militaire). Outre sa prestation sur la place du village le 14 juillet, l'Avionnette participa à des festivals, à des concours départementaux et régionaux.*

*Ce besoin d'un local pour y tenir des activités sportives s'associait à la recherche d'une salle pour des représentations théâtrales. Le bulletin paroissial en fait mention dès son second numéro de janvier 1925. Déjà en 1924, l'abbé Vivien, mentionne dans une homélie[229] l'existence d'une salle paroissiale dont la localisation certaine pose quelques problèmes.*

[229] Celle du mariage de Benjamin Gautier.

***Séance récréative.***
*Le bulletin se charge cette fois de vous porter notre présente invitation à la prochaine soirée récréative du dimanche 4 Janvier (1925) à 2 heures, Salle Saint-Pierre.*
*Au programme*
***Le commissaire est bon enfant**, comédie, huit personnages.*
***La Mère Michel et son chat**, Vaudeville avec chant, quinze personnages.*
***A qui le Neveu ?** Comédie en deux actes par Th. Botrel….*

*De* même dans le n° 24 d'Avril 1927, on trouve l'annonce ci-après. Ces annonces confirment que la Salle Saint-Pierre était déjà construite à ces dates. D'autres sources semblent confirmer sont existence à partir de 1926. Elle est batie autours d'une ossature en charpente métallique, les murs étant en constuction légère de parpaings de 10 cm. Le pilier Nord Est du bâtiment dans le socle supertant l'IPN de la charpente porte gravée, l'inscription suivante « 2 février 1930 », sans qu'on ait confirmation de la signification exacte de cette date. Jean-Pierre Gilet, se souvient des propos de son père qui, avait alors 7 ans. « *Chacun des élèves de l'école de l'APEP, à la demande de leur instituteur avait rédigé un petit mots sur un bout de papier. Ceux-ci avaient été enfermés dans une bouteille qui est scellée au pied du pilier. L'inscription est toujours visible.*

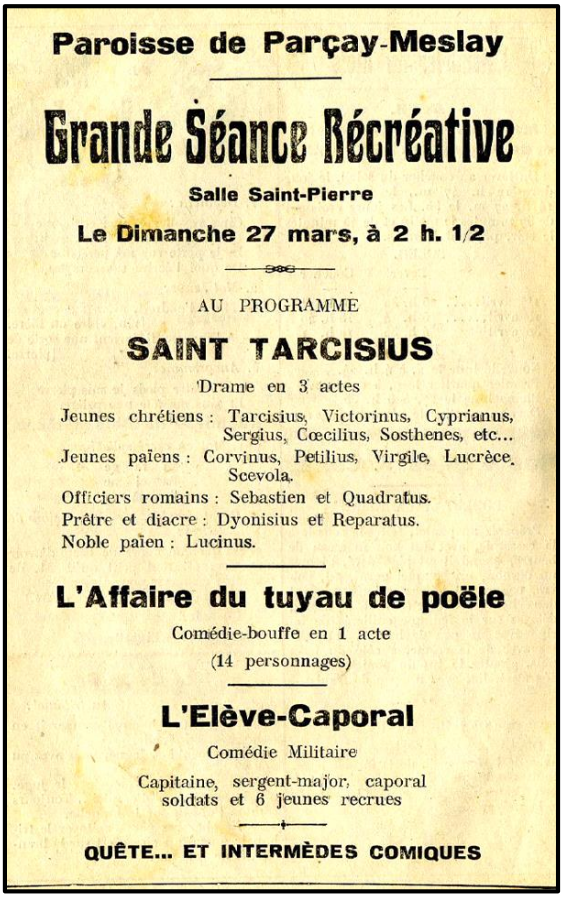
**Paroisse de Parçay-Meslay**

**Grande Séance Récréative**

**Salle Saint-Pierre**

**Le Dimanche 27 mars, à 2 h. 1/2**

AU PROGRAMME

**SAINT TARCISIUS**

Drame en 3 actes

Jeunes chrétiens : Tarcisius, Victorinus, Cyprianus, Sergius, Cœcilius, Sosthenes, etc…
Jeunes païens : Corvinus, Petilius, Virgile, Lucrèce, Scevola.
Officiers romains : Sebastien et Quadratus.
Prêtre et diacre : Dyonisius et Reparatus.
Noble païen : Lucinus.

**L'Affaire du tuyau de poële**

Comédie-bouffe en 1 acte
(14 personnages)

**L'Elève-Caporal**

Comédie Militaire

Capitaine, sergent-major, caporal soldats et 6 jeunes recrues

**QUÊTE… ET INTERMÈDES COMIQUES**

*Figure 215. Publicité du bulletin d'avril 1927*

*Figure 214. Inscription au pied du pilier Nord-Est*

*Le sous-sol de la scène de théâtre fut creusé ultérieurement avec pioches pelles et brouettes : on destina ce volume aux répétitions de musique avant de devenir le laboratoire d'initialisation à la photographie (RIAGE).*

La salle devint au cours des ans, un local à disposition de différentes Associations parcillionnes. En 2017, a l'initiative de son maire, Bruno Fenet, la commune entreprit la modernisation du bâtiment. C'était une opération délicate dans la mesure où la mairie n'est pas propriétaire du lieu et son détendeur n'était pas vendeur : on décida, d'un commun accord de signer un bail emphytéotique préservant l'appartenance à son propriétaire tout en attribuant à la mairie de Parçay-Meslay des droits suffisants pour construire ou modifier.

*Figure 216. La Salle Saint-Pierre durant l'hiver 2016-2017, avant restauration.*

## La Campagnole.

Ce goût et cette tradition pour le théâtre ont perduré jusqu'à nous ; cette association Parcillonne propose chaque année depuis la présentation de « *Opération biberon* » en 1984 des manifestations annuelles. Longue vie à cette troupe !

*Figure 218. La Campagnole*

## Le terrain de boule et l'aire de jeux

Longeant le parc de Grand'Maison on ne peut ignorer le terrain de boule. Le terrain avait été acheté par la mairie à la fin des années 1990 ; après quelques années on décida d'y installer un boulodrome. La qualité des installations du terrain lui-même mais aussi du chalet qui lui est dédié ont généré un engouement pour ce sport. Il n'est pas rare d'y rencontrer une forte densité d'amateurs acharnés. L'adjonction de place de parking a soulagé l'encombrement du centre bourg

*Figure 217 Les terrains de boule et l'aire de jeux en 2016*

tout en assurant une extension d'accueil pour tous ces artisans qui, en semaine, viennent profiter d'une restauration locale appréciée.

Les plus petits n'ont pas été oubliés puisque on créa pour eux, en contrebas une aire de jeux avec de multiples agrès ; cet espace fut inauguré le 4 juillet 2014.

## Le cimetière

Avant la révolution les défunts de la paroisse, étaient enterrés en rapport avec leur origine sociale ; les dignitaires ecclésiastiques ou laïcs étaient en général ensevelis dans l'église même, les archives nous permettent d'en établir une liste. Les autres n'avaient accès qu'au cimetière. (Voir annexe 1)

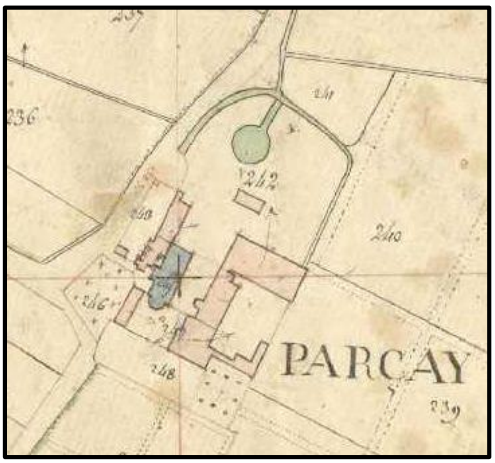


*Figure 219. Sur le cadastre napoléonien, l'ancien cimetière est identifié par la parcelle 246*

Le cimetière se positionnait historiquement au Sud de l'église, sur la place actuelle. (Voir figure 219), mais à partir de la Révolution la législation impose progressivement d'éloigner le cimetière des habitations. Les raisons en sont sanitaires. Simultanément la prise de conscience des modes de propagation des maladies infectieuses, du développement de l'hygiène va faire que les communes durent se soumettre à cette pression légale ; il n'est pas étonnant de constater que Rochecorbon et Parçay-Meslay prendront à des dates voisines, les décisions d'éloignement. Dès **1850** Mr et Mme Ponti (propriétaire du Logis Seigneurial), propose de participer financièrement à l'éloignement du cimetière ; sa proposition est rejetée par la mairie.

- **Le 24 juin 1873** : projet d'établissement d'un nouveau cimetière au lieu dit la Guillonnière *« en remplacement de celui placé au milieu du bourg, à 10 mètres des habitations ».* Le projet fut établi par Monsieur Michaud, architecte.
- **1875,** verra l'établissement d'un devis, le vote du conseil de procéder à un emprunt… mais pour des raisons obscures, peut être liées à la distance du bourg ou un changement de municipalité le projet sera « *enterré* » et il faudra attendre **1888** pour le voir réapparaitre. On a oublié le projet précédent et il est repris à zéro.
- **Le 2 Décembre 1888,** Le Conseil Municipal vote l'autorisation d'achat d'un terrain pour le nouveau cimetière. Ce sera le cimetière actuel, le terrain est vendu par la veuve Deschamps. A partir de cette date les événements vont se précipiter.
- **Le 19 Mars 1889**, le devis des travaux est établi à 4356,92 Francs.

*Figure 220. Le "nouveau" cimetière. On voit distinctement les limites du cimetière de 1890, et sa géométrie en forme de croix ; le long des bras de cette croix les concessions étaient initialement réservées aux tombes « à perpétuité », c'est pourquoi on y trouve encore les caveaux des anciens notables de la commune. Au croisement des deux allées se dressait la croix qui fut déplacée au côté Est.*

- Quelques jours plus tard, le **31 Mars 1889** la translation est validée ainsi que le lancement d'un emprunt de 5800 Francs.
- **Le 11 aout 1889,** les travaux sont adjugés à Monsieur Daveau, entrepreneur à Sainte-Radegonde.

*Figure 221. Cette croix et sa plaque commémorative de l'inauguration du cimetière se dressait initialement au croisement des deux allées principales, elle fut déplacée près du mur Est.*

*Figure 222. Sépulture de la famille Serrault, à l'entrée du cimetière*

- **Le 21 Novembre 1889,** réception définitive des travaux du nouveau cimetière (Paul Lorin, Architecte à Tours).
- **Le 1er février 1890**, inauguration du nouveau cimetière par François Serrault Maire de Parçay-Meslay et Louis Dansault adjoint. La première personne inhumée semble être madame Marie Augustine Sicard, épouse de Clément Gautier, décédée le 1er Février à l'âge de 62 ans. Sa tombe a disparu. Quelques tombes furent transférées de l'ancien cimetière, en particulier celles réservées aux prêtres de la paroisse ; la pierre tombale de roche claire se dresse toujours le long de l'allée principale.
- **Les concessions à perpétuité**. Le conseil municipal avait décidé de réserver les sépultures placées le long des allées principales formant une croix aux concessions à perpétuité. Le maire François Serrault se réserva celle située proche du portail d'entrée. Il aimait affirmer qu'il voulait pouvoir assister aux funérailles de ses concitoyens en les « voyant » arriver lors de leur enterrement. Il n'eut pas longtemps à attendre car il décéda peu d'années après cette inauguration, le 4 mai 1893 à l'âge de 72 ans : son épouse, Marie Bordier le suivit, trois jours plus tard le 7 mai. François Sérault avait été nommé maire par le préfet d'Indre et Loire le 5 septembre 1868 en remplacement de Serrault Claude François, lui-même successeur en 1830 de René Gaultier, « suspendu » de ces fonctions.

François Serrault est donc resté Maire de Parçay-Meslay durant 25 ans !!! Son fils Baptiste[230] lui succéda comme premier édile de la commune.

- **Le 9 Février 1990** on décide d'y planter quelques arbres et d'y apporter du sable. L'endroit couvre une nappe d'eau souterraine qui emplit rapidement les tombes dès leur creusement. La commune est obligée d'acheter le **18 février 1894** une pompe *« pour l'épuisement des fosses dans le cimetière ».*
- **19 aout 1900.** Délibération du Conseil Municipal : décision d'enlèvement des terres et des ossements dans l'ancien cimetière, le dernier enterrement ayant eu lieu le **27 Janvier 1890**[231]. « *Les terres de l'ancien cimetière se trouvant à 1 mètre environ, au dessus de la route, le Conseil décide qu'elles doivent être conduites dans le nouveau cimetière afin de pouvoir former sur la place qu'elles occupent actuellement, une promenade qui restera dans le domaine privé de la commune. Dans la partie restante (0.50m de profondeur) les terres seront fouillées et criblées de façon à retrouver les ossements, lesquels, ensuite, seront transportés dans le nouveau cimetière avec le respect dû aux morts »*
- **Le 8 Septembre 1900 «** *La construction du nouveau cimetière de Parçay-Meslay en 1889 a rendu libre et disponible, l'emplacement de l'ancien cimetière, au centre même du bourg, devant l'église »*

**Travaux réalisés :**

- *Démolition des murs d'enceinte et leurs fondations*
- *Défoncement et déblaiement du terrain sur 0.90m*
- *Défoncement et remuage du sol à 0.50m en contrebas pour extraction des ossements*
- *654m3 seront transportés dans le nouveau cimetière*
- *L'ancien cimetière est déclaré « désafecté » le 12 mars 1901.*

*Figure 223. La place du bourg de Parçay après disparition du jardin du presbytère et du cimetière, mais l'emplacement du puits de la cure reste visible.*

[230] François Serrault deviendra maire après vote du conseil municipal.

[231] Gautier Louis, 72 ans, cultivateur, époux de marguerite Poirier décéda le 23 janvier 1890, il serait le dernier à être enterré devant l'église.

# Chapitre X
# Le logis seigneurial, le Château de Parçay

Classé Monument Historique le 7 avril 2005

## Le logis seigneurial, cœur du Parçay prérévolutionnaire.

Dissimulée derrière l'église, au Nord du bourg actuel, cette bâtisse à l'aspect plutôt sévère sur ses faces accessibles aux regards demeure très méconnue des parcillons, alors qu'elle représente probablement mille ans d'histoire locale incluant la naissance de Parçay, sa Seigneurie, sa paroisse, puis sa commune et finalement le bourg actuel. Quelques habitants du lieu, pressentant ce riche destin lourd d'histoire l'avaient baptisée, à tort, « *Commanderie* », pensant que quelques templiers auraient pu en faire leur quartier. Mais rien de cela, jamais, il n'y eut de Templiers installés à Parçay. La réalité est autre, tout aussi prenante, même si des pans entiers restent à découvrir. Pour en pressentir une partie, il faut tout d'abord examiner le bâtiment depuis le Nord. De la rue de la Thibaudière, on peut avoir une perspective sur son architecture (fig.224). Elle semble correspondre à une construction du XV$^{ème}$ siècle, construction présentant tellement de ressemblance avec le logis des Gouverneurs de Tours (fig.225) : cette construction, boulevard Malraux, située près du château de Tours est classée aux Monuments Historiques.

*Figure 224. Le logis Seigneurial et le Château de Parçay*

*Figure 225. Le logis des Gouverneurs près du château de Tours*

**Le logis des Gouverneurs à Tours.** *L'ancien hôtel du roi bénéficie de la protection minimum, ses façades et la toiture en ardoise en bâtière à longs pans, avec mansardes à gables et pinacles pour la partie médiévale, rénovées à l'époque moderne, étant inscrites aux monuments historiques depuis 1973. Il résulte de deux périodes de construction, la partie initiale du XVe siècle en pierres de taille, amputée à l'Est en 1800 et la partie rajoutée (facile à distinguer au Nord) à l'Ouest du XIXe siècle (1826) également en pierres de taille. Les dimensions de ce dernier sont d'environ 50 m de long, 10 m de large et 18 m de haut (au faitage). Il comporte 3 niveaux habitables (combles comprises) qui ne communiquent pas à chaque étage entre la partie ancienne et nouvelle. Chacune a son escalier datant tous les deux du XIXe siècle et on y trouve des cheminées monumentales dans la partie ancienne. Le niveau supérieur mansardé laisse apparaître en intérieur une magnifique charpente à ferme trapézoïdale en chêne massif, composée de trente poutres, qui est de facto protégée par l'inscription au Monuments historiques*[232].

La charpente du Logis seigneurial de Parçay, n'est pas en reste ; en forme de carène de bateau renversée elle couvre le bâtiment sur toute sa longueur. Elle parait aujourd'hui en très bon état surement grâce aux soins que lui ont apportés les propriétaires successifs.

*Figure 226. La charpente du logis seigneurial, dans son état de 2015. Noter la présence de clous au bas des poutres, présence démontrant que l'ensemble était autrefois lambrissé.*

Un tel bâtiment, dans un lieu aussi discret que Parçay pose question d'autant plus que peu d'informations nous sont parvenues. Essayer d'en reconstituer l'évolution est l'enjeu de ce chapitre, cet enjeu est capital non seulement pour l'histoire du bâtiment mais surtout pour l'histoire de Parçay. Ce que

[232] https://fr.wikipedia.org/wiki/Chateau_de_Tours

nous avons appris sur la création de la Seigneurie de Parçay, sur l'implication des moines de Marmoutier, sur ce que nous avons découvert à propos de l'église Saint-Pierre toute proche vont nous aider à retrouver quelques pièces du puzzle.

## Avant la Révolution l'église et le logis seigneurial étaient au milieu des champs !

***Il n'y avait pas de bourg à la place où on le trouve aujourd'hui.*** L'examen de cartes anciennes, dont celle du terrier de 1754 nous apprend, qu'il n'y avait pas de bourg à l'emplacement actuel du village. L'endroit est bien appelé Parçay mais ne comprend que l'église et le logis seigneurial avec ses annexes (grange et écurie), mais pas de concentration de maisons regroupant les services habituels ; maréchal-ferrant, quelques commerces…La rue actuelle de la Mairie, ne bordait que des champs, seule existait « Grand'Maison », mais cette maison qui aujourd'hui est la mairie, n'existe que depuis 1670, comme l'indique la date gravée sur le porche. C'était, à cette époque, une métairie avec Maitre et Closier. Elle n'échappe pas au versement d'une rente et au « droit de portoirée[233] ». Les terrains où s'étend aujourd'hui le centre du bourg, étaient la propriété des moines de Marmoutier et cet espace enserré aujourd'hui entre la rue de la Mairie, la rue des Sports et celle de la Pinsonnière était vierge de constructions. On y trouvait deux pièces de terrains de 4 arpents et demie (environ trois hectares) couverts de bois et de prairie.

**Figure 227** *Ce qu'était le centre de Parçay en 1754 (extrait de H295 ADIL). Les parcelles colorées en plus foncées sont celles exploitées par les moines de Marmoutier.*

**Première conclusion.**

**Nous ne sommes donc pas conformes au schéma traditionnel de naissance d'un village où se regroupent au fil du temps des habitations, puis lorsque l'ensemble a une taille suffisante, on vient y adjoindre une église ; ici on installa au XIIe siècle, au milieu de rien, une grande église, dans le voisinage d'un lieu de résidence (le logis seigneurial) avec ses dépendances (écuries, grange, closier) ; ces constructions sont au centre de grandes terres exploitées par les Moines de l'abbaye.**

**Nous avons, ici, les caractéristiques, non d'un village mais celles d'un Prieuré.**

**Parçay fut donc, d'abord un prieuré sous le contrôle direct de Marmoutier**

Cette constatation est capitale et va permettre de reconstituer une partie des pièces manquantes, car il faut considérer l'ensemble de ce « prieuré » formé par l'église et le logis comme un tout, interdépendant. Nous verrons que cette approche permet de comprendre bien des choses.

[233] Un « portoire » est un baquet de bois utilisé pour récolter le raisin ; le vigneron devait être taxé proportionnellement au nombre de « portoires » vendangés

**Un logis seigneurial bien plus ancien que ce que laissent penser les apparences.**

Figure 228. Bien que le plancher initial ait été déplacé, on voit, sur la gauche, le sommet de la demi-colonne en saillie qui supportait une chaine de poutres longeant le mur, et croisées

Dans la prolongation de la constatation précédente, où l'église et le logis seigneurial (ou ce qui l'a précédé) forme un ensemble cohérent, il devient évident que tous deux apparurent de façon liée à des dates voisines en corrélation avec les événements locaux. L'église Saint Pierre est identifiée dès octobre 993, on peut penser qu'il existait un logis attenant à cette église dès la fin du Xème siècle. Le premier logis devait être en bois et torchis, tel que l'on construisait avant l'an 1000. Bien plus, devait exister à cet endroit la villa romaine « ***Patriciacus*** » qui baptisa le lieu. Encore faut-il en trouver traces !

La Mairie (ou Seigneurie) de Parçay est formellement instituée en 1095, en pleine période d'extension de Marmoutier, et c'est probablement au voisinage de cette date que le chœur de l'église Saint-Pierre est construit en petit appareil**. En 1110, l'Abbaye de Marmoutier, suite à des malversations de gestion de la Seigneurie de Parçay, reprend la main sur l'organisation locale, et construisit probablement, à cette date, un bâtiment à côté de l'église saint Pierre. Une première partie du logis seigneurial voyait le jour**. Comment est-ce possible à propos d'une construction dont le style semble affirmer le XVème siècle ?

L'examen détaillé réserve des surprises ; en effet on constate rapidement que le bâtiment a subi durant son existence de multiples modifications, et que l'on peut découvrir différentes dates d'intervention sur la construction : l'histoire et ses conséquences ont semé, comme un Petit Poucet, çà et là dans ce bâtiment des « petits cailloux » blancs marquant différentes époques ; à nous de les découvrir !

**« *Un premier caillou blanc* » très ancien.**

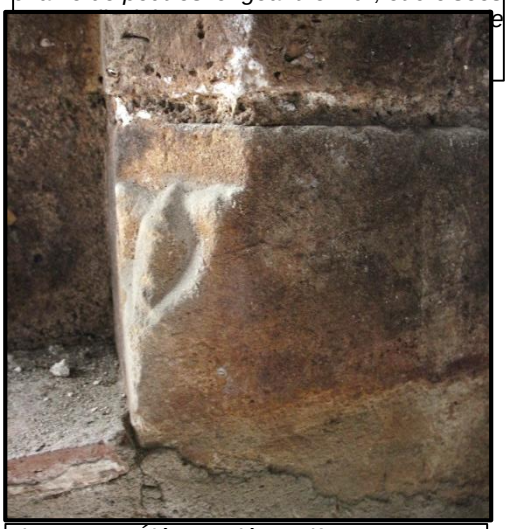

Figure 229. Élément décoratif se retrouvant au pieds de certaines colonnes ; caractéristique du XIIe

La construction initiale avait semble-t-il une configuration simple de forme paralellipédique : deux murs distant d'environ 8 mètres, d'épaisseur 1 mètre forment les façades Sud et Nord. Le coté Ouest est renforcé d'un contrefort sur toute la hauteur du logis. Le coté Est devait lui ressembler, mais n'en conserve plus les traces puisque fut ajoutée, probablement au XVIIe ou XVIIIe siècle une aile d'extrémité qui deviendra le lieu d'habitation des propriétaires ou exploitants et qu'on appellera le **Château de Parçay**. Cette partie existe sur le terrier de 1754 : elle présente peu d'intérêt dans nos recherches et nous ne l'aborderons qu'ultérieurement. Par contre le « *paralellépipède* » était découpé en plusieurs étages[234] séparés par les planchers de bois disposés sur des poutres transversales, ces poutres reposant au Nord et au Sud sur des demi-colonnes en saillie sur les murs externes. Deux constats

1- On peut penser que certaines de ces demi-colonnes datent de la construction du mur lui-même
2- L'examen de ces colonnes sur toute leur hauteur, et particulièrment la configuration de leurs angles qui ont été ouvragés, montre au pied de certaines une sorte de rosace qui est décrite comme typique

[234] On trouve aujourd'hui présence de sous-sols : ces « caves » ne sont pas d'origine et ont été réalisées au XIXe ; elles complétaient les installations de l'activité viticole qui s'y était développée.

du XII$^{ème}$ siècle (fig.229). Donc un premier indice indiquant que la « carcasse » de l'immeuble ou au moins une partie, daterait du XII$^{e}$ siècle ; si on se réfère aux événements locaux rappelons qu'en 1110, la « Mairie de Parçay » est intégrée dans la Seigneurie gérée par un moine de Marmoutier. C'est ce qui entraina, alors, un programme de construction et la mise en place de ces éléments d'architectures.

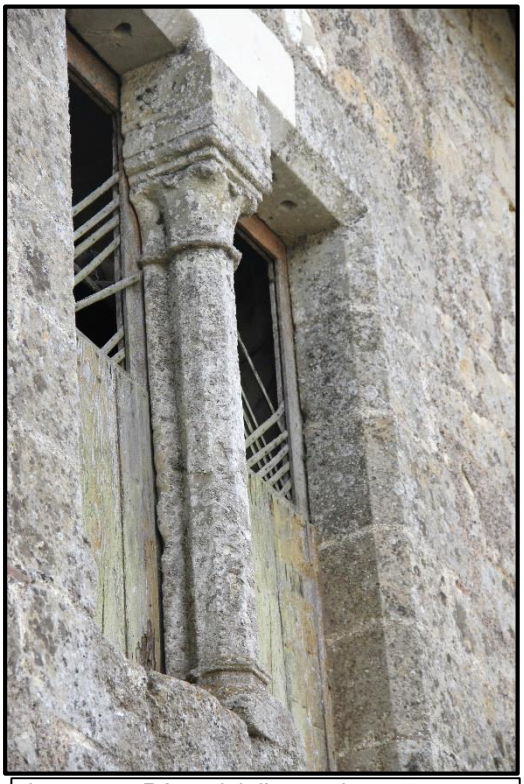

*Figure 230. Réemploi d'une colonnette romane découverte il y a quelques années dans la propriété. Le réemploi opéré ne correspond pas à sa position d'origine, de plus ; l'encadrement de la baie avec son angle brisé est identique ceux des fenêtres auxiliaires du porche de Meslay (XIIIe) de la fig.231*

### « Un second petit caillou » ; la colonette romane

Sur la façade Nord une des fenêtres a été geminée en y intégrant une colonnette. Cette modification semble avoir été à l'initiative d'André Pinon, le dernier propriétaire. La colonnette aurait été retrouvée enfouie. Il faut d'abord reconnaitre l'effort de valorisation et le désir que les vestiges anciens ne soient pas dispersés, même si le réemploi qu'il en a été fait ne correspond pas à sa position d'origine. Cette colonette a su garder quelques élégances malgré l'usure des ans. Son examen fait ressortir une portion d'une seconde colonne accolée à une première colonne. Cela semble indiquée qu'elle servait de séparation centrale à une baie géminée, comme le reprodruit Gérard Fleury dans la figure 235. On ne peut ignorer sa ressemblance avec la collonne divisant la baie du portail de Meslay.

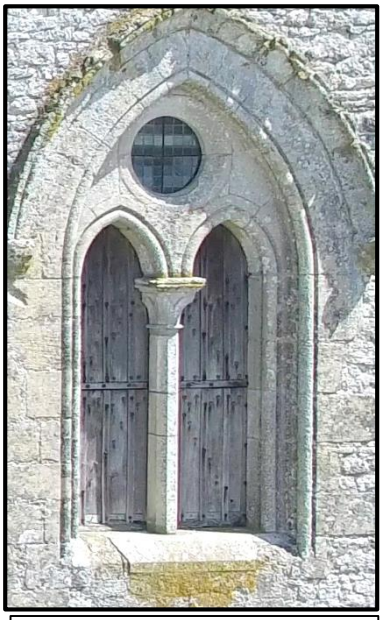

*Figure 231. Une colonne similaire se trouve au portail de Meslay*

### « Un troisième petit caillou blanc » du XIIe siècle

*Figure 233. La face Nord du Logis seigneurial porte les traces des vestiges d'une ouverture plein cintre.*

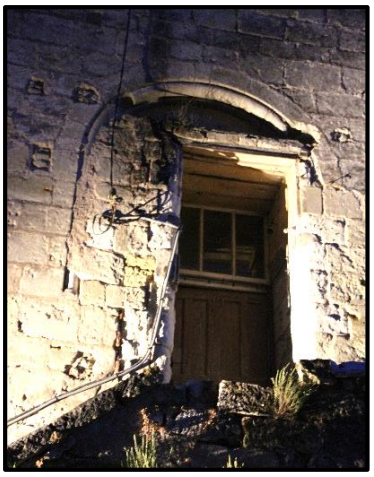

*Figure 232. La face Nord du logis du Grand Prieur de Marmoutier possédait une ouverture similaire.*

On trouve un troisième indice en examinant la façade Nord. On y découvre, au niveau d'un premier étage, dans la maçonnerie la trace d'une ouverture avec une ogive plein-cintre (photo 233). Cette ancienne

ouverture, réduite ultérieurement à une ouverture rectangulaire aussi murée, a de grandes similitudes avec l'accès Nord de la « ***Maison du Grand Prieur*** » de l'abbaye de Marmoutier (fig.232). Parlant du Logis du Grand Prieur, Charles Lelong écrit [235];

> « *Au Nord, s'est conservé un escalier de facture analogue à celui que l'on voit sur la gravure du Monasticon, dans la partie détruite : une rampe droite accolée au mur, portée par une demi-arche qui ménage un vide au-dessous, cette voute servant d'abri à une descente vers le rez-de-chaussée.* ***Sur le palier, s'ouvre la porte d'entrée de la grande salle d'étage, très dégradée mais bien caractérisée par son arc plein cintre mouluré d'un tore lisse maigre, dégagé par un cavet[236].***
> ***C'est là le vestige le plus significatif du XIIe siècle …*** »

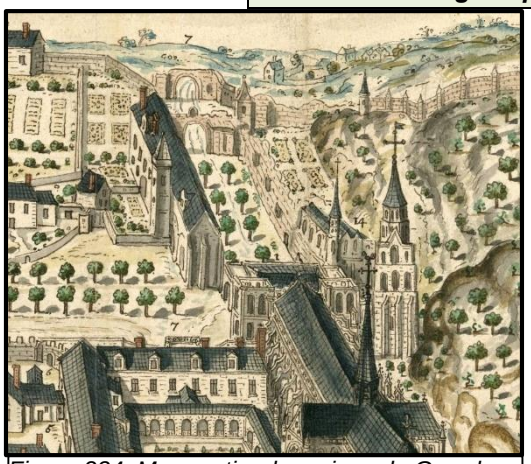

*Figure 234. Marmoutier, la maison du Grand Prieur, devenue l'Hostellerie dans le prolongement de l'abbatiale ; extrait du Monasticon*

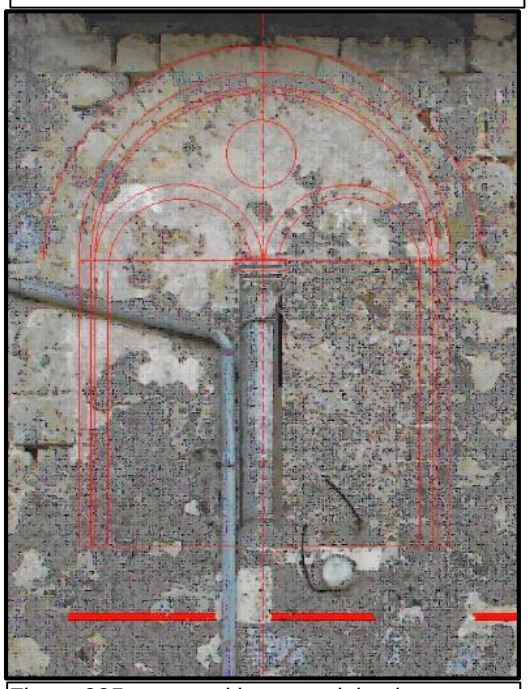

*Figure 235, pourquoi la porte plein-cintre ne serait pas géminée comme l'a représentée Gerard Fleury.*

Plusieurs remarques.

1. **On peut donc concevoir que le logis seigneurial est contemporain de la Maison du Grand Prieur de Marmoutier**. Il est admis d'en reporter la construction à l'abbé Hervé de Villepreux (1177-1187). Sans vouloir confirmer que l'Abbé de Marmoutier en place était l'abbé de Villepreux lors de l'érection du bâtiment de Parçay, nous admettrons que la construction des murs du Logis Seigneurial est du XIIe, donc antérieure au prieuré de Meslay. Il est donc aisé d'imaginer que dès le XIe siècle, en même temps que l'on démarrait la construction de l'église St Pierre on commençait le Logis Seigneurial : probablement qu'on découvrira un jour des fondations de cette époque, voire antérieures.
2. **Quel était l'usage de cette ouverture** ? Contrairement à la Maison du Grand Prieur, cette ouverture du Logis seigneurial ne semblait pas déboucher sur un escalier de pierre extérieur ; la façade ne parait pas porter de trace d'une telle construction ; par contre elle est bien une porte puisque l'observation de l'intérieur de l'immeuble révèle que le seuil de cet accès affleurait le plancher du premier étage. On devait atteindre cette porte depuis l'extérieur par un escalier de bois et des galeries aujourd'hui disparus. Ce dernier pouvait ressembler à celui de la figure 59. Ce type de mobilier de bois était fréquent.
3. On peut imaginer que cette ouverture était géminée comme le représente la reconstruction ci-contre faite par Gerard Fleury. La colonne centrale pouvant être celle qui est réemployée sur une fenêtre Nord.
4. **De part et autre** de cette baie plein-cintre on observe deux fenêtres symétriques dont l'une est obturée : ces fenêtres furent percées lors de la construction originelle : le bâtiment n'était donc pas une construction austère, refermée sur lui-même ; au contraire il s'ouvrait sur les champs voisins, si bien que les différentes agressions[237] dont il fut victime par les pillards incendièrent ; Dans son histoire de Marmoutier, Casimir Chevalier rapporte : « *Le 2 mars 1788. La seigneurie de Parçay étant dévastée par les braconniers, M. Louis Duchamp de la Frillière, chevalier de Saint-Louis, en est nommé conservateur*. » clore certains accès.

[235] « L'abbaye de Marmoutier » par Charles Lelong (page 80)

[236] Cavet= Moulure concave qui, de profil, forme un quart de cercle, et qui est utilisée pour l'ornement des corniches d'architecture.

[237] Voir les incidents reportés sur l'église st Pierre et sur la grange de Meslay que les pillards incendièrent ; Dans son histoire de Marmoutier, Casimir Chevalier rapporte : « *Le 2 mars 1788. La seigneurie de Parçay étant dévastée par les braconniers, M. Louis Duchamp de la Frillière, chevalier de Saint-Louis, en est nommé conservateur*. »

5. L'appareillage du mur Nord, au-dessus du plein-cintre apparait plutôt désordonné et laisse penser qu'il fut partiellement reconstruit, de même on peut constater que les lucarnes ont été rajoutées ultérieurement après avoir réduit la hauteur de la façade. **Cela signifie que le bâtiment fut construit plus haut** que ce qu'il est aujourd'hui et fut rabaissé probablement au XVe lors de l'ajout des lucarnes. (Noter qu'on procéda de la même façon pour l'église, abaissant ses cotés de 2.50 m)
6. A l'opposé, à l'Est, constituant la partie logement actuelle, la construction est « récente » ; le terrier de 1754 reproduit une implantation voisine de l'actuelle et laisse penser qu'elle date du début du XVIIIe. Elle fut agrandie au cours du XVIIIe et du XIXe.
7. A l'autre extrémité on peut observer des vestiges datant du XVe siècle.
8. Nous allons décrire chacune de ces phases.

« ***Un quatrième petit caillou blanc »*** **La charpente. (Fig.239)**

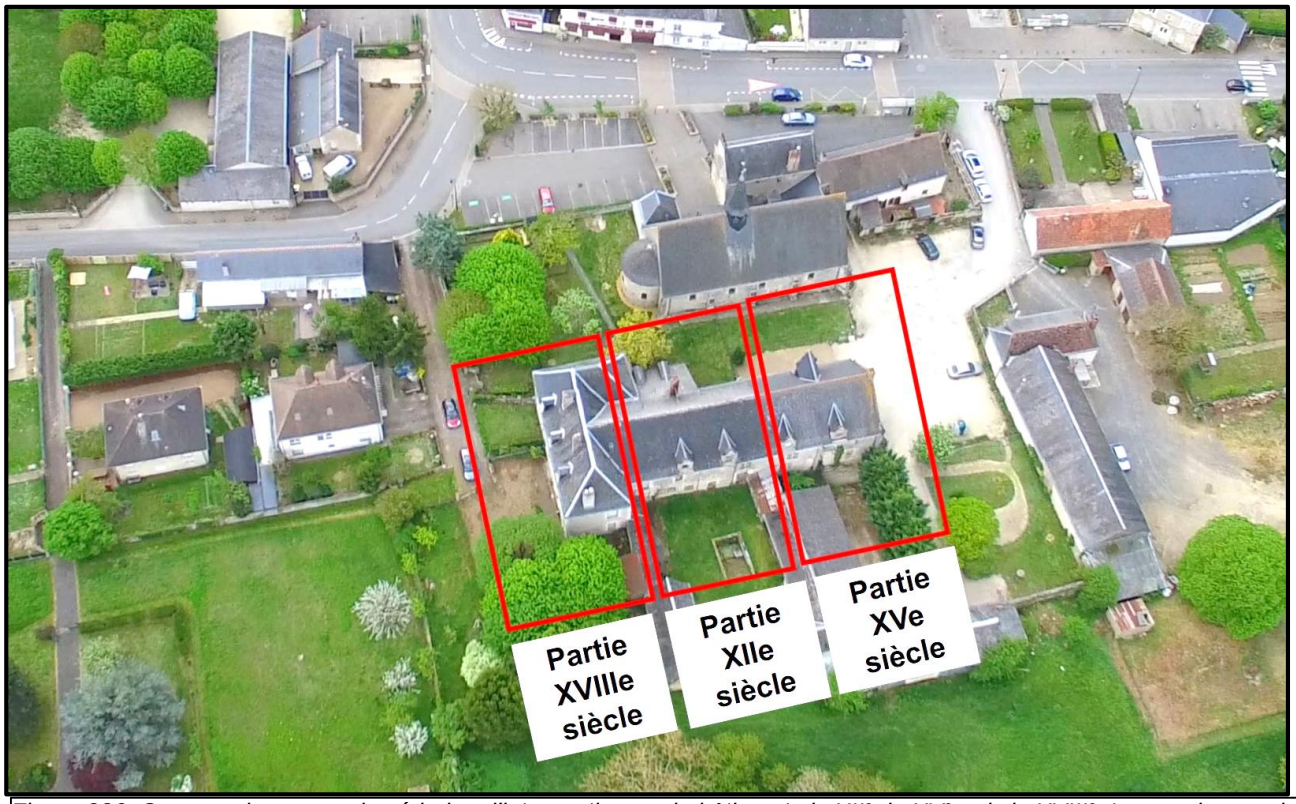


*Figure 236. On peut observer trois périodes d'intervention sur le bâtiment ; le XIIe, le XVe puis le XVIIIe. Les portions estimées pour chaque période sont représentées ci-dessus.*

Nous y reviendrons plus loin, simplement si on considère la date possible de sa réalisation, Frédéric Epaud, spécialiste français des charpentes romanes signale qu'elle pourrait être du XIIIe siècle. C'est une période qu'il connait bien puisqu'il a étudié la charpente de la Cathédrale de Bourges dont certains arbalétriers ressemblent à celle du Logis seigneurial malgré la modestie de leur dimension. Il est certain que son expertise pourrait être précieuse pour une datation précise ; les techniques existent et reposent sur la dendrochronologie (analyse des cernes de croissances des arbres), cette technique permet d'établir la date exacte d'abattage des arbres ; sachant que, au moyen âge on ne savait travailler le chêne lorsqu'il était sec : on coupait des arbres au fur et mesure des besoins et on préparait les poutres lorsque les bois étaient encore verts.

## Tentative de reconstitution du bâtiment du XIIe siècle.

C'est une opération audacieuse, car le Logis Seigneurial a été tant de fois modifié, effaçant les traces d'époques antérieures, ajoutant, modifiant réorganisant de sorte que l'erreur est toujours possible. Pour ce faire nous avons privilégié les constats indiscutables et émis quelques hypothèses.

Nous avons déjà constaté que

- Les lucarnes ont été ajoutées postérieurement.
- Que les murs des façades auraient été abaissés ainsi que la charpente.
- Qu'on accédait probablement au premier étage par un escalier externe de bois, on peut d'ailleurs aussi bien l'imaginer sur la face Nord ou la face Sud du bâtiment, coté église.

**Autres observations**

- **Il n'y avait à l'origine un rez-de-chaussée surmonté d'un seul étage.** Il n'y a pas de salle voutée et les planchers sont supportés par des poutres. Une première ceinture de poutres (sablières) reposant sur des demi-colonnes encastrées dans les murs extérieurs soutenaient des poutres transversales portant le plancher. Nous avons vu que certaines de ces colonnes datent de l'origine de la construction (fig.229).

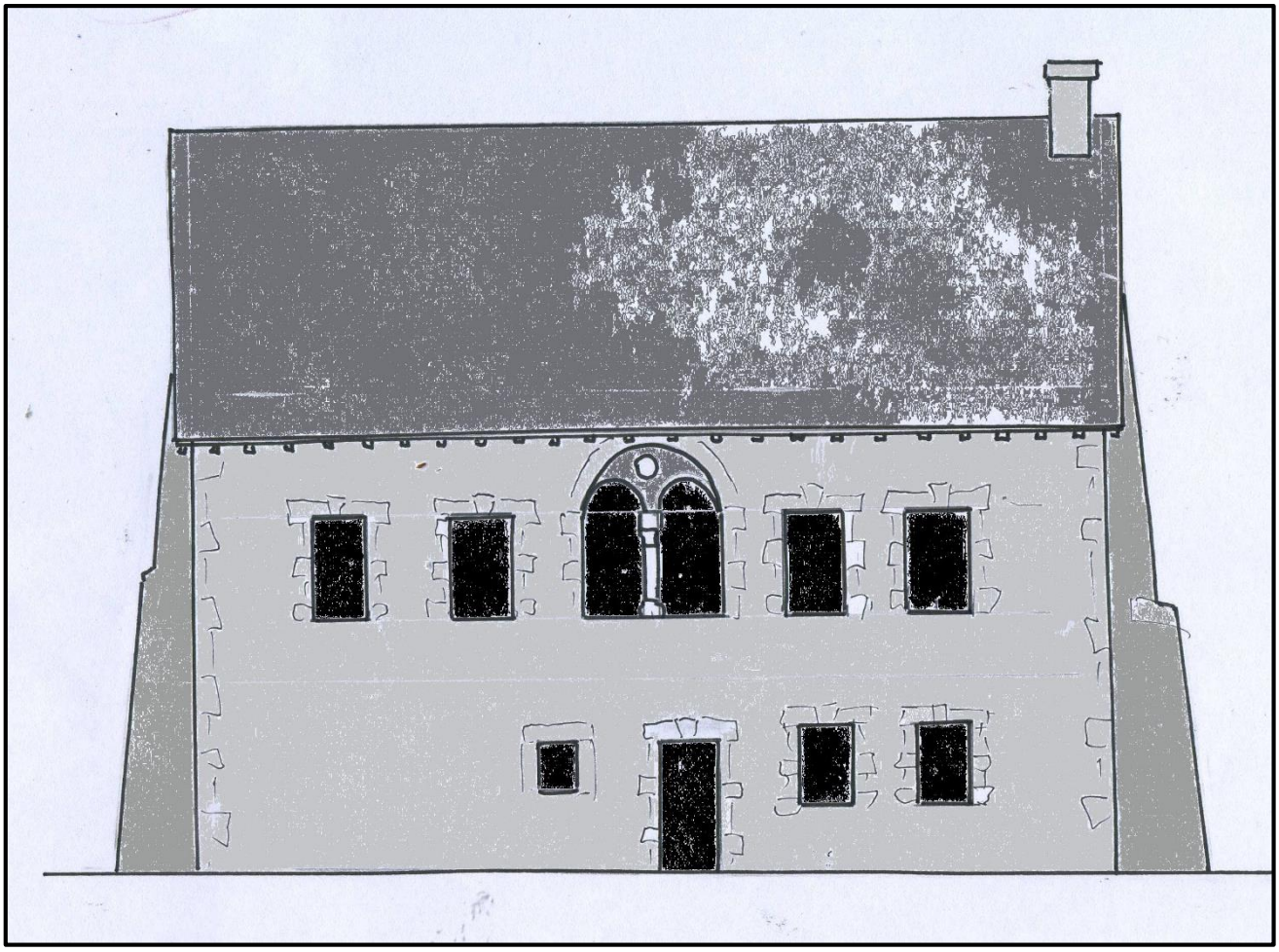

*Figure 237. La façade Nord du Logis Seigneurial telle qu'elle pouvait être au XII^e^ siècle. Le bâtiment est plus court que l'actuel et sans ses lucarnes de toit. Par contre la longueur de la construction est peut-être sous-estimée, il est difficile d'en apprécier la dimension originelle, sachant qu'il est possible que la partie Ouest fut détruite puis rebâtie. L'analyse du parement des murs, semble faire apparaitre sur la partie classée XII^e^ un appareillage assez irrégulier compatible avec cette période alors que l'appareillage semble mieux ordonné sur la partie dite XV^e^, au moins sur la façade Sud. Noter l'absence de contreforts latéraux. L'escalier extérieur n'a pas été représenté.*

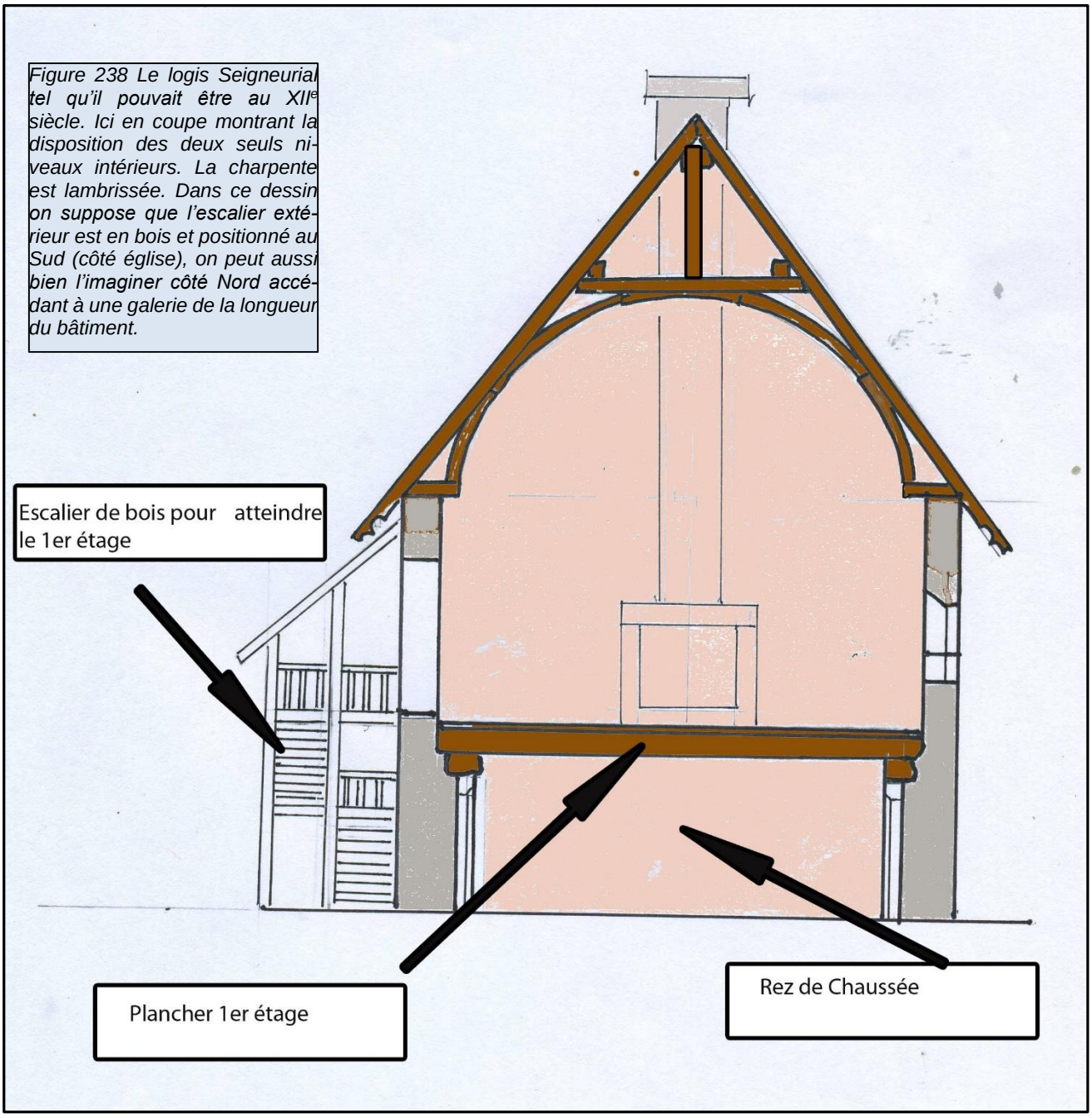


*Figure 238 Le logis Seigneurial tel qu'il pouvait être au XIIe siècle. Ici en coupe montrant la disposition des deux seuls niveaux intérieurs. La charpente est lambrissée. Dans ce dessin on suppose que l'escalier extérieur est en bois et positionné au Sud (côté église), on peut aussi bien l'imaginer côté Nord accédant à une galerie de la longueur du bâtiment.*

## La charpente.

En sus de son superbe état de conservation, elle est remarquable par sa facture. Il est impressionnant de remarquer qu'elle ne possède ni entrait ni poinçon sachant que de tels éléments de charpente sont habituellement utilisés pour limiter l'effort latéral sur les murs : en effet la charpente pousse latéralement et les écarte ; il suffit de regarder les précautions prises dans l'église voisine. Cette solution était peut-être rendue possible par la distance réduite entre les deux murs (7.5mètres) alors que l'on a 9 mètres actuellement dans l'église et que la nef initiale mesurait initialement 12.60m. Rappelons que les poussées latérales de la charpente de l'église peuvent-être une des raisons de destruction de son mur Nord et de sa reconstruction plus au Sud. De même on observe l'absence de contreforts latéraux sur les murs extérieurs. Cela sous-entend une parfaite maitrise par les artisans de l'époque de la répartition des efforts de poussée. De même, noter la non-utilisation de poutres en contrefiche évitant que les fermes se couchent latéralement. C'est vraiment un chef-d'œuvre de réalisation. Rappelons que les poutres inférieures étaient lambrissées de bois, donnant l'allure d'une voute parfaite ; la non-présence d'entraits devait donner un sentiment de volume et d'espace que la hauteur de la salle magnifiait. Cette

pièce ne pouvait être à l'origine un grenier, mais plutôt la salle principale du prieuré ; salle d'apparat ou autre salle d'importance.

*Figure 239. Superbe charpente : les travaux d'entretien (XX$^{e}$ siècle) sont parfaitement identifiables ; on a, entre autres, ajouté des chevrons de sapin entre les fermes de chêne.*

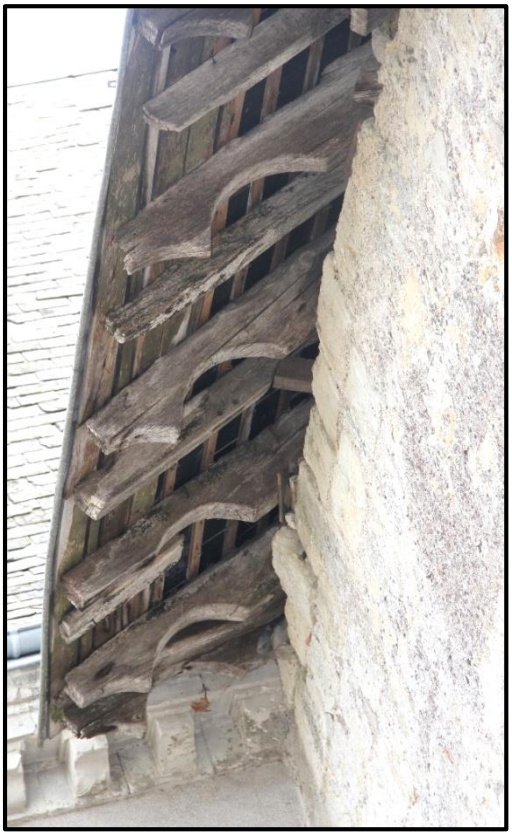

*Figure 241. Profil de l'extrémité des chevrons débouchant sur l'extérieur du bâtiment et supportant l'avant-toit du logis de Parçay.*

N'étant pas spécialiste de charpente, cela n'empêche pas de s'extasier et admirer le soin apporté aux détails et aux finitions. Notons la cambrure donnée aux poutres permettant une courbe parfaite des lambris. Nous soulignerons aussi, le profilage des chevrons débouchant sur l'avant toit. (Voir photo ci-contre). Sans vouloir y trouver une marque historique, il faut simplement reconnaitre que les artisans qui sont intervenus à un moment ou à un autre ont voulu de la belle œuvre. Une même terminaison d'avant-toit existe sur d'autres maisons bourgeoises tourangelles, en particulier à Crissay-sur-Manse où on retrouve ce même profil sur des constructions du XV$^{e}$, ainsi qu'au 26 rue de la Bonne-Dame à Vouvray.

*Figure 240. Avant-toit de Crissay-sur-Manse. On retrouve le même profil qu'à Parçay, sauf que la couverture, ici, est de tuiles et non d'ardoises.*

## Question : où se terminait à l'Ouest le bâtiment du XII$^{e}$ ?

C'est une question assez fondamentale pour laquelle la réponse n'est pas aisée, et cela pour plusieurs raisons

1. Le mur de séparation actuel (visible sur la fig.239) n'est pas lié aux murs extérieurs et semble avoir été mis en place plus tard. Les fissures existant le long des points d'ancrage latéraux le témoignent.
2. Ce mur intègre les traces d'une cheminée dont la position semble correspondre à un niveau antérieur au XV$^{e}$ siècle.

*Figure 242. Cave récemment installée (XIX$^{e}$ ou XX$^{e}$) s'appuyant sur le mur de refend, et occupant une partie inférieure de la construction du XII$^{e.}$*

3. Ce mur est épais et possédait au niveau inférieur le four à pain du château (voir chapitre suivant) cependant les modifications apportées aux XIX$^{e}$ ou XX$^{e}$ siècles lors de l'installation d'une cave voutée en limite de ce mur masquant le bas du mur de séparation ne permettent pas d'identifier les éléments décrits dans divers actes notariés.
4. Cette cave, noircie par les émanations de gaz carbonique produit lors de la fermentation des raisins, ne présente aucun intérêt sur l'historique si ce n'est de témoigner que le logis, à une date récente (XIXe), fut transformé en exploitation viticole. Une autre cave de même type existe un peu plus à l'Ouest de l'ensemble, avec son accès au Sud alors que celui-là est au Nord.
5. Rappelons que l'examen de l'appareillage externe des murs semble indiquer un changement de style. A l 'Est l'appareillage est plus irrégulier alors qu'il est mieux ordonné à l'Ouest. Mais cet examen est à prendre avec modération, car on peut imaginer qu'une partie du bâtiment originel du XII$^{e}$ sera reconstruite au XV$^{e}$. Cette hypothèse peut être justifiée par ce qui s'est passé sur l'église Saint-Pierre de Parçay. Nous avons vu que cette église avait souffert des dommages de la guerre de cent ans ; elle fut partiellement détruite pour être reconstruite au XV$^{e}$ siècle ; il est probable que le siège de la seigneurie de Parçay ait subit les mêmes outrages simultanément, fut endommagée en même temps que l'église puis restaurée, effaçant certains vestiges et les remplaçant par des parties plus modernes : le souci de conservations des parties anciennes ne tenait que si elles étaient en bon état.

## Tentative de reconstitution du bâtiment du XV$^{e}$ siècle.

**Plusieurs vestiges**, ou plutôt morceaux de vestiges, témoignent de cette période.

Rappelons que la fin de la guerre de cent ans entraine une période de reconstruction et de prospérité ; la campagne tourangelle n'avait pas été épargnée ainsi que Parçay et Meslay. Les dommages ont été importants car la richesse du sol et de ses cultures attiraient les convoitises des pillards : l'église fut détruite ainsi que la grange de Meslay ; et il n'y a aucune raison que la Seigneurie de Parçay centre de collecte des taxes ainsi que la grange voisine soient épargnées ; lorsqu'on reconstruisit l'église on rénova le bâtiment de la seigneurie : on ne se contenta pas de réparer mais aussi on modernisa dans le style de cette époque. Il en reste des traces indiscutables

1. **Des fenêtres à meneaux.** Trois baies datent de cette période ; ce sont des fenêtres dont les meneaux ont manifestement été brisés ; ce « vandalisme » fut assez systématique lorsqu'on instaura une taxe sur les fenêtres ; une baie à meneaux pouvait être considérée comme correspondant à quatre fenêtres[238] ; et fut une période où les propriétaires, pour limiter leurs taxes, préférèrent les détruire ou les masquer. Deux de ces baies sont sur le côté nord : l'une a été transformée en porte permettant l'accès à un des celliers en demi enterrés, l'autre avec son meneau cassé, est partiellement obstruée. La troisième (côté Sud) laisse apparaitre son montant de pierre ; le bas est enfoui sous un enduit de ciment. Elles présentent un même style avec une nervure saillante de tuffeau croisée à chaque angle encadrant la baie.

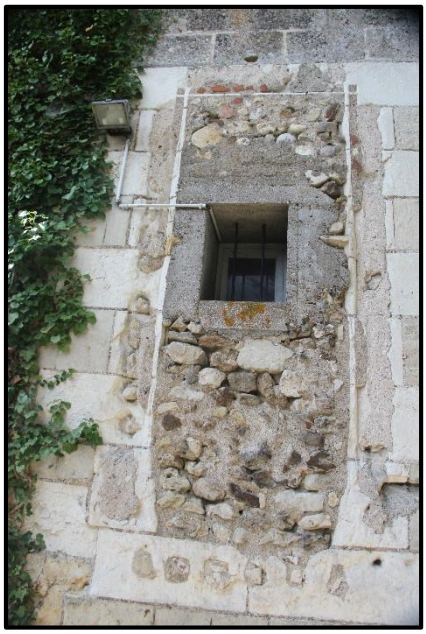

*Figure 244. Fenêtre sur face Nord, le montant de pierre horizontal a été brisé, l'ouverture obstruée, laissant place à une petite lucarne*

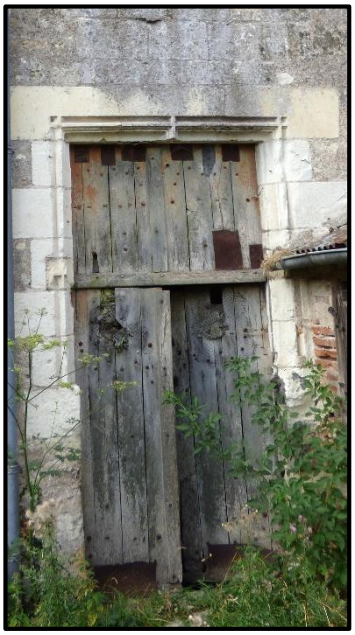

*Figure 243. Fenêtre façade Nord, dont la croisée de pierre a disparu et transformée en porte donnant accès à un cellier en contre-bas.*

*Figure 245. Fenêtre côté Sud ayant conservé son montant de pierre.*

[238] L'impôt sur les portes et fenêtres ou impôt sur les fenêtres est un type d'impôt basé sur le nombre des fenêtres et/ou des portes des bâtiments. En France, l'impôt sur les portes et fenêtres a été en place de 1798 à 1926. Le drame remonte au Directoire, quelques années après la Révolution française. Le gouvernement voulait créer une taxe foncière, mais ne savait pas comment s'y prendre pour calculer les superficies. Le système métrique avait du mal à s'imposer. Le législateur s'inspira alors de la « Window Tax » anglaise. Les propriétaires étaient taxés non pas en fonction de la superficie de leur bien, mais suivant le nombre de fenêtres dont ils disposaient, ce qui simplifiait les méthodes de calcul. La contribution des portes et fenêtres fut votée, en France le 24 novembre 1798. Mais aussitôt, de braves bourgeois firent murer chez eux une ou deux fenêtres... pour payer moins cher. L'impôt sur les portes et fenêtres a subsisté plus d'un siècle : du Directoire jusqu'à 1926 !

*Figure 246. Fenêtre à meneaux de la Grande Maison de Crissay-sur-Manse. Elle est une parfaite reproduction des baies du XV^e^ siècle du Logis Seigneurial de Parçay*

*Figure 247. Baies du château de Jallange (construit vers 1465), construites sur le même modèle que celles du logis seigneurial de Parçay*

Ces fenêtres sont toutes situées au rez-de-chaussée, et non au premier étage : cela semble indiquer que le rez-de-chaussée devait être le niveau résidentiel au XV^e^. On retrouve des fenêtres de même facture au château de **Jallange** situé à quelques kilomètres mais aussi au village médiéval de Crissay-sur-Manse, dans le voisinage de Chinon ; la « **Grande Maison** » de ce village possède beaucoup de points communs avec le **Logis Seigneurial** de Parçay (Précédemment nous y avions déjà découvert un avant-toit identique). On retrouve d'autres éléments d'architecture de même facture, en particulier des baies de tuffeau avec meneaux. Une des caractéristiques majeures est, qu'elles sont en parfait état ; les meneaux, peut-être restaurés, paraissent intacts.

2. **Les lucarnes de toit.** Ce sont elles qui donnent à l'ensemble du bâtiment ce profil très XV^e^ en similitude avec le Logis des Gouverneurs de Tours. Un profond examen montre que les quatre lucarnes de la face Nord sont différentes de la lucarne face Sud.

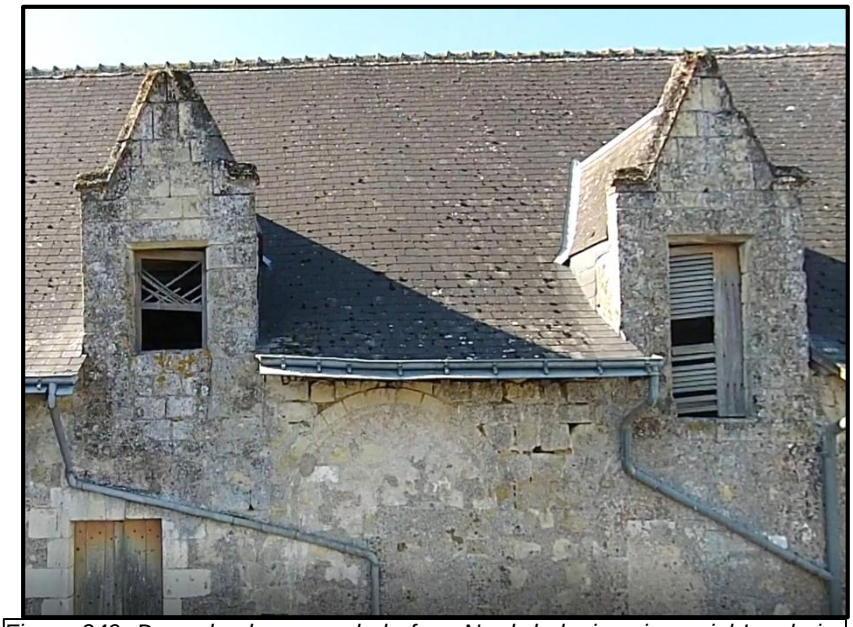

*Figure 249. Deux des lucarnes de la face Nord du logis seigneurial Les baies sont similaires aux baies du second étage, sans meneau. Le style de ces baies peut être du XIIe, il semble pourtant qu'elles ne soient pas d'origine mais ont été ajoutées ultérieurement. Elles devaient être surmontées d'un fleuron aujourd'hui disparu.*

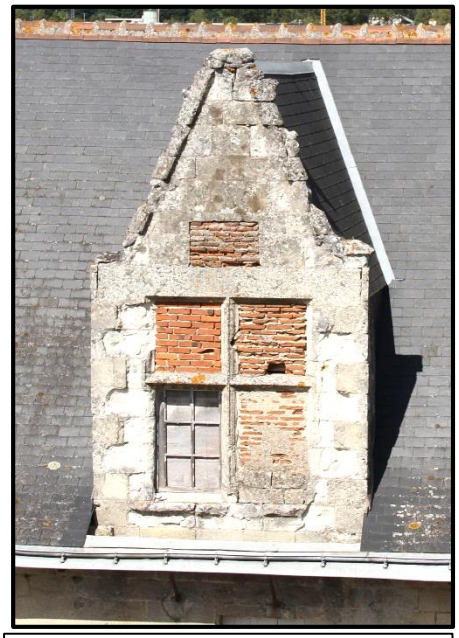

*Figure 248. Lucarne façade Sud. Elle diffère des lucarnes de la façade Nord ; cette dernière est du XV^e^ siècle. Les meneaux n'ont pas été brisés.*

Ce sont des lucarnes à gâble[239] sur une couverture en ardoises naturelles.

La lucarne Sud de Parçay bien que fortement dégradée, semble une reproduction de la photo ci-contre. Cette lucarne a une fenêtre à meneau ayant pratiquement la même architecture que les lucarnes de la « Grande Maison » de Crissay-sur-Manse (ci-contre). Notons que celle de Parçay a conservé ses meneaux ; la raison est que les lucarnes de toit n'ont pas été considérées comme des fenêtres lors de l'application de la taxe du même nom ; car cet impôt s'appliquait aux espaces à vivre ce qui n'est pas le cas des combles.

*Figure 250. La lucarne de Crissay-sur-Manse de « **Grande Maison** », en parfait état, donne une parfaite idée de ce qu'était celle de Parçay.*

3. **L'escalier à vis.** Une description notariale de 1835 nous décrit un escalier extérieur *: « Au midi de ce bâtiment et y attenant, une cage où se trouve pratiqué un escalier en pierre, à vis de Saint-Gilles. ».* On retrouve trace de cet escalier sur un plan de 1845 (plan définissant les travaux à entreprendre pour pouvoir utiliser la partie Ouest en classe d'école). La partie du plan concernée, est reproduite ci-dessous.

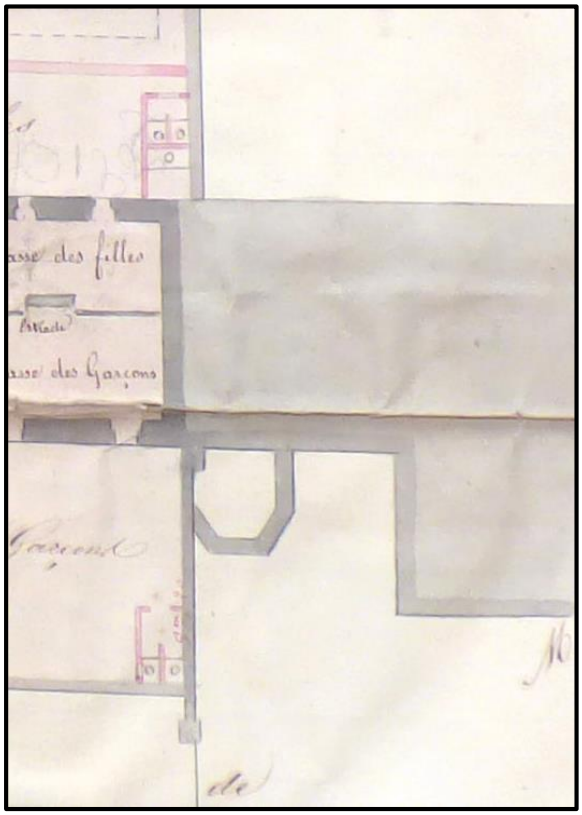


*Figure 251. Sur cette partie de plan on découvre la présence de la cage de l'escalier à vis représentée par cette « verrue » grise…*

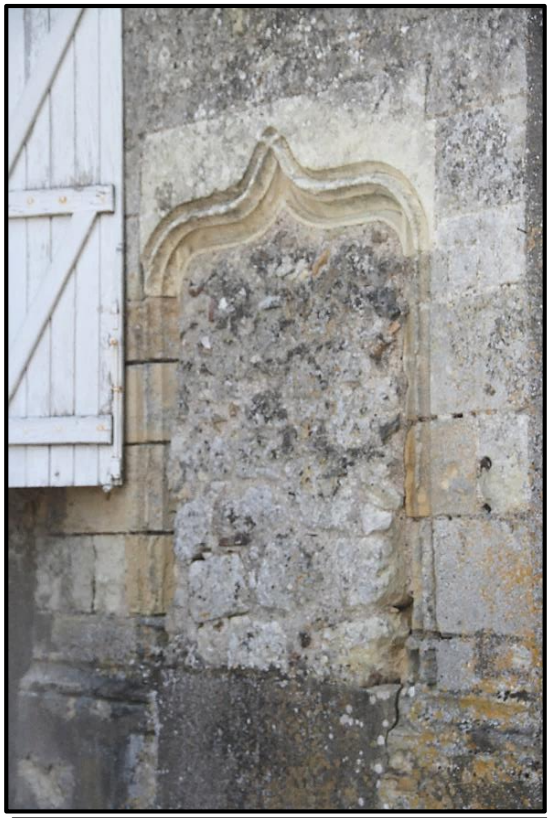

*Figure 252. La porter d'entrée de cet escalier à vis existe toujours ; elle fut murée pour l'isoler de la cour de l'école : sa facture est un témoignage du XV$^{e}$ siècle.*

[239] Une lucarne à gâble est une lucarne dont la façade est ornée d'un ouvrage de maçonnerie léger, de forme triangulaire, qui s'élève bien au-dessus de la baie elle-même.

Il existe suffisamment de vestiges de cet escalier pour l'imaginer aujourd'hui.

*Figure 253. Accolé au bâtiment principal, l'encombrement de la cage d'escalier avec sa toiture pointue a été esquissé en traits forts. Les différentes ouvertures (baies…) qui l'accompagnaient n'ont pas été représentées.*

- La porte d'entrée est toujours inscrite dans la fraction de mur perpendiculaire à la façade Sud. Elle fut murée lors de la création de l'école vers 1850 mais a conservé les ornements architecturaux d'origine ; en particulier des moulures périphériques en creux et en bosses dont le profil rappelle les fenêtres du XV$^{e}$ vues précédemment, même si les angles sont plus arrondis et moins carrés. (Voir figure 252)
- De nombreuses autres traces sont encore visibles sur le mur Sud ; que ce soit des pierres d'ancrages, mais aussi la présence d'une porte d'accès au premier étage (porte aujourd'hui murée, visible sur la figure ci-contre). Cela permet de reproduire l'allure générale de cet escalier. (Figure ci-contre). Vers le sommet de la cage d'escalier, une marche, encastrée dans le mur extérieur est toujours apparente. On peut la comparer avec la reproduction que donne Viollet-le-Duc de ce type d'escalier et des marches qui le composent habituellement ; on ne peut que reconnaitre la grande similitude.

*Figure 254. Beaucoup de remarques sur ce que montre cette photo.*

- *En haut à droite, fraction d'un nez de marche identique à ce que dessine Viollet le Duc. Cette marche devait être la plus haute de l'escalier.*
- *Elle devait déboucher sur une porte permettant l'accès aux combles ; on devine la trace de cette ouverture.*
- *Juste dessous cette marche, la porte qui permettait d'atteindre le premier étage (porte murée).*
- *A droite de la fenêtre, une pierre d'ancrage de la cage d'escalier détruite.*
- *Noter la différence de l'appareil du mur sur la partie intégrant la fenêtre ; cela correspond à des périodes différentes de construction (de plus cette portion de mur est orné d'une corniche, alors que ce n'est pas le cas ailleurs)*

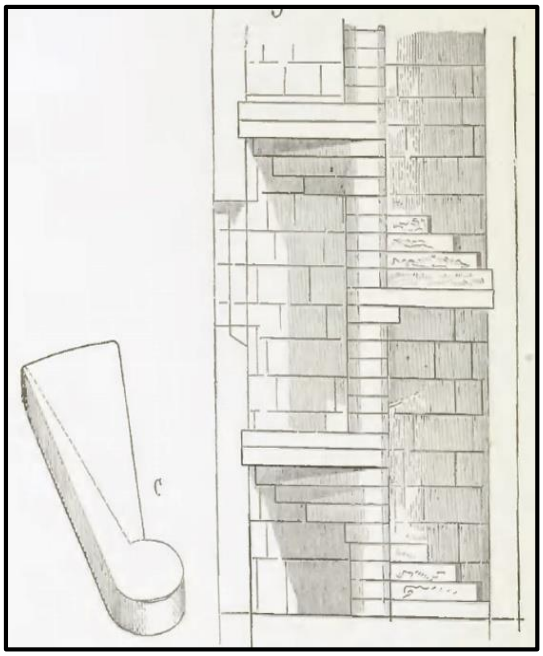

*Figure 255. Escalier à vis de Saint-Gilles vu par Viollet le Duc*

*Figure 256 Le côté Ouest du Logis Seigneurial, avec la cheminée extérieure. Avant 1835 la grange dîmière de Parçay s'appuyait sur cette façade. Sa suppression permit l'ouverture de la porte et la fenêtre que l'on peut voir aujourd'hui.*

### 4. Les contreforts Ouest et la grange.

Sans vouloir trop développer cette partie, il suffit de constater la similitude entre ces deux contreforts d'angle soutenant l'Ouest du logis Seigneurial avec ceux de l'église. Ils sont de même facture car réalisés à la même période : au XV$^{e}$ siècle lors des reconstructions succédant à la fin de la guerre de cent ans.

Sur cette façade, les accès existants (une porte et une fenêtre) ne sont pas d'origine, ils furent percés après 1835 ; avant cette date, la grange dîmière de la ferme de Parçay s'appuyait contre cette façade ; il faudra attendre sa destruction vers 1835 pour que l'on puisse créer ces ouvertures.

Remarques ; le parement des pierres est étrange et semble refléter différentes périodes : sur la face Sud l'état de l'appareillage apparait plus récent et de meilleur agencement que sur la façade Nord ou Ouest ou même la cheminée. De même, le contrefort de gauche, sur la figure ci-contre (Nord-Ouest) a manifestement été remanié à une date inconnue, trop de discontinuités dans le parement en témoignent.

**5- Création d'un second plancher.** La grande salle du premier étage que nous avions découverte au XII$^{e}$ siècle va être divisée par une plancher supplémentaire[240]. Le mode de réalisation est le même que le premier plancher ; des demi-colonnes sont encastrées au mur extérieur : elles supportent une ceinture de poutres sur laquelle s'appuient les poutres transversales soutenant le plancher.

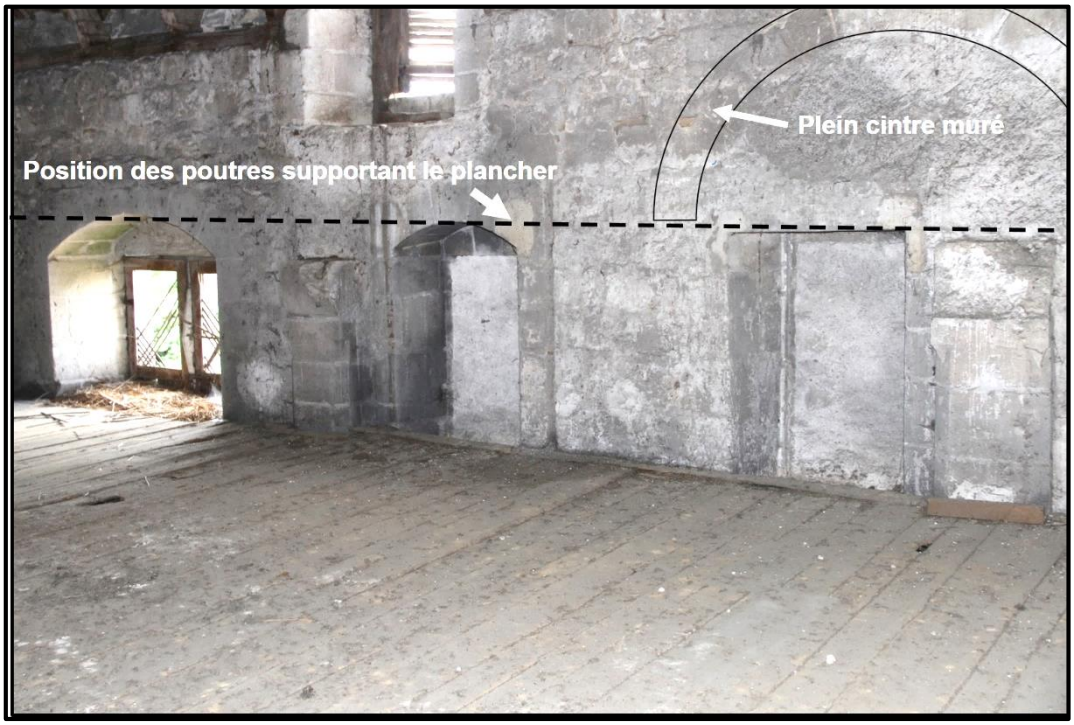


*Figure 257. On observe une colonne passant devant la porte plein cintre du XII$^{e}$ ; elle ne pouvait donc exister à l'origine du bâtiment !*

[240] Il est étonnant de remarquer qu'au porche de Meslay on modifia l'édifice en divisant aussi le second niveau pour en faire deux étages

Par contre, on rencontra un problème ; l'ouverture plein cintre de la façade Nord et trop haute et on ne peut positionner le plancher au-dessus d'elle ; On va donc la murer et la réduire à une baie ou une porte ordinaire. Il suffit alors de construire les colonnes supportant la ceinture de sablière pour que ces poutres soient juste au-dessus des ouvertures. Une de ces colonnes est réalisée dans l'embrasure de cette ancienne porte plein-cintre, démontrant que ce second plancher n'existait pas initialement et faisait partie de modifications ultérieures (voir figure précédente). Sur cette même photo, le vestige de la porte « ordinaire » inscrite sous la voute cintrée de l'ancienne baie est parfaitement visible et correspond à l'embrèvement voisin du pied de colonne. Sur cette photo le second plancher a disparu au XX$^{e}$ siècle ; on supprima dans une fraction du bâtiment, les deux planchers les remplaçant par un niveau intermédiaire toujours en place. Là où ce second plancher existe toujours (partie Ouest), on constate qu'il porte un dallage de carreaux de terre cuite.

*Figure 258. Intérieur de la lucarne Sud*

**6- création des lucarnes de toit côté Nord.** Le volume sous les combles se trouvait alors sans éclairage naturel, puisque toutes les fenêtres précédentes se positionnaient sous le plancher ; il fut alors nécessaire de créer des lucarnes de toit sur toute la longueur du bâtiment. Lors de leur réalisation on favorisa la surface des baies pour laisser entrer un maximum de lumière. Leurs galbes restent soignés, mais ont été très dégradés par le temps mais aussi des interventions humaines ; un fleuron de pierre devait les couronner, mais brisé il n'est reste aucun vestige. Concernant leur nombre, nous n'en avons retenues que quatre sur la façade Nord ; ce chiffre n'est pas certain car il est possible qu'une cinquième existait et fut détruite lors de la construction de la partie XVIII$^{e}$ siècle. On peut s'interroger sur la date exacte de réalisation de ces lucarnes du côté Nord. Leur style peut être antérieur au XV$^{e}$ siècle, mais un examen attentif fait ressortir

- Que les retrouches visibles sur la façade démontrent que ces lucarnes ne sont pas de l'origine du bâtiment.
- La charpente semble avoir été adaptée pour intégrer les lucarnes

**7- Création de la lucarne coté Sud.** Elle n'est pas dans le style des lucarnes du Nord. Elle est de taille plus importante et d'une architecture plus soignée avec une fenêtre à meneau en tuffeau. Sa fonction était donc de rehausser la dignifée de la batisse.

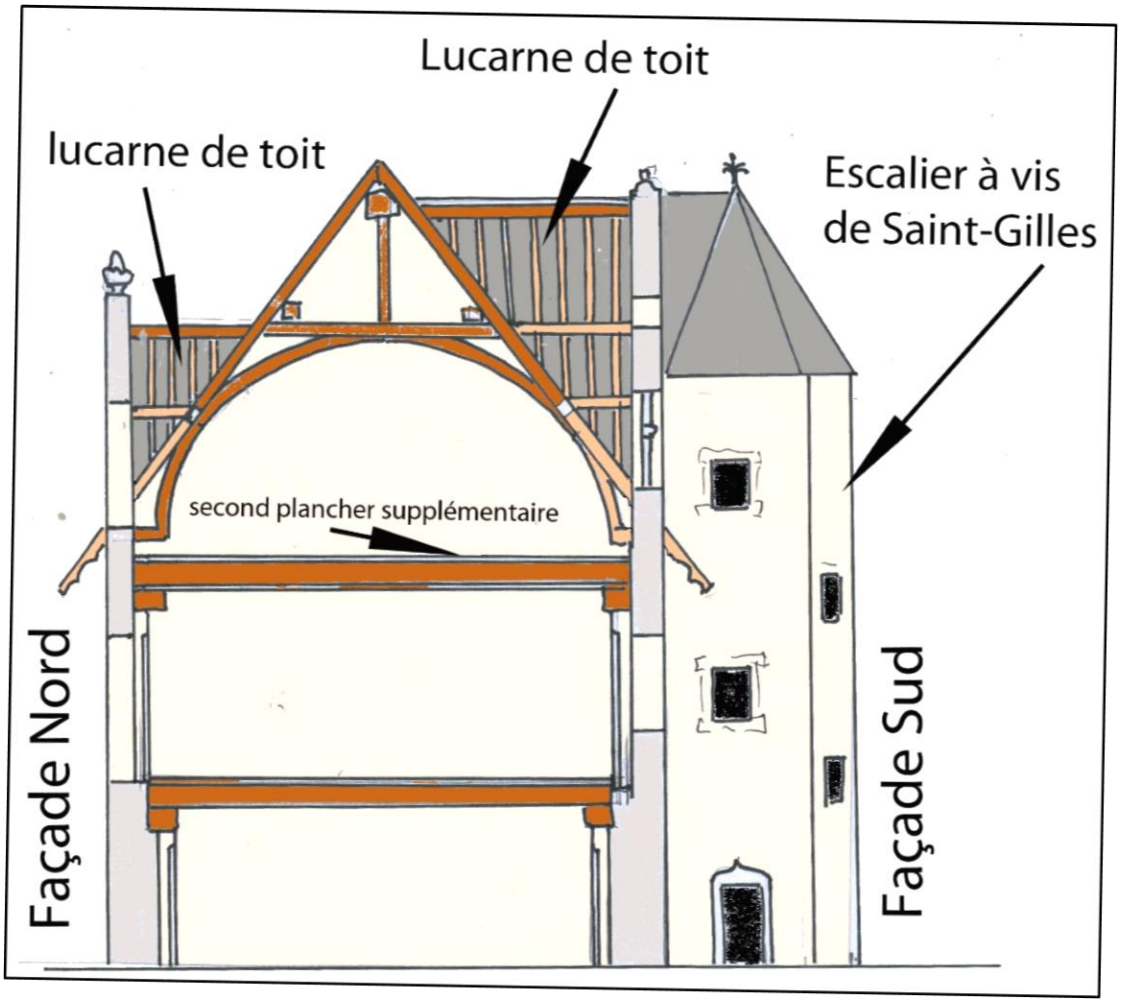


*Figure 259 le Logis du XV$^{e}$ en coupe montrant le second plancher créant un troisième niveau, tous desservis par l'escalier de pierre en vis de Saint-Gilles la présence des lucarnes au Nord et de la lucarne au Sud*

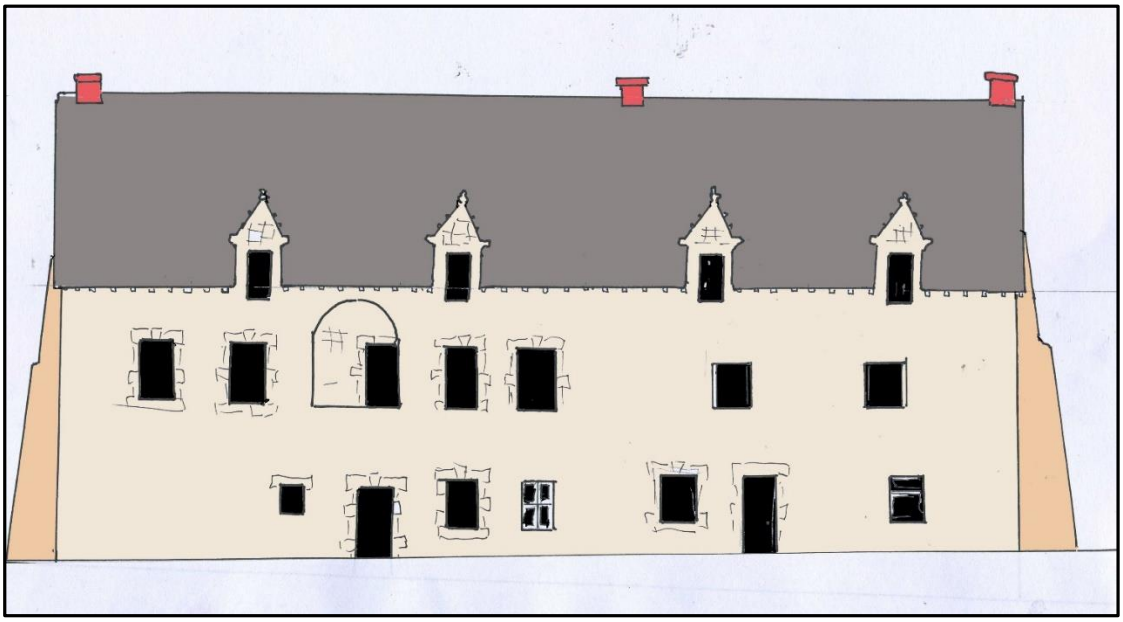

*Figure 260. La façade Nord du XVe*

## Les modifications depuis le XVIII$^{e}$ siècle

Plusieurs aspects de ces modifications seront abordés dans les chapitres suivants : en particulier

- La modification de la partie Ouest qui deviendra temporairement la mairie et l'école du bourg
- Les problèmes de voisinage avec l'église
- Les différents propriétaires, en particulier du Château de Parçay mais aussi d'autres parties de la propriété.

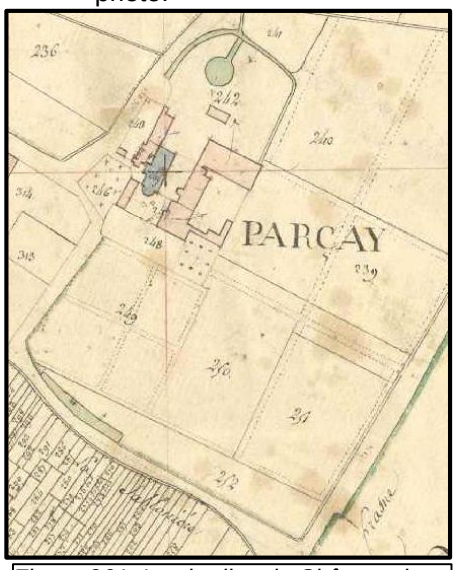


*Figure 261. Les jardins du Château de Parçay (plan Napoléonien de 1816). La parcelle 249 intègre jardin potager et d'agrément, la parcelle 248 un verger.*

Ne sera pas abordée la construction de l'aile XVIII$^{e}$ (dite « *Château de Parçay* »). Aucun document la concernant n'a été retrouvé. Ce qui est certain c'est qu'elle existait en 1754, qu'un plan de 1845 donne une représentation voisine de la configuration actuelle : on ne peut donc qu'avancer des hypothèses s'appuyant sur l'architecture du bâtiment. Cette architecture n'apparait pas comme ancienne et fait plutôt référence au XVIII$^{e}$ siècle ; on est donc en droit de penser que cette aile remonte à la période prérévolutionnaire. Elle servira de lieu de résidence aux différents propriétaires auxquels nous nous intéresserons dans le chapitre suivant. Il y eut d'abord des propriétaires qui recherchaient un environnement de confort et d'agréments ; développant les jardins. L'extrait du cadastre napoléonien se rapportant à ces lieux garde la mémoire de ces jardins aux allées perpendiculaires (voir parcelle 249 du plan ci-contre, la parcelle 248 contenant un verger…) alors que l'ancien bâtiment sera de plus en plus modifié pour soutenir l'activité agricole et viticole. Les plus grandes modifications seront consécutives à l'adaptation des espaces pour le traitement des vendanges. On installera des cuves pour recevoir le raisin, on percera le mur Nord pour pouvoir déverser directement depuis l'extérieur les grappes dans les cuves ; et on dressera à côté de ces cuves un immense pressoir ; ce pressoir étant plus haut que la hauteur de la pièce, on supprimera le plancher qui gênait… À deux pas on creusa un cellier pour y faire murir le vin…

*Figure 262. Le rez-de-chaussée fut transformé pour permettre l'exploitation des vendanges (cuves, pressoir, et fenêtres permettant de déverser les récoltes directement dans les cuves…) sur la gauche (non visible sur la photo on disposa un cellier pour la maturation du vin).*

## Conclusions sur l'étude du bâti du XIIe et XVe siècle.

Cette étude s'est avérée délicate par manque d'informations indiscutables ; il fallut examiner en détails les seuls éléments existant : le bâtiment lui-même. En y regardant de plus prêt on constate beaucoup de « fragments » d'architecture témoignant que l'ensemble fut effectivement fortement modifié au XVe siècle, probablement en même temps que la reconstruction de l'église Saint-Pierre voisine, mais qu'il existait une maison initiale, dont quelques éléments du XIIe siècle sont encore parfaitement visibles. Rappelons qu'une construction préalable remontant au XIe siècle devait existée, mais nous n'en avons pas trouvé de témoignage : peut-être qu'un jour des travaux d'aménagement ou un chercheur perspicace en apporteront la preuve.

Entre cette première étape du XIIe jusqu'aux aménagements du XVe nous avons cherché à reconstruire les différentes étapes et modifications ; c'était une entreprise risquée ; il peut y avoir des erreurs, mais cela a permis de décrire différents détails architecturaux qui permettent de donner, lorsqu'on les rassemble, une vue assez complète de l'ensemble, de son histoire.

Pour finir ce chapitre, il faut souligner que ce bâtiment représente une des richesses culturelles du bourg et qu'il fait intégralement partie du patrimoine et de l'histoire locale : C'est un des objectifs de cet ouvrage….

# Chapitre XI
# Le logis seigneurial (suite)

## Ventes en tant que bien national

A la Révolution les biens de Marmoutier sont saisis et mis en vente. Le logis seigneurial n'échappa pas à cette règle. Comme le rapporte le procès-verbal dressé par les administrateurs du District de Tours le 30 mai 1791, le logis fut adjugé moyennant le prix de soixante-dix-neuf mille neuf cent un francs vingt-quatre centimes à Mr **Louis Callaud**. (Chirurgien à Ligueil[241])

Le 18, floréal an III, soit le 7 mai 1795, donc pratiquement quatre ans plus tard, Louis Callaud cède « sa terre de Parçay » à **René Pierre Guesdier**. C'est semble-t-il un parisien receveur des consignations. L'année suivante (29 juin 96) René Pierre Guesdier fait l'acquisition du presbytère (voir page 137). Il meurt peu de temps après cette transaction en 1797 léguant ses biens à son épouse Eléonore **Victoire Charrière ;** celle-ci le suivra de peu dans la tombe. Leur fils, **Ange Gabriel Claude René Guesdier** hérite. Il est né le 29 mars 1779 à Saint-Germain l'Auxerrois à Paris. Il réside à Parçay et épouse le 21 thermidor an X (9 aout 1802) une jeune Rochecorbonnaise de 16 ans, Marie Aimée Allaire[242] (1786-1844). Il décède à Tours, le 3 février 1823, il n'est âgé que de 43 ans. Il s'était installé à Paris, remplissant le métier de négociant. Le 7 décembre 1811 il avait vendu ses biens de Parçay à **Jean-Baptiste Chicoyneau de Lavalette**.

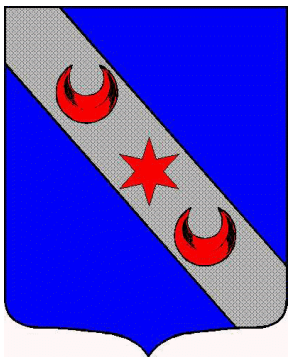

*Figure 263. Blason des Chicoyneau de Lavalette « D'azur, à la bande d'argent chargée d'une étoile de gueules et de deux croissants du même »*

### Les Chicoyneau de Lavalette

Cette famille de la province du Languedoc, a fourni un conseiller d'état, premier médecin de Louis XV, plusieurs chanceliers de l'université de médecine de Montpelier, des conseillers en la cour des aides, en la chambre des comptes, et au parlement de Paris, un fermier général et des officiers distingués dans la marine, la garde royale et l'artillerie.

La famille des Chicoyneau de Lavalette s'est divisée en deux branches principales : l'ainée, qui est restée constamment en Languedoc ou elle s'est éteinte en fin du XIXe siècle, et la cadette, celle des barons de Lavalette, qui s'est fixée en Ile de France, puis en Touraine.

*Il ne faut pas confondre cette famille avec ;*

- *Celle des **Chicoisneau seigneur de la Motte** ; l'erreur est facile car ces Chicoisneau là possédèrent les Armuseries à Rochecorbon, en limite de Parçay …*
- ***Louis Jean-Baptiste de Lavalette**, comte de la Valette, seigneur de Sérigny, né à Paris le 27 octobre 1753, guillotiné dans la même ville le 28 juillet 1794 C'est un général de brigade de la Révolution française.*
- *Ou **Antoine-Marie Chamans, comte de Lavalette.** Ce Lavalette est arrêté chez lui le 18 juillet 1815 et est conduit à la Conciergerie pour conspiration contre l'état et usurpation de fonctions. Après un procès agité, il est condamné à mort le 21 novembre 1815. Le 20 décembre (la veille de son exécution), Émilie de Lavalette et sa fille rendent visite à leur mari et père. La femme de Lavalette a organisé une évasion. Antoine revêt les vêtements de sa femme puis à l'aide de sa fille, il parvient à tromper la surveillance des gardiens avec les habits de sa femme, qui reste dans la cellule, à sa place…*

Le père de **Jean-Baptiste Chicoyneau de Lavalette,** l'acquéreur de la « *terre de Parçay* » était **Jean Joseph François Chicoyneau,** baron de Lavalette : né le 28 janvier 1720, fut reçu conseiller au Parlement de

[241] Chirurgien ; comprendre médecin

[242] Marie Aimée Allaire est la fille de Sylvain Allaire et la nièce de Marie Amélie Victoire Allaire dont le père possédera la Valinière (voir chapitre 7 de l'ouvrage du même auteur « Le Sud de la Seigneurie de Parçay et les « écarts » de Saint-Georges-sur-Loire ».

Paris et devint commissaire de la Chambre des Requêtes le 5 mai 1739. En 1753 il obtint la charge de fermier général. Une fraction de sa généalogie est donnée dans l'annexe III. Noter qu'il descend de la branche des **Chirac** par sa mère[243].

Il avait épousé en 1739, demoiselle N. Herman la fille d'un célèbre médecin, puis en seconde noce Michelle Narcisse Jogues de Martinville. De cette union naquit, le 14 mai 1752, **Jean-Baptiste Chicoyneau**, baron de Lavalette. Il fut autorisé par le roi, en remerciement des services rendus de partager la charge de fermier général avec son cousin, le sieur de Boulongne.

Suivant un contrat signé le 22 juillet 1788, il se maria à Marseille avec **Françoise Angélique Payan**, fille de Jean Payan[244], conseiller honoraire et secrétaire du roi. Il habite place Vendôme à Paris et il participa largement aux achats de biens nationaux. Il acquiert en particulier l'abbaye de la Clarté-Dieu en 1791 et la revend en 1794, à Hachin, enrichi aux Antilles, comme beaucoup d'autres par le sucre et les esclaves.

Il mourut à Tours, le 9 avril 1824. Son épouse renonça[245] à la communauté de biens entre elle est son mari établie lors du contrat de mariage et laissa l'héritage de la «*terre de Parçay*» à parts égales à ses cinq enfants.

- Mademoiselle Claire Angélique Jeanne Chicoyneau de Lavalette propriétaire à Parçay
- Mademoiselle Henriette Émilie Chicoyneau de Lavalette propriétaire à Parçay
    - Monsieur Joseph Octave Chicoyneau de Lavalette, inspecteur des Services Réunis, attaché au grand quartier général de l'armée française à Madrid.
    - Monsieur Absynthe Chicoyneau de Lavalette, Lieutenant d'artillerie à Rennes.
    - Monsieur Charles Émile Chicoyneau de Lavalette employé dans la maison Raguenet et fils à Rouen.

Il faut reconnaitre que l'héritage n'est pas très brillant, l'évaluation faite par Maitre Bibault, notaire à Tours, acte du 12 septembre 1824 laisse entrevoir un montant de dettes pratiquement égal à celui de la succession ; les enfants vont se montrer réservés sur l'acceptation de cet héritage.

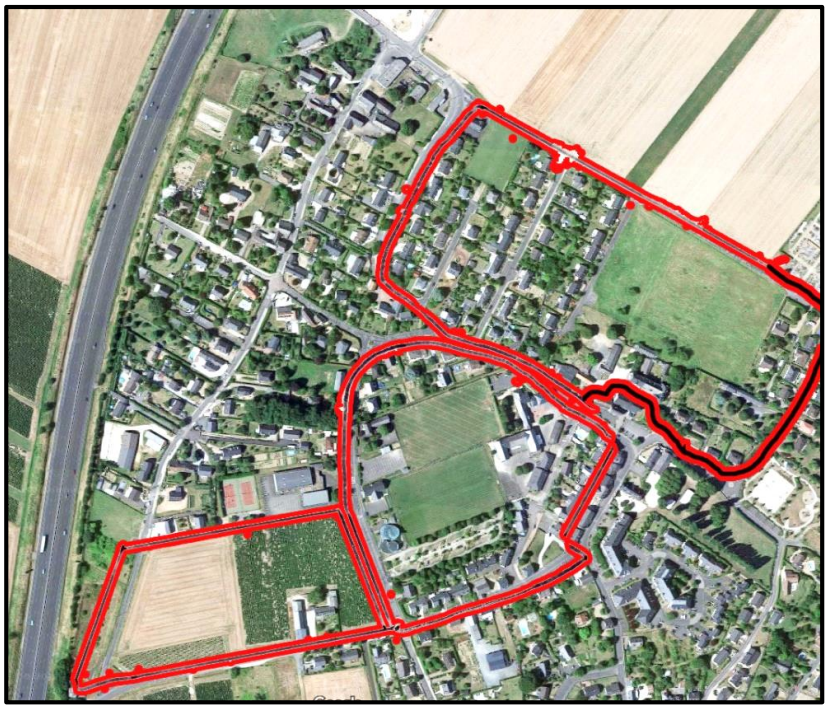

*Figure 264. Ensemble du domaine propriété du maitre du logis seigneurial ; en 1824 le propriétaire de ce territoire est Jean baptiste Chicoyneau de Lavalette. Il comprend de fait, le centre du bourg actuel, si ce n'est qu'en 1824 la seule construction dans ce périmètre est le logis seigneurial lui-même.*

**A la date de son décès, le baron Jean-Baptiste Chicoyneau** de Lavalette est maire de Parçay-Meslay depuis 1821. Il ne sera pas remplacé immédiatement, et avec accord de Mr Augustin Duchamp de la Frillière, secrétaire de la préfecture la fonction sera assurée par René Gaultier Adjoint, tel que le confirme la réunion du conseil municipal du 12 septembre 1824. René Gaultier signera de son nom avec la mention « *Adjoint tenant la place de maire vacante* »

## « La terre de Parçay »

Que signifie cette expression « *terre de Parçay* » que répètent les actes notariaux concernant l'ensemble des biens du logis Seigneurial ? Force est de constater que les ventes de biens nationaux de 1791 concernant Parçay ne dispersent pas les propriétés

[243] Quelques histoires tourangelles de cette famille, ainsi qu'une généalogie plus détaillée sont fournies dans le BSAT de 2007 dans un article intitulé « le château de Planchien à Luynes »

[244] Jean Payan mourut guillotiné à Marseille, le 4 Pluviôse de l'an II (23 janvier 1794)

[245] Acte dressé au greffe du tribunal civil de Tours le 7 septembre 1824

des religieux de Marmoutier. On a constitué des lots, évitant les morcellements qui rendraient les adjudications laborieuses ; il s'agit de récupérer de l'argent au plus vite. Si bien que le logis seigneurial resta associé à un territoire important. La figure précédente identifie l'ensemble du domaine constitué essentiellement de terres cultivables et prairies. Les terrains comptabilisés dans la « ***terre de Parçay*** » sont cerclés de rouge, et superposés à la cartographie actuelle, montrant ainsi l'évolution de l'habitat urbain. Le secteur au Nord-Est, intégrant le logis seigneurial avoisine les dix hectares. L'inventaire fait par maitre Bidault[246] détaille le contenu foncier ; « *bâtiments d'habitation et d'exploitation contenant environ cinquante-deux hectares quatre-vingt (80 arpents) dont 8 en vignes, 19 en bois et 33 en terres et prés.* » Il est curieux de noter que l'encoche de terres où, on trouve actuellement la pharmacie, la boucherie… ne fait pas partie du lot[247] ; c'est pour cette raison probablement qu'on décida de la lotir au milieu du XIXe siècle, favorisant l'apparition de maisons d'habitations et de commerce. Par ailleurs, constatons que certaines pièces de terre cultivables ont conservé leur topologie jusqu'à aujourd'hui.

## Le logis seigneurial.

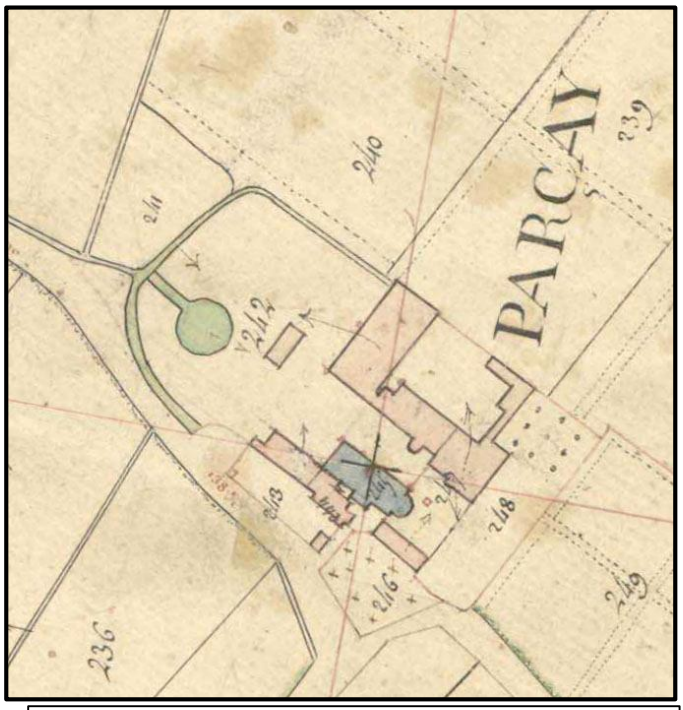


*Figure 265. Extrait du cadastre napoléonien décrivant le logis seigneurial et son proche environnement en 1816, donc à la période ou le Baron Chicoyneau de Lavalette est propriétaire.*

Une des autres appellations fréquemment utilisées est « ***Château de Parçay*** », jamais « *Commanderie* » comme on le rencontre aujourd'hui, rappelons que cette dénomination est incorrecte, car aucun templier ne fut jamais enregistré dans ces lieux. Le cadastre Napoléonien de Parçay établi en 1816, correspond donc à la période où le Baron Chicoyneau de Lavalette gérait cette propriété ; les actes notariés ne donnent pas un descriptif suffisamment précis pour qu'on puisse parfaitement identifier l'évolution du domaine. Le premier est du 7 sept 1811[248] auprès de maître Bidault puis 14 sept.1824 même notaire[249]. Ces actes distinguent deux lieux d'habitation :

- « *Le domaine de Parçay situé commune du même nom, composé d'une maison de Maitre, plusieurs appartements tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, grenier, cours, jardin. Devant la maison, vignes, bois taillis et terres labourables le tout enclos de murs formant l'ensemble de 8.12 Ha* »
- Un peu plus loin dans le même acte « Plus le lieu et métairie de la bassecour de Parçay, consistant en maison de fermier, prés patureaux, vignes et bois le tout formant un ensemble de d'environ 46,22 Ha… » Cette métairie est louée à bail à terme à Jean Jacques Serrault.

## La ferme de la métairie de Parçay.

Madame de Lavalette va disperser les biens de Parçay, en cédant séparément, les terres, la ferme et la partie résidentielle à l'Est : « le Château ».

[246] ADIL 3E1/1088
[247] Elle appartient à René Legras de Sécheval (Les Armuseries).
[248] ADIL 3E1/1032
[249] ADIL 3E1/1088

**La vente des terres agricoles** se résume dans un acte dressé par le Notaire Faucheux de Vouvray le 22 mars 1835 ; cet acte donne une idée des bénéficiaires ; ce sont des cultivateurs qui pour beaucoup habitent Parçay et dont les noms nous sont familiers.

- Pierre Reverdy[250], vigneron demeurant commune de Parçay (10 nov.1833)
- Augustin Proust, propriétaire, demeurant commune de Parçay (1er nov.1834)
- Louis Fiou, Vigneron, demeurant ladite commune de Parçay (8 ami 1834)
- Louis Jarriau, cultivateur demeurant commune de Parçay (8 juin 1834)
- Pierre Prétesseille cultivateur, demeurant commune de Notre-Dame-d'Oé (1er janvier 1835)
- Henri Gattangel propriétaire demeurant commune de Parçay (1er nov.1834)
- Jean Duchamp propriétaire à Parçay-Meslay (1er février 1835)
- François Pinon-Duchamp, propriétaire demeurant commune de Parçay (1er nov.1834)
- Marie Prétesseille, fille majeure demeurant commune de Notre-Dame-d'Oé (9 mars 1834)
- Jean Champion Lair, propriétaire demeurant à Parçay-Meslay (5 mars 1834)
- Michel Dubreuil-Frisch, pharmacien demeurant à Tours (25 juin 1834)

**La cession de la ferme va s'opérer en plusieurs opérations. (En se référant à la figure 266)**

- **Une première vente va inclure les douves et « la maison du closier »** (Maison Camain actuelle). Les acquéreurs sont René Rousseau et son épouse Madeleine Gaultier domiciliés à Parçay-Meslay. Cette maison, située à l'entrée de la ferme, le long de la rue passant devant l'église, en prolongation du presbytère de l'époque, permet d'intégrer à la maison d'habitation, un commerce : René Rousseau est sabotier ; un superbe positionnement, proche de l'église pour exploiter son activité d'artisan. Au début des années 1840, il semblerait que René Rousseau loua quelques temps cette maison à la mairie de Parçay pour y installer la première école du bourg ; mais cette opération fut très limitée dans le temps. Quelques années plus tard, René Rousseau déménagera à Ambillou[251] où il sera enregistré en tant que tonnelier et aubergiste ; il céda sa maison de Parçay en 1854 à un autre artisan, le tonnelier Pierre Duchamp. Le 22 févier 1839, Pierre Duchamp avait épousé Jeannette Gaultier (39 ans). La semaine suivante (2 mars), celle-ci donna naissance à un garçon prénommé, Pierre. En 1856 le tonnelier ajoutera à la maison, un atelier et une échoppe. En 1861, c'est le fils qui occupe la maison en compagnie de son épouse Léonide Esnault. Au fil des ans il se transforme en marchand de vin en gros. Il deviendra propriétaire en 1882. Lorsque Pierre Duchamp-fils mourut le 30 mars 1885, à l'âge de 46 ans, son propre fils Désiré Léon hérita ; la carrière de Désiré Léon est atypique pour un Parcillon car on le voit se marier, en Chine à Hankéou (25 février 1928) où il exerce la profession d'agent vérificateur des douanes chinoises ; il passera sa retraite à la Chanterie (Parçay-Meslay) où il décéda le 20 juin 1934. La maison avait été mise en location à Mr Boutet sabotier, et servit durant plusieurs années de bureau de tabac et de bureau de régie, délivrant entre autres les congés pour le transport du vin. Mr Boutet avait été estropié durant la guerre 14/18 : il y avait perdu une jambe et marchait avec un pilon. Il utilisait aussi un étrange fauteuil roulant disposant d'un volant qui permettait de mouvoir le fauteuil avec les bras en lui appliquant un mouvement oscillatoire d'avant en arrière. Après lui la bâtisse resta une vingtaine d'années à l'abandon avant que Mme veuve Duchamp, d'origine japonaise (d'après Pierre Camain, née TOKU) ne vendisse**,** en 1966, la maison au propriétaires actuels. (Mr et Mme Camain)

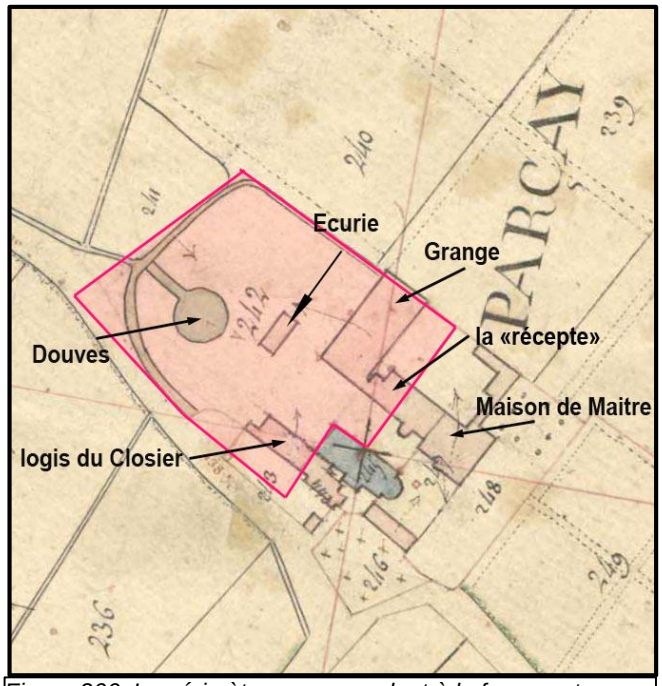

*Figure 266. Le périmètre correspondant à la ferme est encerclé de rouge*

[250] C'est son fils qui sera un des fondateurs de la Société Musicale
[251] René Rousseau s'est entre temps remarié aves Henriette Michaud

**Hankéou**

La concession française d'Hankou (chinois : 汉口法租界 ; pinyin : hànkǒu fǎzūjiè), dans l'actuelle ville de Wuhan, province de Hubei, en Chine continentale est un territoire chinois qui fut sous administration française de 1896 à 1943 dans la ville de Hankou.

**Consulates** : Great Britain ; United States ; Belgium ; France ; Germany ; Italy ; Japan ; Netherlands ; Russia.

La concession française (33 Hectares) possédait un consulat, qui a vu passer **Paul Claudel** en 1897, une église, un hôtel municipal, un commissariat de police et une succursale de la Banque d'Indochine. En 1904, il y avait 599 habitants ; en 1939, plus de 33 450, en majorité chinois. Les Français ne seront jamais plus de 70.
Le français continue à être enseigné à l'école de Wuhan.
Un consulat de France ouvrit en 1998.

Il y a de nouveau, aujourd'hui, une communauté française importante à Wuhan, notamment grâce à l'implantation industrielle de Citroën qui fabrique la majorité des pièces détachées des automobiles depuis au moins 2006 et construit des automobiles pour le territoire chinois, mais également de Peugeot et la firme automobile française Renault, sans oublier la « Maison Sud-Ouest France », dépendant de la Chambre de commerce et d'industrie de la région Midi-Pyrénées, faisant la promotion des vignobles français.

En janvier 2020, la ville est mise en quarantaine à la suite du déclenchement de la pandémie de Covid-19 au niveau national, qui a son origine dans l'agglomération. Les restrictions concernant la pandémie de Covid-19 sont levées le 8 avril 2020, mais partiellement rétablies suite à de nouvelles vagues de contamination …

René Rousseau avait donc acheté cette maison à Mme de Lavalette vers 1833, chez le Notaire Faucheux Père (Vouvray). Les archives de ce notaire sont partiellement détruites et ne permettent pas de retrouver l'acte de vente ; existe une simple note datée du 14 février 1834 indiquant une vente « *de bâtiment, par Madame la Baronne de la Vallette à Mr René Rousseau, sabotier à Parçay-Meslay : vente, annexée à la minute d'un cahier des charges du 9 novembre 1833* »[252], ce cahier des charges est introuvable. Mais les actes notariés peuvent par contre parfois permettre des surprises, car un acte de Maitre Vaslin de 1894[253], semble recopier par erreur la description de ce bâtiment : en voici l'énoncé :

> « *Maison composée de deux chambres basses, dont une à cheminée, grenier dessus, couvert en ardoises, petit espace de terrain au levant et un four, le tout proche et à l'Est de l'entrée principale de la propriété.* »

- **Vente du reste de la ferme (Ouest du Logis Seigneurial)** On en trouve une description de cette fraction de la propriété dans un acte notarié du 27 mars 1835 correspondant à une vente devant le notaire de Vouvray, Alexandre René Faucheux par Mme de Lavalette à Mr Emile Pallu. Ce document donne quelques détails, on comprend que l'Ouest du « logis seigneurial », comme l'indique la figure 266 est dévolu à la ferme :

> « *La portion de l'ancien bâtiment servant de logement au fermier de la bassecour de la terre de Parçay, située bourg de ce nom, à prendre cette portion côté du couchant, composée d'une grande chambre à cheminée ayant ses vues et entrée au midi, sur la portion de cour ci-après ; de deux autres petites chambres froides*[254] *ensuite, l'une servant de laiterie ayant son entrée au Nord, l'autre servant de lavoir*

[252] ADIL 3E27/244
[253] Vente Angeline Ponti, veuve Sala à René Jean Baptiste Pinon
[254] C'est-à-dire non chauffées

*éclairée au midi ; d'une boulangerie ensuite, avec four dans l'intérieur de la chambre. Dans cette boulangerie se trouve la hotte du four de Mr Dubreuil Frisch[255], acquéreur aussi de Madame de Lavalette… Mr Dubreuil a le droit d'entrer dans cette boulangerie pour réparation de ce four.*

*Au midi de ce bâtiment et y attenant, une cage où se trouve pratiqué un escalier en pierre, à vis de Saint-Gilles[256].*

*Deux greniers, l'un au-dessus de l'autre régnant sur toute l'étendue de cette chambre. Toit en comble à deux égouts[257] couverts en ardoises.*

*Au Nord de ce bâtiment, et sur toute sa longueur, une cour qui se prolonge jusqu'à l'enclos de la maison de Maitre.*

*Au midi, une portion de cour devant ce bâtiment, laquelle cour s'étend toujours au midi, jusqu'à six mètres au parement extérieur et inférieur des piliers intermédiaires de l'église de Parçay.*

*Au couchant un terrain vague sur lequel est une étable et se trouvait bâtie* ***la grange de la ferme, actuellement en démolition****, lequel terrain s'étend jusqu'à la portion vendue au Sieur Rousseau.*

*Le tout se tenant joignant par le levant Mr Dubreuil.*

*Droit d'abreuvoir à la douve de Mr Rousseau….*

Mr Pallu, ne conservera pas cet achat très longtemps et le premier juin 1841 le revendra à René Rousseau. On constate que cette ferme est une entité en tant que telle, et l'est probablement depuis son origine, et qu'elle est « isolée » à l'Ouest du bâtiment, sans communications intérieures à ce bâtiment. On peut penser qu'elle était **« la récepte** » de la Seigneurie de Parçay, c'est à dire l'endroit où l'on venant payer cens et taxes ; la grange servant de centre de collecte de ces impôts. Avec la Révolution la grange a perdu son intérêt en tant que grange dîmière ne devenant qu'une grange ordinaire. Mme de Lavalette va disperser la propriété de 52 hectares vers 1835 ; la grange devient inutile et est détruite à cette date. Par contre l'acte notarié du 27 mars 1835, que nous venons de voir, nous donne une description du lieu proche de la situation d'avant la Révolution.

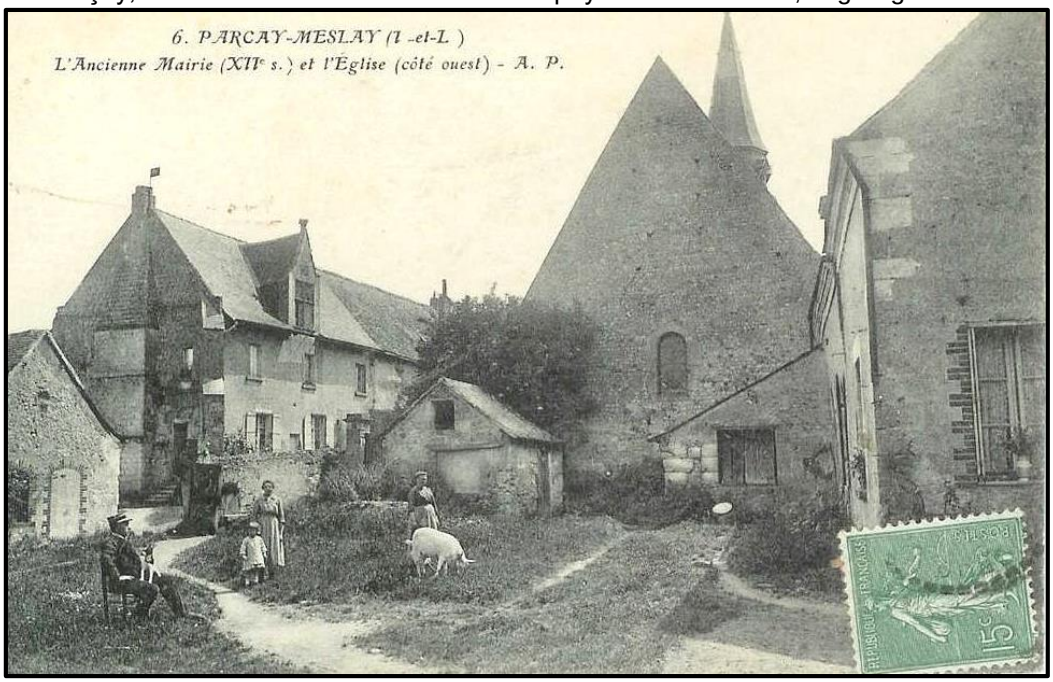


*Figure 267. Vers 1900, l'Ouest du logis seigneurial avait encore l'allure d'une ferme, comme un siècle plus tôt. Cette photo est très intéressante on y voit à gauche l'écurie, en face du logis seigneurial, devant l'église les constructions bâties par René Rousseau c'est-à-dire le hangar appuyé contre le mur de la maison ainsi que la boulangerie. On distingue le puits sur la gauche.*

[255] Mr Dubreuil Frisch acheta la « Maison de Maitre » à cette même date.
[256] Voir fig.253
[257] Deux égouts = deux versants

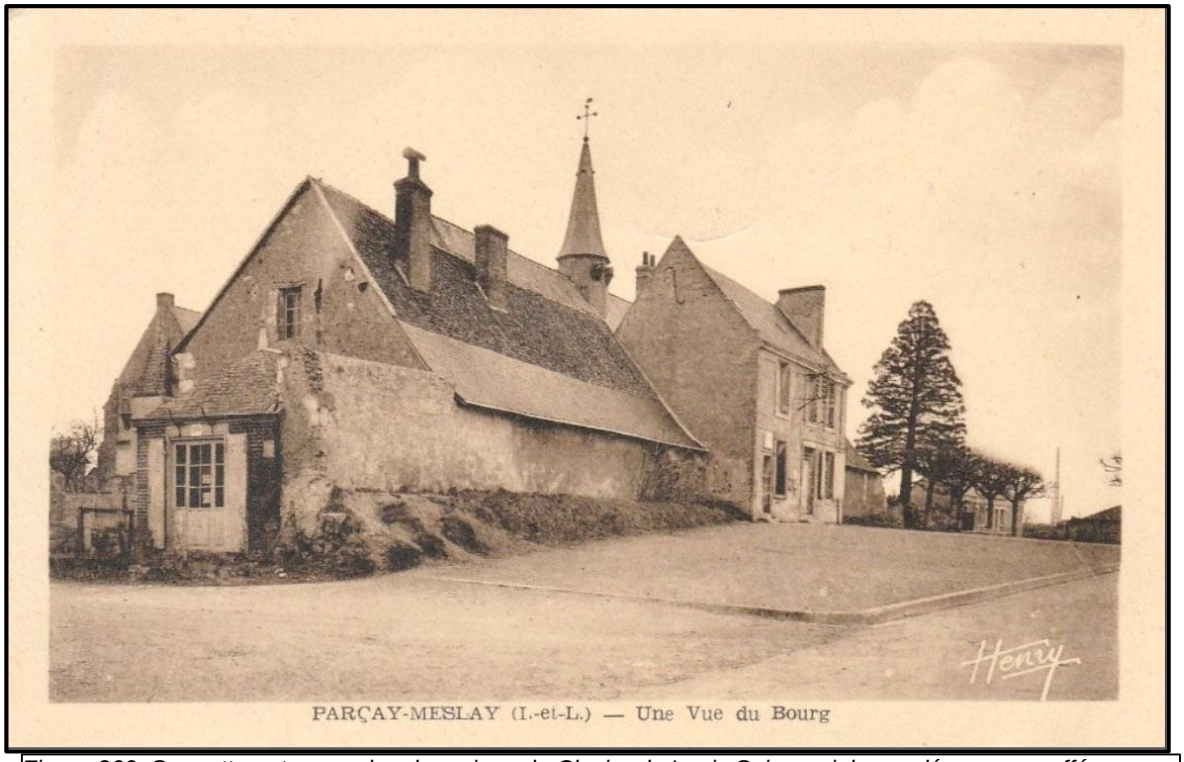


*Figure 269. Sur cette autre vue de « la maison du Closier du Logis Seigneurial » on découvre, greffée sur son pignon la boutique qu'avait bâtie René Rousseau pour son activité de sabotier.*

Aujourd'hui la grange n'existe plus et il n'en reste aucune trace ; l'ancienne maison du closier a survécu, elle a conservé son statut de maison d'habitation et héberge la famille Camain ; on a su préserver l'aspect ancien de la construction rehaussant l'allure historique du centre bourg. Un peu en delà des portions des anciennes douves sont toujours visibles.

*Figure 268. Le logis Seigneurial aujourd'hui*

## Le Château du logis Seigneurial.

Si le baron Jean-Baptiste Chicoyneau de Lavalette décède en 1824, son épouse Françoise Angélique Payan continuera à occuper l'Est du logis seigneurial, partie appelée le « Château de Parçay », qu'elle finira par vendre après avoir céder la ferme et les terres agricoles ; cette vente sera effectuée le 25 juin 1834 devant maitre Alexandre Zénon Faucheux, notaire à Vouvray. L'acheteur est Mr Michel Dubreuil Frisch ancien pharmacien à Tours. L'intérêt de cette opération est que l'acte de cession décrit le bâtiment et ses environnements.

*« Un corps de bâtiment de construction moderne[258] situé près de l'église de Parçay, ayant double aspect au midi et au levant, composé ;*

- *Au rez-de-chaussée en un vestibule servant de salon à manger avec poêle en faïence dans sa niche et éclairé au levant par une porte vitrée s'ouvrant sur la cour ; un salon de compagnie à coté ayant quatre croisées dont deux au levant et deux au midi. À droite du salon à manger une chambre à cheminée, un corridor derrière où se trouve un office et l'escalier conduisant au premier étage, cuisine ensuite avec fourneau, lavoir, four à pâtisserie, la cheminée à coté de laquelle se trouve une rôtissoire scellée dans le mur.*
- *Au premier étage, deux mansardes au-dessus de la cuisine, et au-dessus des autres pièces, trois chambres à cheminée et deux cabinets dans l'un desquels est un escalier communiquant au grenier.*
- *Au-dessus de ce premier étage, deux mansardes servant de chambre à coucher et un grand grenier à côté. Le tout surmonté d'un comble à deux égouts[259] couverts d'ardoise.*
- *Une cave sous une partie de ce bâtiment communique par un souterrain avec une autre cave qui se trouve sous le jardin potager ci-après.*
- *Cour d'honneur en partie herbée au levant et au midi de ce bâtiment dans laquelle se trouve un puits.*
- *Un second corps de bâtiment consistant en une écurie garnie de crèche et râteaux, une remise.*
- *On observe qu'au Nord de la cuisine et y attenant, se trouve un bâtiment d'ancienne construction contenant plusieurs pièces servant de vaisseaux d'exploitation.*
- *On comprend dans la présente vente toute la partie du levant de ce vieux bâtiment dans toute sa largeur, sur une longueur de 14,61 mètres ou 45 pieds, c'est-à-dire depuis la maison d'habitation jusqu'à et y compris la boulangerie… »*

Suit la description des terrains associés pour un total d'une dizaine d'hectares.

[258] Ce corps de bâtiment existe déjà en 1754. Le plan terrier de cette date lui donne la même implantation.
[259] Toit à deux pans

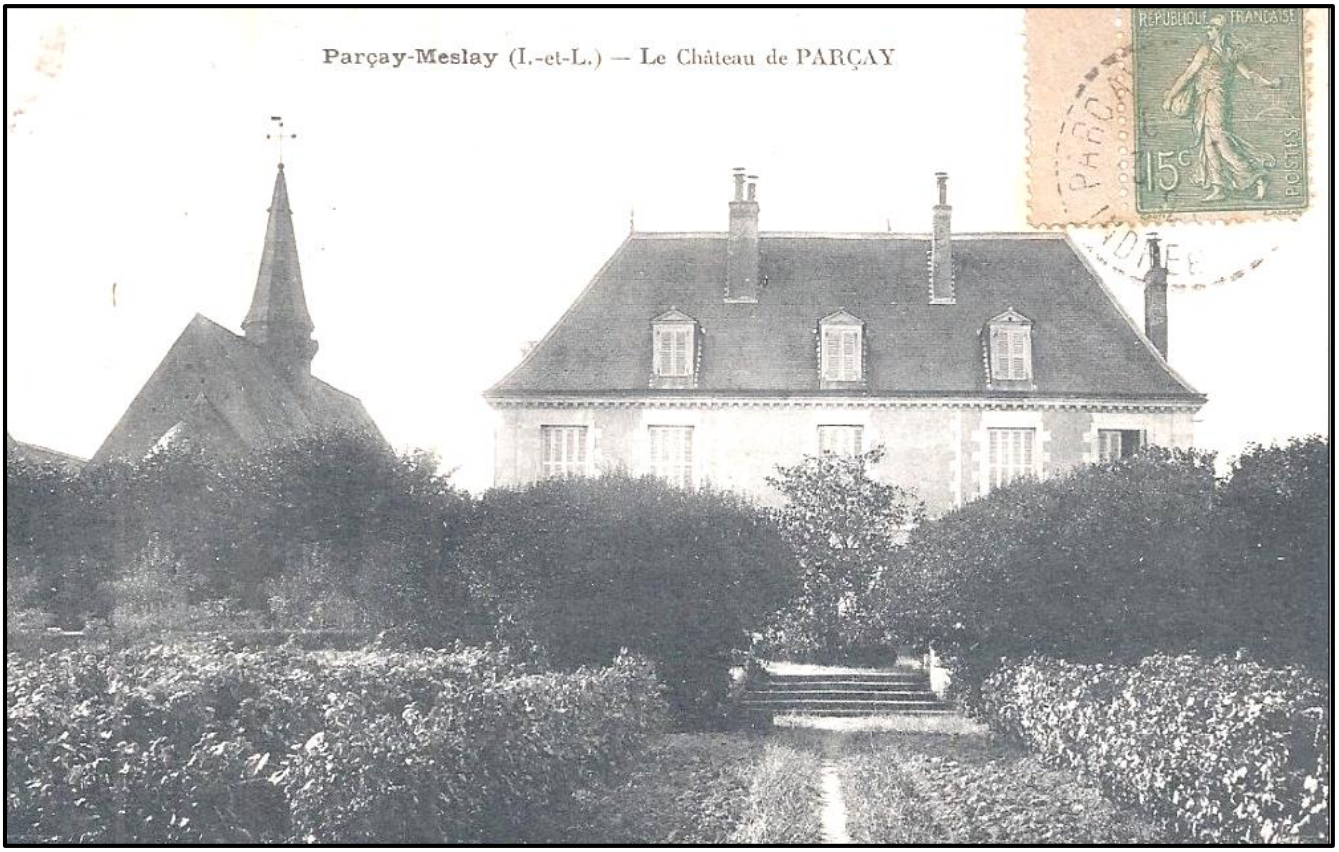


*Figure 271. Le château de Parçay au début du XX^e siècle ; la photo ne diffère pas fondamentalement de la description de 1834.*

Mais Mr Dubreuil souhaite conserver un droit de passage au Nord de l'église ; ce passage lui permettant de rejoindre facilement la rue de Parçay par l'ancienne entrée principale voisine de la maison des époux Rousseau ; ce droit lui sera octroyé par Mr Rousseau en avril 1838 selon un accord notarié. Le 4 février 1836, il y eut des négociations avec la mairie de Parçay : en effet des travaux de rénovations sont entrepris sur l'église et on demanda à Mr Dubreuil de ne pas planter des arbres trop près du mur de sorte à pouvoir disposer d'un « droit d'échelle » ou autres échafaudages : une distance de trois mètres est exigée. Il accepta mais en compensation souhaita disposer d'une clé permettant d'accéder à l'église par sa porte Nord : il y aura discussion, on refusa de donner une clé, mais on s'engagea à laisser la porte non verrouillée certains jours de la semaine, dont les samedis et dimanches. Cet incident dut laisser des traces car aujourd'hui cette porte est condamnée ; Elle n'est plus visible de l'intérieur de l'église se trouvant masquée,

*Figure 270. Sur le côté Nord de l'église la porte permettant d'accéder à l'édifice est aujourd'hui murée ; mais le l'extérieur ; on constate qu'elle est toujours là.*

proche de l'autel de la Vierge. À l'extérieur on peut toujours en observer la trace.

*Figure 275. En 2012, la Municipalité de parçay décida de nettoyer le chevet de l'église et son côté Nord des baraquements qui l'encombraient.*

*Figure 273. Seul un étroit passage subsistait entre l'église et les constructions*

*Figure 274. Baraquement en cours de démolition*

*Figure 272 (à droite) Ancienne construction (aujourd'hui rasée) à côté du fronton de l'église*

Au fil des ans des baraquements de mauvaise qualité vont venir ternir cet espace ; constructions destinées à l'abri de bétail ou servant de débarras. Suite à son acquisition en 2012 la mairie de Parçay décida de faire table rase de ces verrues et de redonner une visibilité au chevet de l'église comme au logis seigneurial. Heureuse décision mettant en valeur le patrimoine du bourg.

Une **dizaine d'années après son achat Mr Michel Dubreuil Frisch** vend la propriété à Mr Pierre Jean Baptiste Marié, habitant Nevers (Nièvre) le 22 mai 1845 devant maitre Théodore Charles Louis Sensier (enregistrement aux hypothèques du 8 aout 1845). Il ne s'installe pas au château mais le met en location. Le recensement de 1846 identifie Mr Mériet Pierre (52 ans) comme habitant les lieux avec son épouse Roncier Marie (52 ans). La maison est bien identifiée sous l'appellation « *Château* » confirmant que le nom de « Château » est reconnu.

**Le 23 aout 1848, Mr Jean Baptiste Marié, vend à Mr Eustorgio Ponti** devant maitre Théodore Charles Louis Sensier Notaire à Tours. Effectivement Madame Ponti, Angéline Marie Louise Mazet[260] et sa fille Angeline Ponti logent dans leur nouvelle demeure. On peut se reporter au chapitre XVIII (p.289) donnant quelques détails sur Mr Ponti. Cette famille occupera le château durant une quarantaine d'années ; leur discrétion fera qu'ils laisseront peu de traces dans la commune à l'exception de l'achat des instruments de musique pour la Société Musicale naissante. Pourtant ils introduisirent des aménagements nouveaux. Par exemple la grange située au Nord porte une inscription « ***Ponti ; 1866*** » (fig.518). Mme Angeline Marie Louise Mazet épouse Ponti meurt à l'âge de 76 ans le 21 nov. 1889 alors qu'elle se trouve momentanément à Parçay. Elle fut peut-être enterrée dans le cimetière proche de l'église, dans ce cas se fut une des dernières sépultures à cet endroit ; le cimetière fut fermé au début 1890. Son mari Eustogio lui survivra jusqu'au 14 juin 1892, jour où il décéda à Paris au 27 boulevard Voltaire chez sa fille unique Angéline qui se retrouve, alors, comme seule héritière.

*Figure 276 René Jean Baptiste Pinon (Photo fournie par Mr Jean Pinon)*

Cette dernière avait épousé un parisien Dominique Ambroise Sala qui disparut rapidement la laissant veuve.

**Acquisition par la famille Pinon du « château de Parçay »**

Le carnet tenu par Pierre (Victor) Reverdy signale l'événement : « *dans les derniers jours de décembre (1893) Baptiste Pinon achète la maison de Mme Ponti et aussitôt fait arracher les arbres et les bois qui sont dessus* »[261], il signale aussi en 1894 les ventes mobilières de la propriété. Mais, comme d'autres familles parcillonnes il est difficile de tracer la famille Pinon : plusieurs portent le même patronyme, et on ne peut formellement identifier quelqu'un uniquement par les indications de l'état civil ; on recourt à des prénoms d'usage pour que dans la vie de tous les jours on puisse parfaitement identifier qui est qui. Et c'est ainsi que ce **Baptiste Pinon se prénomme officiellement René Jean Baptiste Pinon.** Il était né à Parçay le 12 mars 1862 (de René Pinon et Silvine Françoise Léonie Siffleau), il demeure vallée des Rués, et c'est pour le distinguer de son père mort en 1893 qu'on retint « **Baptiste** » comme prénom d'usage.

[260] Melle Mazet aurait épousé Mr Eustorgio Ponti à Paris le 7 juillet 1832 ; la destruction des archives de Paris ne permet pas de valider cette date. A cette date Melle Mazet avait 19 ans.
[261] Source : carnet de notes rempli par Pierre Reverdy à partir du 1er novembre 1892

*Je permettrai de reproduire ci-après* ***quelques informations transmises par Mr Jean Pinon*** *(voir annexe 5) descendant des acquéreurs du « Château de Parçay »*
*« Permettez-moi d'abord de vous présenter une histoire condensée de mes ancêtres PINON*
***Ils étaient maréchaux-ferrant à Monnaie au XVIème siècle****, puis vignerons à Vouvray aux XVII et XVIIIème, avant de venir à Parçay, vallée des RUER. (voir annexe 5)*
*En février 1810,* ***François Pierre PINON*** *épouse à Parçay* ***Marie Marguerite DUCHAMP***
*Le vin de leur propriété était gardé dans une cave à trois branches creusées horizontalement dans le sol tendre en tuffeau de la colline, près de la maison familiale, orientée au midi… rue de la Dorerie. Ce devait être au départ une simple habitation de vigneron à grande pièce à feu unique avec grenier au-dessus, complétée par les deux écuries de l'autre côté de la cour, à l'est de la maison d'habitation Je garde le souvenir de mon oncle Jean-Baptiste qui a été le dernier de la famille à cultiver cette propriété ( mon cousin André PINON m'a indiqué que la maison avait été reprise à la mort de notre oncle par la famille Reverdy) …et d'une chute à vélo au début des années 50 sur la petite route en descendant la vallée [des Rués] avec ma sœur Pierrette, chute que j'avais provoquée en laissant mes pieds toucher les rayons de la roue arrière !*
*Leur fils* ***René PINON*** *épousera sous le second empire, en deuxièmes noces,* ***Sylvine SIFFLEAU****, issue elle aussi d'une famille de propriétaires vignerons, de la Rue de Parçay. Ils s'installeront à la Charronnerie puis à la Pinotière, et s'intéresseront de plus en plus aux cultures céréalières. Ils vont devenir « propriétaires cultivateurs »*
*René et de Sylvine auront deux fils : Mon grand-père* ***René Jean-Baptiste PINON*** *né le 12 mars 1862, et cinq années plus tard Germain PINON qui épousera une demoiselle Dansault.*
*(François Germain Pinon, appelé Germain, propriétaire demeurant à La Charronnerie, connu pour son retard systématique à la messe !)*
*René Jean-Baptiste PINON choisira de rester vigneron comme tous ses ancêtres. Lui dont le grand-père ne savait pas signer, sera reçu au certificat d'études avec mention Très Bien en 1876. Cette réussite scolaire allait lui faire abandonner la méfiance ances trale devant toute innovation, et lui donner les moyens de gérer avec succès les profondes modifications auxquelles le monde paysan dut faire face à cette époque. Après un service militaire de quatre ans, il se marie en juin 1888 avec ma grand-mère* ***Zénaïde FIOU***

*Figure 277 Zénaïde FIOU, épouse de René Jean Baptiste Pinon*

Lorsque Mme veuve Ponti décède, notre « Baptiste » à 27 ans et, il a épousé l'année précédente (le 16 juin 1888) une jeune fille de Parçay, âgée de 23 ans : Zénaïde Berthe Fiou.

En réalité la vente fut enregistrée le 9 juin 1894 devant Maitre Vaslin notaire à Rochecorbon, la venderesse est Angeline Sala demoiselle Ponti.

« *René Jean-Baptiste PINON vit immédiatement dans l'acquisition de la belle propriété Ponti la possibilité d'y créer une activité viticole importante avec des plants neufs conformes aux nouveaux standards de production, avec plus de six hectares de terre qu'il planterait en vignes blanches de première qualité, complétés par d'autres petites parcelles.*

*Pour en payer une grande part, il vend la plupart des parcelles non vigneronnes reçues de ses parents et celles de son épouse Zénaïde, et ne garde pratiquement que les vignes et trois petites parcelles de bois, bien utiles pour y tailler des piquets de vigne. Son épouse devait être fière d'acheter le "château" où son père avait été jardinier et sa mère servante, trente années plus tôt ! »*

*« Confronté à la crise du phylloxéra qui arrive sur les bords de Loire à la fin des années 1870, il osera parmi les premiers à Parçay mettre en œuvre la seule parade efficace, consistant à greffer le traditionnel Pineau de la Loire sur des nouveaux pieds de vigne américaine résistant au mortel parasite, tandis que tant d'autres s'épuisaient à tenter tous les traitements contre l'infernal petit puceron. Certains pratiquèrent longtemps l'injection dans le sol de sulfure de carbone ! Il fallait que les vignerons fussent désespérés pour en arriver à de telles extrémités, aussi onéreuses qu'inefficaces et dangereuses (cependant subventionnée jusqu'en 1889 !)*

*La technique des plants américains commença à s'imposer dès 1885, et la plantation coûteuse (3000 à 4500 F/ha) des nouveaux vignobles fut encouragée à partir de 1887 par des exonérations fiscales.*

*Les vignerons de Parçay pouvaient d'ailleurs redouter à juste titre la technique de greffe sur plants de vigne américaine, dont les raisins avaient un goût détestable. Qu'allaient devenir leurs grands vins ? Heureusement le goût du vignoble originel fut parfaitement conservé, et le pari de mon grand-père gagné, lui permettant de belles récoltes. »*[262]

En 1901 le recensement identifie « Baptiste et Zénaïde » au Château de Parçay avec leurs trois enfants ; l'ainé prénommé, comme par hasard, Jean Baptiste (1889-1966), son cadet d'un an Benjamin, puis un dernier garçon Félix (né en 1900). Trois employés résident aussi dans la propriété ; leur mission étant d'assurer l'activité de vigneron du maitre de maison.

Ce dernier décéda le 16 février 1913 à l'âge de cinquante ans : enterré au cimetière de Parçay sa sépulture ne porte que « Jean-Baptiste » comme prénom. La succession ne semble pas s'être passée sans problème car une partie de la propriété est mise en adjudication en 1913, même si Zénaïde reste au château.

## Le souterrain du Logis Seigneurial

Au Sud du bâtiment, sur l'esplanade située au chevet de l'église, on peut distinguer au raz du logis seigneurial une rampe d'escalier donnant accès à une cave située en dessous du logis. Si on peut accéder à cette cavité de nombreuses questions se posent. Un plan des lieux a été dressé, il est présenté page suivante agrémenté de quelques photos. Si on franchit la porte d'entrée on accède à une cave située sous le logis ; cette entrée franchit le mur de brique de la maison pour atteindre une salle voutée d'une profondeur d'environ 7.5m, et d'une hauteur de 2 mètres. Cette salle date manifestement de la construction de la partie Est du logis ; date que nous avions estimée au XVIIIe siècle.

Sur la droite, en entrant on note l'existence d'un petit couloir, direction Est, atteignant au bout de quelques mètres le sommet d'un escalier s'enfonçant dans le sol. Le sommet de cet escalier n'est pas sans intérêt, on note à cet endroit une modification de style de construction, révélant que la partie que nous venons de franchir n'est qu'un boyau de raccordement permettant d'accéder à une partie plus ancienne. Ce boyau de raccordement a été construit aussi au XVIIIème siècle pour maintenir l'accès à un souterrain du XIVème ou plus ancien. Le point de jonction entre la partie ancienne est la partie plus récente est visible lors de l'examen du revêtement en moyen appareil des parois et de la voute du couloir descendant. On peut penser qu'existait, avant la construction de la partie Est du Logis au XVIIIe l'entrée d'un souterrain que perturbait l'érection du Château de Parçay. Mais descendons les 36 marches de cet escalier pour atteindre une profondeur dépassant les 8 mètres au-dessous du sol. Si la voute est d'origine, il n'en est pas de même du sol qui a été bétonné à une date inconnue ainsi que les marches.

Ayant atteint son niveau bas, le couloir se prolonge sur une dizaine de mètres en direction du Sud, puis brusquement tourne vers l'Est ; au bout d'une dizaine de pas, le couloir a été muré à une date récente bloquant toute poursuite d'exploration. À l'angle de changement de direction on peut découvrir l'existence d'une cheminée cylindrique débouchant au milieu de l'esplanade.

**Quelle est la raison d'existence de ce souterrain ?** L'endroit fut transformé en cave pour y stocker des bouteilles de vin. Mais les dimensions du lieu ne justifient pas cet usage comme motif de réalisation : c'était manifestement destiné pour être un passage ; la configuration voutée en moyen appareil ressemble à ce que

[262] D'après Jean Pinon

l'on observe dans « l'Escalier de Anglais » ou celui de « Mosny »[263]. Était un souterrain de fuite ? Les vicissitudes vécues lors de la guerre de Cent Ans, peuvent justifier de sécuriser les lieux. Où débouche ce souterrain ? Certains l'imaginent rejoindre Marmoutier, Meslay ou Logerie , en réalité le souterrain rejoint la maison voisine..

Figure 278. Sommet de l'escalier construit dans l'étape originale

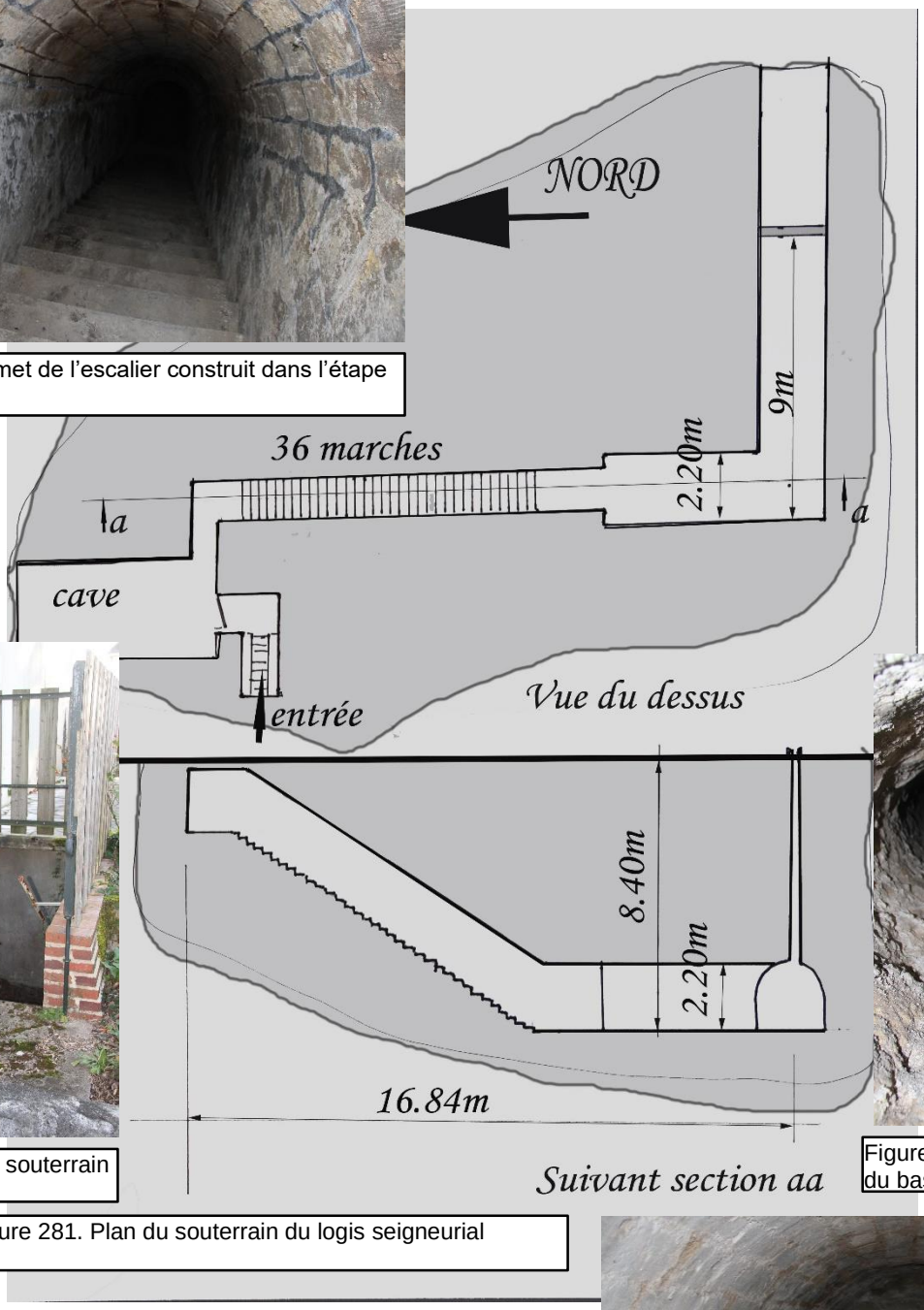

Figure 280. Entrée du souterrain

Figure 279. Cheminée, vue du bas

Figure 281. Plan du souterrain du logis seigneurial

Figure 282. Le tunnel fut muré, interdisant de poursuivre l'exploration

[263] Voir le volume sur Saint-Georges (la Chef-Lieu) du même auteur

*Figure 283 le niveau bas du souterrain, au pied de l'escalier. L'espace disponible fut récupéré pour y installer des casiers à bouteilles ; mais cette utilisation n'est qu'une récupération et ne correspond pas à la motivation des bâtisseurs. On voit bien que ce tunnel est d'abord un lieu de passage*

## Vente de l'orangerie

Au décès de René Jean Baptiste Pinon, l'adjudication porta, entre autres, sur l'orangerie : elle se déroula le 14 décembre 1913 sous la responsabilité du notaire de Rochecorbon (maitre Raguin). Elle fut emportée par Léopold Julien Boulay (époux de Rosalie Fournier) de Parçay-Meslay. Par anticipation d'héritage, ce bien fut ensuite transmis à son fils Maxime Jules Félix Boulay, boucher de Parçay-Meslay et son épouse Marie Marguerite Augustine Florentine Lelarge. Ce transfert de propriété s'effectua le 8 novembre 1920.

Zénaïde Fiou veuve de « Baptiste » Pinon, lui survécut une dizaine d'années (décès le 20 février 1922), ce n'est qu'après la mort de sa mère que Benjamin Pinon, le fils cadet récupérera le logis seigneurial, et c'est lui qui est reconnu propriétaire en 1924. Benjamin Pinon (1891-1970) épousa, à 28 ans, le 15 Septembre 1919 Jeanne Albertine Lallier, 24 ans. Dix mois plus tard, le 9 juillet 1920, naissait André Pinon, le dernier propriétaire du « Logis Seigneurial ». Un peu plus tard, en 1929, la sœur de Jeanne Albertine Lallier épousa Georges Albert Edouard Pion et s'installe dans l'orangerie qu'ils louent, puis finissent par l'acheter le 28 aout 1937.

**On doit pouvoir attribuer la construction de l'orangerie dans le parc, face au côté Est du Château, à Eustorgo Ponti**. La date de réalisation de cette annexe n'est pas identifiée, mais la construction apparait sur une photo de 1878 (fig.521) alors qu'elle n'est pas dans l'inventaire d'achat de 1848. Mais l'acte d'achat de 1894 de « Baptiste Pinon » parle d'une « *serre transformée en habitation* ». Ce petit bâtiment avec sa façade plein Sud avait été construit pour y hiverner des agrumes en pot, comme c'était l'usage dans beaucoup de résidences tourangelles. D'ailleurs l'acte d'achat de 1848 précise que « *font partie de la vente des orangers et des arbustes en pots… placés dans la grande chambre du premier étage… ».* Dans son prolongement, à gauche, on aménagea des serres ; elles existaient déjà en 1850. L'orangerie sera modifiée à plusieurs périodes ; originellement, comme c'est l'usage elle était éclairée par de larges baies vitrées qui, par leur orientation au Sud, captaient le

*Figure 284. L'orangerie, rebaptisée « maison Pion » du nom de son dernier propriétaire, elle était devenue une maison d'habitation ; ce dernier céda l'endroit par viager à la mairie de Parçay en 1981. Elle abrite aujourd'hui les cabinets médicaux du bourg.*

moindre rayon de soleil. Mais lors des successions sa destination fut modifiée pour se transformer en logis d'habitation : les grandes ouvertures devinrent problématiques et on les masqua partiellement pour leur donner une dimension plus traditionnelle ; l'examen des portes et fenêtres actuelles laissent deviner ces modifications, c'est à dire l'encadrement de l'ouverture initiale, puis l'ouverture réduite telle qu'on peut la voir aujourd'hui.

L'ensemble sera réhabilité par la municipalité de Parçay-Meslay en 2017 pour devenir le centre médical de la commune, hébergeant deux médecins. (*Voir acquisition de l'Orangerie par la Mairie de Parçay-Meslay : ci-après*)

***Acquisition de l'orangerie par la Mairie de Parçay-Meslay.*** *Lorsque Benjamin Pinon et son épouse Jeanne Albertine Lallier deviennent propriétaire du Château, Georges Albert Edouard Pion s'installa à l'Orangerie : son épouse est Camille Julia Lallier, sœur de l'épouse de Benjamin Pinon. Cette dernière mourut en 1974, son époux lui survivra jusqu'au 11 février 1985. Il rédigea un testament stipulant :*

*« Je soussigné, Georges Albert Edouard Pion , retraité demeurant au bourg de Parçay-Meslay, veuf de madame Camile Lallier, institue pour mon légataire universel la Commune de Parçay-Meslay à qui je lègue et donne tout ce dont la loi me permettra de disposer lors de mon décès ; je révoque toute disposition antérieure.*

*Fait à Parçay le 21 octobre 1980. »*

*Signé G.Pion*

*La mairie de Parçay vérifia le désinterressement des enfants de Georges Pion vis-à-vis de l'héritage de leur père. Sa fille Thérèse (épouse Marshal) comme son fils Michel abandonnèrent leurs droits au profit de la Commune. Cette dernière accepta le don et signa en 1981 un contrat de rente viagère s'éteignant au décès de Mr Pion.*

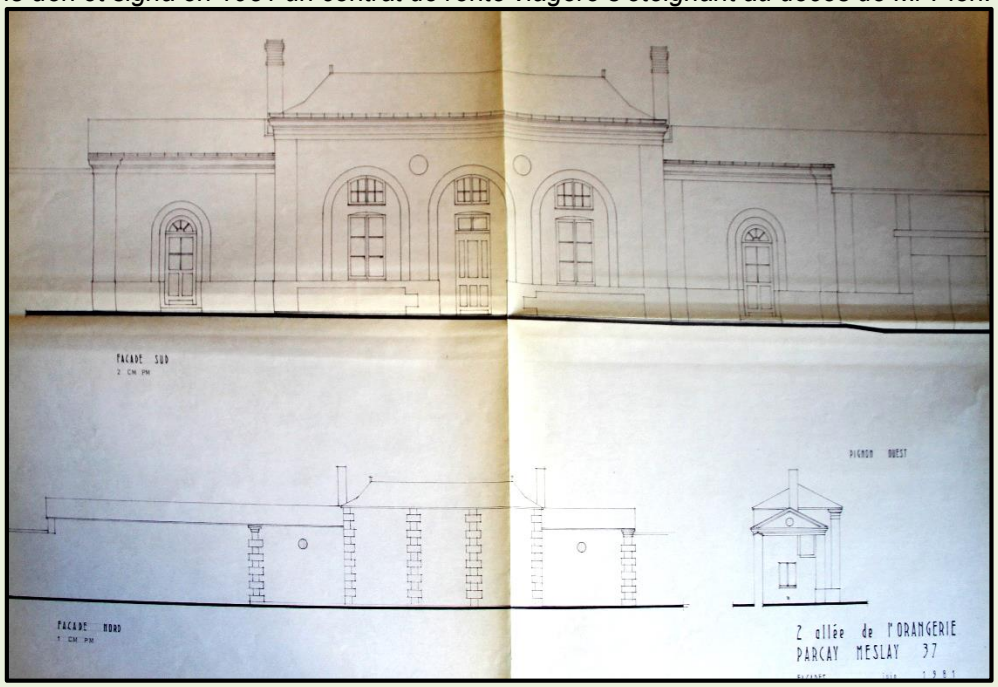

## Le devenir du Logis Seigneurial.

une

*Figure 285. André Pinon fut un des doyens de Parçay Meslay ; il décéda en Mai 2015, il allait avoir 95 ans*

Après le décès d'André Pinon, en mai 2015, la municipalité de Parçay-Meslay proposa d'acquérir le logis seigneurial. Les héritiers sont constitués des enfants ; ils sont nombreux ce qui exige une entente mutuelle. Mais la succession, comme cela s'est déjà produit dans le passé, s'avère délicate. Le décès accidentel de Martine Pinon, chutant à travers le plancher pourri du bâtiment vint compliquer la recherche d'une solution. Cette tentative d'acquisition s'inscrit dans reconfiguration du centre bourg dans lequel le centre historique constitué de l'église et du logis seigneurial devient le cœur de cette nouvelle disposition. (Voir chapitre XIII)

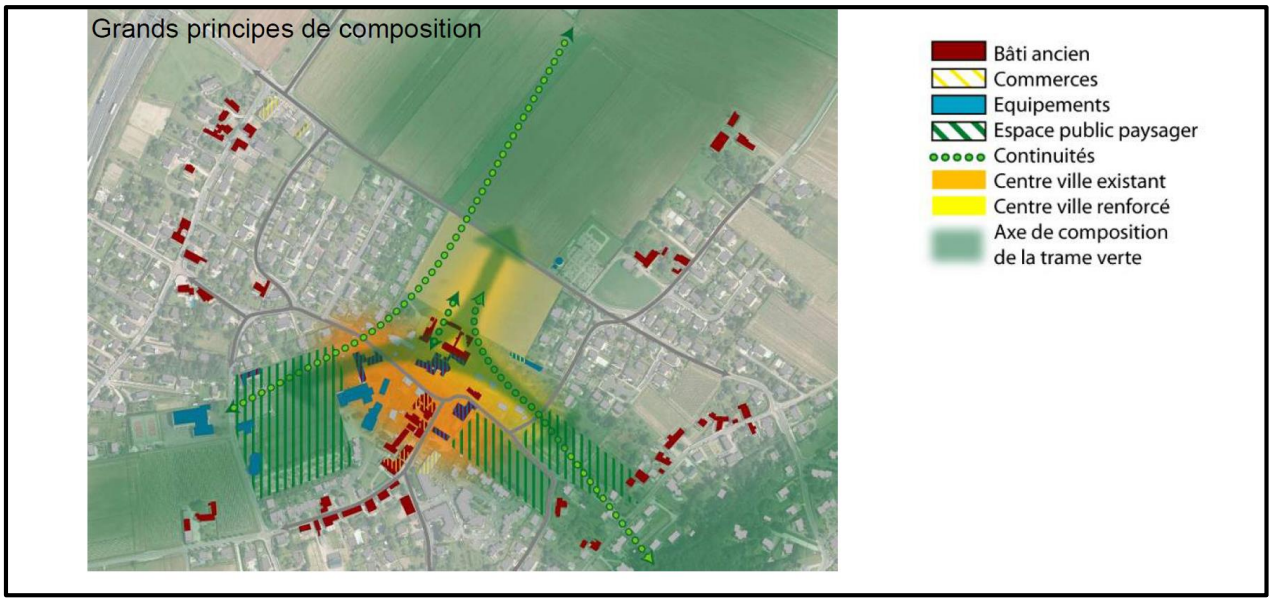


*Figure 286. Principe d'organisation du nouveau plan d'occupation des Sols de Parçay-Meslay, présenté au conseil municipal en février 2105. Le cœur historique devient le centre de gravité du bourg. La stratégie étant de développer des constructions nouvelles suivant l'axe Nord représenté sur la figure ci-dessus.*

# Chapitre XII
# Les grands axes de communication traversent Parçay depuis toujours.

## Les voies de communication entre Paris et Tours[264]

### Les anciennes voies de circulation entre Paris et Tours

Lorsqu'on traverse la plaine de Parçay-Meslay pour rejoindre le Nord de Tours, on a le choix entre l'ancienne Nationale 10 (actuellement D910), l'autoroute A10 voire quelques détours par des chemins que seuls les autochtones connaissent. Dans tous les cas il s'agit d'éviter les espaces réservés au camp d'aviation de Tours-Parçay-Meslay. Devant toutes ces infrastructures routières et aéroportuaires, on a quelques difficultés à imaginer le paysage d'autrefois. Une route pourtant ancienne est reconnue, puisqu'à à l'époque romaine existaient deux axes reliant Paris (Lutèce) à Tours (Caesarodunum) ; L'une passait par Orléans et suivait la Loire, l'autre, moins fréquentée passait par Vendôme, Villethiou, Sonnay (près de Chateau-Renault) puis Monnaie... Un tracé ressemblant à celui de l'ancienne RN10. Dans tous les cas il s'agissait de rejoindre le pont permettant la traversée de la Loire : c'est-à-dire le pont d'Eudes bâti au XI$^{e}$. Situé en face du château de Tours en place du pont de fil actuel, il était de seul ouvrage qui permettait de franchir la Loire depuis Saint-Symphorien et accéder à l'ancienne cité des Turons. Ce pont se composait de deux parties, une première entre Saint-Symphorien et l'Ile Saint-Jacques, une seconde tranche entre l'ile et la ville de Tours ; au centre, les portes de la ville et des infrastructures de défense. La carte de Cassini reproduit assez fidèlement la ligne empruntée par ce qu'on appelait le « *chemin de Vendôme* ».

*Figure 287. "Le chemin de Vendôme" Carte de Cassini.*

Ce chemin remontait le coteau de Barthélémy vers le Nord et serpentait à l'Est de l'actuelle D910. Il passait en effet par l'importante forêt de Chatenay, alors propriété des religieux de Marmoutier et pratiquement disparue aujourd'hui, traversait l'emprise de l'aéroport de Tours- Parçay-Meslay, puis côtoie Chizay, la Charonnerie, laissait Meslay et Bellevue sur son flanc Ouest, le bourg de Parçay, la Bouquinière, la Gibellerie sur son autre coté avant d'atteindre Monnaie à la Croix-Poêlon. Certains affirment que cette route constituait, dès le Moyen-Âge, un des nombreux itinéraires fréquentés par les pèlerins se rendant à Saint-Jacques de Compostelle. On en a oublié l'importance bien que la carte d'état-major de 1820-

[264] Beaucoup d'informations de ce chapitre sont tirés de l'article publié par Claude Delage et Jacqueline Verger dans le bulletin municipal de Monnaie Nr 10 de 1992-1993

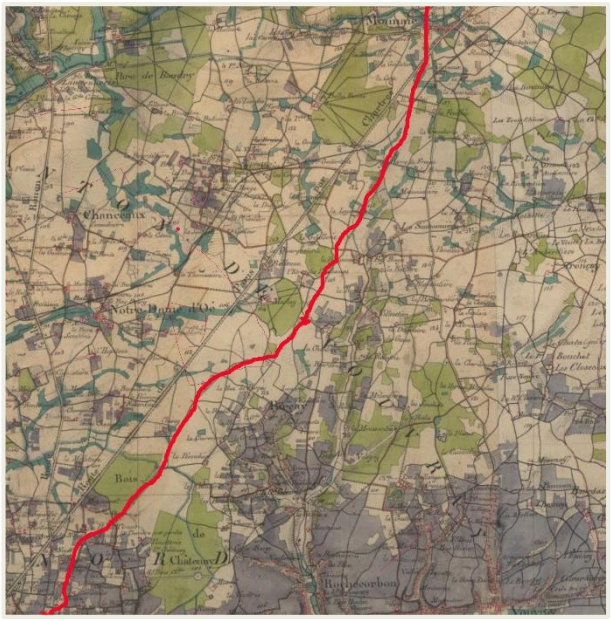

1866 en reconnait l'existence et la qualifie toujours « ***d'ancienne route*** », ce qui signifie que la voie relevée sur la carte de Cassini existait toujours au XIXe siècle. Cet accès à la ville de Tours, par le Nord fut utilisé par le futur Louis VII lorsqu'il séjourna à Meslay en 1417 ainsi que le duc Mayenne, frère du duc de Guise, et les troupes de la ligue en 1589.

**Le terrier de 1757** donne des détails très intéressants sur le tracé de cette route, mais la représentation la plus complète est fournie par l'atlas de Trudaine.

*Figure 288. Carte d'état-major (1820-1855) du Nord de Tours indique « l'ancienne route » menant de Tours vers Vendôme. Ici cette voie a été surlignée en rouge*

**Daniel-Charles Trudaine**[265], né à Paris le 3 janvier 1703 et mort le 19 janvier 1769, est un administrateur français. Intendant des finances, il a principalement œuvré dans le développement du corps des ponts et chaussées (1747) et du réseau routier français.

Après avoir occupé les charges de maître des requêtes, de conseiller d'État, d'intendant de la généralité de Riom, il fut choisi en 1743 par le contrôleur général Philibert Orry pour diriger, en qualité d'intendant des Finances, le service des ponts et chaussées.

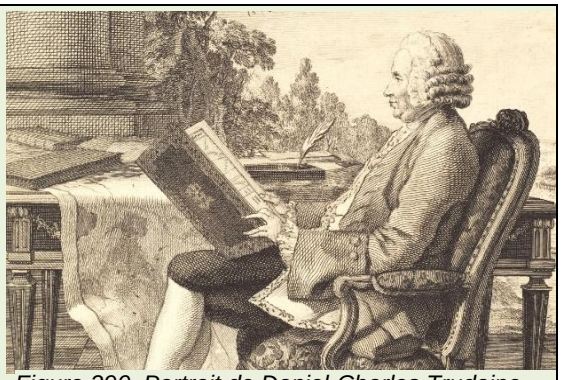

*Figure 290. Portrait de Daniel-Charles Trudaine, d'après Carmontelle*

Son premier soin fut de créer à Paris un bureau de dessinateurs chargés de réunir et de rapporter les plans des grandes routes, dont le contrôleur général Orry avait prescrit l'exécution en 1738.

*Figure 289.* **"Grande route de Paris à Tours passant par Chartres, Vendôme et Château-Régnault depuis Vendôme jusqu'à Tours".** *Arrivée des routes de Paris à l'Église Saint Symphorien, servant de tête de pont sur la rive gauche de la Loire, face au château de Tours. Sur cette carte le Nord est à gauche, le Sud à droite. La première constatation est que cette route vers Paris est en réalité un réseau de chemins qui, du bord de Loire gravit le coteau de Saint-Symphorien pour atteindre le bois de Chatenay. »*

*Source : base Mistral. Cote : CP/F/14/8505*

[265] D'après Wikipédia

Ces plans, dessinés à l'échelle de, une ligne pour dix toises, et accompagnés de tableaux détaillés, se trouvent encore dans plusieurs bureaux d'ingénieurs et sont remarquables par le soin avec lequel ils ont été dressés.

**L'atlas de Trudaine**

Beaucoup plus précis pour la représentation des routes que la carte de Cassini, il présente la caractéristique de contenir non seulement les routes existantes, mais tous les projets routiers de l'époque. Toute la France n'a cependant pas été cartographiée : seules 22 généralités des pays d'élections régies par des intendants l'ont été dont la Généralité de Tours.

Cet atlas constitue une documentation historique précieuse et très recherchée sur les paysages français. La route de Paris à Tours est décrite par de nombreuses cartes dont nous reproduisons quelques-unes couvrant l'arrivée Nord de Tours et les environs de Parçay-Meslay.

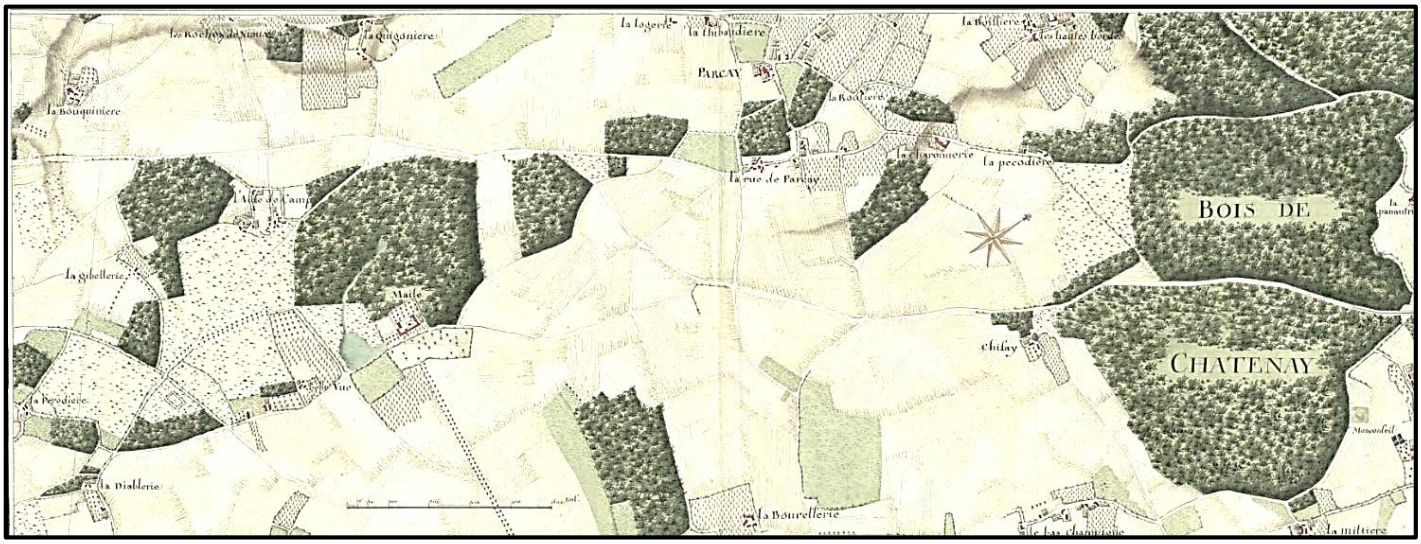


Figure 291. **Atlas de Trudaine pour la généralité de Tours. "Grande route de Paris à Tours passant par Chartres, Vendôme et Château-Régnault depuis Vendôme jusqu'à Tours".**

*Portion de route à hauteur de "La-Bouquinière", passant non loin de Meslay ("Mailé") et de Parçay-Meslay ("Parcay"), et allant jusqu'au-delà du bois de "Chatenay". Noter qu'il y a en réalité deux routes traversant Chatenay : l'une, à L'Ouest (bas de la carte) dessert Chizay avant de rejoindre l'autre voie au voisinage de Meslay : l'autre option passe par la Pécaudière (Pécodière), traverse la Charonnerie, devient ensuite « la rue de Parçay » et se fond avec l'autre voie au voisinage du bois Garot (Meslay). Cette carte apporte d'autres informations à propos de Logerie, la Quignonière, la Gibellerie, la Diablerie, la Bouquinière, la Bourellerie…*

Source base Mistral

**La rue de Parçay**

L'indication de cette rue est portée à la fois sur le terrier de 1754 et l'atlas de Trudaine. Le fait que l'on utilise le terme de rue est explicite en soit ; la voie est bordée de maisons et nous sommes alors dans la partie, où à cette époque se situait ce qu'on appelait le bourg de Parçay. Il ne se situait donc pas au voisinage de l'église comme nous le connaissons aujourd'hui ; ce sera l'objet du chapitre suivant. Cette rue qui porte encore aujourd'hui le même nom, et était la route principale de Paris à Tours et traversait le village ; cela avait dû favoriser le développement de l'habitat et accroitre la densité de maisons à cet endroit. Le développement du secteur fut affecté lorsque la voie principale Tours Vendôme, Paris se déplaça plus à l'ouest sur la grande voie, future RN10.

*Figure 292. La rue de Parçay ; extrait du terrier de 1754. Il est étonnant de constater que la cartographie des lieux n'a pas beaucoup évoluée ; on retrouve le chemin de la "croix hallée" aujourd'hui tronqué par l'Autoroute A10. Par ailleurs cette carte est un délice nous permettant de redécouvrir des dénominations locales aujourd'hui disparues, bien que pleines de saveurs « la Roze », « Crève-Cœur » ; « la Place » « Bois du parc » …*

## Un nouveau pont à Tours, percement de la Tranchée, la future RN 10

En tant qu'administrateur des ponts et chaussées, Daniel Trudaine, économiste éclairé, fait réaliser plusieurs milliers de kilomètres de routes royales (actuelles routes nationales) reliant Paris aux frontières et aux principaux ports de mer. Ce réseau routier est alors considéré comme l'un des meilleurs d'Europe : routes aussi rectilignes que possible, tracées « de **clocher à clocher** », d'une largeur de 60 pieds, soit 19,40 mètres, bordées d'arbres fournis par les pépinières royales et de fossés entretenus par les riverains. Dans chaque généralité est nommé un ingénieur en chef placé sous les ordres de l'intendant. Lui sont adjoints des commis qui composent le bureau des Ponts et Chaussées. À Tours, l'intendant du Cluzel leur impose le faire au moins deux tournées par an sur toutes les routes principales pour s'assurer du bon état de la chaussée et contrôler la bonne exécution des ouvrages d'art.

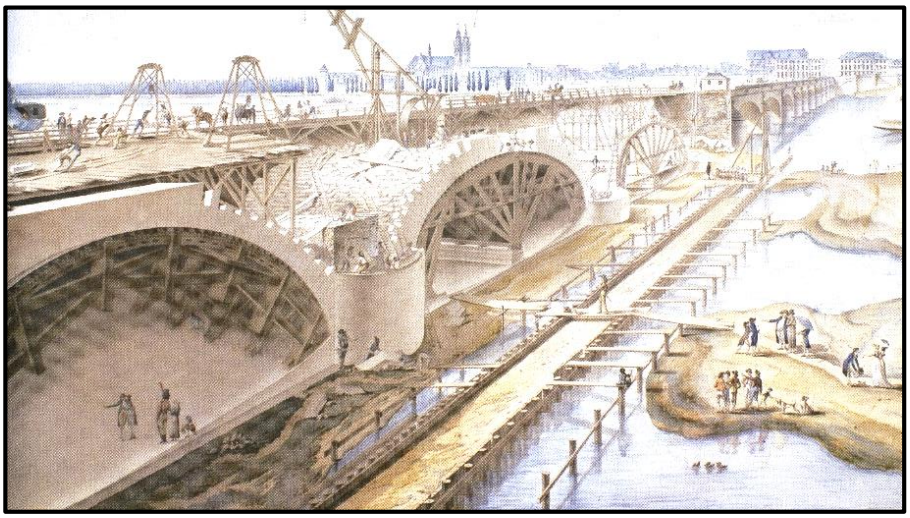

*Figure 293. Construction du pont de pierre ; source : archives municipales de Tours*

Dès 1743, l'ingénieur en chef Bayeux[266], qui vient d'arriver dans la généralité de Tours souligne l'urgence de construire une nouvelle route royale de Paris à Tours passant par Chartes et Vendôme. Elle présenterait l'avantage d'éviter les crues de la Loire et de désenclaver des régions encore mal desservies. Ce projet en entraine un autre ; celui de la construction d'un nouveau pont sur la Loire, en aval du premier, face au point de convergence du nouveau réseau routier au Nord de la ville.

[266] Nous avons vu page 73 que ces programmes de grands travaux avaient enrichi la famille Dérouët (Prieuré de Meslay)

Cependant les plans définitifs ne seront arrêtés qu'en 1764. Sa position est retenue en face de l'arc de triomphe, dit **Portail Neuf**, dressé vers 1686 en l'honneur du roi Louis XIV. Ce dernier avait été réalisé par Martin Baudequin peut-être sur des dessins de Jules Hardouin Mansart ; Baudequin meurt en 1690 avant l'achèvement des travaux. En 1690 Pierre Hamonet, fondeur est cité dans le compte de construction ; il serait l'auteur des trophées de bronze au sommet de l'arc ; Jehan Roussel réalise les trophées d'armes et ornements de pierre à partie de 1692. La frise portait au Nord l'inscription : LUDOVICO MAGNO et au Sud EJUS IMPERIIL. L'arc fut démoli en 1774 au moment du percement de la rue nationale ; certaines parties auraient été remontées sur le portail de l'ancien archevêché.

*Figure 294. Arc de triomphe dit "portail neuf" dressé en l'honneur de Louis XIV ; on retiendra cet endroit pour y positionner le nouveau pont de pierre. Source Gallica*

*Les travaux du nouveau* pont commencent en octobre 1765, ils sont exécutés sous la conduite de Mathieu Bayeux, secondé par Philipe Vallée, puis à partir de 1774 par Jean de Voglie et Jean Cadet de Limay et le nouvel ouvrage sera terminé en 1779. La même année la « Tranchée » est percée dans son prolongement afin de gravir le coteau et rejoindre la nouvelle voie.

En 1767, la route est déjà bien avancée entre Chartres et Vendôme, mais le projet rencontre des opposants dont le duc d'Orléans lui-même. L'ensemble prend du retard même si pour certains tronçons il n'y a pas de difficultés techniques. C'est le cas de la traversée de la plaine de Parçay. Le terrain est plat, la route rectiligne jusqu'à la Tranchée. L'ensemble ne sera entièrement ouvert au trafic qu'à la fin du Premier Empire, après que Napoléon qui s'y était embourbé en 1809, pendant l'expédition d'Espagne, eut ordonné son achèvement ; la construction aura duré près de 30 ans.[267] Le cadastre

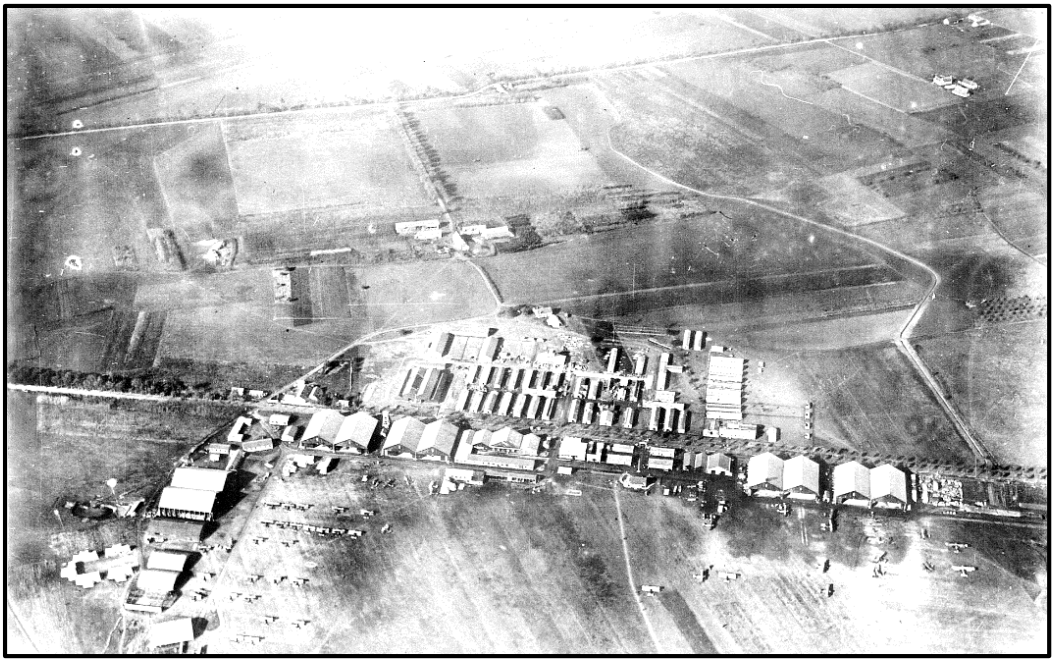

*Figure 295. Sur cette photo aérienne de 1917, la RN10, parfaitement rectiligne, coupe en deux la plaine de Parçay et traverse les installations du camp d'aviation nouvellement créées. (Photo prise par l'armée US ; propriété des archives communales de Tours). La ferme que l'on devine entre la RN10 et la route conduisant à Notre Dame d'Oé est la Milletière*

[267] Source Claude Delage

Napoléonien de Parçay (1816) précise le tracé de cette grand 'route. (Voir figure 36). Depuis cette date elle ne sera jamais profondément modifiée, ne subissant que des aménagements, en particulier le contournement du camp d'aviation qu'elle traversait jusque dans les années 1990, et bien sûr la réalisation de ronds-points aux divers carrefours routiers.

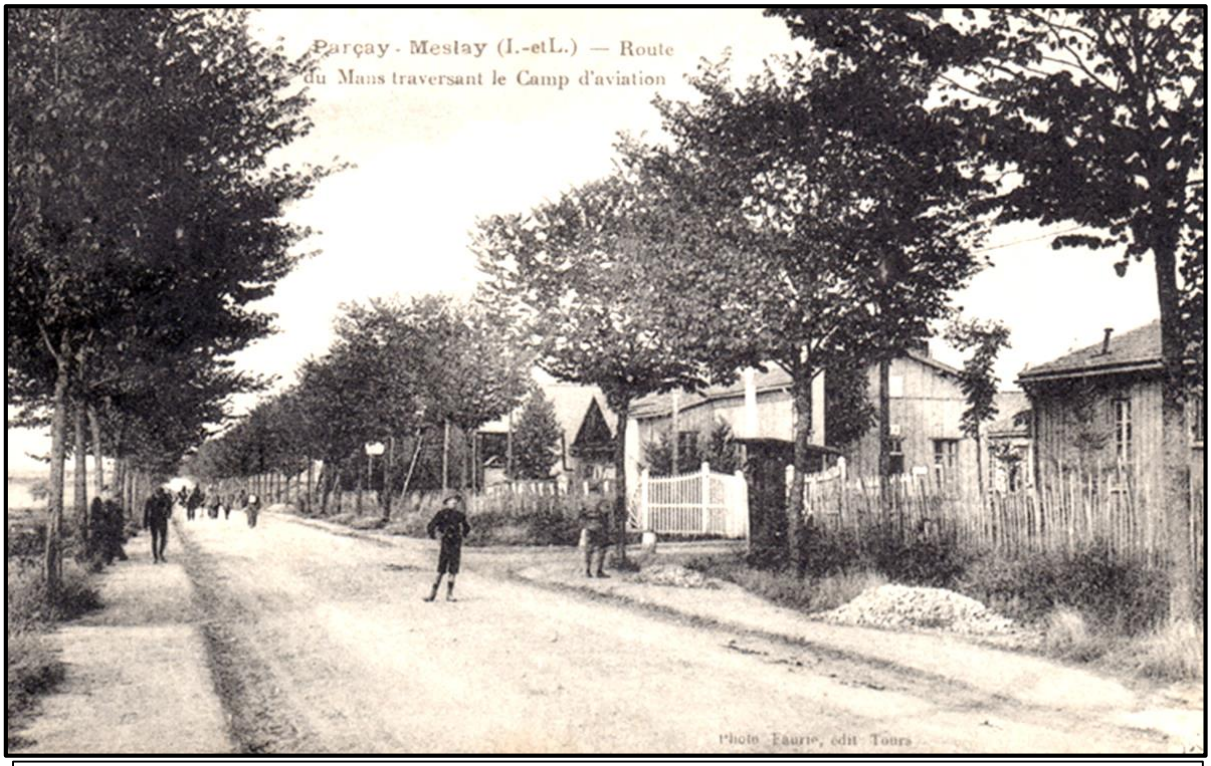


*Figure 296. La RN10 (route de Paris et non du Mans comme indiqué sur la carte postale). Photo des années 1920. Sur la droite on devine l'entrée du camp*

## Le camp d'aviation.

### La guerre 14/18

La plaine de Parçay, au Sud du prieuré de Meslay était principalement occupée par les Métairies de Chizay et de la Pécaudière. Durant des siècles on y observe que peu de modifications ; ce sont des terres agricoles qui décennies après décennies conservent leur destination agraire ; même la Révolution, les saisies des biens nationaux, leurs ventes ne changent leur affectation ; la raison est simple, la qualité des sols, le manque de relief du terrain accroit la facilité à travailler ces grandes étendues. Le premier impact est que la densité de maisons et d'habitations reste faible et que ne s'y développe pas de centre urbanisé. Lorsque, en Septembre 1915 le gouvernement décide d'activer le développement de l'Aviation, on décrète de créer une école de pilote à Tours. Les rives du Cher, déjà utilisées lors de meetings aériens sont écartées pour risques d'inondations. On se tourne vers Parçay Meslay où l'espace existe et cela à deux pas de Tours.

- Un document daté du 17 octobre 1915 signale la création d'une Ecole d'aviation Militaire de Tours à Parçay-Meslay
- Le 21 Octobre 1915, 130 Hectares de terres agricoles sont ré quisitionnés sur les communes de Parçay-Meslay, Saint-Symphorien et Sainte-Radegonde
- Tout est à créer (pas d'installation préalable)
- Le camp est appelé **« CAMP D'AVIATION DE PARCAY-MESLAY »**

*Figure 297. Portique d'entrée du Camp de Parçay*

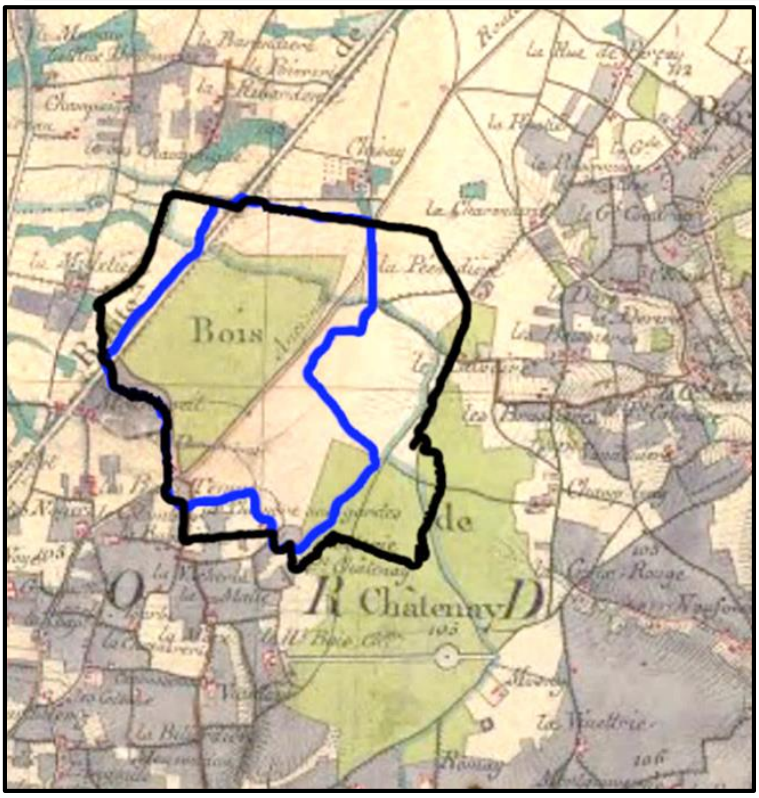


• À l'origine, il s'agit essentiellement de former des pilotes. À cette époque, les avions se posaient sur l'herbe ; pas de piste en dur. La puissance limitée des moteurs, la faiblesse des vitesses au décollage, ou à l'atterrissage impose de se mettre face aux vents ; de ce fait les terrains sont circulaires pour être compatibles avec n'importe quelle direction du vent et sont, ainsi, inscrits dans un cercle d'environ 1000 mètres de diamètre.

. Les réquisitions de 1915 respectent cette règle. Le premier novembre 1917, le camp passe sous la direction de l'Armée Américaine et devient le « ***Second Aviation Instruction Center*** » ; Sa surface passe de 130 à 246 Hectares.

*Figure 298. Le trait bleu délimite les réquisitions de 1915, le trait noir, l'agrandissement de 1917*

*Figure 299. Sur cette photographie aérienne de 1918 prise par l'armée américaine, on découvre à gauche les installations récemment construites de part et autre de la RN10. La zone d'atterrissage dont l'herbe est « rappée ». Au Nord la ferme de Chizay et celle de la Pécaudière plus à droite, en limite du bourg dont on voit les premières maisons. Sur cette photo des anciens chemins sont parfaitement visibles. (Source Archives municipales de Tours). On peut constater que « l'ancienne route » indiquée sur la carte de Cassini existe toujours à cette époque et traverse le camp d'aviation ; elle est principalement utilisée pour relier Parçay-meslay à Tours*

*Figure 300. Sur cette photographie on voit la seconde aérogare (en blanc) ainsi que le hangar. La première aérogare est encore en place (chalet) ; sur l'arrière la ferme de la Pécaudière. L'occupation allemande entrainera la destruction de ces bâtiments placés sur la commune de Parçay-Meslay (Photographie : collection Jean Francois Barcat)*

Après la guerre 14/18 en parallèle avec son utilisation militaire, l'activité civile se développe ; un aéroclub est créé et une première aérogare puis un second s'installe sur la commune de Parçay-Meslay.

## Guerre 39/45

Le terrain sera utilisé en juin 1940, peu avant l'armistice, par Wilson Churchill venu pour rencontrer le gouvernement français replié sur Tours. Quelques semaines plus tard, la Base aérienne est occupée par

*Figure 301. Vue aérienne d'après-guerre ; les installations allemandes sont visibles, dont les deux pistes en dur. Noter : les trous des bombardements anglo-américains de 1944 sont parfaitement visibles. (Source ; Géoportail)*

l'armée allemande. Elle l'utilisera pour sa propre aviation, et Tours devient un des points de départs de formations aériennes chargées de bombarder l'Angleterre. Ces avions sont des avions lourds non compatibles avec des pistes en herbes, et des travaux d'aménagements s'imposent ; une quarantaine de hangarettes de 40 m sur 20, sont construites tout autour de la base. Deux pistes en dur, l'une de 1300 mètres l'autre de 1100 mètres remplacent le champ herbeux de 1000x1000 mètres. A cet effet la Pécaudière et l'aérogare civile sont rasés. Les alentours de la grange de Meslay sont transformés en entrepôt de stockage de bombes ; les réserves de carburant sont stockées dans les caves de Parçay-Meslay : la RN10 est aménagée en piste de secours, de stationnement et en taxiway[268]…

## L'implantation actuelle.

Les années 1950 verront la création de la piste actuelle, structurant l'empreinte totale de la base, l'aéroport et de leurs installations. L'ensemble se caractérise par l'affectation d'une large zone aujourd'hui corsetée par la RD910 (ex-RN10) et l'autoroute A10. Cette surface d'environ 1300 Hectares partagée entre Parçay-Meslay et Tours, isole la partie Ouest de la commune de sa partie Est contenant le bourg. Toute cette surface est effacée de la conscience collective, masquant son histoire ancienne. Certains se rappellent avoir observé les traces d'anciennes voies pavées traversant le champ d'aviation ; peut-

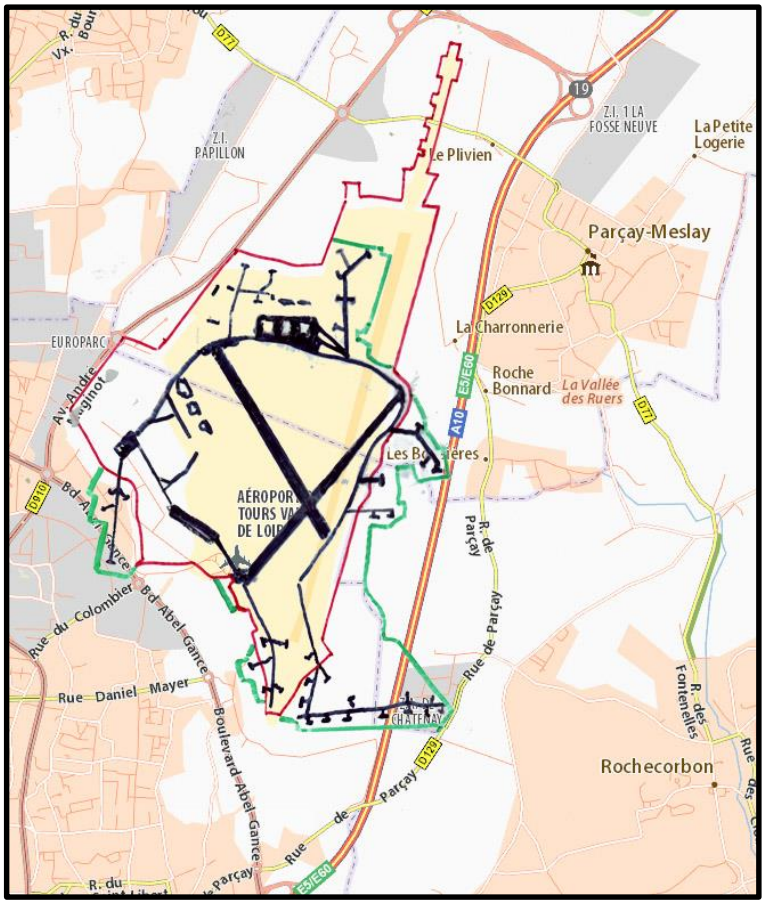


Figure 302**. Empreinte au sol du camp d'Aviation**

--- *trait rouge limites de la zone actuellement occupée*

--- *trait vert limite de la zone occupée par l'armée allemande si elle ne correspond pas à la limite actuelle*

--- *trait noir ; installations de l'armée allemande*

--- *Limite communale de Parçay Meslay*

[268] Histoire de la Ba 705 par Claude Fillet

être d'anciennes voies romaines ou gauloises. La difficulté d'accès à cet espace ne permet pas des investigations plus poussées.
L'autre conséquence est que la présence de l'aéroport, les nuisances sonores engendrées, les précautions qu'imposent la présence d'un terrain militaire tout proche n'autorisent pas l'installation d'un périmètre urbain mais a suscité la création de zone industrielle bénéficiant à la fois de la proximité de la ville de Tours donc d'une main d'œuvre disponible mais aussi de la présence d'un carrefour routier et autoroutier. La vocation ancestrale agricole de la commune se transformant au cours des ans en vocation industrielle et artisanale.

## Création de l'autoroute A10

Le tronçon de l'A10, Parçay-Meslay Tours date de 1972 ; cela mettait fin à de multiples controverses qui avaient abouti à la modification du tracé. La NR du 3 juin 1960 donnait une première vision du projet ; sous le titre d'un article intitulé « ***Quatorze Kilomètres d'autoroute, de Parçay au Bois Lopin, Le projet est mis à l'enquête dans les 7 communes intéressées »***.

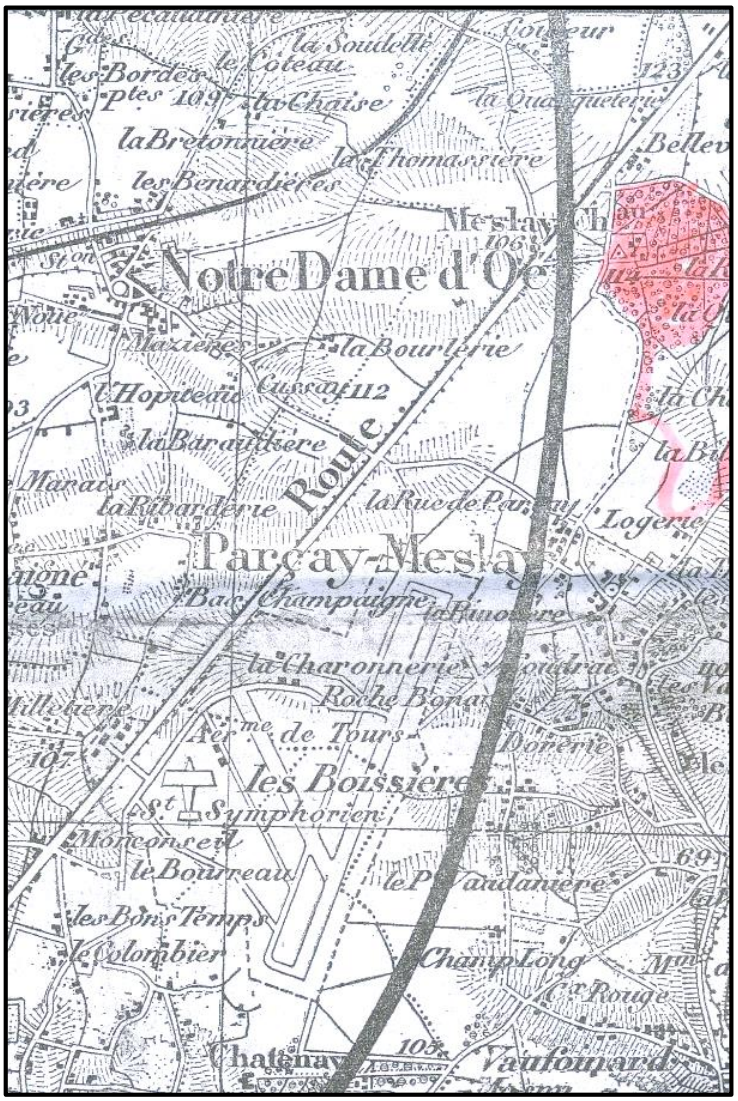


*Figure 303. Projet autoroutier de 1960 pour l'A10. Ce projet ne fut pas retenu en l'état ; la position par rapport au site de Meslay posait question*

*« L'étude du tracé, poussée dans les détails a été adoptée par les services des ministères compétents. Le 11 avril dernier (1960), l'avant-projet de l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées évaluant la dépense à 56.100.000 nouveaux francs et autorisant Mr Pezet à lancer l'enquête d'utilité publique, et de l'enquête parcellaire, procédures administratives que le préfet a aussi autorisées d'entreprendre.*

*Quand les remarques enregistrées, les délibérations des Conseils Municipaux intéressés auront été examinées, les décrets déclarant le projet d'utilité publique pourront être pris.*
*Parmi les possibilités qui s'offraient après de très sérieuses études, compte tenu des caractéristiques imposées aux liaisons autoroutières définies par des règlements impératifs, l'itinéraire suivant a été retenu.*
***PARCAY-MESLAY :*** *en attendant que soit réalisé l'autoroute Chartres-Tours, le tronçon autoroutier de Tours s'accrochera à la R.N.10 sur le territoire de la Commune de Parçay-Meslay, au Sud du lieudit « Belle-Vue » et à l'Ouest de la ferme de Meslay, orienté en direction plein Sud, sur un angle de 45° environ avec la R.N.10 actuelle, qui subsistera bien entendu.*
*Au lieudit « le Plivier », le chemin départemental 77 franchira l'autoroute par-dessus. Près de la « Charonnerie » le chemin vicinal N°6 rectifié, passera au-dessous de l'autoroute.*

***ROCHECORBON :*** *entre les « Boissières » et « Champlong » que l'autoroute longera à l'Ouest, le chemin rural, rectifié, situé aux limites des communes de Parçay et de Rochecorbon passera sous l'autoroute… »* **Il était donc prévu que l'autoroute passe en face de Meslay** après avoir coupé la R.N.10. Il y eu débat, protestations et modifications du projet et on déplaça l'autoroute à l'Est de Meslay (voir fig.304). On réclama aussi plus de ponts de franchissement. L'autoroute, ajouté au camp d'aviation et à la R.N.10 augmentait la césure entre la partie Est et Ouest de la commune, et simultanément, constat étonnant, réduisait les facilités d'accès à la ville de Tours

.

*Figure 304. Construction de l'A10 en 1972 ; création de la sortie Tours-Nord à Parçay-Meslay (source IGN). En haut de la photo on trouve meslay et le bois de Meslay, en bas le bourg de Parçay.*

Figure 305. Terrier de 1764 montrant la rue de Parçay

# Chapitre XIII
# Naissance d'un nouveau bourg

*Figure 307. La croix-Hallée baptisant la rue*

Les chapitres précédents nous ont appris que Parçay était initialement un territoire à vocation essentiellement agricole, constitué de fermes dispersées sur toute son étendue. Si l'on oublie le prieuré de Meslay qui formait un centre d'importance, il n'y avait pas au XVIIIe siècle et dans les périodes qui ont précédées de réel centre-bourg, même s'il y avait « *un centre administratif* » où l'on venait payer taxes et redevances ; ce centre était le logis seigneurial proche de l'église.

Mais l'examen détaillé du terrier de 1754 nous apporte quelques précisions. La paroisse est traversée du Sud au Nord, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent par l'ancienne route de Tours vers Paris passant par Vendôme et Chartres. Déjà à cette époque elle s'appelait, comme aujourd'hui la « *rue de Parçay* » ; Le terrier de 1754 l'indique clairement (voir figure page précédente), ainsi que l'Atlas de Trudaine (fig.291). Actuellement cette « rue » commence à Sainte-Radegonde, à la sortie de l'autoroute pour atteindre le nouveau rondpoint du Bourg implanté près du garage.

Beaucoup de remarques s'imposent en plus de cette « *rue de Parçay* ».

1. Un autre nom de rue a aussi survécu ; « *la rue de la croix hallay* » (« *rue de la croix Hallée »,* aujourd'hui.) On a longtemps crut que l'origine de ce nom est issue d'un terme de ferronnerie correspondant à la forme d'une croix en fer forgé[269] (voir fig.307). En réalité, en 1596, L'abbaye de Marmoutier loue la ferme de la Métairie de Chizay à André Hallé et Pierre Thierry pour 30 septier de froment, 40

*Figure 306. Croisement de la rue de Parçay avec celle de la Croix Hallée ; le quartier s'appelait "Crève-Cœur" et certaines habitations du XVe siècle ont survécu mais ont été profondément remaniées. La maison sur cette photo est sur le plan de la page précédente.*

[269] Voir « Arts et métiers mécaniques, Volume 7 ». Hallée » est peut-être à rapprocher de « hastée » ; une croix « hastée » étant une croix ou les deux bras sont renforcés de demi-lunes (si j'ai bien compris)

de seigle, 70 de méteil[270], 50 d'avoine. La croix dressée à deux pas de Chizay portera le nom de son fermier. La rue de la croix « Hallé » sera la voie reliant la ferme à Paçay.

*Figure 308. Maison du XV^e^, située rue des Locquets. L'association de pierres et de briques sont typiques des architectures de la période de Louis XI.*

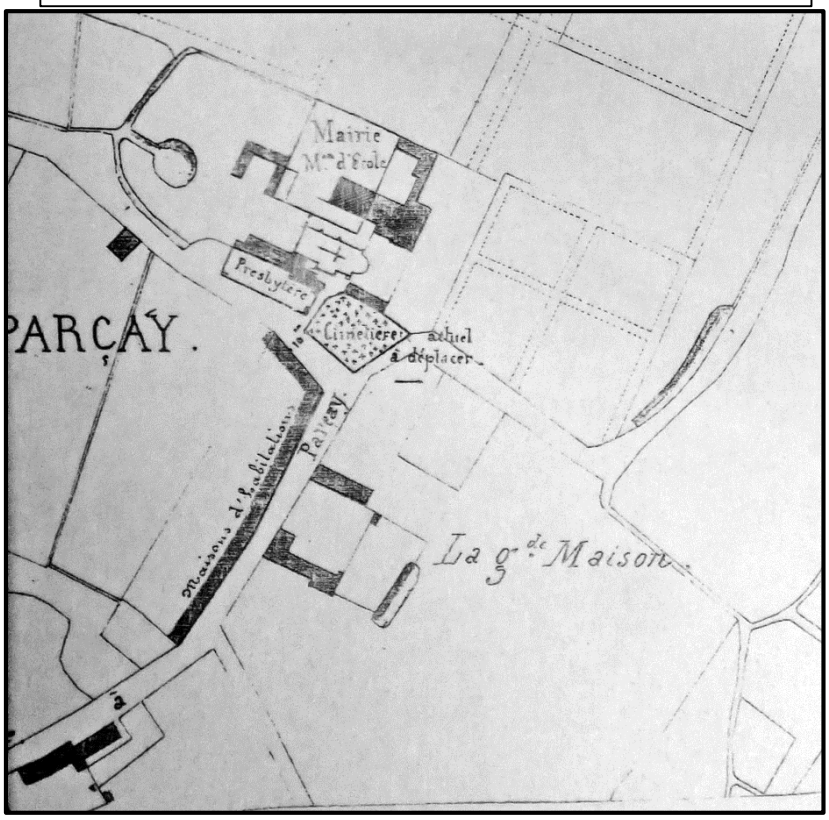


*Figure 309.Le centre du bourg en 1873 se développe (source ADIL O65) : de premières habitations apparaissent face à la mairie actuelle*

2. Aujourd'hui cette rue de la Croix Hallée a deux sections sépares par l'autoroute A10.
3. « *La rue de Parçay* » était prise comme référence géographique ; exemple « *chemin de la rue de Parçay, à l'église de Parçay* », indiquant que cette rue de Parçay n'est pas simplement l'axe principal mais aussi l'endroit par rapport auquel on se repère.
4. Le nom de « *rue* » n'est pas abusif car il correspond effectivement à une voie de circulation bordée de maisons et c'est le secteur de la paroisse comptant la plus grande densité d'habitations ; on peut considérer que ce secteur constituait le bourg primitif. Par contre les maisons, les parcelles bordant ce chemin ont perdu leurs noms anciens ; c'est dommage car beaucoup sont évocateurs et superbes ; citons
   a. Bois du Parc
   b. La Roze
   c. Rossignol
   d. Crève-Cœur
   e. La Fresche de la Place
5. La carte du terrier (fig.305) montre, de chaque côté de la « *rue de Parçay* » la présence de petite parcelles de terrains ; elles appartiennent aux propriétaires des habitations voisines. Si on s'éloigne à l'Est ou à l'Ouest les parcelles deviennent très grandes ; noter, sur la figure 305, leur coloration bordeaux précisant que ces parcelles appartiennent et sont gérées directement par les moines de Marmoutier. Certains de ces terrains sont proches de l'église et du logis seigneurial, et cette partie de la paroisse ne compte pas d'habitations modestes ; dans ce voisinage seules « Grand'Maison » et la « Pinsonnière » cohabitent avec la Seigneurie de Parçay dénotant en ces lieux la présence de notables et non de hobereaux. On peut ajouter certains bâtiments de la rue actuelle « *des Locquets* » (autrefois dite

[270] Méteil : mélange de blé et d'avoine

« *vallée de Parçay à Monnaie* » ou « *vallée du Vau* ») dans laquelle on peut encore découvrir une maison du XV$^{e}$ siècle.

6. Les actes notariaux de la première moitié du XIX$^{e}$ siècle, peuvent porter à confusion ; il est d'usage de positionner les parcelles par rapport aux différents chemins ; et on découvre que le chemin qu'on nomme « *chemin de Logerie au bourg* » n'est rien d'autre que l'actuelle « *rue de la Thibaudière* », c'est-à-dire la rue passant devant le cimetière. Cela confirme que la « **rue de Parçay »** était encore en 1840 considérée comme le cœur du bourg !

La Révolution Française va progressivement bouleverser cet état de fait. Les grandes parcelles, le logis seigneurial vont être saisis comme biens nationaux, et vendus, donc dispersés entre différents propriétaires et permettent à moyen terme, une réaffectation du territoire. Mais l'évolution sera lente ; l'examen du cadastre Napoléonien de 1816, donc postérieur de 50 ans au plan terrier ne montre pas d'évolution significative, si ce n'est que l'église, le logis seigneurial deviennent le centre de gravité fonctionnel de la commune et cette situation ne déplacera que très lentement les habitations, mais aussi les activités artisanales au voisinage de ce centre administratif et politique constitué. C'est ce qu'on découvre sur ce plan dressé en 1873 (fig.309) ; la partie Ouest de la rue de la Mairie s'honore de constructions.

*Figure 310. La rue de la mairie vers 1900 commence à se développer*

*Figure 311. Ce magnifique fronton sculpté, à l'arrière de la pharmacie porte la date de 1892.*

Interressons nous à la population du village

**En 1851 la commune** compte 603 habitants, 603 français dont… deux borgnes et 2 alliénés vivants à la maison, 602 catholiques et un calvisite !

10 maisons sont recensées dans le bourg avec 30 habitants, dont le curé et sa servante dans le presbitère, l'instituteur dans son école (logis seigneurial). On dénombre en plus, deux maréchaux ferrants, un charon, une marchande (probablement épicière),un cafetier, un jardinier, coquetier (marchand d'œuf ambulant)

Un peu à l'écart, la Pinsonnière avec 20 personnes.

La rue de Parçay 43 habitants dans 13 maisons

**En 1896,** la population totale n'a pratiquement pas variée : 486 habitants dont deux étrangers de nationalité suisse ( domestiques à Bellevue), les registes n'apportent plus d'informations sur la situation religieuse.

- La **rue de Parçay avec 42 hab**. dans 19 maisons n'a partiquement pas évoluée.
- Le **bourg se développe : 98 hab. dans 27 maisons** : le nombre de métiers augmente :
    - Instituteur, et institutrice et déservant (curé)
    - Une institutrice privée (ce qui sousentend que l'école ste Bernadette est ouverte)
    - Un charpentier
    - Un cordonnier
    - Une brodeuse
    - Un sabotier
    - Un tonnelier
    - Un boulanger
    - Deux couturières
    - Deux maréchaux-ferrants
    - Un voiturier
    - deux charrons
    - Un géomètre
    - Un épicier
    - Un maçon
    - La liste ne signale pas de cafetier, ce qui peremt de supposer que le café est assuré par un des artisans recensés.

*Figure 312. L'école et la mairie vers 1910*

Dans le voisinage, la grande superficie de terre encerclée par les rues actuelles de la mairie et des sports va s'organiser ; progressivement vont s'y installer le groupe scolaire, l'école des filles de Sainte Bernadette (aujourd'hui la maison des Associations et de l'Ecole de musique) la crèche et les installations sportives, la salle des fêtes. Parçay-Meslay se trouve être une des rares communes où le terrain de football se trouve au centre géographique du bourg !

La reféfinition de l'environnement sera pilotée par la politique de la mairie d'accroissement de la population de la commune ; politique qui se concrétisera à partir des années 1960 (voir « *introduction* » de cette monographie ). Elle conduira à une profonde restructuration du bourg. Les maisons actuelles de l'Est de la rue de la mairie (Poste, Restaurants, coiffeur, logements…) ne sont que de la fin du XX$^{ème}$ siècle, elles n'existent pas sur les fig.204 et 314, au contraire on y cultivait la vigne.

A propos du téléphone et **des postes**

**Le 14 aout 1904** « Mr le *Maire expose les conditions auxquelles pourraient être installé le service téléphonique à Parçay-meslay ainsi qu'une recette des postes de plein exercice. La commune s'engage à fournir gratuitement pendant 18 ans le local nécessaire* »

**18 juin 1905** « *Mr le Directeur des Postes et Télégraphes fait connaitre que la commune aurait tout intérêt à demander la concession d'un établissement de facteur-receveur, attendu que la création d'une recette de plein exercice peut entraîner d'assez longs délais. Le conseil s'en tient à sa décision du 14 aout. »*

**20 Aout 1905***.* Le Conseil donne son accord pour un service téléphonique mais *« n'est pas d'accord pour un service télégraphique car la Commune ne dispose d'aucune ressource pour l'installation de ce nouveau service* «

**Le 9 Avril 1911**. Il est décidé de « *demander à l'administration l'établissement d'un facteur-receveur qui occuperait l'ancien presbitère… »*

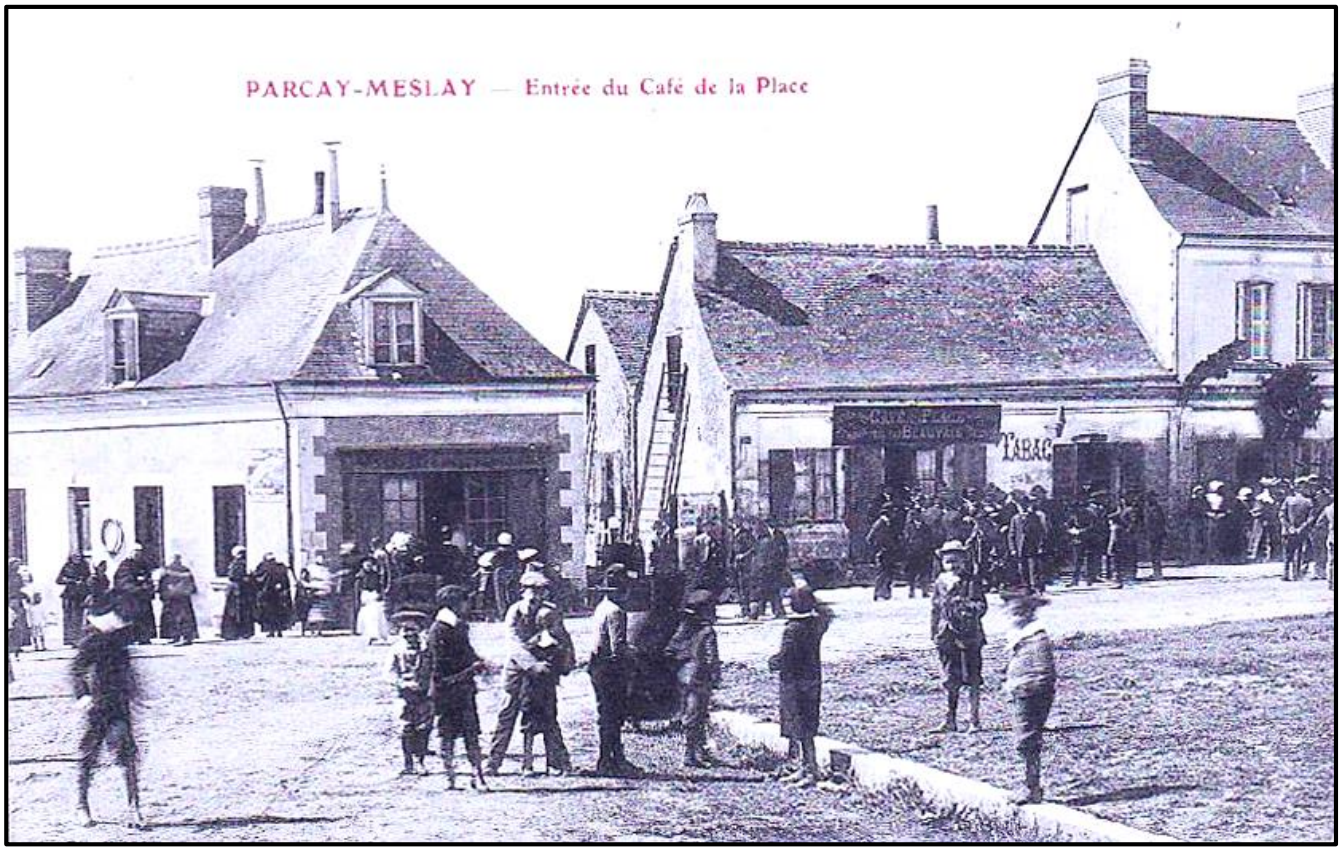


*Figure 313. La place de Parçay-Meslay face à la boulangerie et au café vers 1900*

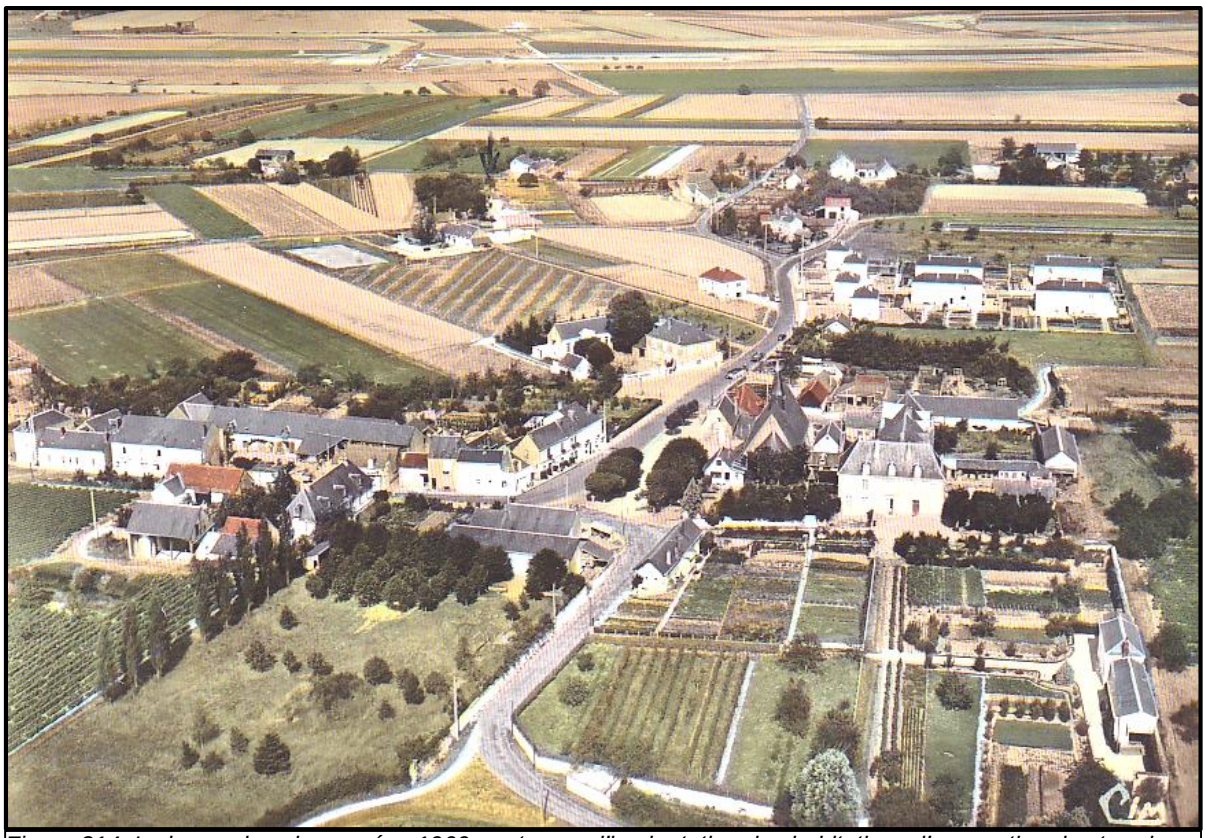

*Figure 314. Le bourg dans les années 1960 ; noter que l'implantation des habitations, l'occupation des terrains sont très voisines de celles de la carte de 1873 (fig.268). Noter la présence de culture au centre du village. L'autoroute A10 n'existe pas encore.*

*Figure 315. Cette photo aérienne de Parçay Meslay date de 1955 (Source IGN), on constate peu de différences avec le plan de 1873. Pratiquement pas de constructions supplémentaires, simplement le cimetière a été déplacé.*

C'est à partir de 1989 qu'on vit sortir de terre, derrière la nouvelle Mairie, deux immeubles. Le premier dont le rez-de-chaussée permit l'implantation de la Poste (aujourd'hui fermée), l'installation d'un bar-brasserie, l'extension d'un salon de coiffure, le regroupement des professionnels médicaux (transférés depuis à l'Orangerie), les 1er et 2nd étages comportant 17 logements, tandis que le 2nd immeuble est composé exclusivement d'appartements (22).

*Figure 316. Constructions de bâtiments à partir de 1985 en lieu et place des vignes, qui dans le centre bourg bordaient la rue de la mairie. Au bas de l'image : le parc de Grand'Maison.*

En 2017 un second programme est lancé, il vient compléter le groupe d'immeubles précédents, en conserve le style. L'extension s'effectue en « *bouchant la dent creuse* » que constitue le terrain de Mr Mazet ; ce terrain en continuité avec la résidence précédente est parfaitement approprié à une densification de l'habitat en centre bourg, il permet de conserver une unité de style avec les immeubles existants, mais aussi d'accentuer le caractère urbain du quartier. Jusqu'à maintenant la principale option retenue pour accroitre l'habitat était la création de zones pavillonnaires plus ou moins dispersées, pouvant accentuer un sentiment « *de zones dortoirs* ».

## Évolution du bourg

*Figure 274 Extension des immeubles du centre-ville : début des travaux*

L'intégration de Parçay-Meslay, d'abord dans Tours-Plus, puis aujourd'hui dans Tours-Métropole va impacter le développement du bourg : Le territoire de la ville de Tours ne se prête pas à un développement urbain par manque de disponibilités foncières, alors que, juste au Nord la commune de Parçay-Meslay offre des extensions possibles. Consciente de cet état de fait, la municipalité cherche à maitriser son évolution en définissant un projet raisonné de son futur en intégrant ce projet dans le PLH (plan local d'habitation) de la métropole et dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'agglomération tourangelle.

Nous reprendrons, les indications données par le rapport de présentation de la Mairie de Parçay-Meslay, portant sur le **Plan d'Occupation des Sols** « *déclaration de projet emportant mise en comptabilité* ». Ce document fut annexé à la réunion du Conseil Municipal de février 2015. Nous en reproduisons ci-après quelques extraits.

> *« La zone d'aménagement concertée (ZAC) de Logerie a été créée par délibération [du Conseil Municipal] le 25 octobre 2012.*
> *Le programme prévisionnel de la ZAC prévoit la construction d'environ 300 à 350 logements, de quelques commerces et services, et éventuellement, la Gendarmerie de l'Air.*
> *L'emprise totale du projet est d'environ 11.5 ha. Il se situe en greffe urbaine au nord du bourg, entre la zone d'activité de la Fosse-Neuve, de part et autre de la rue de la Thibaudière. Ce projet d'aménagement est d'intérêt général puisqu'on prévoit, outre la production d'une offre de logements supplémentaires, la réalisation de 15% de logement social, le renforcement du centre bourg par aménagement d'une place, l'aménagement de la rue de la Thibaudière avec sa fonction d'entrée de ville, le développement des modes doux.*
> *Le projet urbain dépasse le périmètre de la ZAC de Logerie puisqu'il inclut aussi en valeur du patrimoine communal (la Commanderie, L'Orangerie, l'église) notamment par la requalification des espaces publics limitrophes. »*

Ce projet doit s'étaler sur 10 à 15 ans permettant la réalisation d'environ 25 logements par an.

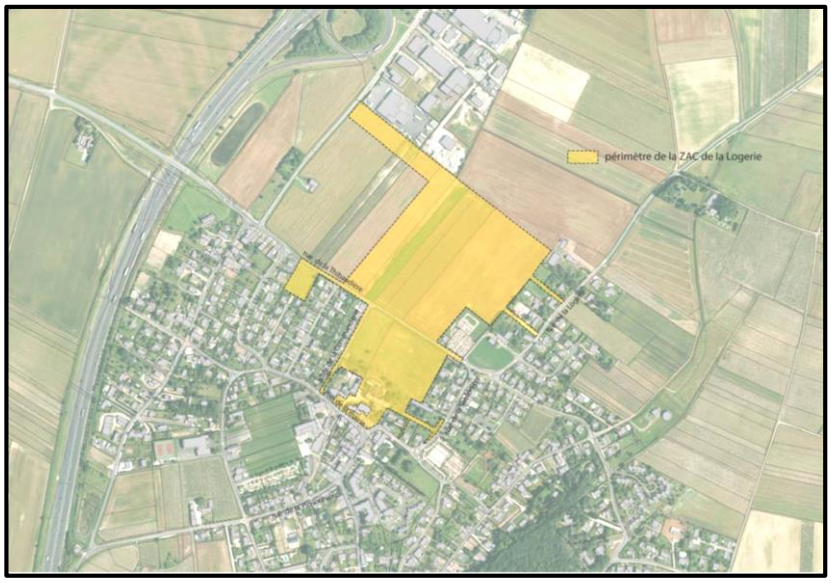


*Figure 317. Zone d'emprise de la ZAC de Logerie (en jaune). Elle représente une surface de 11.5 ha, dont 3.48 ha, non cultivés, situés au Sud de la rue de la Thibaudière, et 8.1 ha (cultivés) au Nord de cette rue.*

*Figure 318. La première tranche concernera le Sud de la rue de la Thibaudière (sur la **gauche)**. Le principe d'implantation crée une place publique (avec commerces), met en valeur le patrimoine en proposant des perspectives. Les blocs en gris définissent les zones d'habitation dont la configuration reste à définir. Les bâtiments existants sont colorés en blanc, alors que les créations nouvelles ont des toits bleus ou gris. On peut effectivement constater que le centre « historique » constitué par l'église, le logis seigneurial devient le centre de gravité du bourg, modifiant aussi les axes de communication. (Source ; document mairie de Parçay-Meslay)*

# Chapitre XIV
# L'école et la mairie de Parçay

## Naissance de l'école de Parçay

**La loi du 28 juin 1833 sur l'école, dite « la loi Guizot »**

On a tendance à attribuer à Jules ferry les mérites du développement de l'école[271], mais c'est oublier que les lois sur l'enseignement primaire promulguées sous la monarchie de juillet par Guizot vont dynamiser l'enseignement primaire en faisant reculer l'illettrisme de manière significative. Cette loi fixe le niveau requis pour les instituteurs et crée par département une Ecole Normale.

**Ces lois imposent que chaque commune de plus de 500 habitants est tenue**

- **De fournir les locaux d'une école**
- **L'entretenir**
- **Assurer les appointements de l'instituteur**

Parçay-Meslay dépasse les 500 habitants (551 habitants en 1836), et, par une circulaire du 22 juillet 1833, le préfet enjoint la commune de Parçay de respecter la loi.

Lors d'une séance du **11 aout** suivant, le conseil municipal décide de trainer les pieds, déclarant « *que la Commune n'a ni fondation, ni legs, ni aucunes ressources tant en propriétés qu'en bâtiments qui puissent lui donner les moyens d'établir une école primaire, de subvenir au traitement et au loyer de son instituteur. »* Le conseil signale que les distances aux autres communes, l'état des chemins rendus impraticables, font qu'il n'est pas possible de s'associer aux communes voisines pour créer une école en commun et qu'il y a trop peu d'enfants à Parçay pour justifier la création locale d'une école.

Le préfet réagit (**17 octobre 1833)** en demandant que Parçay s'associe à Rochecorbon. Le conseil municipal de Parçay « confirme et signe » par sa réponse du **5 novembre 1833**. « *Le bourg de Rochecorbon est à une distance de près d'une lieue, du point le plus rapproché de la commune de Parçay, que pendant l'hiver les chemins sont impraticables, que parfois même la communication est impossible à cause du débordement du ruisseau qui coule dans le vallon de Rochecorbon ».* Par contre la mairie se déclare intéressée de pouvoir bénéficier de l'enseignement primaire sur le territoire même de la commune et que pour ce faire souhaite toucher des contributions l'aidant à concrétiser ce projet. On pourrait croire que l'idée d'implantation d'une école progresse dans l'esprit des édiles parcillons, mais rien n'est moins sûr, car il faudra attendre **Mars 1836** pour que le dossier commence à prendre corps.

« *Le 31 mars 1836, le maire, François Serrault, expose au conseil, que d'après son désir exprimé depuis longtemps (?) de faire jouir le plus tôt possible, la commune des bienfaits de l'instruction primaire en vertu de la loi du 28 juin 1833, il a cru devoir adresser à Mr Pallu[272], architecte-voyer à Tours, propriétaire d'une maison et d'un terrain joignant susceptibles d'être appropriés à l'établissement d'une école pour les jeunes garçons et jeunes filles de logement de l'instituteur, dont une partie du local servirait en même temps de lieu de réunion du conseil municipal »*.

Le devis établi propose ; 2400 francs pour l'acquisition, 3671fr de travaux et 400fr de mobilier, soit un, total de 6672fr. Après débat, le conseil autorise le maire à :

- Acheter l'immeuble pour 2400 francs
- À prendre un crédit pour cet achat de 2000 francs
- *À* demander une subvention à la préfecture de 4272 francs.

On pourrait croire le projet en de bonnes mains avec toutes ses chances d'aboutir : il n'en est rien, car le **15 décembre 1836**, le préfet « *reproche à monsieur le Maire, de ne pas s'être occupé de l'établissement d'une école primaire dans la commune et qu'il doit réunir son conseil pour statuer sur ce sujet important. »*

---

[271] Jules ferry imposera l'école obligatoire et gratuite, mais n'oublions pas qu'avant ces lois, l'enseignement primaire était payant, mais que les communes prenaient à leur charge les frais d'école des « nécessiteux » en votant chaque année un budget pour les enfants des « indigents »

[272] Mr Pallu est effectivement le propriétaire de la partie Ouest du logis seigneurial comme nous l'avons vu précédemment. (Page 175)

Le 17 Janvier 1837, il est décidé de ne pas acquérir le bâtiment de l'école mais de le louer. Mais probablement aucun bâtiment ne sera loué tant qu'il n'y aura pas un instituteur pour y enseigner.

**Il n'est pas question d'avoir une Institutrice à Parçay !**

La mise en place des locaux de l'école n'est toujours pas traitée, lorsque se pose le problème du choix de l'enseignant. **Le 21 mai 1838**, se présente Melle Emilie Blaise, sollicitant le poste d'instituteur. Elle dispose de tous les recommandations possibles, présente ses certificats de capacités… Le conseil doit se prononcer et décide « *à une majorité de six voix contre quatre, qu'une institutrice ne convient pas à la commune et qu'il faudrait un instituteur, en conséquence Melle Emilie Blaise n'est pas admise* »

Le **13 Octobre 1839**, Mr Dehon, inspecteur des écoles du département propose Mr Letrait (19 ans et 9 mois) « *aspirant-instituteur* », élève à l'école normale de Tours : il doit obtenir son brevet en Mars prochain. Un long débat s'engage au sein du conseil pour finalement **accepter Mr Henri, Louis Letrait né à Tours le 6 Janvier 1820 comme premier instituteur du bourg.** Il n'occupa pas le poste très longtemps car le 17 avril 1841, il est considéré comme démissionnaire et sera remplacé par Mr Rosé Jean Baptiste de Cinq-Mars-la-Pile.

**Où est implantée cette première école ?**

Peu d'informations nous sont parvenues, les délibérations du conseil municipal ne porte que sur le montant que la commune s'autorise à payer pour la location de l'école. Un examen du recensement de 1841 identifie un instituteur ; Mr Honoré Rozé ; il s'agit probablement de Mr Jean baptiste Rosé. Les maisons ne sont pas précisées sur ce recensement, par contre l'instituteur est recensé juste avant le « desservant » (curé). Il n'est pas impossible qu'il logeait à l'école, et que l'école se situait à côté de l'église, peut-être dans l'ancien presbytère.

**L'école est payante**

Le montant que doit verser chaque élève est défini par délibération du Conseil Municipal (30 aout 1841)

- 1 Franc par mois pour ceux qui commencent à apprendre à lire.
- 1.50 francs par mois, pour ceux qui apprennent à lire, écrire et calculer.
- En sus, l'instituteur devra accepter 4 élèves gratuitement ; ces derniers ne devront pas être absents plus de trois jours, sinon ils seront renvoyés définitivement.

**Le 24 Mai 1842, le conseil municipal réactualise son budget pour les dépenses scolaires**

- La rétribution par élèves est réajustée à 1.25 francs
- Le salaire annuel du maitre 200 Francs
- Location de l'école 180 francs annuels

Pour le financer, on augmente les impôts locaux et on fait appel au département…

**Mort de l'instituteur**

A l'âge de 26 ans, l'instituteur, Jean Baptiste Rosé décède le **15 aout 1842**. Le conseil versa à l'épouse le salaire dû au mari et essayera de lui attribuer le poste d'instituteur.

**Délibération du 9 février 1844.**

Le bail de la maison en location, remplissant la fonction d'école arrive à terme le 24 juin prochain, et son propriétaire n'a pas l'intention de le prolonger. Il faut donc trouver un autre local. Après recherche, celui appartenant au Sieur Rousseau René (cabaretier[273]) pourrait convenir. Situé à l'Ouest du Logis Seigneurial, Il est occupé à cette date par Mr Nobiteau (?) aubergiste ; ce dernier doit effectivement quitter les lieux le 24 juin 1944. Le conseil Municipal autorise la maire d'acquérir cette propriété. Un long processus s'engage, car il faut l'accord de la préfecture, du ministère de l'intérieur, obtenir un prêt…

Un protocole de vente est validé dans la séance du 15 mai 1844 :

> *« Je soussigné Rousseau, habitant la commune d'Ambillou, accepte de réduire mes prétentions de la somme de 5.600 francs, à la somme de 5.300 francs de ladite maison que moi, Rousseau a offert à la commune de Parçay Meslay par ma lettre du 15*

[273] Il était précédemment sabotier

*janvier 1844….De plus je cède à la commune de Parçay, le droit d'ouvrir une porte de quatre mètres de largeur……*

Le 4, juillet 1844, le conseil municipal examine la candidature de Melle Mercier, candidature relayée par Mr Dufour inspecteur des écoles. Ce dossier s'appuie sur plusieurs certificats de moralité de plusieurs communes… Il est décidé « *d'accepter cette candidature après vérification des certificats présentés. ».* Manifestement la candidature d'une institutrice a du mal à passer, Melle Rousseau sera effectivement retenue, mais elle démissionnera en pleine année scolaire le 24 décembre 1845, avec départ au premier Janvier. Il dut y avoir problème car les commentaires portés dans les registres municipaux en date du 10 janv. 1846 laissent perplexe :

*« Le comité accepte cette démission, mais en reconnaissant que la place, dont il s'agit, sera mieux occupée par un instituteur, il croit devoir attester que, Melle Mercier pendant son séjour à Parçay, a fait preuve d'une grande capacité pour l'exercice de sa fonction et a tenu une très bonne conduite pour les rapports à la moralité et de la religion ; c'est pourquoi le comité regarde comme un devoir de la recommander auprès de Mr le Préfet et à ses supérieurs, à effet de* ***lui faire occuper des fonctions plus convenables à sa position de célibataire*** *»*

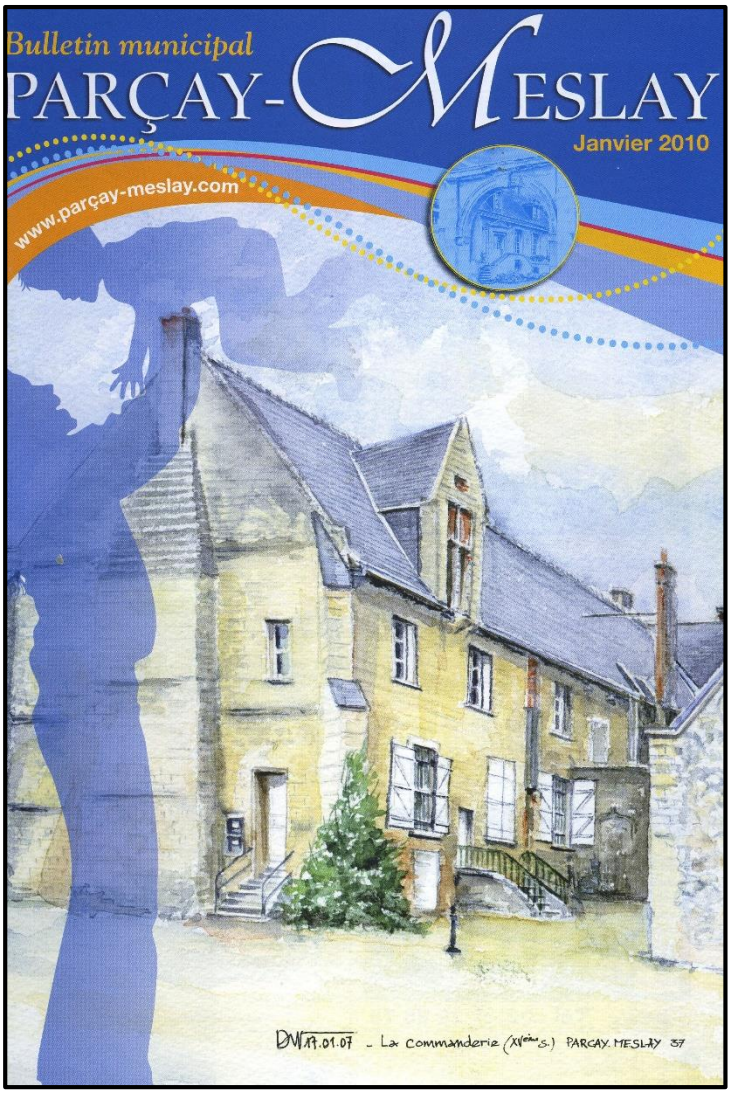


Difficile de trouver plus hypocrite !! Le 30 janvier 1846 suivant Mr Jean Proust devient l'instituteur de Parçay ; il était né le 6 septembre 1814 à Notre-Dame d'Oé.

En parallèle les négociations avec la préfecture s'éternisent ; il s'agit d'obtenir des conditions particulières[274] pour l'emprunt de 4000 francs nécessaires pour acheter la maison Rousseau. Mme Maupuy de Monnaie acceptera, les dix ans demandés par le Conseil au taux de 4.5%.

**Création de l'école au logis seigneurial**

Le 29 juin 1845, un descriptif est donné des installations envisagées à l'Ouest du logis Seigneurial. Il est, surprenant de constater les précautions que l'on prenait pour séparer garçons et filles que ce soit dans la classe, les accès, les cours…

*Figure 319. L'ouest du logis seigneurial qui deviendra l'école du bourg vers 1845.*

[274] La mairie souhaite un emprunt sur 10 ans et non 5 ans

« ***Rez-de-chaussée***

*Dans la salle Est seront établies les deux classes pour les deux sexes. À cet effet ladite classe sera séparée par une cloison, dans laquelle sera placée l'estrade de l'instituteur. La classe des garçons occupera la partie Sud de cette salle et la classe des filles sera placée dans la partie Nord, et pour éclairer cette dernière classe, deux croisées seront ouvertes dans le mur donnant sur le jardin.*

*La chambre basse à l'Ouest de ladite maison servira de cuisine à l'instituteur, mais dans cette chambre sera placée, au moyen d'une cloison séparative, la cage de l'escalier qui devra monter à l'étage supérieur, celui existant actuellement étant trop rapide et devant être remplacé par un nouveau plus convenable.*

*Le corridor séparant la salle de la chambre, sera divisé par une cloison, pour que l'entrée de chaque classe soit séparée et distincte. Les garçons devront entrer par la porte Sud, et les filles par la porte Nord dudit corridor. Dans cette dernière cloison une porte sera placée pour les communications de l'instituteur à l'étage supérieur et au jardin.*

*L'escalier précité, pour monter du rez-de-chaussée à l'étage supérieur aura 18 marches dont 9 marches pour chacune des deux volées dont il sera composé, et il sera éclairé par deux croisées… une existe déjà au premier étage.*

*Deux lieux d'aisance seront établis, l'un dans la cour du Sud pour la classe des garçons l'autre dans la cour du Nord pour la classe des filles.*

*Le tout sera clos par des murs séparatifs, les cours d'avec le jardin et renfermé par une porte à deux vantaux.*

*Enfin les cours des deux classes seront isolées par des murs qui ne laisseront aucune communication entre elles.*

***Premier étage.*** *Des trois chambres du premier étage, deux seront occupées par l'instituteur, et la troisième à l'Est sera la salle de la mairie. Les cabinets actuellement existant serviront de corridor pour l'arrivée par l'escalier aux chambres de l'instituteur et à la mairie. »*

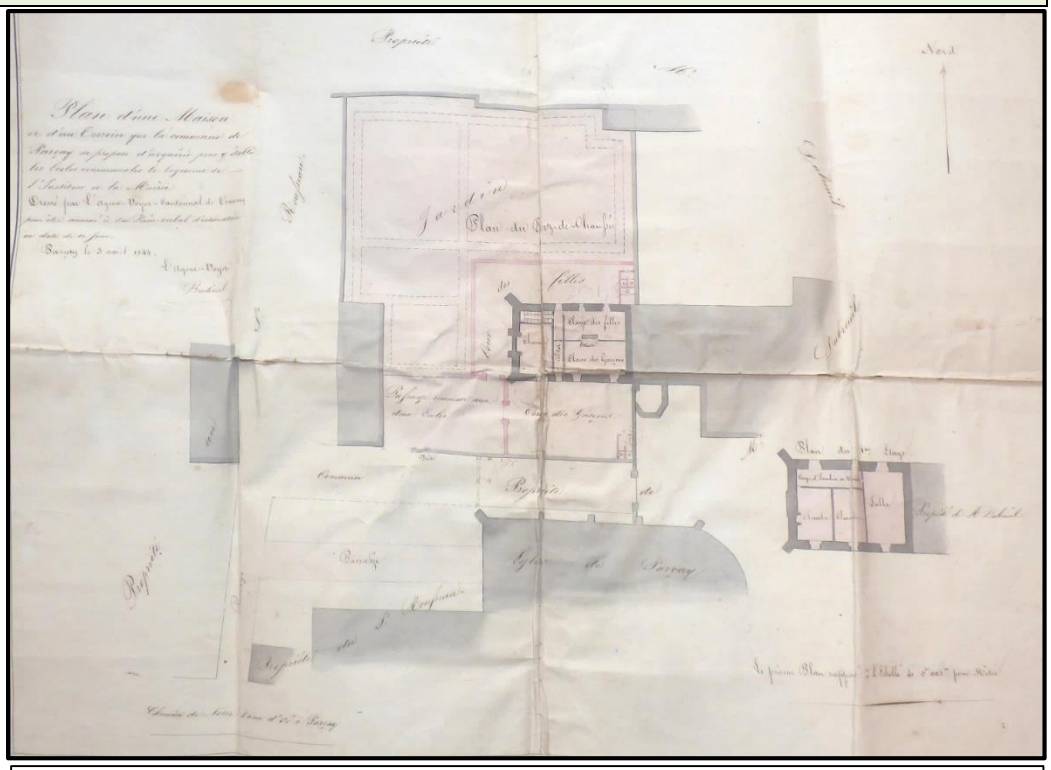


*Figure 320. Plan d'installation de l'école et de la mairie au logis seigneurial*

En 1846, on retrouver effectivement Mr Proust installé au logis seigneurial, mais cela ne termine pas la « ronde » des enseignants, il semble y avoir un problème permanent entre ceux-ci et la mairie car quelques années plus tard il est remplacé par le sieur Jolivet qui démissionne à son tour au profit de Jean Baptiste Meunier, fin novembre 1851.

## La Mairie

Le 2 décembre 1852, le prince président Louis Napoléon Bonaparte devient l'empereur des Français créant ainsi le second empire. La municipalité de Parçay-Meslay ne reste pas indifférente devant cet évènement.

*Figure 321. Bannière de Parçay-Meslay pour marquer sa « fidélité » à Louis Napoléon (LN) Bonaparte, Empereur (Napoléon III)*

*« Le conseil Municipal de Parçay-Meslay, saisit avec empressement l'occasion de sa première réunion depuis l'élection[275], pour inaugurer le buste du prince Louis Napoléon Bonaparte et témoigner à son Altesse Impériale les sentiments de gratitude d'avoir sauvé la société le 2 décembre. Il forme les vœux pour la continuation et la durée de son pouvoir grâce auxquelles la France jouit d'une sécurité et une prospérité inespérée »*

*Figure 322. Buste de Napoléon III*

*« Le 5 Décembre 1852, à l'issue de la messe, Mrs le maire et adjoints, vêtus de leur écharpe, accompagnés des membres du conseil municipal, a été faite sur la place principale de la commune de Parçay-Meslay la proclamation de l'Empire par la lecture du décret du 2 décembre de l'Empereur et celle du discours prononcé au palais de Saint-Cloud le 3 décembre à l'occasion de ce grand événement par le Président du corps législatif, le vice-président du Sénat et sa Majesté Impériale Napoléon III. Cette lecture a été accueillie par la population présente avec le plus grand enthousiasme aux cris souvent répétés durant cette lecture de* ***Vive l'Empereur Napoléon III »***

[275] Il s'agit probablement du plébiscite national des 21 et 22 novembre 1852
Intitulé : « Le peuple veut le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe, légitime ou adoptive, et lui donne le droit de régler l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte, ainsi qu'il est prévu par le sénatus-consulte du 7 novembre 1852. »

En Mai 1865 le salaire de l'instituteur versé par la mairie est revalorisé. La loi impose un minimum de 600 Francs annuels ; Parçay-Meslay lui attribuera une prime de 516 Fr portant ses revenus à 716 Fr, le salaire de base restant 200 Fr. Dans la même séance du conseil, on décide de porter la rétribution payée par les parents à 20 Fr plus 3 Fr mensuels.

**De fil en aiguille, les difficultés continuent à l'école**. Le 11 aout 1867, le conseil municipal se réunit ; il s'agit de statuer sur la dernière loi portant sur les travaux d'aiguilles qui doivent être mis en place pour les filles. « *Vu que le Conseil ne connait point, aujourd'hui, une femme capable de faire travailler les filles [en couture], demande à Mr le préfet d'ajourner cette mesure pour la commune…* »

**On embauche à l'école !** L'examen du budget de la commune pour l'année 1868 nous apprend que l'école s'est mieux structurée, puisqu'elle compte :

- Un Instituteur
- Un *maitre* adjoint
- Une Institutrice[276]
- Une *maitresse* adjointe

**Création de la « caisse des écoles »**

Lors de la cession de mars 1875, il est décidé de créer la « caisse des écoles », il s'agit conformément à la loi du 10 avril 1869 avec l'objectif « *de faciliter, d'encourager la fréquentation de l'école par des récompenses aux élèves assidus et par des secours aux élèves indigents ou peu aisés… »* Cette caisse pouvant être alimentée par des legs, des dons et la commune elle-même.

**Séparation de l'école des filles de celle des garçons**

- Le 21 juillet 1876 le conseil se réunit pour examiner la demande du préfet de dédoublement de l'école mixte ; il s'agit de séparer l'école des garçons de celle des filles.
- Dès le mois suivant on vote l'augmentation des impôts locaux pour financer l'installation d'une maison d'école de filles distincte de celle des garçons. Le maire est autorisé « *à payer un bail de 4 années au sieur Bergeron pour la location d'une partie de sa maison pour l'installation d'une école de filles et le logement de l'institutrice. »*
- Le 1er Octobre 1876, est voté un emprunt de 300 Fr pour les travaux d'aménagement de l'école de filles et du logement de l'institutrice.

**Implantation d'une école de filles**

- Le 15 mai 1881, le conseil municipal examine la création d'un groupe scolaire regroupant filles et garçons, mais renonce à un tel projet aux vues du problème de financement de l'opération et décide de se focaliser simplement sur l'école de filles. La décision d'achat d'un terrain est votée.
- Mais le 29 Mai 81, changement de stratégie :

> - « *La maison de Mr Bergeron dont une partie sert en ce moment d'école des filles, lui parait convenir à cette destination et que le propriétaire Mr Bergeron consent à faire cession à la commune moyennant la somme de 16.000 Fr, que cette acquisition pourrait être payée au moyen d'un emprunt à contracté auprès de la caisse des écoles, d'une subvention à demander à l'État et le vote de 4 centimes[277] extraordinaires pendant 30 ans.*
> - *Considérant qu'il manque une partie de terrain nécessaire à la maison il serait utile d'en prendre une partie dans le terrain joignant ladite*

[276] On ne voit pas dans les comptes le salaire de l'institutrice ; il est possible que son revenu soit inclus dans celui de son mari…. L'instituteur !

[277] Augmentation des impositions de 4%

*maison. Le propriétaire, Mr Proust Louis Auguste consent à vendre à la commune le terrain nécessaire… »*

- Le 3 aout 1881, les autorisations préfectorales sont obtenues permettant les opérations d'achat ; maison et terrain.

*- « Le 13 novembre 1881, Mr l'inspecteur de l'enseignement primaire du second arrondissement de Tours, fait savoir que par l'application de la loi sur la gratuité[278] de l'enseignement primaire, une somme de huit francs va se trouver disponible sur les revenus ordinaires du budget 1882.*
*- Mr le Président expose que l'État recommande fortement la création d'une Caisse des Écoles, que cette caisse existe dans la commune depuis 1876 et qu'elle recevra les 8 francs de subvention et propose d'y ajouter trente francs pour payer les fournitures des élèves indigents…. »*

- **Mais la contestation s'organise !** Une enquête est diligentée auprès des administrés à propos de l'acquisition de la maison Bergeron (menuisier à Parçay-Meslay) et du terrain Proust. 64 personnes vont se présenter au commissaire enquêteur et 55 vont protester contre l'achat de la maison, arguant qu'ils préfèreraient une maison neuve. La commune maintiendra sa position d'acquisition et déclarera :

*« A tous les signataires de la protestation, qui prétendent que la maison du Sieur Bergeron manque de solidité et pèche par la mauvaise qualité de ses matériaux, nous répondons par l'expertise ci jointe de Mr Paul Raffet Architecte qui certifie que « cette maison, presque neuve est en parfait état… »*
*Quant à ceux qui prennent pour prétexte, contre l'achat de cette maison, que le local est impropre à devenir une école de filles, nous opposons l'opinion de Mr l'Inspecteur des Écoles Primaires, qui l'a reconnue convenable, moyennant quelques petites transformations. Nous ajoutons que parmi les 64 personnes ayant protesté dans l'enquête, il est onze habitants [situés] en dehors de la commune et un grand nombre ne payant que de très faibles contributions. Parmi ceux-ci beaucoup ont été très vivement poussés à donner leur signature, par des personnes auxquels la rancune et la jalousie n'étaient pas étrangères… »*

- **L'école primaire devient obligatoire, création de la commission municipale scolaire.** *« Le 21 mai 1882, Mr le Maire expose que la loi sur l'Ecole primaire obligatoire vient d'être promulguée. Il importe donc, sans retard de la mettre en exécution. Il donne alors lecture de l'article suivant « Une commission municipale scolaire est instituée dans chaque commune pour surveiller et encourager la fréquentation de l'école. » Elle se composera du Maire, et de Mrs Dérouët, Tuslasne Brézard, Pinon Jean, et Proust Jean-Baptiste. »*

[278] La loi du 16 juin 1881, nommée d'après le ministre de l'Instruction publique Jules Ferry, rend l'enseignement primaire public et gratuit, ce qui a permis de rendre ensuite l'instruction primaire (6-13 ans) obligatoire par la loi du 28 mars 1882, qui impose également un enseignement laïque dans les établissements publics.

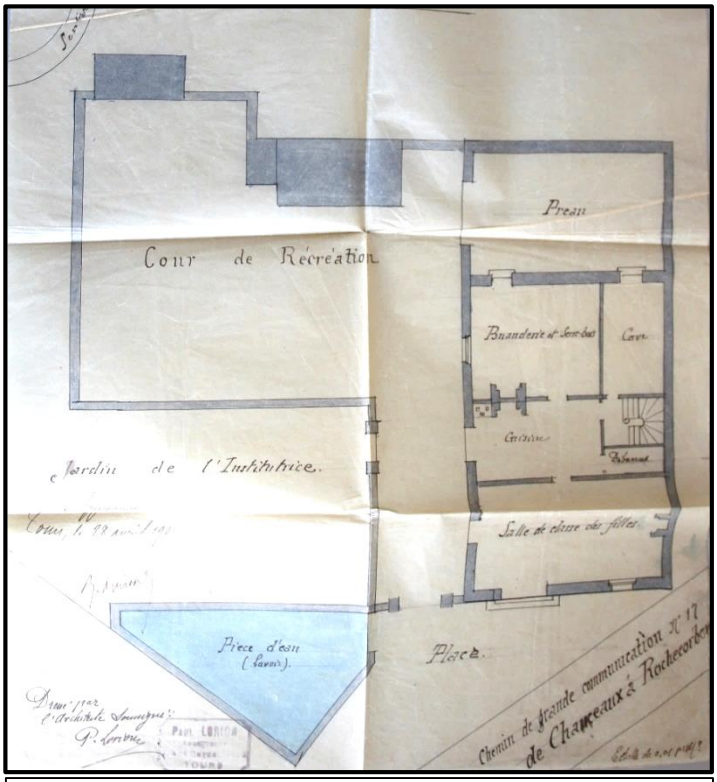


*Figure 323. L'école de fille vers 1882, elle se situe dans l'enceinte de l'école actuelle, en lieu et place de l'ancienne mairie.*

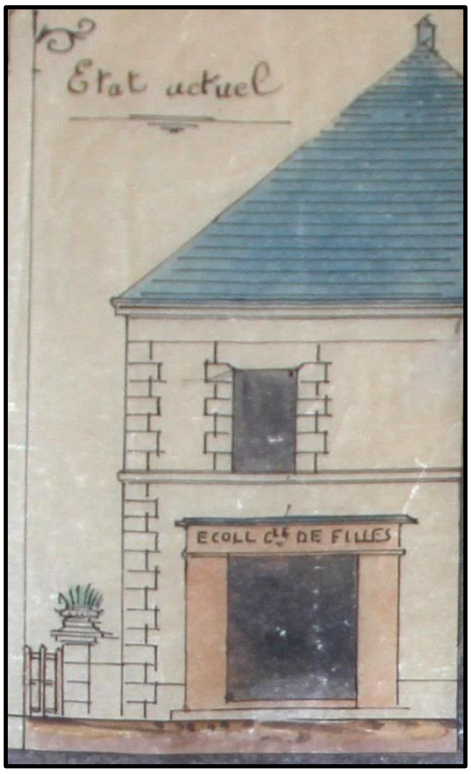


*Figure 324. Façade de l'école de fille telle que l'a reproduite un document de 1901*

- C'est, vers 1882 que l'école des filles va s'installer dans son nouveau bâtiment « *l'ancienne maison Bergeron* ». Cette maison bien que transformée existe toujours et restera longtemps la maison de l'instituteur après avoir été celle de l'institutrice ; comme nous le verrons plus loin elle se transformera en 1902 en la mairie du bourg. Par contre si l'école s'y installe vers 1882, les travaux prendront du temps pour être terminés car la commune ne dispose pas des avoirs financiers qui, permettraient de construire les murs qui doivent clôturer la cour, le portail d'accès à doubles vantaux ne sera mis en place qu'en 1885…
- Il faudra attendre aussi 1885 pour que Mr Cretet, couvreur, installe les tuyaux (évacuations de fumée) permettant d'assurer le chauffage des classes.

## La nouvelle école

Le 3 juin 1901, le maire présente au conseil municipal les plans établis par l'architecte Loriou, d'un groupe scolaire ainsi qu'une mairie qui seraient construits à la place de l'école des filles. La dépense prévue est d'importance (15.300 Fr). Pour financer l'opération un emprunt sur 30 ans de 12.000 Fr est prévu auprès du Crédit Foncier avec remboursement dès 1902, une subvention de 3.300 Fr est sollicitée auprès du Ministre de l'Instruction Publique. Peu d'informations supplémentaires sont inscrites dans les registres de délibérations du Conseil municipal, à l'exception d'un « rappel » de demande de subvention. :

> Le 25 février 1904 le conseil municipal « demande respectueusement à Mr Le Ministre de l'instruction publique de bien vouloir réévaluer la subvention allouée à la commune de Parçay-Meslay pour la construction d'un groupe scolaire et d'une mairie attenante en prenant en considération la charge et les sacrifices qu'elle vient de s'imposer pour la cause de l'enseignement laïque. »

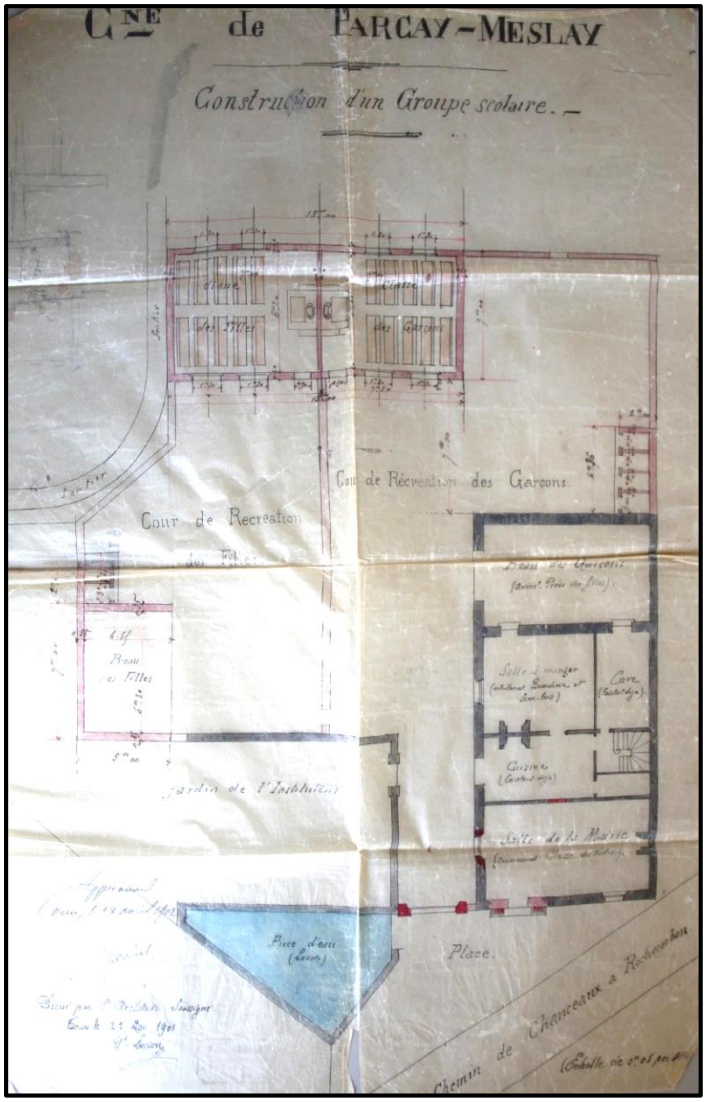


Et de ce fait on ne connait pas exactement la date d'inauguration du groupe scolaire ; seule la date gravée sur la façade de la nouvelle mairie et du fronton de l'école laisse supposer que tout était opérationnel dans le courant de l'année 1902.

- .

*Figure 325. Plan initial fourni par l'architecte Loriou. Ce projet implante le groupe scolaire dans l'emplacement qu'il occupe encore aujourd'hui. Cependant quelques remarques ;*

- *Le logement de l'institutrice devient le logement de l'instituteur.*
- *L'ancienne classe des filles devient la salle de mairie. La nouvelle classe des filles est la symétrique de la nouvelle classe des garçons. Mais ces deux classes ne communiquent pas entre elles.*
- *Chaque classe dispose d'une chaire pour un enseignant.*
- *La façade sur la rue de la mairie (actuelle) reste celle de l'école des filles ; ce plan ne sera pas respecté sur ce point*

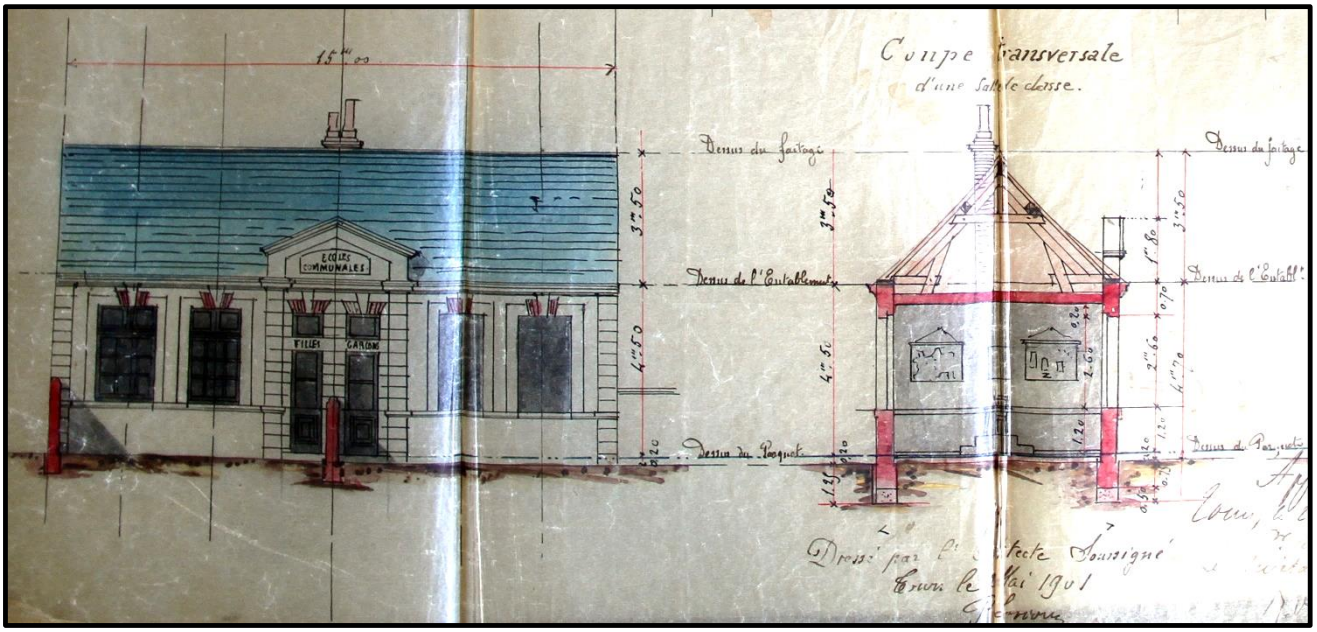


*Figure 326. Le bâtiment des classes ; ce bâtiment existe toujours*

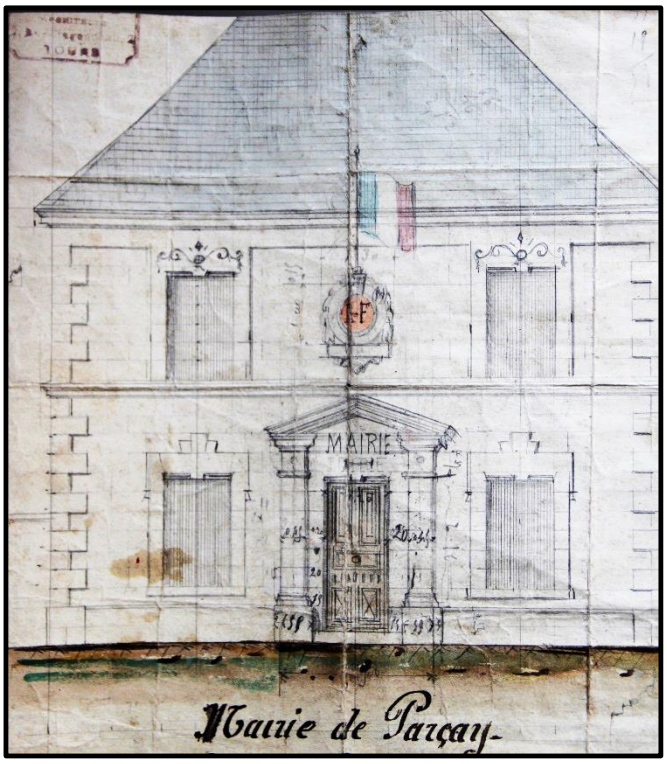


Figure 327. Plan de façade de la nouvelle mairie (plan 1901)

Figure 329. Médaillon sur la façade de l'ancienne mairie. (Le fronton de la nouvelle école porte la même date)

Figure 328. Carte postale des années 1900, on y voit la nouvelle mairie ainsi que, en retrait, le nouveau groupe scolaire.

## Naissance d'une école privée à Parçay-Meslay.

### Première tentative.

Elle est pratiquement simultanée avec la création du groupe scolaire. En mai 1902, le maire informe d'une lettre reçue de la préfecture sollicitant l'avis du conseil sur la demande d'autorisation formulée par la congrégation des Sœurs du Tiers Ordre de Notre Dame du Mont Carmel dont le siège est à Avranches de créer à Parçay-Meslay une école privée. Cette proposition s'appuie sur une pétition qu'a rassemblée un certain Denis Boutard[279]. Le conseil n'acceptera pas cette idée, considérant que cela fera concurrence à l'école publique, pour laquelle la commune a fait de gros sacrifice…

*Figure 330. L'école de filles en 1905. L'institutrice était Madame Angelina Alain secondée par Mme Marie Brionne (Source ; Thérèse Prade)*

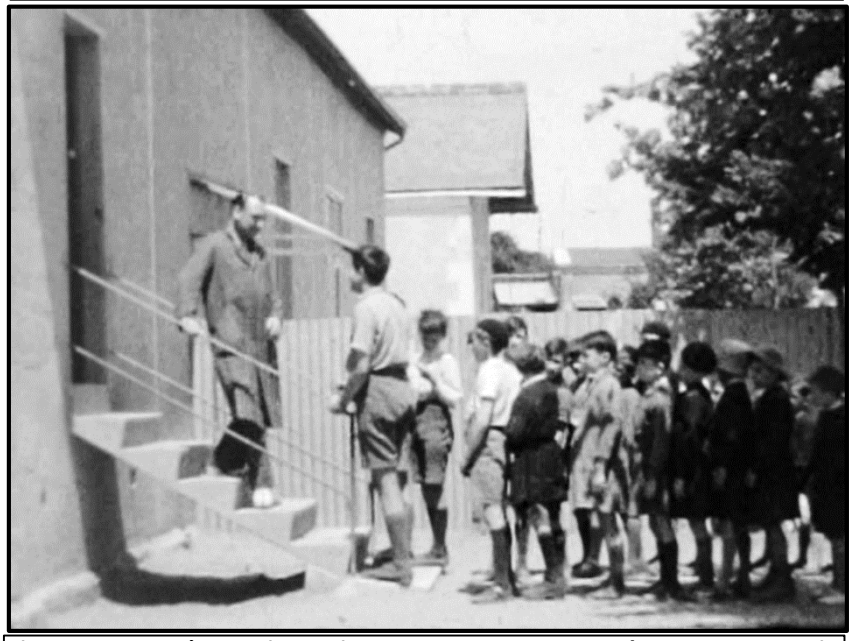

*Figure 331. Entrée en classe des garçons en 1939. En tête Jacques Gautier précède le reste des élèves (tiré du film de Benjamin Gautier), Instituteur Prosper le Calonnec.*

### Ecole Sainte Bernadette, puis l'école de garçons

L'école libre de filles Sainte-Bernadette fonctionnait dans le bâtiment de l'actuelle école de musique rue des sports et fut tenue d'abord par des sœurs, puis par des séculières. En 1899[280] une « école libre »[281] est déjà enregistrée en cet endroit et en 1891 une « institutrice privée » est enregistrée dans le recensement, on peut penser que la demande de 1902 n'est en fin de compte qu'une tentative de régularisation ; les locaux sont la propriété d'Émile Proust ancien vicaire à la cathédrale.

« *Avant la dernière Guerre, une classe de garçons fut créée salle Saint-Pierre, dans une pièce située entre les deux travées fermières du fond, cet espace sera occupé ultérieurement par l'association « Riage ». [La date réelle d'installation de cette école pose question, certains affirment 1935, mais on trouve des textes indiquant 1927, et l'inscription au pied d'un poteau précise « 1930 »]. Le premier instituteur, Prosper Le Calonnec, formé à Ploemel en Bretagne sut s'imposer par son dynamisme et sa rigueur scolaire. 40 enfants dans cette petite salle, répartis en 4 ou 5 sections, où les plus grands aidaient les plus petits à apprendre à lire. L'émulation (et aussi la rivalité) était grande entre les deux écoles. Le critère retenu était le taux de réussite au Certificat d'Études Primaires, qui se passait à Vouvray à 12 ans et parfois même un an plus tôt, avec*

[279] Il habite le bourg, et chose étonnante, il est marié mais semble ne pas avoir d'enfant !

[280] Cette date est antérieure à la décision du Conseil Municipal refusant la demande ses Sœurs du Mont Carmel, peut être que cette demande n'était qu'une régularisation d'un état de fait, et que la décision de la Commune n'avait pas une valeur contraignante.

[281] Source ADIL ; « matrices cadastrales »

*une dispense. Après, c'était pour la plupart l'entrée dans la vie active. Pendant la guerre 39/45, l'âge de passage du CEP fut porté à 14 ans. Des « vacances » spéciales étaient accordées aux enfants d'agriculteurs pour la période des vendanges ou des gros travaux agricoles. La séparation école publique école privée a contribué à former des clans qui ne se fréquentaient pas, même plus tard dans leur vie d'adulte.*[282] »

Les relations entre l'école publique et l'école privée étaient conflictuelles : l'école privée était d'ailleurs qualifiée de « *l'école du curé* » ; l'instituteur laïc, Ducol a marqué les esprits, et bien des années après, quelques-uns se souviennent d'un individu attisant la division entre anticléricaux et catholiques. L'abbé Vivien fera les frais de cette querelle. Il faudra attendre bien des années pour que, après son départ les cicatrices disparaissent.

*Figure 332. L'ancienne Mairie en arrière-plan, et les vestiges des douves du logis seigneurial en premier plan.*

[282] *Texte d'après la brochure municipale « La vie quotidienne à Parçay Meslay de 1900 à 1950 » et prenant en compte des remarques de Germain Gautier.*

# Annexe 1

# Sépultures à l'intérieur de l'église

Les registres paroissiaux nous permettent d'identifier certains des individus enterrés au sein même de l'église

| Individus | date | titre | remarques |
|---|---|---|---|
| **Françoise Morisseau** | 16 oct.1618 | | Epouse de maître Guillaume Duchamp, Notaire royal |
| **Pierre Goyet** | 18 jan.1620 | Seigneur des Hayes et de Villeseptier | |
| **René Thierry** | 1er juil.1644 | | Mort empoisonné |
| **Guillaume Duchamp** | 20 oct.1624 | Notaire royal | |
| **Jean Demons** | 26 nov.1626 | | Mort aux Cartes |
| **Jeanne Pynot (ou Pi-not)** | 21 déc.1626 | (des Hayes et Villeseptier) | Veuve de Pierre Goyet |
| **Simon Poullard** | 19 fév.1627 | Seigneur de la Joustière ( ?) | Décédé dans le grand corps de logis de Frasne |
| **Pasquier Gripouillot** | 22 nov.1627 | Procureur fabricier | |
| **Renée Moriceau** | 22sept.1628 | | Femme de François Marie |
| **Marguerite Bordier** | 12 déc.1631 | | Femme d'Etienne Reverdy |
| | | Lacunes de 1632-1646 | |
| **Pierre Pinon** | 14aou.1647 | vicaire | |
| **Jean Posson** | 17jan.1648 | Métayer de Meslay | |
| **Marie Delahaye** | 4mai 1649 | Belair | Femme de Jean Lecomte Sgr de Belair |
| **Philippe Jussé** | 17nov. 1650 | Femme de Philippe Lecomte Sgr de Frasne | Morte en couche |
| **Emmanuel de Saccardy** | 27dec.1653 | Sgr de Villeau ( ?) et Cassantin | |
| **Simon Bordier** | 7 oct.1655 | | Mort aux Clouseaux (Vouvray) |
| **Martin Ferrand** | 10aou.1656 | Notaire Royal | |
| **Simon Ferrand** | 8fév.1657 | Notaire royal | Célibataire ; il avait hérité de l'étude de son père |
| **Françoise Duchamp** | 2nov.1661 | Veuve du notaire Martin Ferrand | |
| **Jacques Goyet** | 16 jan.1662 | Seigneur des Hayes et de Villeseptier | Dans la tombe d'ardoise de la famille |
| **Michelle Rose** | 26nov.1662 | Veuve de Guillaume Fleury | |
| **Guillaume Bastel** | 17mar.1670 | vicaire | |
| **Charles Collesse** | 22jan.1671 | Sergent royal | |
| **Philippe Lecomte** | 23nov.1671 | Seigneur de Frasne | |
| **Louis Bertin** | 20nov.1681 | Notaire | |
| **Guillaume Ferrand** | 19mar.1685 | Notaire | |
| **René Martin** | 21mar.1686 | Soldat au régiment de Navarre | Dit « la Tulipe » |
| **Charles Caniou** | 11juin1689 | prêtre | |
| **François Dupuy** | 25 oct. 1690 | procureur | Agé de 37 ans |
| **Gervais Loutil** | 1er sep. 1693 | prêtre | Curé de cette paroisse, âgé de 56 ans |
| **Simon Bordier** | 10 juin 1694 | | Agé de 35 ans |
| **Jean Cornière** | 11 nov.1702 | prêtre | Vicaire de cette paroisse, âgé de 77 ans. |
| **Pierre Prou** | 4 Avr. 1704 | enfant | Fils de Martin Prou, âgé de 7 ans |
| **François Renardy** | 11 sept. 1704 | | 32 ans |
| **Louise Gourdin** | 6 sept. 1706 | Epouse de Messire François Coiseau | , âgée de 60 ans |
| **Michel Fourmi** | 13 avr.1707 | Prêtre Curé de cette paroisse | |
| **Pierre Doclé** | 4 oct. 1708 | | Agé de 60 ans |
| **Anne Doucet** | 14 juin 1708 | | 71 ans, femme de Simon Maréchal |
| **Marie Goupi** | 25 nov.1708 | damoiselle | 30 ans |
| **Christophe Du-champ** | 19 fév. 1710 | | 57 ans |
| **Charlotte Agnès Robert** | 15 nov.1715 | Sœur du curé de la paroisse | , 40 ans environ |
| **Jacques Baudé** | 4 mai 1716 | Seigneur de la Franne | Maitre Orfèvre, marchand |
| **Jean Proux** | 9 mai 1716 | | Agé de 23 à 24 ans |
| **Michel Robert** | 15sept.1717 | femme du Sieur Simon Guillois, notaire royal, fer-mier de la Grand'Maison | 35 ans, |
| **Marie Brunet** | 28 Aout 1719 | | Femme de Martin Proux, laboureur |
| **Catherine Duvivier** | 1er sept.1720 | | |
| **Nicole Joubert** | 29 nov.1720 | mère du curé de la paroisse | Veuve de Lidoire Robert, |
| **Enfant Ménard** | 30 sept.1724 | | Mort en nourrice (7 mois), file du sieur Ménard, Maré-chal à Tours |
| **Philippe Martinet** | 2 Avril 1725 | Bourgeois à Tours, contrôleur aux montres de la Maréchaussée | |
| **Pierre Ferrand** | 12 juillet 1725 | Maréchal et bourgeois de Tours (paroissien de st Symphorien) | |
| **Martin Mauduit** | 14 déc.1725 | Fermier de la seigneurie de parçay, seigneur de Gd'Maison | 54 ans, |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Anne Verron** | 5 Mar.1726 | femme de Gatian Mayer | 72 ans, |
| **Lidoire Robert** | 24 Oct.1726 | | 21 ans |
| **Louis Le Saine** | 6 mai 1727 | | Décédé en la closerie des Boissières |
| **Marguerite Babin** | 19 oct.1727 | fille d'André Babin et Françoise Diet | Agée de 12 mois, |
| **Renée Chavane** | 6 Mars 1728 | Veuve de Michel Chicoisneau ; Sgr des Armuseries | décédée aux Armuseries, son fils René serait curé de Saint-Georges (ou Saint Symphorien) |
| **Jean Dupuy** | 31 oct.1728 | | 3 ans, fils de Jean Dupuy |
| **Martin Marye**<br>**Et Renée Marye** | 14 déc.1728 | 16 mois<br><br>3 ans | Le frère et la sœur furent enterrés dans la même fosse fils et fille de Gatian Marye le jeune (laboureur) et Renée Marcault |
| **Girard Renés** | 4 juin 1730 | | Décédé en sa maison de « Mélé » |
| **Françoise Evezard** | 8 nov.1730 | | Veuve Martinet, décédée dans sa propriété de la Borde |
| **Gatian Marys** | 9 mai 1732 | Fermier de Chizay | |
| **Anne Mariane Martinet** | 9 Aout 1732 | | Fille majeure, décédée à la Borde |
| **Marguerite Rouault** | 19 nov.1732 | épouse de Michel Caré | 62 ans, |
| **Perrine Diet** | 12aou.1734 | Veuve de Martin Proust | 70 ans, |
| **Anne Gille** | 3 juil.1736 | veuve de Pierre Ferrand | 60 ans, |
| **Marguerite Pinot** | 27oct.1741 | Femme de Sébastien Gysors, fermier de Chizay | |
| **Françoise Diet** | 23juin1743 | Femme André Badin fermier de la Parçay | |
| **Marthe de St Etienne** | 29nov1744 | Veuve de Messire Jacques Goyet Seigneur des Hayes et de Villeseptier | |
| **Jeanne Moriceau** | 2fév.1745 | Femme de Jean Duchamp Huissier | 30 ans |
| **Louise Goussé** | 30oct.1748 | Femme de Jean Bruère, marchand, fermier de la seigneurie de Parçay | 72 ans |
| **François Robert** | 1er avr.1750 | Curé de Parçay | |
| **Thérèse Bonnamy** | 17jan.1751 | Veuve du sieur Viliva | |
| **Martin Barrier** | 16jan.1756 | | |
| **Sébastien Gysors** | 10 mai1760 | Fermier de Chizay | 51 ans |
| **Mathieu Gaultier** | 1eravr.1760 | Bourgeois de Tours | 60 ans |
| **Marie Cousin** | 20oct.1764 | Veuve de Mathieu Gaultier, bourgeois de Tours | 56 ans |
| | | | |
| | | **Pour les années qui suivent, les registres ne précisent pas où s'opèrent les inhumations, dans le cimetière ou dans l'église** | |

# Annexe 2

# Les Maires de Parçay-Meslay

***Maire*** vient du latin ***Major***, signifiant « ***plus grand*** », le « ***premier*** », mot qu'on retrouve dans « Mairmoutier » (qui se transforma en « Marmoutier ») avec le sens du « *plus grand des monastères* ». Lorsqu'on l'appliquait aux individus on lui attribuait le sens « *du premier d'entre eux* » : on se souvient des maires du Palais sous les rois fainéants ou le Maire de la Seigneurie de Parçay comme nous l'avons vu : le maire étant, alors, celui qui administre un territoire, un domaine au nom d'un Seigneur. Les villes possédaient un Maire choisit suivant une procédure assez complexe ; on connait tous les maires de Tours depuis 1462.

**Période prérévolutionnaire.**

Quelques informations sur la situation en 1789 sont apportées par le livre de Denis Jeanson dans « ***les cahiers des plaintes, remontrances et doléances des habitants de Parçay*** ».

- **Assemblée électorale** tenue le 1er mars 1789.
- **Président** Jean Baptiste Petit, fermier, syndic de la municipalité.
- **Comparants**
    - René Asseray, fermier, membre de la municipalité
    - Etienne Bordier
    - Jean Bruère
    - Michel Duchamp, greffier de la municipalité
    - Clément Jean Gaultier, vigneron, membre de la municipalité
    - Etienne Leguillié, tonnelier, membre de la municipalité
    - Silvain Morisseau,
    - Pierre Thomas
    - ….
-
- **Période révolutionnaire.**

L'Assemblée Constituante va officialiser, par son décret du 14 décembre 1789, l'existence des communes et de son premier édile : le « ***Maire*** ».

*Le suivant tableau ne prend en compte que les maires de Parçay-Meslay depuis la Révolution et oublie les « Maires » de la « Mairie » de Parçay sous la direction des religieux de Marmoutier : ces maires ne sont pas nécessairement élus, durant une longue période ceux-ci sont simplement désignés par le préfet du département.* Ce tableau reprend ce qu'indiquent les registres de délibérations du conseil municipal de Parçay, il faut constater qu'il diffère de la liste qui est affichée à l'entrée de la salle du conseil.

La loi du 5 avril 1884 est considérée comme l'acte fondateur de la démocratie municipale en France, instituant un régime juridique uniforme pour toutes les communes (à l'exception de la ville de Paris). Elle affirme l'élection des membres du conseil municipal (les conseillers municipaux) au suffrage universel direct et l'élection du maire par le conseil municipal. Le mandat est fixé à 4 ans, il est porté à 6 ans en 1929.

| | |
|---|---|
| **Duchamp** Jean[283] | xxx-1792 |
| **Gaultier** René | 1792-1795 |
| **Gaultier** Claude | 1795-1796 |
| **Bordier** André | 1796-1808 |

[283] Ce Jean Duchamp est le maire officiel en 1792 (source délibération du conseil) il ne faut pas le confondre avec Michel Duchamp qui à cette époque n'est que « secrétaire-greffier » : confère la réunion du 2 déc. 1792

| | |
|---|---|
| **Leguillé** Etienne | 1808-1821 |
| **Le baron Chicoyneau de Lavalette**[284] | 1821-1826 |
| **Gaultier** René[285] | 1826-1830 |
| **Serrault** Claude François | 1830-1868 |
| **Serrault** Bordier François | 1868-1893 |
| **Serrault** Bordier Baptiste | 1893-1925 |
| **Tuslane** Léon | 1925-1935 |
| **Lefèbvre** Marcel | 1935-1947 |
| **Martin** Germain | 1947-1959 |
| **Gautier** René | 1959-1971 |
| **Gautier** Pierre | 1971-2001 |
| **Soulisse** Jackie | 2001-2014 |
| **Fenet** Bruno | 2014- |

*Tableau 1 relevé des registres de délibérations du conseil*

Ce tableau n'a pu être déterminé qu'avec difficultés car il diffère de celui affiché en Mairie de Parçay, c'est pourtant celui qui correspond aux archives communales (relevés d'état civil, registre des délibérations du Conseil…) : durant la période révolutionnaire ces registres sont mal tenus avec des absences de rédaction. « *On y voit des parcillons prudents, probablement effrayés par cette période où tant de choses sont bouleversées : on exécute les ordres venant du District de Tours mais avec un empressement mesuré* ». Il est à noter que ces registres de délibération de la commune sont tenus « à minima » ; on doit se contenter de reporter ce qui est obligatoire. Ils ne constituent pas un vrai journal de la vie locale ; pas d'information sur la guerre de 1870, peu de chose sur la guerre 14/18. Je tiens à signaler le support apporté par Mr Jean Pinon, qui par ses analyses détaillées et documentées apporta certaines précisions que je n'avais pas nécessairement notées ou trouvées.

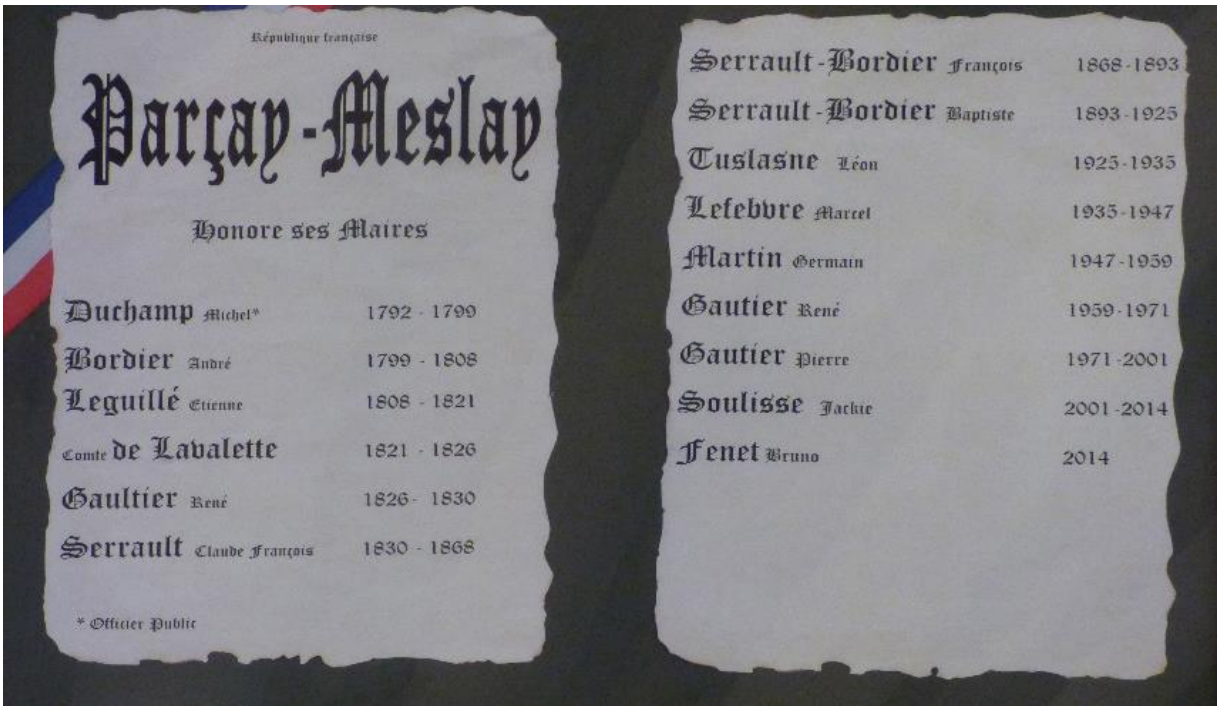


*Figure 333. Liste des Maires affichée en mairie (Cette liste contient des erreurs)*

**Le premier maire de la commune de Parçay fut Jean Duchamp,** et non Michel Duchamp comme l'indique le panneau signalétique de l'impasse de Parçay-Meslay baptisé à ce nom.

[284] Et non « le comte de Lavalette » comme affiché en mairie, même si le titre de « Baron » et inférieur à celui de « Comte » dans la hiérarchie des titres nobiliaires. D'autre part le titre de « Comte » risque d'entrainer une confusion avec Antoine-Marie Chamans, comte de Lavalette, qui fut enfermé à la Conciergerie et s'en évada…

[285] Ce « René Gaultier » n'est pas le même que celui qui fut maire de 1792 à 1795, c'est son neveu

**Son successeur est René Gaultier (1792-1794).** Qui est ce « *René Gaultier* » ? On retrouve ce nom comme maire en 1826. Longtemps j'ai pensé que c'était une même et unique personne : c'était une erreur car il s'agit de deux individus différents. L'examen des registres de délibérations révèle que ce René GAULTIER (que nous appellerons « ***l'aîné »***) est nommé maire le 2 décembre 1792 et succède à Jean DUCHAMP 70 ans. C'est René Gaultier « l'Ainé » qui organisa, dans l'église, le 10 Messidor, an II (28 juin 1794) la fête de l'Etre suprême.

La signature du nouveau maire René GAULTIER permet de l'identifier : il s'agit de René GAULTIER né le 18/9/1749 à Parçay, fils de Claude GAUTIER et Madeleine PROUST (ancêtre de Mr Jean Pinon). Il épousa Marie Louise BORDIER, fille de René BORDIER et de Marie DUPUY, le 9 février 1773 à Saint-Georges en présence de Claude GAULTIER son frère ; son père, dû à son infirmité n'a pu assister mais avait donné son consentement au curé de Parçay. Son aussi présents, Jean GAULTIER cousin germain, Claude GAULTIER neveu…

René GAULTIER, l'Ainé, signe « *Gautier maire* » en tant que maire de Parçay : par exemple le 3 mars 1793 pour la création d'un puits pour la cure devant le presbytère, ou quelques jours plus tard pour enrôler les volontaires de la commune (Pour la levée en masse de l'an II). Signent avec lui, le procureur Jean RUER et le greffier [Michel] DUCHAMP.

Ne pas confondre avec son oncle René GAULTIER marchand de bois 44 ans, oncle, qu'on retrouve au mariage de son neveu Claude GAULTIER et à celui de sa nièce Anne GAULTIER le même jour du 26 fév. 1794 à Parçay. Il signe « *Gautier* », signature identique à celle du maire.

Cette équipe municipale traverse la dure époque de la Convention et de la Terreur, complétée par Jean-Pierre PETIT comme agent national, puis par Etienne RICHARD qui remplace Louis FOURNIER comme officier municipal. Claude GAULTIER se joint aux notables.

Etienne RICHARD rédige le 20 Brumaire an III (10/11/1794) un plaidoyer adressé au tribunal révolutionnaire pour défendre le maire accusé de chasse illégale, apparemment à l'instigation du Département.

L'on ne revoit la signature de René GAULTIER sur un PV que le 4 nivôse an 3 (24/12/1794) Quelques mois plus tard, une lettre du district de Tours du 27 germinal impose le remplacement du maire René GAULTIER et du procureur Jean RUER par une nouvelle équipe, constituée de Claude GAULTIER comme maire et Etienne LEGUILLE comme procureur, mais ces derniers refusent.

**Finalement l'installation du nouveau maire Claude GAULTIER (1794-1796)** interviendra le 3 messidor An III (21/6/1795), avec André BORDIER comme procureur. Jean RUER remplace Claude GAULTIER comme notable. Le nouveau maire Claude GAULTIER est né à Parçay le 31/3/1736, il est le frère du précédent René GAULTIER l'Ainé. Il habite à la vallée du Vau comme ses parents, mais à son décès le 7 avril 1822 on le trouve à la Grande Maison. Il avait acheté cette propriété en commun avec Olivier Duchamp frère[286] de son épouse Anne Duchamp et finit par devenir le seul propriétaire

**Claude GAULTIER ne restera pas** longtemps maire. Il semble faire l'objet d'une démission d'office par l'administration du canton de Vouvray le 21 pluviôse an IV (10/2/1796). **Etienne LEGUILLE** apparait aux responsabilités dans un acte confus et écrit phonétiquement le 13 germinal an V (8/4/1797).

[286] D'après Jean Pinon, Olivier Duchamp est le cousin d'Anne Duchamp et non son frère

***Nota ;*** *il semble qu'il n'y ait pas eu de tenue des registres du Conseil Municipal du 19 thermidor an V au 15 Ventôse an IX (du 6 aout 1797 au 6 mars 1801) ce qui rend confuse la période de transition entre Claude Gaultier et André Bordier.*

**André Bordier** restera Maire jusqu'au 9 janvier 1808. Il demeure à Logerie et assure la profession de maçon. Lors de son mandat Augustin Duchamp de la Frillière participa au Conseil Municipal de Parçay. Propriétaire des Armuseries, il deviendra Maire de Saint-Georges (1802-1806) puis secrétaire du Préfet d'Indre et Loire, le Comte de Kergarlou, il fut de ceux qui préparèrent la fusion de la commune de Saint-Georges sur Loire (février 1808) avec principalement Rochecorbon et dans une mesure moindre avec Parçay. (Voir « *le Sud de la Seigneurie de Parcay et les écarts de Saint-Georges* » du même auteur)

**Etienne Leguillé** (1808-1821) lui succéda et c'est sous son mandat que vont être définies les nouvelles limites de la commune, intégrant les acquisitions venant de Saint-Georges, abandonnant la Bourellerie au profit de Notre Dame d'Oé…Il habite la vallée de Parçay. Il verra la fin de l'Empire et prêta serment au roi Louis XVIII lors de la restauration. Aucune mention dans les registres, du retour de Napoléon, ni des 100 jours et le la bataille de Waterloo, mais on trouve trace, aux Archives Départementales, des contributions que dut payer la commune lors de l'occupation prussienne de 1815. Simplement le préfet impose la présence dans le conseil de « ***Monsieur Jean-Baptiste Chicoyneau de la Valette »*** propriétaire du Château de Parçay qui deviendra Maire du bourg en 1821.

**Jean Baptiste Chicoyneau de la Valette**. Ne pas confondre avec la famille Chicoisneau qui posséda les Armuseries ; aucun point commun n'a été identifié. Pour plus de détails on peut se reporter au chapitre XI (cet ouvrage) sur le Logis Seigneurial de Parçay et à la publication *« Le sud de la Seigneurie de Parçay* » chapitre 9 et aussi l'annexe III sur la « Généalogie des Chicoyneau de la Valette ». Le baron de la Valette avait acquis le Logis seigneurial de Parçay ainsi que les terres qui en dépendaient. Nommé Maire de Parcay en 1821 il décède à Tours le 9 avril 1824. La préfecture, par l'intermédiaire d'Augustin Duchamp de la Frillière ne nomme pas un nouveau maire mais demande à René Gaultier d'assurer l'intérim, et de signer **« Adjoint *tenant la place de maire Vacante* »**

**René Gaultier,** cet individu n'est pas le même que René Gaultier l'aîné que nous avons rencontré précédemment dans cette fonction de maire de Parçay ; pour le distinguer nous l'appellerons **René Gaultier le**

**Jeune.** Qui est-il ? Quel est son lien avec les Gaultier précédents ? Il est le fils de Claude Gaultier que nous avons rencontré comme maire de Parçay et le neveu de **René Gaultier « l'Aîné ».**

> ***René GAULTIER le « Jeune »**, futur maire par intérim, était né le 16 décembre 1786 à Parçay fils de Claude GAULTIER (ancien maire) et Anne DUCHAMP (parrain René GAULTIER cousin germain, marraine Anne GAULTIER sa sœur).*
> *Il demeure à la Gde Maison en 1810 et 1813, lors de son mariage avec Françoise Suzanne GANGNEUX et à naissance de leur fille Marie-Françoise GAULTIER.*
> *On le trouve toujours en 1814 à la Grande Maison de Parçay où il loge avec son frère Silvain Jean Claude, lorsqu'il reçoit la donation-partage de ses parents. Gde Maison restera aux Gaultier jusqu'en 1897.*
> *Il revend quatre terrains à la Rue de Parçay à François Pinon père et fils en mars 1817(ancêtre de Jean Pinon). René GAULTIER signe l'acte.*

Quelques années plus tard *en novembre 1822, nait le fils de François Pierre PINON, vigneron à Vallée des Ruer, René PINON. Lors de l'enregistrement en mairie, René GAULTIER est témoin, comme le signale l'acte rédigé par le maire Lavalette. Si me maire oublie de signer ce n'est pas le cas de son adjoint ! C'est le bon « René Gaultier » comme le confirme son âge : 36 ans (donc né en 1786), à cette date il est, alors, propriétaire à la Charronnerie. René GAULTIER se déclare comme étant « adjoint délégué officier de l'Etat-Civil », puis après le décès du Baron Chicoyneau de LAVALETTE, **"adjoint tenant la place de maire vacante ».***

Il devient Maire à part entière le 24 janvier 1826. La cérémonie d'intronisation se déroula dans la mairie de Parçay ; elle est présidée par le Sieur François Petit, Maire de Notre Dame d'Oé qui s'est déplacé à la demande du préfet et de son Secrétaire Général (Augustin Duchamp de la Frillière) portant le titre de Sous-Préfet. Lors de la cérémonie René Gaultier prêta serment *« Je jure fidélité au Roy, obéissance à la chartre constitutionnelle et aux lois du royaume »*

*Lorsque son oncle René GAULTIER (l'Ainé) décède le **22/9/1829**, ce dernier est marchand de bois, vigneron. Il a 80 ans, il possède des immeubles à Rochecorbon et rue des Loquets. L'enregistrement du décès est rédigé devant René GAULTIER (le Jeune) maire et officier d'Etat-Civil, d'après la déclaration de ses fils René GAULTIER (vigneron 53 ans) et Jacques GAULTIER (laboureur 46 ans). Le mandat de maire de René Gaultier le Jeune fut suspendu le 5 septembre 1830 lorsque le préfet transmit la fonction à François Serrault : la mairie sera tenue par 95 ans par la famille Serrault…*

***Au recensement de 1836**, René GAULTIER le Jeune a 50 ans, il n'est plus maire et se déclare cultivateur. Il vit avec son épouse Françoise GANGNEUX (53 ans) à la Charronnerie avec ses enfants : René GAULTIER (vigneron 25 ans), Françoise GAULTIER (23 ans), Désiré (19ans) séminariste, Baptiste (15ans), Honorine (11ans), Angélique (9 ans).*

> *Jean Pinon précise : « Dix ans plus tard, en 1846 René GAULTIER « le Jeune » (60 ans) demeure toujours à la Charronnerie avec son épouse Françoise GANGNEUX, sa fille Marie-Françoise (29 ans) sourde et muette, son fils cadet, Baptiste et ses deux dernière filles Honorine (22 ans) et Angélique (20 ans). Angélique épousera René Pinon ancêtre des Jean Baptiste Pinon qui achètera le Logis Seigneurial à Mr Ponti. Ce René Pinon deviendra propriétaire de la Charronnerie.*
> *René GAULTIER et Françoise GANGNEUX habitent seuls à La Charronnerie en 1851, car leur gendre, mon ancêtre, René PINON est retourné chez ses parents avec sa fille Marie Angélique*

**« La maison des Locquets »** Cette maison du XVème Siècle, s'inscrit à moult reprises dans l'histoire du bourg ; elle est une des plus anciennes habitations du bourg et ses propriétaires croisèrent souvent l'histoire de Parçay**.** Je reproduis ci-après ce que m'a transmis Jean Pinon :

> *Ses notes lui permettent de remonter à dame **Marguerite RIPAULT veuve du sieur Martin MAUDUIT** [auquel André BABIN va succéder comme fermier de la seigneurie de Parçay ; elle fut aussi propriétaire de Grand'maison].*
> *Le 12 mars 1723 elle apparait comme marraine d'André FOURNIER fils de Louis FOURNIER laboureur et Anne DUPUY.*

*Dame **Marguerite RIPAULT**, signe en tant que marraine de **André** fils de **Jean DUBREUIL** et **Françoise TRANCHANT** en sept 1728 à Parçay. Le parrain est Sieur **André BABIN** fermier de la seigneurie de Parçay*
*Le 20/7/1730 elle est marraine de **Marguerite Françoise** sœur jumelle de **François** enfants de **André BABIN** fermier de la seigneurie de Parçay et **Françoise GUYET**. Le parrain est **Jean MAUDUIT** de Mettray alors que **François** a comme marraine dame **Catherine CHEVALLIER** femme du sieur **PROUST** Maitre chirurgien à Tours St Saturnin et comme parrain **François Mauduit**, clerc tonsuré.*

*Figure 334. Rue des Locquets, une des plus anciennes habitations de Parçay, propriété aujourd'hui de Michel Deniau*

**Marguerite RIPAULT** possède en 1754 une partie du corps de logis des Locquets (fig.460), en partage avec avec **P FERRAND** curé de Ste Radegonde de même pour le beau clos de vignes attenant qui faisait alors 2 arpents 22 chainées.
Ces biens furent ensuite acquis par **Claude GAULTIER (futur maire de Parçay) et Madelaine PROUST**, car lors de la donation-partage de juin 1779, leur maison des Locquets arrive en tête de la masse des biens à partager. Ils avaient accumulé 7 maisons et 21.4 hectares, dont 165 parcelles cultivables hors parcelles construites et rentes, d'une surface moyenne de 1273 m2.
A l'évidence **Claude Gaultier** devait compter dans la communauté villageoise de Parçay.
Son fils **René GAULTIER** (qui sera aussi maire de la Commune ; René « Le Jeune ») recevra alors la maison des Locquets avec deux caves et un jardin, avec la moitié de la grange partagée avec son frère **Claude GAULTIER** qui avait reçu la petite maison basse dans la cour des Locquets et une petite maison vallée du Vau voisine.
En 1816, il est toujours propriétaire de la maison avec caves, et d'une parcelle de vigne de 3840 m2.

On a vraiment le sentiment de retrouver toujours les mêmes familles, les mêmes personnes en tant que propriétaires ou acteurs majeurs de la vie locale.

**Dans la descendance de René GAULTIER (« Le Jeune »), l'abbé PROUST et ses frères et sœur : « bienfaiteurs de la Paroisse de Parçay Meslay »**

La petite fille de René Gaultier, Marie Angélique Pinon (1849-1919) épousa le 14 juin 1870 Jean-Baptiste PROUST. Le second enfant du couple naquit le 4 mars 1872 et on le baptisa Émile Paul Germain : il deviendra " **l'abbé PROUST**", vicaire de la cathédrale de Tours et resta fortement impliqué à la vie de son village ; il décéda à Amboise le 23 mars 1962. Nous l'avons rencontré plusieurs fois dans notre ***« Histoire de Parçay*** »

- Tout d'abord le 13 mai 1913 lorsqu'il achète Grand'maison pour y installer un peu plus tard le presbytère (voir chapitre IX). On peut imaginer qu'il avait conscience de récupérer la maison de ses aïeux et de lui attribuer un nouveau destin ; ce bâtiment reste très emblématique de la commune puisqu'il est devenu la mairie de Parçay : de nombreux aménagements on mit en valeur la construction ; les derniers datant de 2020 (façades et toiture)
- C'est dans un bâtiment lui appartenant que s'installa vers 1899 l'école privée des filles ; **l'école Sainte Bernadette** : cette installation se fit malgré le désaccord du conseil municipal qui s'y opposait : Parçay-Meslay fut déchiré durant des décennies par la question religieuse ; catholiques et anticléricaux s'opposaient et la question scolaire, école privée versus école publique, était au centre des rivalités. Aujourd'hui cette bâtisse est dédiée aux associations, on peut toujours en reconnaitre les anciens préaux.
- Mais cette fibre de générosité semble inscrite dans les gènes de cette famille car c'est son **frère ainé Jean baptiste PROUST**, qui, né en 1871 parraine en1925 avec sa Nièce Marguerite Proust la grosse cloche Nord du Beffroi de l'église ; celle-ci porte comme inscription « **BENITE LE 13 SEPTEMBRE 1925 PAR S. G. Mgr. NEGRE, ARCHEVEQUE DE TOURS, J'AI EU COMME PARRAIN JEAN-BAPTISTE PROUST, SACRISTAIN DE L'EGLISE DE PARCAY-MESLAY, ET POUR MARRAINE MARGUERITE PROUST »**. À cette date, Jean baptiste est cordonnier et assure la fonction de Sacristain. C'était un poste clé dans le fonctionnement de la paroisse « *qui dura jusqu'au début des années 30. Pendant les cérémonies il portait une aube, une calotte et un instrument représentatif de sa fonction : une baleine, sorte de latte en fanon de baleine emmanchée sur un embout d'argent et surmontée d'une croix également en argent (existe encore). C'est le sacristain qui préparait l'église pour toutes les cérémonies et qui rangeait après l'office. Il s'occupait aussi de faire circuler et placer les gens les jours d'affluence* »[287]. C'est auprès du sacristain qu'on payait sa place à l'église. De même sa sœur **Marie Angélique PROUST**, née le 17 février 1877 à la Charronnerie épousa son cousin germain **Gustave Clément PROUST** (1874-1919). Le couple eut une fille **Marguerite Blanche PROUST** née le 22/3/1907 à Parçay. Appelée Marguerite, elle fut la marraine de la grosse cloche de l'église en 1925. Plus tard la mère Marie et la fille Marguerite sont à l'origine du legs à l'APEP du terrain qui aujourd'hui est le parc de Grand'Maison.

**Serrault Claude François** (1783-1869) Maire de 1830 à 1868.

Avec lui s'ouvre une nouvelle dynastie de Maires pour Parçay ; après les GAULTIER voici les SERRAULT. Claude François Serrault (1783-1869) devint maire en Janvier 1830 : son mandat dura 38 ans ; commençant sous Charles X, il couvrit la Monarchie de Juillet (Louis-Philippe) la Seconde République et presque tout le Second Empire. Son mandat n'était pas électif mais reposait simplement sur une décision du Préfet, seul à pouvoir le choisir ou le révoquer. Ces choix politiques permettaient à l'administration et à l'Etat de contrôler le pays ; on gardait un mauvais souvenir de 1789, de la Révolution de juillet 1830… Nous retiendrons d'abord comme événement majeur pour la commune la création de l'école communale en conformité avec la loi Guizot (1838) donnant obligation à chaque commune de plus de 500 habitants d'héberger l'école et de payer un instituteur. La mairie essaya de résister mais dut se soumettre : on acheta l'extrémité Ouest du logis seigneurial pour y aménager salles de classe, salle de mairie et logement de l'instituteur. Après 1850, le centre

[287] Précisions données par le bulletin municipal « *La vie quotidienne de Parçay-Meslay 1900-1950* »

bourg actuel va commencer à s'organiser autour de la rue de la mairie qui voit émerger ses premières maisons. À la fin de son mandat sa santé devait l'empêcher de remplir sa fonction ; il n'assiste plus aux séances du Conseil étant remplacé par son adjoint François Serrault Bordier qui signe « *Adjoint délégué remplissant les fonctions du Maire empêché* ». Il mourut l'année suivant son départ de sa fonction de maire, il avait été promu Chevalier de la légion d'Honneur le 15 mars 1864.

**Serrault Bordier François (1814-1893)** Maire de 1868 à 1893**.**

La date où François Serrault (neveu du précédent) est intronisé effectivement maire n'est pas exactement connue ; elle semble se situer vers décembre 1868. Sous son mandat le mode de sélection du maire change[288] ; le 16 octobre 1876, le conseil municipal se réunit et procède à l'élection du maire et de l'adjoint par les membres du conseil. François Serrault est retenu comme maire et Mr Pesche-Legave comme adjoint. François Serrault sera chaque fois réélu et en particulier le 13 mai 1892 de sorte que lorsqu'il décéda le 4 mai 1893 il était toujours en fonction. C'est vraiment lui qui mit en œuvre la création du centre bourg, et dut pour le faire transférer le cimetière du voisinage de l'église à son emplacement actuel. En 1881, la loi impose de séparer l'école de garçons de celle des filles. La mairie achète la maison Bergeron pour y transférer ces demoiselles. Sur le plan agricole apparu dans des années 1880 la crise du phylloxéra : la crise se propage jusqu'en 1890 : en Touraine, en 1900, 25.000 hectares sont ravagés : peut-on imaginer le drame que cela généra dans une commune à vocation vinicole ? Le salut vint des plans greffés sur des souches américaines.

*Figure 335. À l'arrière de la pharmacie de Parçay-Meslay, un magnifique fronton sculpté datant la construction du bâtiment 1892*

**Serrault Bordier Baptiste (1845 1934)** Maire de 1893 à 1925.

Fils du précédent il sera désigné maire après élection par le conseil municipal le 2 juillet 1893. Il présida une période agitée pour Parçay : la guerre religieuse faisait rage, alimenté les lois sur la « *Séparation de l'Église et de l'Etat* » de 1905. La mairie continue à structurer le bourg. L'ancienne maison Bergeron devenue l'école des filles est transformée en Mairie (1901). Un nouveau groupe scolaire est construit pour Garçons et Filles (1902). Il se dresse à sa place actuelle.

1911, création du bureau de poste en place de l'ancien presbytère (devant l'église)

Durant la guerre de 1914 à 18, 12 jeunes parcillons tombèrent lors des engagements militaires, on grava leur nom sur le monument qu'on dressa en 1922 au centre du village.

En 1916 des terres agricoles sont saisies par l'Etat pour y implanter le Camp

[288] 12 août 1876 : rétablissement des élections des maires et adjoints dans toutes les communes

d'aviation de Parçay. En 1917 ce camp passera sous une direction américaine hébergeant plus de 2.000 tommies.

Par décret du 28 septembre 1924 il fut nommé *« Chevalier de la Légion d'Honneur ».* L'argumentaire accompagnant cette demande n'est pas sans intérêt :

> « *Mr Serrault est un administrateur distingué qui a su, depuis plus de trente ans diriger d'une façon excellente une* ***commune difficile*** *et la maintenir dans une tradition républicaine.*
>
> *La haute distinction de la légion d'honneur, serait pour un vieillard de près de 80 ans le digne couronnement d'une vie consacrée pour une large part au service de l'intérêt publique » (voir base Léonore).*

**Tuslane Léon (1872…)** Maire de 1925 à 1935

*Figure 336.Au premier rang, Léon Tuslane avec son épouse Alice pinon et sa fille Jeanne. Derrière ; Raymond Hyron et Elisabeth, Marcel Gautier et geneviève puis René Gautier derrière Jeanne.*

Propriétaire de la ferme de la Pécaudière, qui fut rasée par les allemands en 1941 pour faire une piste supplémentaire. Avec son épouse Alice Pinon il eut trois filles (Geneviève 11 ans, Jeanne 8 ans et Elisabeth 5 ans). Geneviève Tulasne épousa Marcel Gautier et sera la mère de Jacques, Pierre et Thérèse (Prade) alors que sa sœur Jeanne se maria avec René Gautier, frère de Marcel. Léon Tulasne incorporé en 1914, partit au front (il avait 34 ans) laissant la ferme à son épouse et ses trois filles. À elles de gérer la ferme durant toute la guerre !

Il succéda à son père Pierre en tant que président de « *l'Harmonie Municipale de Parçay-Meslay* » Il débuta comme Maire de Parçay à une date ou la renommée du Bourg remplissait les journaux. On venait de découvrir la fresque du chœur de l'église St Pierre, ce qui permettra le classement de l'église en tant que Monument Historique. Parallèlement une parfaite collaboration avec le curé de l'époque J.M.Vivien, permit d'entreprendre d'importants travaux de restauration. Il chercha en permanence à limiter les conflits entre anticléricaux et catholiques apportant une plus grande sérénité à la vie locale. Au début de son mandat, on commença à installer l'électricité dans le bourg de Parçay… En 1930, conflit avec la commune de Saint Symphorien pour que le camp d'aviation continue à s'appeler Camp de Parçay et non camp de Saint-Symphorien, le Ministère accéda à la requête de Saint-Symphorien.

**Lefèbvre Marcel (1849-1949)** Maire de 1935 à 1947.

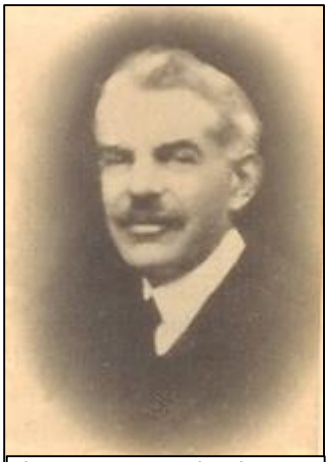

*Figure 337 Marcel Lefevre*

Il s'inscrit dans la lignée des propriétaires du prieuré de Meslay (voir page 85). Il s'impliqua totalement dans la vie de la commune ; on le retrouve pendant des années comme membre actif du conseil municipal. Il fut, aussi, président de « *l'Harmonie Municipale de Parçay* ». Élu maire en 1935, il allait connaitre les années difficiles de la guerre 1935 où il fut en première ligne,

- d'abord en tant que maire d'une commune possédant sur son territoire un terrain d'aviation que les allemands vont transformer pour pouvoir aller bombarder l'Angleterre,
- une commune devant héberger pilotes et munitions (voir chapitre V). Rappelons qu'il fut personnellement mis en cause, sera arrêté par

l'occupant, que son propre château sera dynamité par les Allemands le jour de leur départ…

**Martin Germain** Maire de 1947 à 1959.

Il habitait la propriété de la Pinsonnière. Il n'a pas laissé un souvenir impérissable sur son activité de maire : on peut penser que sa priorité fut la reconstruction après la guerre et la relance économique. Il y avait eu beaucoup de dégâts ; les fermes de la Pécaudière de Chizay avaient été détruites ainsi que le château de Meslay. On préféra transférer Chizay aux Papillons et y reconstruire une exploitation.

**Gautier René** (1903-1971) Maire de 1959 à 1971

René Gautier ainsi que son frère Marcel étaient les gendres de l'ancien Maire de Parçay : Léon Tuslane. Après son mariage avec Jeanne il s'installa à la Pécaudière[289]. Ils eurent trois filles (Nicole, Hélène et Odile) et un fils Michel qui sera tué dans un accident de chasse. Il fut à la fois, cultivateur, vigneron et marchand de charbon. En tant que maire, il marqua une rupture avec ses prédécesseurs, initiant le développement de la commune et motivant l'arrivée de nouveaux parcillons (voir fig.2) : il créa de nouvelles zones d'habitation, fit percer la rue de l'allée St Jean et celle des Oiseaux, y installant des logements ; suivront les lotissements de la Sablonnière, viabilisation du secteur de Frasne… On construisit le château d'eau de Frasne. C'était, peut-on dire un visionnaire mettant en place une solide stratégie pour l'évolution de la commune : le développement de Parçay-Meslay était sa grande préoccupation. Vers la fin de son mandat, se trouvant gravement malade il voulut absolument transmettre son expertise à quelqu'un qui puisse poursuivre, sans retard, son œuvre ; durant deux ans il forma son successeur. Les élections municipales eurent lieu les 14 et 21 mars 1971. Quelques mois plus tard il décédait : c'était le 8 novembre suivant, peu de jours avant son anniversaire ; il allait avoir 68 ans.

*Figure 338 René Gautier et son épouse Jeanne, rue de la Pinsonnière*

**Gautier Pierre** Maire de 1971 à 2001

Fils de Marcel Gautier, son grand père est Léon Tuslane, son oncle René Gautier. L'arrivée de Pierre Gautier à la mairie de Parçay Meslay assurait une continuité avec l'orientation de la commune initiée par René Gautier. Il disposa de 30 ans, 5 mandats pour concrétiser ses attentes, cela lui permit vraiment de réaliser ses objectifs ; il continua, en rupture avec la tradition agricole de la commune, à promouvoir la croissance de la population locale, poursuivant la politique des lotissements et de logements dont les appartements et commerces (dont la Poste) derrière Grand'Maison, les logements sociaux de Frasne, le lotissement de la Petite Héraudière... Il chercha à attirer les entreprises en créant les zones industrielles ; sources importantes de revenus (création du SIVOM Nord Loire en 1984). C'est à ce personnage qu'il faut attribuer une réelle modernisation de la commune, un nouveau bureau de poste, la station d'épuration, le soutien au commerce locale (pharmacie…). Il investit dans l'école, transféra la mairie à Grand'Maison qu'acheta la Commune, il fit construire la salle des fêtes et les installations sportives, réaménagea la salle

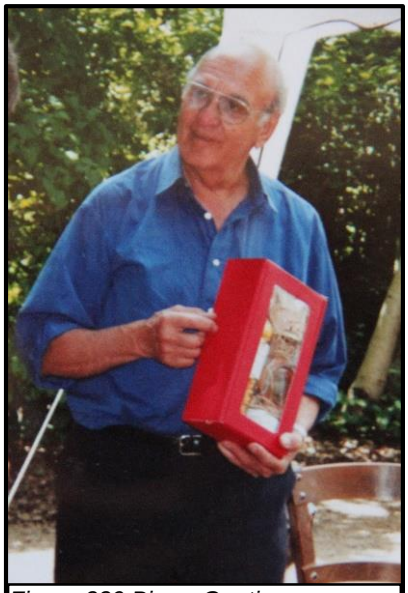

*Figure 339 Pierre Gautier*

[289] *C'est probablement à René Gaultier que l'armée allemande demanda de quitter la Pécaudière dans un délai de 48 heures. René Gaultier fit preuve de générosité envers ses concitoyens et distribua gracieusement une partie des biens et des animaux ne gardant que deux chevaux. On alla s'installer rue de la Pinsonnière. Léon Tuslane était alors invalide, on le transporta sur son matelas.*

St Pierre et le parc de Grand-Maison. Après la sècheresse de 1976, il fit creuser un puits artésien dans le prolongement de la rue des Locquets pour sécuriser la commune en approvisionnement en eau… Concernant les infrastructures régionales, rappelons que c'est sous mandat que l'Autoroute A10 transperça la commune, entrainant un remembrement des terres agricoles, une modification du réseau routier en particulier pour accéder à la ville de Tours… À la fin de son mandat Pierre Gautier voulu marquer l'entrée dans le troisième millénaire ; il organisa des festivités à Meslay, en particulier un repas « communal » d'environ un millier de couverts dressés dans la grange dimière. La même année, Parçay-Meslay intégra le 15 décembre 2000 la Communauté de Commune du Vouvrillon (CCV)

*Figure 340. Jackie Soulisse*

**Soulisse Jackie** Maire de 2001 à 2014

Jackie Soulisse effectua deux mandats dont l'un sera exceptionnellement de 7 ans au lieu de 6 ; suite à un « embouteillage » de dates électorales. Parmi ses réalisations, il installa la bibliothèque municipale *« le livre dans les vignes »* dans le sous-sol de la mairie, mit en place la maison des Associations rue des Sports, création de l'espace terrains de boules et de l'aire de jeux pour enfants rue de la Sablonnière, mais aussi implantation de la piste cyclable entre le bourg et La Roche-Deniau.

Mais l'événement majeur marquant son mandat reste l'éclatement de la CCV du Vouvrillon et la décision de Parçay-Meslay de rejoindre Tour(s) Plus, aujourd'hui, « **Tours Métropole Val de Loire »,** cela plaçait Parçay-Meslay dans une nouvelle dynamique.

**Fenet Bruno** Maire depuis 2014, réélu en 2020

Conscient des nouveaux enjeux pour la commune et les opportunités offertes, Bruno Fenet a su défendre et imposer le positionnement de Parçay Meslay dans la métropole : Parçay-Meslay était devenu un pôle économique très dynamique. Idéalement située à proximité de l'aéroport Tours Val de Loire et d'importantes voies de communications autoroutières (échangeurs A 10 / A 28), et regroupe de très nombreuses activités économiques et pas moins de 7 sites d'activités (Papillon, Ailes et Cassantin, etc.). Au total, ce sont plus de 170 entreprises qui emploient plus de 3 000 personnes, notamment dans le secteur du transport. À l'horizon 2021, le site d'activités du Cassantin devrait accueillir le nouveau centre de tri de Tours Métropole Val de Loire. Cette intégration dans la Métropole permit de reconfigurer le réseau de distribution d'eau potable, de supprimer la station d'épuration au profit d'un raccordement sur le réseau métropolitain : n'oublions pas tous les travaux de voirie et l'effort de préservation du patrimoine locale (Grand'maison, l'église, l'ancienne mairie…) : il s'agit de mettre en valeur l'identité du bourg tout en poursuivant une urbanisation raisonnée ( clos St Vincent, Zone d'Aménagement Concertée de Logerie…) dans le respect d'un cadre de vie reconnu et apprécié.

*Figure 341. Bruno Fenet*

# Annexe 3
# Généalogie Chicoyneau de Lavalette

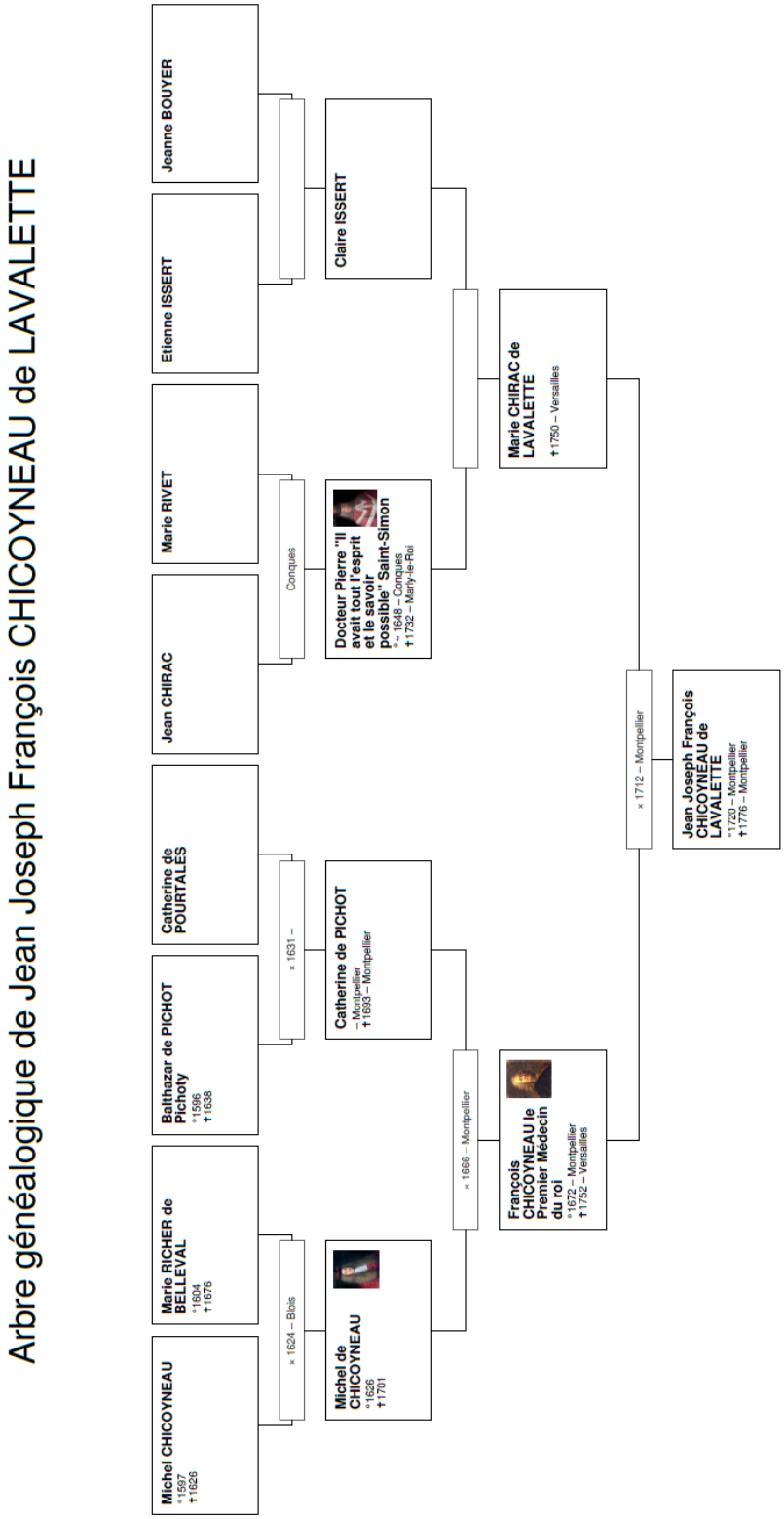

Jean Pinon, m'a transmis des informations intéressantes qu'il avait rassemblées sur les Chicoisneau de la Valette ; je reproduis ci-après son message : il écrit :

*Des différentes sources, j'ai tiré ce résumé :*
***La famille CHICOISNEAU est originaire de Meung sur Loire dans le Blésois.***

***Michel CHICOISNEAU époux d'Isabelle BOURDAIS*** *est marchand tanneur au milieu du 16ème siècle à Meung, comme le sera son fils Pierre CHICOISNEAU qui épouse Jehanne BOUCQUENAY à Beaugency en 1591*
*Quatre générations plus tard, leur descendante Anne BOUAULT va épouser un jeune marchand tanneur de Poitiers, Pierre André BERTAULT. Tous sont mes ancêtres, car mon grand-père Noël BERNEL descendait de cette famille.*

***Elie CHICOISNEAU****, frère de Pierre, sera notaire à Blois. Son fils* ***Michel CHICOISNEAU****, né dans cette ville le 15 mai 1597 y sera échevin et commissaire du Roy, marié à Marie RICHER de BELLEVAL, d'une vieille famille de Picardie.*
***Leur fils Michel CHICOISNEAU*** *né à Blois le 13 février 1626, viendra en 1652 se fixer à Montpellier où un de ses cousins, Martin RICHER de BELLEVAL exerçait la profession de Médecin. Il fut reçu docteur en médecine, devint chancelier de l'École de médecine de Montpellier et succéda à son cousin, en 1664, dans les fonctions d'intendant du Jardin des Plantes de la même ville.*
*Il épousa Catherine de PICHOT en juin 1666, puis fut pourvu en 1678 d'une charge de conseiller en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier qui lui donna la noblesse au premier degré. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.*

*Leur fils* ***François CHICOISNEAU*** *fut à son tour Chancelier de l'Université de médecine de Montpellier, marié successivement à Catherine FOURNIER puis à* ***Marie CHIRAC*** *fille du célèbre* ***médecin Pierre CHIRAC****, né 1650 à Conques et fixé à Montpellier, et continua la descendance. Il était conseiller médecin du Roi, professeur anatomique, botanique, chancelier et juge de l'Université de médecine de Montpellier, et s'illustra par son dévouement lors de la peste de Marseille, en l722. Le Roi Louis XV le remercie en érigeant la terre de Lavalette en Baronnie. Il fut nommé successivement médecin des Enfants de France et enfin, en 1743, premier médecin du Roi, en prenant la suite de son beau-père* ***Pierre CHIRAC*** *qui avait été premier médecin du Régent puis du jeune Louis XV. En août 1744, à Metz, Louis XV tomba gravement malade et ses médecins pronostiquèrent une mort imminente. Mais les soins de François CHICOISNEAU lui permirent d'échapper à la mort. François CHICOISNEAU mourut à Versailles en 1852 à l'âge de 80 ans.*
***Jean-Joseph CHICOISNEAU****, né le 28 janvier 1720, fils de François CHICOISNEAU et de Marie CHIRAC, vint se fixer à Paris à la suite de son père et fut reçu en 1739 conseiller au Parlement de cette ville. Il abandonna plus tard la magistrature pour entrer dans les fermes du Roi, fut connu sous le titre de* ***baron de la Valette*** *et mourut en 1776. Il avait épousé très jeune, en 1739, Mlle HERMAN, fille d'un célèbre médecin, dont il n'eut pas d'enfants.*

Il *se remaria plus tard à Mlle JOGUES de MARTINVILLE et en eut un fils,* ***Jean-Baptiste CHICOISNEAU, baron de la Valette****, qui va épouser en juillet 1788 à Marseille* ***Françoise Angélique PAYAN*** *fille d'un riche armateur, née à Cadix en juin 1770.*

*Les registres (****AD 123/236****) de la paroisse St Férréol de Marseille, précisent qu'il y eut une seule publication des bans à la paroisse St Roch Paris, et que JB CHICOISNEAU, Baron de La Valette, Fils de Michelle Narcisse JOQUES de MARTINVILLE, vivant à Paris St Roch.et que son épouse réside à Marseille depuis 6 ans, donc depuis 1882 environ, et demeure Rue St Férréol.*

***Les Témoins sont indiqués***

***De BOULLONGNE*** *fermier général [Vous avez indiqué qu'il partage la charge avec son cousin JB CHICOISNEAU, Baron de La Valette]*
*Chevalier de LA TOUR Lieutenant général des armées du roi*
*Commandeur de GLANDEVES Chef d'escadre des armées navales de Sa Majesté et Commandant de la marine en ce port*
***Bailly de FORESTA*** *receveur général de l'ordre de Malte*
***DE MARENGO*** *Lieutenant du roi de la Citadelle St Nicolas*
***DE MONTGRAND****, chevalier ordre de St Louis, capitaine des vaisseaux du roi*
***RAYNAUD*** *Baron de Trest, conseiller du roi*
***DEMENDOLX*** *Lieutenant général civil au siège de Marseille*
*Tous signent*

*Son beau-père* ***Jean PAYAN*** *sera guillotiné le 24 janvier 1794 à Marseille pendant la Terreur. Comme vous l'avez rapporté, JB CHICOISNEAU, Baron de La Valette achètera le 7/12/1811 le logis seigneurial de Parçay à Ange Gabriel GUESDIER parisien époux de Marie-Aimée ALLAIRE (1786-1844)*

*Il sera témoin de mon ancêtre Louis FIOU, alors journalier aux Armuseries, lors de son mariage en 1817 avec Anne GAULTIER : "****ami du sieur JB Chicoisneau de la Valette " 64 ans, témoin du marié, demeurant à Parçay****, [qui ne se doute pas que la petite fille des nouveaux mariés, Zénaïde FIOU, sera propriétaire en 1894 de la maison de maître qu'il habitait en 1817 ! ]*

*Bien amicalement,*

*Jean Pinon*

*Source principale, Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX$^{e}$, avec quelques corrections.*

# Annexe 4

# Les curés de la paroisse de Parçay-Meslay

Avant la révolution, la liste des curés de la paroisse est extraite des registres paroissiaux. A partir de 1791, la situation se complique car les prêtres doivent serment à la Convention. La liste avant 1791 est issue des recherches de Nicolas Huron. Après 1834 la liste a été fournie par Germain Gautier.

| dates | curés | remarques |
|---|---|---|
| 1593-1639 | Géhée ou Sérée | |
| 1646-1687 | Henry Pérée | curé |
| Jan.1688 - avr. 1688 | Chappon | curé |
| Juil.1688 - fév. 1692 | Demont Pinoux | curé |
| Mars-Nov. 1692 | Maubuy | |
| Nov. 1692 – sept. 1693 | Gervais Loutil | curé |
| Sept. 1693 – nov. 1701 | Maubuy | curé |
| Nov. 1701 – avr. 1707 | Michel Fourmy | curé |
| Avr. – oct. 1707 | Drouïn | Prêtre désservant assurant l'intérim |
| Nov. 1707 – avr. 1750 | François Robert | curé |
| Avr. 1750 - mar. 1754 | Hardouin | curé |
| Avr. 1754 - | Marcellien Delafarge | Recollet prêtre |
| Avr. 1754 – juin 1768 | Barier | curé |
| Juin 1768 – déc. 1781 | Mermier | curé |
| Jan. 1782 – 1791 | François Louis Petit | Curé ; refuse de prêter serment |
| 1791 ~ 1797 | Bachelou | Curé, prêtre conventionnel |
| ~1797 - 1813 | François Louis Petit | |
| 1813 - 1817 | Michel Chesneau | Se suicide dans le clocher en 1817 |
| 1817 - 1834 | | ***Période avec curés non identifiés*** |
| 1834 - 1867 | Edouard Leroy | |
| 1867 - 1874 | Philibert | |
| 1875 - 1900 | Paul Choisnard | |
| 1901 - 1911 | Eugène Métivier | |
| 1911 - 1914 | René Donval | |
| 1914 – 1920 | Auguste Roy | |
| 1920 - 1932 | Joseph Vivien | |
| 1932 - 1942 | Pierre Léon | |
| 1942 - 1983 | René Georges | |
| 1983 | | à partir de 1983 la paroisse de Parçay est rattachée à celle de Rochecorbon |
| 1996 | | Création de la paroisse de St Martin les Vignes |
| | | |

# Publications du même auteur

- **Le Château de la Tour. Rochecorbon**
- **Rochecorbon au fil de l'eau, au fil du temps**
- **Le Manoir des Basses-Rivières. Rochecorbon**
- **Saint-Georges-sur-Loire. Rochecorbon : le chef-lieu (Tome 1)**
- **Le Sud de la Seigneurie de Parçay & « les écarts » de Saint-Georges-sur-Loire (Tome 2)**
- **Une Histoire de Parçay-Meslay tome 1**
- **Une Histoire de Parçay-Meslay tome 2**
- **Une Histoire de Parçay-Meslay tome 3**

**Éditions Robert Pezzani**
**La Thibaudière**
**Parçay-Meslay**
**France**

Premier trimestre 2023

# Notes de l'auteur

Cherchant à compléter les premières éditions de mon « Histoire de Parçay-Meslay, les pages s'ajoutant aux pages entrainaient un volume trop volumineux à mon gout. J'ai donc décidé de le couper en trois tomes, facilitant ainsi des mises à jour ultérieures, et rendant le téléchargement sur internet moins laborieux.

J'ai de plus modifié légèrement le découpage, insérant diverses annexes dans les volumes intermédiaires. Ce qu'il y a de nouveau porte sur la description de la guerre de 1870, sur les dernières investigations de l'INRAP sur le sol de la commune. De nombreux détails ont aussi été ajoutés ou modifiés : exemple, « le Logis Seigneurial fut construit au XIIe siècle, puis largement remodelé dans les siècles qui suivirent, il fut partiellement détruit en 1422 en même temps que l'église St Pierre…. »

Robert Pezzani